

SOMMAIRE

Introduction page 1

PREMIERE PARTIE :
La Morphologie sociale page 13

I. La composition démographique page 15

A. Les variables élémentaires

1. De la distribution des sexes aux situations familiales: célibataires et célibatairisés.

2. Les origines nationales. Français et étrangers: la mosaïque des nationalités

B. La structure des âges: prédominance des âges moyens et élevés et vieillissement de la population résidente.

1. La structure des âges et son évolution depuis 1970

2. Le vieillissement relatif de la population des résidents

C. L'état de santé

1. Consommation de soins et état de santé des résidents

2. Les variations de perception concernant la santé, un indice d'insertion sociale ?

II. La répartition socio-spatiale page 77

A. La répartition socio-professionnelle

1. Emploi et transition vers l'emploi

2. Retraite et sorties anticipées du marché du travail.

3. Les autres lignes de partage du rapport à l'activité

B. Les caractéristiques de l'activité professionnelle

1. Les modalités de l'activité

2. Les caractéristiques socio-économiques

C. La répartition spatiale

1. La répartition géo-topographique des foyers de l'échantillon

2. La répartition spatiale des enquêtés

DEUXIEME PARTIE: **Trajectoires résidentielles et occupation de** **l'espace**

page 147

I. Les trajectoires résidentielles

page 147

A. Aux deux bouts du foyer: antécédants et projets de sortie.

1. Les antécédants résidentiels ..

2. Après le foyer: les projets d'avenir concernant le logement

B. La durée de séjour dans le foyer

1. Comparaison des sources de durées de séjour

2. Comment expliquer l'augmentation de la durée de séjour?

C. L'espace collectif

1. Le contrôle des lieux: les règles du jeu de la vie au foyer

*2. Les règles pratiquées : l'usage réel des espaces collectifs.
L'exemple des cuisines*

3. Les conflits avec les voisins autour de l'usage des lieux collectifs

II. L'occupation de l'espace

page 240

A. L'espace privatif

1. L'installation et les signes d'appropriation de la chambre

2. Les activités développées dans la chambre: lieu de repos ou de loisirs?

B. La sociabilité dans le foyer

1. Les contacts

2. Les échanges de service avec les voisins : une relative symétrie

C. La sociabilité hors du foyer

1. Les occasions de contacts à l'extérieur

2. L'information comme forme de contact avec le reste du monde

Conclusion

page 310

Table des matières

page 316

Annexes

Introduction

Réaliser une étude d'ensemble sur le logement pour isolés géré par la Sonacotra relevait d'une double nécessité: d'une part l'absence d'étude de ce genre depuis 1981, date de l'étude de la C.N.L.I.¹; d'autre part la volonté de la Sonacotra et de ses tutelles de connaître la réalité de la mutation actuelle de la population résidente.

L'étude de M. Ginési-Galano² à partir des données de l'étude de la Cofremca de 1973, les résultats de l'étude Obsys de 1981 et les différentes monographies et recherches des années quatre-vingt ne suffisaient plus. Et cela d'autant plus qu'hormis les statistiques produites par la Sonacotra, les sources d'informations d'ensemble sur les résidents sont très réduites.

La méconnaissance d'ensemble obligeait à des extrapolations quant aux éléments constitutifs de la population habitant en 1993 dans ce type de logement ainsi qu'à la manière dont s'établissait son mode de vie. Cette enquête a eu pour objectif de donner des éléments de réponses globales pour ces deux questionnements.

Nous avons initié une enquête comportant deux volets principaux, une enquête qualitative et une enquête quantitative, qui fait l'objet de ce rapport. Après avoir rappelé les conclusions de l'enquête qualitative, nous présenterons les hypothèses de l'enquête quantitative puis les deux temps de l'analyse des résultats.

¹ Etude sur les foyers-hôtels pour travailleurs migrants isolés. 2 t. (132 p. et 118 p.) Elie Sultan et alli, Institut Français de Démoscopie, Société OBSYS pour la C.N.L.I.; Novembre 1981. L'enquête par sondage étudiait l'ensemble des foyers y compris ceux de l'Union Nationale des Foyers.

² Cf Ginesi-Galano, M., *Les immigrés hors la cité: Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*, L'Harmattan/CIEM, Paris, 1984. 396 p. Biblio.

La démarche méthodologique

La première phase de l'enquête (rapport intermédiaire¹ de janvier 1993) nous a permis de rendre compte d'un certain nombre de situations individuelles et collectives spécifiques. L'enquête qualitative concernant le mode de vie dans les résidences SONACOTRA s'est déroulée entre le 25 juin 1992 et le 10 août 1992. Quarante entretiens qualitatifs ont été menés auprès de résidents dans douze implantations, réparties sur le territoire français, à savoir Paris et la région parisienne, Marseille et la région PACA, Metz, Dunkerque, Limoges. Nous avons procédé à une analyse lexicale comparée des entretiens. Nous avons privilégié cette méthode à celle de l'analyse biographique. Cette dernière consistant à conserver sa linéarité à l'entretien et à l'analyser comme un tout, la méthode ne correspondait pas à nos besoins.

En effet la nécessité qui s'imposait à nous était de construire un cadre d'analyse pertinent pour une remise à jour des informations disponibles sur les résidents des établissements gérés par la Sonacotra. En raison des changements notables, mais pas encore répertoriés, de la population des foyers depuis une quinzaine d'années, nous ne pouvions pas proposer un cadre préétabli pour le relevé des données statistiques, au risque de se servir de catégories importées ne correspondant pas ou plus à la réalité du peuplement et de la vie quotidienne au sein de ces structures d'habitation. Et cela d'autant plus que rien ne spécifie conceptuellement le foyer de travailleurs migrants qui fait partie d'un type d'habitation regroupant plusieurs catégories administratives différentes tels que le foyer de jeunes travailleurs, le foyer-soleil, le logement-foyer pour personnes âgées, etc.

¹ Bernardot Marc. Rapport Qualitatif: *Le mode de vie des résidents*, Janvier 1993, 120p. Ronéo.

De ce point de vue, le fractionnement systématique des entretiens dans leur linéarité et la recomposition de groupes de différentes réponses à des questions identiques nous a permis de faire émerger des récurrences concernant tant les individus que l'organisation du mode de vie au quotidien et ainsi, sinon des types avérés et massivement représentés, du moins des catégories possibles et différenciées de résidents. Nous avons pu construire des axes typologiques quant aux individus et à leur environnement socio-urbain. Les différents items et leurs occurrences multiples ont permis de mettre au point un "champ des possibles" réponses permettant d'envisager la mise au point d'un questionnaire quantitatif.

Les conclusions de l'enquête qualitative

Les deux principales séries de conclusions de l'enquête qualitative étaient les suivantes: l'une avait trait aux foyers eux-mêmes comme modes d'habitat, l'autre à la population actuelle des résidents interrogés.

La répartition géographique et topographique des foyers est spécifique. Construits et aménagés durant une période de croissance économique, leurs implantations sont principalement liées aux grands bassins d'emploi. Ils sont construits dans des espaces, qui peuvent connaître soit la pression extrême sur le marché du logement, comme en Région Parisienne, soit des phénomènes de quasi-désertification de sites industriels occupés et utilisés par le passé. Le taux d'occupation varie en fonction notamment de la structure du marché du logement mais aussi de la conjoncture du marché du travail. De plus la spécificité de ce type de logement se traduit souvent par une discrimination spatiale, qui est quelquefois seulement symbolique,

rendant plus difficile l'intégration de ces lieux d'habitation dans les réseaux urbains.

Le foyer de travailleurs migrants est tantôt un espace séparé de son contexte urbain¹ immédiat, vivant souvent dans un cloisonnement et adoptant une attitude de repli par rapport à l'extérieur, tantôt un lieu ouvert sur l'extérieur et attractif y compris pour les habitants des quartiers environnants. Ces deux situations peuvent concerner le même site à des moments différents.

Enfin il y a peu de mobilité résidentielle pour une part importante de la clientèle de la Sonacotra. En effet les foyers ont tendance à être utilisé comme un logement définitif.

L'homogénéité de la population présente dans les foyers, même si nous savons qu'elle était plus le produit d'une représentation de la condition immigrée que la réalité, a fait place à un conglomerat traversé par de multiples lignes de fractures. Ces dernières ont été causées par des différences économiques plus prononcées que par le passé, par des différences d'âge, par des oppositions sur des critères de légitimité à utiliser le foyer comme logement.

La configuration du point de vue de la santé est particulière. Le vieillissement des résidents est un aspect majeur de la situation sanitaire et sociale. S'y associent, dans le même temps, la modification progressive de l'état de santé des résidents présents depuis plusieurs années dans le foyer, en lien principalement avec la catégorie socio-professionnelle et le niveau de formation, et un mouvement d'entrée de nouveaux résidents soit vieillissants et qui trouvent au sein des foyers des solutions d'hébergement, soit souffrant d'un certain nombre

¹Cf à ce sujet, M. Car, "*un foyer dans un quartier: les pratiques urbaines autour du foyer Bara dans le bas Montreuil.*" Mémoire de Maitrise de sociologie, s.d. M. Meyer, Paris VIII, Nov. 1990, 67 p. + annexes

d'affections et que les services médicaux et sociaux qui les suivent orientent vers le foyer.

Du point de vue culturel, l'espace du foyer n'est pas radicalement différent de tout lieu d'habitation de population principalement ouvrière. Lorsqu'ils existent sans entraves, la consommation de loisirs et l'organisation du temps libre semblent se développer à l'extérieur du foyer, autour d'un café, d'un site sportif, de divers jeux. En revanche lorsque, individuellement, pour des raisons de baisse de revenus ou de fractures de la sociabilité habituelle au sein du foyer ou de l'entreprise, le poste consacré aux dépenses de loisirs décroît, l'activité se concentre autour de la chambre, les sorties sont limitées dans le temps et l'occupation principale devient la radio ou la télévision. La sociabilité se réduit.

Les conditions et les hypothèses de l'enquête quantitative

A partir de ces éléments nous avons mené à bien une enquête quantitative permettant de tester sur un échantillon significatif des foyers gérés par la Sonacotra, ces types tirés des résultats obtenus dans la première phase et les hypothèses qui les fondaient.

Les conditions de l'enquête et le choix de l'échantillon¹

Pour la réalisation de cette phase de recherche il était nécessaire, faute de pouvoir interroger les 70 000 résidents, de construire un échantillon représentatif de la population des foyers dans son ensemble. La taille de l'échantillon (1 100 personnes interrogées

¹Il sera désormais noté sous la forme abrégée Emvr (enquête sur le mode de vie des résidents).

prévues au départ, 1 044 questionnaires réellement utilisables) correspond à la taille des échantillons habituels des panels d'instituts de sondage. Cette taille permet de limiter les marges d'erreurs.¹ Mais cette étape statistique étant la seconde dans le déroulement de l'étude, nous pouvions penser que la simple méthode de tirage aléatoire des enquêtés n'était pas la plus adaptée. Elle posait notamment des problèmes pratiques de réalisation, dans la mesure où nous avions prévu de faire passer les questionnaires en "face à face" entre un enquêteur et un enquêté.

Nous avons donc envisagé la pré-stratification de l'échantillon à partir non seulement à partir des informations -incomplètes-, dont nous disposions² quant à la composition de la population des résidences de la Sonacotra mais aussi de la typologie des conceptions architecturales présentes dans le patrimoine de la Sonacotra. A partir de là les résidents eux-mêmes ont été choisis de façon aléatoire³.

¹ à environ 3% en plus ou en moins pour chaque résultat obtenu sur l'ensemble de l'échantillon.

² Nous disposons de plusieurs sources. La principale dite "*Domus 33*" est le résultat d'une application du logiciel utilisé à la Sonacotra pour centraliser les informations concernant les résidents et les lots commercialisés au niveau national. Nous avons utilisé à des fins de comparaisons et de compléments d'informations, les chiffres présentés dans différents articles de revues consacrés à cet objet. Les observations de terrain, relevés sur fiches de présence et entretiens effectués avec le personnel de la Sonacotra, les rencontres avec des intervenants extérieurs et des gestionnaires d'autres foyers ont permis d'anticiper dans le choix méthodologique sur les limites inhérentes à chaque source.

³Pour faire partie de la population dite des "résidents", il est nécessaire de posséder un titre d'occupation des lieux ce qui implique que nous ne possédons d'informations fiables que sur cette partie des occupants sans avoir pu interroger des personnes logeant illégalement au sein des foyers.

De ce fait les phénomènes de suroccupation que peuvent connaître certains sites ne peuvent être pris en compte directement dans cette analyse. Ceci constitue une limite à cette étude notamment en ce qui concerne la région parisienne pour laquelle un tel phénomène joue un rôle essentiel dans le mode de vie des résidents des établissements concernés.

Nous avons pu **stratifier** ce patrimoine bâti en trois grandes catégories de foyers¹: premièrement des foyers de grandes tailles, de type F1/2² et construit entre 1967 et 1975, qui représentent environ un tiers des foyers et la moitié de la population logée. Deuxièmement des foyers de taille intermédiaire, de type F6³ et construits avant 1967, représentant un tiers du patrimoine et hébergeant un tiers de la population. Enfin des foyers de petite taille de types divers⁴ (F1, appartements et hôtels rénovés) construits ou réhabilités depuis 1976 qui représentent un tiers des sites et 20% de la population. A partir de cette typologie nous avons sélectionné 35 foyers, soit 10% du parc, représentatifs de l'ensemble du parc. Ces foyers sont habités par 6 300 personnes environ et nous en avons interrogées environ 20%. La passation des questionnaires s'est effectuée entre le 4 octobre 1993 et le 12 novembre 1993⁵.

La plupart des questions du questionnaire qualitatif ont été réutilisées après transformation en questions fermées. D'autres questions sont venues s'y greffer en fonction des réponses et des occurrences que le rapport qualitatif avait mis à jour. L'équipe des enquêteurs a été constituée de jeunes chercheurs universitaires d'un

¹ Les sigles qui suivent, concernant les types de foyers (F6, F1/2, F1), tirent leur origine des différents types de bâtiments issus des divers modes de financement du logement social mis en place par des organismes financiers tels que le Crédit Foncier, la Caisse des Dépôts, etc. Cette typologie fonctionne aussi pour les H.L.M.

² Les foyers de type F1/2 sont les bâtiments qui offrent les plus grandes capacités, avec des tailles souvent supérieures à 250 personnes. Ils ont été construits dans les années soixante-dix sur le mode de la "barre" haute et monolithique de "R+x >4". Cf la description "la répartition géo-topographique des foyers" pp. 130 et suiv. de ce rapport

³ Ils sont de petite hauteur, rarement supérieure à quatre étages. Ces bâtiments sont distribués par couloir central, ce qui entraîne une répartition des unités de vies en double par paliers.

⁴ Nous avons regroupé dans cette catégorie des types différents d'habitations mais dont les points communs principaux sont la taille des chambres proches du studio, les situations plus centrales dans les agglomérations. Il ne s'agit pas de résidences "étudiantes" qui ne sont pas comprises dans cet échantillon.

⁵ Cf liste des foyers enquêtés en annexe.

niveau égal ou supérieur à Bac +5 dans des spécialisations telles que la sociologie, l'anthropologie, la démographie, la science politique etc. Tous possédaient une expérience de terrain, la plupart ayant déjà travaillé sur des problématiques concernant les populations migrantes, à travers les politiques publiques, l'urbanisme, la santé, les comportements matrimoniaux ou scolaires etc. Chaque enquêteur avait comme objectif la passation de 80 questionnaires environ. Chaque équipe¹ détenait une liste nominative des clients sur laquelle était porté le numéro de la chambre. A partir de cette liste les enquêteurs ont constitué les échantillons jumeaux en fonction des pas de tirage qui leur étaient imposés pour chercher ensuite à interroger la personne sélectionnée. Les questions ont été rédigées en langue française.² Mais comme le confirme en partie l'importance de la durée de séjour en France des enquêtés de l'échantillon ainsi que l'expérience qu'avait apportée sur ce point l'enquête qualitative et les tests réalisés pour le questionnaire quantitatif, la quasi-totalité des items étaient compréhensibles.

Dans l'ensemble les enquêteurs n'ont eu à faire face qu'à très peu de refus de la part des résidents. Il apparaît que les enquêteurs ont rencontré des réactions très différentes de la part des enquêtés. Si la majorité des résidents contactés acceptèrent de répondre aux questions, la première réaction fut néanmoins souvent empreinte de méfiance. Un intérêt général s'est manifesté pour les questions concernant le foyer. Par contre les enquêteurs ont été confrontés à de fortes situations

¹Chaque équipe était constituée de 2 à 5 enquêteurs de manière à ce que la durée de passation n'excède pas 48 heures et ceci pour éviter l'apparition de biais par l'influence d'un enquêté sur un autre. Les résidents des foyers ont généralement été prévenus 48 heures à l'avance du passage d'enquêteurs.

² La passation s'est déroulée dans cette langue. Cependant la majorité des enquêteurs étaient bi ou tri-lingues notamment berbérophones et/ou arabophones. Chaque fois que cela a été nécessaire, ils ont reposé la question en "langue d'origine". cf liste en annexe

d'angoisse et de culpabilité pour les items traitant du parcours socio-professionnel et des pratiques culturelles et culturelles. En plus de l'angoisse, les enquêteurs ont remarqué une irascibilité importante, notamment de la part de jeunes et de chômeurs.

Néanmoins le taux d'acceptation de l'enquête EMVR est de 99,5 % c'est-à-dire 1039 questionnaires exploitables pour 1044 enquêtés. C'est une proportion de réponse à l'enquête très élevée. Le plan de sondage utilisé pour l'enquête EMVR a donné de bons résultats pour la plupart des variables comparables (sexe, âge, durée de séjour et situation professionnelle) avec les statistiques recensées par Sonacotra par le progiciel DOMUS 33, bien que la taille de l'échantillon soit petite.¹

Les hypothèses

Cette enquête a ainsi été centrée autour de deux hypothèses principales. La première postule qu'il existe une relation entre le mode d'organisation spatiale des foyers au sens large, c'est-à-dire d'un point de vue architectural, topographique et géographique, et les pratiques résidentielles des habitants². La deuxième considère qu'étant donné la relation originelle qui existait entre l'obtention d'un logement et l'obtention d'un travail et ce que symbolisait la notion même de foyer de travailleurs, tout changement subi par l'un des deux membres de la relation affecte la relation elle-même.

¹Un échantillon de cette taille pourrait occasionner des biais beaucoup plus importants.

Pour chaque 100 résidents environ 2 ont été enquêtés. Le taux de sondage est exactement de 1,63%.

²Nous considérons que les résultats positifs de la stratification par des types architecturaux pour l'obtention d'un échantillon représentatif est une validation de cette hypothèse.

Par pratiques résidentielles nous entendons à la fois la trajectoire résidentielle et les comportements et attitudes des habitants.

Nous avons souscrit au postulat énoncé par Jacques Barou selon lequel *"le logement n'est qu'un des aspects de la vie urbaine. Il est un facteur parmi d'autres de l'insertion dans la ville des populations qui lui sont étrangères. Le fait d'être bien ou mal logé, s'il est révélateur d'un certain degré d'insertion à la vie locale, ne préjuge pas pour autant de la réalité de cette insertion."*¹

A côté de la profession, qui fixe le statut de l'individu dans l'échelle des catégories socio-professionnelles, en lui conférant une certaine position dans le système de production, le lieu et le mode d'habitation peut être envisagé comme le deuxième élément décisif quant au positionnement social de l'individu. Ce dernier fixe quant à lui partiellement - avec le niveau de revenus tirés du travail- les conditions matérielles et symboliques des pratiques de consommation, qui achèvent de définir le statut social d'un individu². Comme nous l'avons vu plus haut cette problématique questionne donc l'organisation spatiale du foyer dans ses conséquences sur la situation et les comportements des individus. Cette organisation spatiale n'est point fortuite car elle est le produit de la définition d'un espace juridique. *"Les foyers de résidence se veulent par leur structure bâtie, comme par le mode d'habiter qu'ils suggèrent, un instrument privilégié d'insertion, de mise aux normes d'hygiène, de mode de vie et de sociabilité de résidents soustraits aux garnis et aux différents types de logements insalubres."*³

¹ J. Barou "L'insertion des immigrés passe par leurs conditions de logement.", *Hommes et migrations*, n°1118, janvier 1989, pp. 29 à 37.

² A partir de ces données il est alors possible de caractériser le mode de vie spécifique des résidents.

³ N. Boumaza rappelle également que les foyers ont constitué une *"réponse aux problèmes de logement de travailleurs immigrés célibatairisés"*, pp. 75 et 76. in Boumaza N. 'les immigrés en foyer: assignation à résidence, marginalisation et logique résidentielle', in *Marginalité sociale-Marginalité spatiale*; S.d. D. Vul, éd. du C.N.R.S., 1986, pp.75 à 83

La détermination "nationale", qui permettrait éventuellement de poser une question en terme d'intégration, n'est pas au centre de la délimitation de l'objet de cette recherche. Nous voulions déterminer les caractéristiques distinctives des modes de vie des résidents. L'unité étudiée est le "résident" pouvant indifféremment s'appliquer à des français de souche, des français d'origine étrangère et des "étrangers" immigrés.

Un des objets de l'enquête était ainsi d'analyser la forme prise chez les résidents par ces modes de vie, en comparant systématiquement, via la question sur la nationalité, le groupe des français et celui des immigrants. En effet, c'est un type architectural et une situation économique et urbaine qui sont questionnés. N'interrogeant pas deux fois de suite l'échantillon soit sous la forme d'un panel soit par une méthode par cohorte, nous ne pouvions proposer d'analyse longitudinale d'un processus d'insertion.

Nous avons donc voulu rendre compte de l'usage du foyer à travers un faisceau d'indicateurs, trajectoire résidentielle, appropriation de l'espace¹, sociabilité², nous avons particulièrement mis l'accent sur l'analyse des facteurs explicatifs de la durée de séjour, et des conditions³ de cet usage par l'emploi, la formation, l'accès à l'information.

¹Cf le livre de H. Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, les éditions ouvrières, col. l'évolution de la vie sociale, 1966, 293 p.

² L'apport théorique et pratique des travaux de J.C. Chamboredon doit être ici souligné notamment par: *Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement*, Revue Française Sociologie, XI, 1970 en collaboration avec M. Lemaire.

³ Cf les travaux de P.H. Chombart de Lauwe et tout particulièrement *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Ed. du CNRS 3ème Ed. 1977, 255 p.

Plan du rapport final

Pour caractériser les modes de vie des résidents des foyers nous nous proposons de présenter successivement la morphologie sociale de la population étudiée, ses trajectoires et ses comportements résidentiels.

Ainsi dans la première partie nous présenterons la **morphologie sociale**¹ de la population² étudiée en détaillant successivement sa composition socio-démographique puis sa répartition socio-spatiale.

La deuxième partie sera consacrée à l'analyse des **modes de vies** de cette population. C'est ce que nous ferons en présentant d'une part ses trajectoires et ses comportements résidentiels d'autre part en analysant sa sociabilité au sein du foyer.

¹ Cf Halbwachs, M., *Morphologie sociale*, A. Colin, Paris, 1970

² Nous reprenons ici la distinction entre morphologie et physiologie sociale telle qu'elle est reformulée par Marcel Mauss. "En fait, *il n'y a dans une société que deux choses : le groupe qui la forme, d'ordinaire, sur un sol déterminé, d'une part; les représentations et les mouvements de ce groupe d'autre part.* C'est-à-dire qu'il n'y a d'un côté que des phénomènes matériels : des nombres déterminés d'individus de tel et tel âge, à tel instant et à tel endroit; et, d'un autre côté, parmi les idées et les actions de ces hommes, communes en ces hommes, celles qui sont, en même temps, l'effet de leur vie commune. Et il n'y a rien d'autre. Au premier phénomène, le groupe et les choses correspond *la morphologie*, études des structures matérielles; au deuxième phénomène correspond *la physiologie sociale*, c'est-à-dire l'étude de ces structures en mouvement, c'est-à-dire leurs fonctions et le fonctionnement de ces fonctions. Durkheim a divisé celle-ci avec précision en *physiologie des pratiques* et *physiologie des représentations collectives*." Marcel Mauss "Divisions et proportions des divisions de la sociologie", *Année Sociologique*, nouvelle série, N°2, 1927, repris in Marcel Mauss *Oeuvres*, volume 3, édition présentée par Victor Karady, Paris, Editions de Minuit, 1969, p. 205-206

PREMIÈRE PARTIE:

LA MORPHOLOGIE SOCIALE

Dans la représentation collective les résidences de la Sonacotra apparaissent comme le mode d'habitat par excellence de travailleurs migrants de sexe masculin, qui viennent en France, de manière temporaire, pour exercer une activité professionnelle salariée souvent peu qualifiée. Quel lien a cette vision stéréotypée - et réduite à un seul type- avec les caractéristiques sociales réelles des résidents vivant actuellement dans les foyers, c'est notamment ce que nous verrons dans ce chapitre au travers de l'étude de la morphologie sociale des résidents.

Nous appliquerons le schéma général d'analyse de la morphologie sociale¹, proposé par Halbwachs, à cette population, ce qui nous conduira à étudier sa composition matérielle (par sexe, par âge, par nationalités, par statut matrimonial et par état de santé) d'une part et sa répartition socio-spatiale d'autre part. Ainsi nous envisagerons à la fois la façon dont elle se situe et se distribue tant dans l'espace général des catégories sociales que dans le parc de logement de la Sonacotra.²

¹ Selon la définition que Maurice Halbwachs donne de la morphologie sociale, *"il n'est pas de société qui ne dessine sa place dans le milieu spatial et qui n'ait à la fois une étendue et un support matériel (...) Toutes les associations, toutes les collectivités, quelles qu'elles soient ont donc bien un aspect morphologique. Il y a en d'autres termes une **morphologie sociale générale**, qui a pour objet d'étudier les formes **matérielles** de tous les groupes particuliers, de toutes les grandes activités en lesquelles se découpe la vie collective dans son ensemble."* Maurice Halbwachs *Morphologie sociale*, ouvrage cité, p. 18 (souligné par nous).

² C'est seulement dans le second chapitre que nous en viendrons à une approche de la physiologie sociale qui implique quant à elle une étude des "institutions" sociales, régissant les comportements des résidents dans le cadre de leur mode de vie au foyer et de leur fonctionnement. Nous utilisons ici le terme "d'institution" dans le sens que lui donnent les durkheimiens, c'est-à-dire de règles et formes d'organisation de la vie sociale des individus membres d'un groupe qu'Halbwachs dénomme aussi "réalité d'ordre moral", par opposition aux formes matérielles de l'organisation sociale.

Cela nous conduira à envisager la population des foyers dans un premier temps dans sa composition démographique et dans un second temps, dans sa répartition socio-spatiale.

I. La composition démographique

Analyser la composition démographique de la population implique de la décrire à l'aide de deux séries de critères: d'une part des critères dits "biologiques" -le sexe, l'âge, l'état de santé- auxquels nul n'échappe, et d'autre part des critères qui renvoient à un statut juridique de la personne -situation matrimoniale ou familiale, nationalité-. Cependant ces critères, loin d'être univoques et fixés une fois pour toutes, sont en réalité des variables complexes, qui se modifient dans le temps -sauf le sexe- sous l'influence de facteurs sociaux.

Nous utiliserons ces notions pour observer la population des résidents. Cela nous permettra de la caractériser comparativement à la population globale vivant en France ou à des sous-populations, qui sont socialement proches d'elle (ouvriers, étrangers migrants en habitat diffus...) ou du moins présentent certains caractères communs.

L'étude de la composition démographique se déroulera donc en trois étapes, qui nous mèneront de la caractérisation de la distribution sexuelle et matrimoniale de la population à celle des âges et enfin à la description de l'état de santé des résidents.

A. Les variables élémentaires

Sexe, situation matrimoniale et nationalité fondent le caractère spécifique des résidences Sonacotra. Dans cette partie nous aborderons ces variables, c'est-à-dire d'une part le sexe et la situation matrimoniale et d'autre part les nationalités.

1. De la distribution des sexes aux situations familiales: célibataires et célibatairisés.

Le logement en foyers dits "de travailleurs isolés" semble a priori être tout particulièrement destiné à des individus seuls, qu'ils s'agissent d'hommes ou de femmes. Cependant, -comme leur nom l'indique- dans la tradition nationale, l'utilisation de ceux-ci a plutôt été limitée aux hommes. C'est également le cas pour la Sonacotra, qui héberge une majorité d'hommes seuls. Mais, pour être le plus répandu, ce cas de figure n'est pas le seul rencontré dans la population des foyers. Pour le démontrer nous observerons ici la distribution par sexe et par statut matrimoniaux -et familiaux- de l'échantillon.

a. Le dimorphisme sexuel

Commencer par la répartition par sexe des résident(e)s peut paraître sinon provocateur du moins paradoxal. En effet la représentation collective du foyer Sonacotra, dans le sens commun comme dans la littérature sociologique, renvoie plutôt à l'image d'un homme seul habitant là pour les seules nécessités de son activité professionnelle. Cependant depuis le milieu des années 1980 l'entrée,

certes peu massive, des femmes dans les résidences conduit à nuancer cette vision en atténuant légèrement le dimorphisme sexuel de la structure de la population.

Jusqu'à présent la féminisation¹ de l'émigration n'a pratiquement pas influencé le mode de peuplement de la Sonacotra et la présence croissante des femmes n'a pas encore pu modifier la tradition masculine de ce mode d'habitation. Nous pouvons seulement constater la relative entrée de femmes seules dans ce mode de logement.

Aucune présence féminine n'est mentionnée dans l'ouvrage de M. Ginesi-Galano traitant de la Sonacotra des années 1973-1982 ainsi que dans l'étude Obsys. Il en va de même pour des documents très récents². En fait il semble que pour la plupart des analyses de la situation dans les foyers de travailleurs migrants, l'absence de femmes aille de soi. Plus précisément, lorsque leur présence est évoquée, c'est à l'occasion d'une recherche ou d'un commentaire faisant état de la suroccupation familiale dans certains sites de ces structures d'habitation. C'est alors principalement de femmes de nationalité étrangère, le plus souvent originaires d'Afrique de l'Ouest dont il s'agit³.

1 "La répartition par sexe d'une population immigrée, pas plus que sa structure par âge, n'obéit aux règles habituelles de renouvellement naturel. Le rapport des effectifs masculins et féminins à la naissance, qui impose d'habitude un certain équilibre entre les effectifs d'hommes et de femmes, ne joue plus un rôle déterminant.(...). Le rapport entre les effectifs d'hommes et de femmes va dépendre principalement des caractéristiques attachées aux courants migratoires. Les hommes sont généralement les premiers à partir. Le nombre de migrations féminines induites dépend de l'état matrimonial de ces hommes à l'entrée, du fait que ces migrants célibataires retournent ou non se marier dans leur pays d'origine, de la durée du mariage du migrant marié à son entrée en France, qui agit sur la décision de faire venir ou non sa famille." M. Tribalat, in Population, La France au recensement de 1990, n°6, Paris, Ed. de l' I.N.E.D., déc 1993, p.1923

2 Cf notamment CREPA-Habitat, Requalification-réhabilitation des foyers de travailleurs migrants en Rhône Alpes , T.1, mars 1993, 152 p.

3 C. Poiret et C. Guégan "L'habitat des familles polygames en région Ile-de-France" ; Vivre la ville, février 1992, ronéo, 166 p.

Les résultats de l'enquête contredisent en partie ces analyses.¹

	Domus		EMVR	
	va	%	va	%
Hommes seuls	60132	93,6	963	92.8
Femmes seules	3564	5.6	73	7.1
Total	63696	99.2	1036	99.9

— sources Domus 33 au 31/12/93 et Emvr93
(Domus est le progiciel utilisé à la Sonacotra pour traiter l'ensemble des informations relatives aux clients et au patrimoine)

Ces femmes sont majoritairement de nationalité française (plus de 6 sur 10 dans l'échantillon Emvr), puis africaines pour un peu plus d'une sur dix. Les marocaines et algériennes obtiennent une représentation équivalente (1 sur 10). Elles ont moins de 35 ans pour plus de 7 sur 10² et sont célibataires dans les mêmes proportions, 12% d'entre elles étant mariées et 11% divorcées. C'est en n'en pas douter une modification réelle de la composition démographique du parc logement de la Sonacotra dont l'évolution reste à confirmer.

J. Barou *L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique Noire*; Rapport du groupe de travail interministériel, juin 1992; 89 p., ronéo;

V. Cramard *L'immigration Soninké en France: Logement; espace domestique, espace social et vie quotidienne*, mémoire de maîtrise, Paris V, s.d. de C. Rivière et A. Raulin; septembre 1992; 140 p., biblio.

¹ En ce qui concerne le calcul de pourcentage de la population EMVR, sur une population de 1039 personnes et nous avons eu trois non réponses du point de vue du sexe, ce qui fait que nous obtenons 99,9% au lieu de 100%.

² Concernant les classes d'âges, nous pouvons observer une présence féminine décroissante jusqu'à 60 ans (la classe d'âge 61 à 65 ans ne compte aucune femme dans l'échantillon) mais deux enquêtées dans la classe d'âge suivante (66 à 70 ans). Cette présence n'est pas significative. Pourtant il n'est pas impossible de penser, comme nous le verrons plus loin, que le foyer soit dans certaines situations (grandes agglomérations, bonnes localisations) une solution possible pour des personnes vieillissantes, donc avec une probabilité non nulle de représentation féminine (le décalage homme et femme dans les âges élevés compensant la spécificité masculine du logement).

En ce qui concerne les hommes, la répartition par nationalités se rapproche des chiffres globaux. Deux nationalités sont exclusivement masculines dans notre échantillon. Il s'agit des turcs, et des tunisiens principalement.

b. La situation matrimoniale et familiale

Dans près de six cas sur dix les résidents sont mariés, célibataires dans près de trois cas sur dix, près d'un résident sur dix étant divorcé. En effet l'échantillon Emvr donne les résultats suivants: 54,5% des résidents interrogés sont mariés contre une proportion de 44,5% dans la population française, mais les résidents mariés vivent en célibataires. 33,5% des résidents sont célibataires (contre 44,5% dans la population française); moins de 2% sont veufs (contre 7% dans la population totale), ce qui est principalement dû à la sous-représentation féminine dans l'échantillon Emvr; 9,5% sont divorcés contre 3,7% dans la population totale.

Ainsi c'est une population mariée mais exclusivement "célibatairisée"¹, qui habite dans les foyers Sonacotra. La comparaison² avec les chiffres de 1973 laisse penser que cette

¹ cf op. cité Jacquier, C.; Jeantet, A.; Leconte, G., *Gestion institutionnelle de l'immigration. Évolution des formes institutionnelles de logement pour les immigrés célibatairisés, le cas de Grenoble (1946/1976)*, Grenoble, 1977, ronéo

² Cf Ginesi-Galano, M., *Les immigrés hors la cité: Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*, L'Harmattan/CIEM, Paris, 1984. Reprenant les chiffres de la Cofremca, l'auteur donne les indications suivantes: il existait en 1973 une proportion de 52% d'hommes mariés, proportion plus élevée chez les algériens (66%), semblable pour les marocains et les tunisiens classés ensemble (51,7%) et très faible pour les français (7,2%).

Dans l'étude Obsys les chiffres sont les suivants: 66% des résidents sont mariés, 6% sont divorcés ou veufs et 27% sont célibataires. "Par rapport à 1973, on enregistre une augmentation de la proportion d'hommes mariés (+14%). Ce phénomène est vraisemblablement corrélé avec le vieillissement relatif des résidents (lié à l'arrêt de l'immigration en 1974);

spécificité s'est encore accentuée. En effet si les chiffres d'ensemble n'ont pas beaucoup varié avec 54,5% de mariés en 1993 et une proportion de français mariés strictement identique entre les deux échantillon malgré 20 ans d'écart (7%), la part d'algériens mariés atteint maintenant 79% du groupe, celle des marocains 77% ; celle des tunisiens est plus importante encore avec près de 85% d'hommes mariés. Ce type d'habitat représente encore une forme particulière de gestion de la double-résidence¹ entre le pays d'origine du migrant et le pays d'accueil².

Les chiffres concernant les célibataires proprement dits renforcent encore la fonction de logement pour hommes seuls. La part la plus importante est celle des français qui sont célibataires à 70%. Ils représentent plus d'un célibataire sur deux dans l'échantillon(53,3%).

Il reste 12 % d'algériens dans cette situation, seulement il % de tunisiens, mais quand même 16,5% de marocains et cela vraisemblablement en raison d'une fraction non négligeable de moins de 25 ans pour cette nationalité. Nous retrouvons ces caractéristiques pour d'autres nationalités de l'échantillon. Les maliens comme les sénégalais sont mariés dans des proportions supérieures à 1 pour 2 alors qu'ils ne sont célibataires que dans environ 20% des cas.

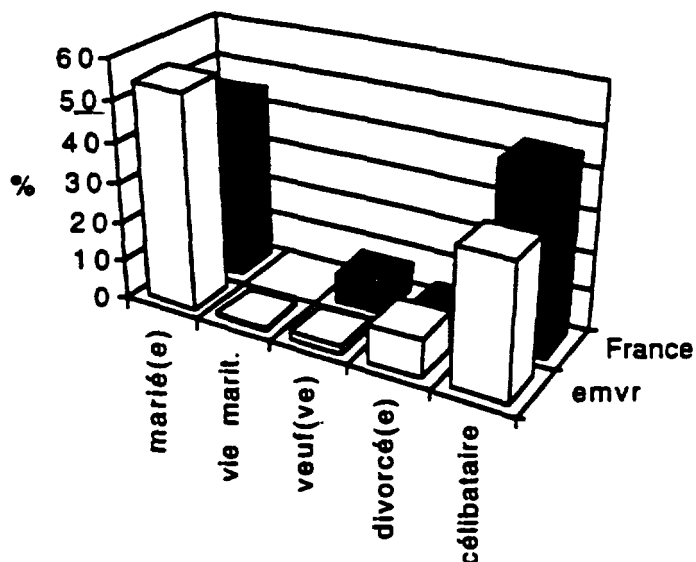
Les autres nationalités africaines semblent être dans la situation inverse, avec une majorité très forte de célibataires, ceci encore une fois pour une raison d'âge moins élevé.

Comme en 1973, la proportion s'avère plus importante chez les Algériens (82%) et les Marocains (77%). Les Français quant à eux demeurent majoritairement célibataires (61%) ou veufs (23%)." Op. cité p.11, T. 1.

¹ terme réglementaire C.A.F. pour rendre compte dans le cadre du calcul de l'allocation-logement de la situation de charge de famille

² Cf Zehraoui, A.; *L'immigration, de l'homme seul à la famille.*, CIEMI, L'Harmattan, Paris, 1994, 180 p.

Situation matrimoniale comparée



sources Insee 1990, emv

Les chiffres concernant les divorcés sont étonnants pour trois raisons: tout d'abord plus de la moitié des divorcés sont français (54%) soit un résident français enquêté sur cinq. Ensuite un quart d'entre eux sont algériens (24,5%)¹ ce qui peut permettre de considérer que la séparation de fait entre le chef de famille et sa famille débouche, dans un certain nombre de cas, sur un divorce qu'il soit officiel ou de fait. Enfin presque toutes les nationalités semblent

¹Nous n'avons aucune indication comparable dans les chiffres dont nous disposons pour 1973. La Cofremca présente ses résultats en ce qui concerne la "situation de famille" en une seule alternative, "non marié" et "marié".

connaître une divortialité notable dans cet échantillon, puisque 21% des divorcés ne sont ni français ni algériens.

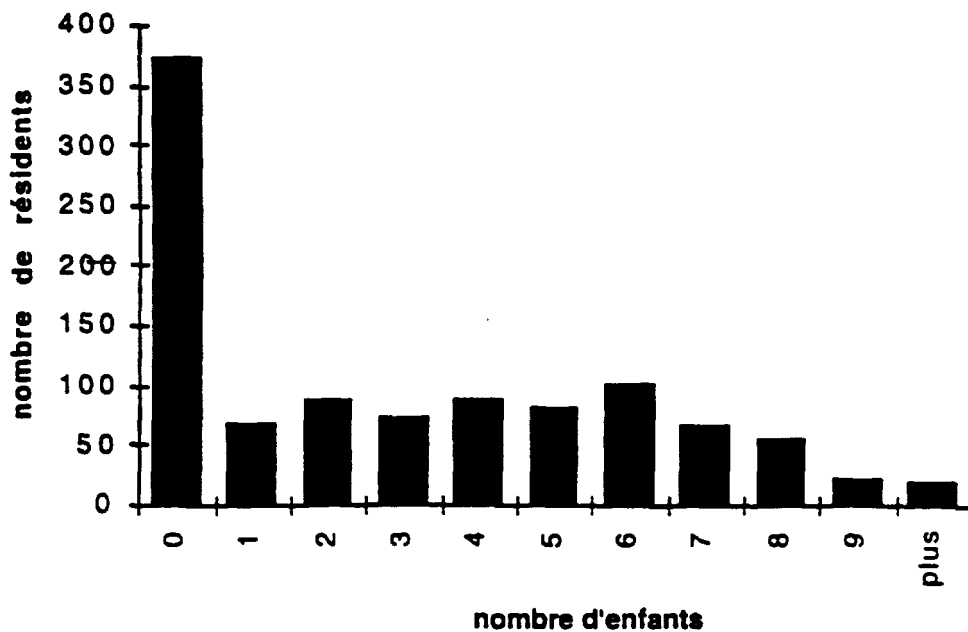
Comme au niveau national, dans le cas des immigrés vivant en foyer, *"la séparation d'avec leur famille, lorsqu'elle se prolonge, peut aussi entraîner, parallèlement à une relative intégration dans le pays d'accueil, des divorces, des répudiations, des abandons de famille ou même le double ménage (...)."¹*

Parmi les résidents le divorce est ainsi devenu pour les français une raison d'entrée dans ce type de logement qu'est le foyer de travailleurs migrants et pour les étrangers une conséquence de la vie prolongée dans ce logement.

¹ Juliette Minces, *Les travailleurs étrangers en France*, Paris, Ed. du Seuil, 1973, p. 431

cf également le texte de Sayad, A. La "faute" de l'absence ou les effets de l'émigration in *Les paradoxes de l'immigration* ; op. cité pp.108-144

nombre d'enfants par résidents



source Emvr

Si 35,9% des résidents enquêtés n'ont pas d'enfants, 22,4% ont de un à trois enfants, et 42,1% de l'échantillon déclarent avoir plus de trois enfants. Ainsi dans deux cas sur cinq les résidents sont pères d'une famille très nombreuse (plus de trois enfants) et ils ne vivent pas avec elle. Les 64,5% d'enquêtés ayant des enfants correspondent approximativement à la somme des mariés et des divorcés (64%). Le nombre moyen d'enfants par résident est de trois. Le mode est de 6 enfants avec 102 personnes soit près de 10 %. Mais la classe la plus nombreuse reste celles des "sans enfant" avec 373 personnes; la moins nombreuse est la classe "17 enfants" avec une seule personne. Entre un enfant et 8 enfants inclus aucune classe n'est inférieure à 55, ce qui fait monter le nombre moyen à 4,4 enfants par résident pour les 60% d'enquêtés ayant au moins un et au plus huit enfants.

2. Les origines nationales. Français et étrangers: la mosaïque des nationalités

La nationalité qui renvoie en apparence à une notion juridique simple n'est pas un critère aisé à manier dans le cadre d'une enquête sociologique. En effet nous ne pouvons l'envisager comme une caractéristique élémentaire, qui ne ferait que renvoyer à des différences "culturelles" bien définies, selon lesquelles nous pourrions considérer des processus particuliers d'adaptation à la vie en foyer et d'insertion dans la société française. En fait, à la Sonacotra, la nationalité est une variable socio-historique à multiples composantes. Chaque nationalité présente au foyer correspond à une ou plusieurs générations de peuplement, chacun ayant une morphologie sociale distincte. Chacune présente une structure spécifique -par sexe, âge, statut matrimonial, par niveau de diplôme, par situation par rapport à l'emploi, etc.-, et n'est différenciée que par la combinaison de tous ces attributs de positionnement social -et jamais grâce à un seul d'entre eux-. Ainsi la division par nationalité que nous utiliserons tout au long du rapport doit être envisagée comme un raccourci permettant de désigner chaque fois un faisceau d'attributs de l'identité sociale des résidents.

Après avoir rapidement évoqué quelques jalons du peuplement de la Sonacotra par nationalités, nous envisagerons successivement le groupe des résidents d'origines maghrébines puis celui des français et des autres nationalités.

a. Jalons historiques du peuplement de la Sonacotra

Conçu à l'origine comme un instrument de politique mixte de l'Etat et du patronat français pour loger les travailleurs algériens encouragés à venir travailler sur le territoire métropolitain, la S.O.N.A.C.O.T.R.A.L. était tournée vers la construction d'habitation pour des travailleurs "français" non métropolitains nés dans le "département" algérien. Aussi jusqu'en 1962, les premiers locataires-résidents étaient-ils de nationalité française. Cependant à partir de l'indépendance algérienne, ces mêmes résidents changèrent de nationalité et par là même de statut: ils devinrent pour une grande part des étrangers immigrés en France.

D'autres travailleurs étrangers ont eu recours dans les années soixante-dix aux services de cette société, devenue la S.O.N.A.C.O.T.R.A en 1963. Les marocains, les tunisiens mais aussi les portugais et les yougoslaves deviennent des clients de ce type d'hébergement.

Mais ce mode de peuplement se modifie encore dans les années quatre-vingt. Sous la pression des pouvoirs publics, la Sonacotra commence alors à loger des travailleurs africains originaires du Sud du Sahara. C'est en effet un changement important, au moins pour la répartition des clientèles potentielles entre les logeurs, dans la mesure où cette population était jusqu'alors prise en charge, en ce qui concerne le logement, par des associations de type loi de 1901.

Qui plus est, le rapport Cofremca¹ souligne déjà clairement la présence de 17% de français² logés à la Sonacotra en 1973. Cette

¹ cf Ginési-Galano (M) *Les immigrés hors la cité...*op. cité

² Français de souche et d'origine étrangère confondus

présence nationale est donc une réalité ancienne. Cependant nous ne possédons pas d'informations nous permettant de savoir s'il s'agit de français de "souche" ou de français naturalisés. L'enquête OBSYS qui porte sur un échantillon de foyers gérés tant par la Sonacotra que par des associations ne fait apparaître que des légères variations¹.

Nous pensons que cette dénomination nationale est une réalité composite dont les éléments constitutifs, qui vont dans le sens contraire d'une prétendue homogénéité culturelle initiale que leur co-présence au foyer rendrait sensible et renforcerait.² Nous ne pouvons qu'aller dans le sens de l'analyse de A. Sayad. Selon lui, au fond, on s'autoriserait *"du préjugé identifiant les uns aux autres tous les immigrés d'une même nationalité, d'une même ethnie ou d'un groupe de nationalités (les Maghrébins, les Africains noirs, etc.) pour faire passer dans la réalité et pour meure en oeuvre dans la pratique, en toute légitimité et en toute liberté, l'illusion communautaire."*³

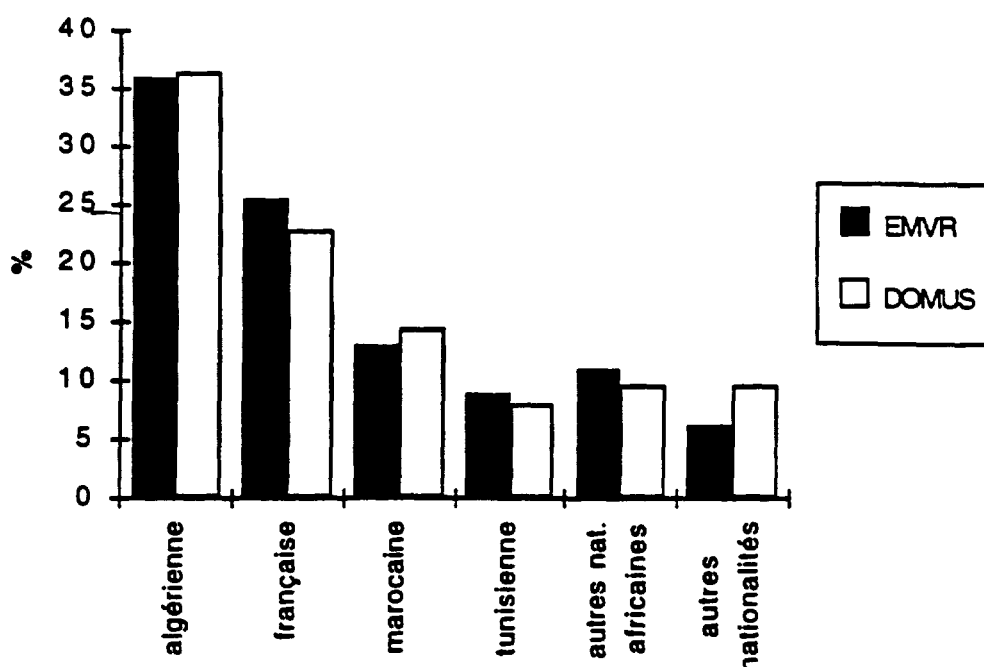
Parmi les nationalités présentes dans les foyers figurent, dans l'ordre décroissant de leur importance numérique, les algériens, les français, puis les marocains, les autres nationalités africaines, les tunisiens.

¹ Tous foyers de travailleurs migrants isolés confondus, l'enquête 1981 donne les chiffres suivants: Algériens 47%, Marocains 16%, Tunisiens 7%, Afrique Noire 7%, Autres 8%, Français "métropolitains" 15%. Les différences sont dues en partie à la présence dans l'échantillon de foyers de l'AFTAM et de l'ADEF qui logent proportionnellement plus de Marocains (34% pour l'AFTAM et 22% pour l'ADEF contre 13% pour la Sonacotra) OBSYS Op; cité p.4 (T.1)

² Boumaza N. comme Sayad A. notent la facilité qui consiste à faire apparaître a posteriori et de façon contradictoire les foyers comme *"des lieux de normalisation et dans le même temps de désignation et de marginalisation dont les occupants seraient réduits à des individus classés comme immigrés homogènes de par leurs conditions économiques et culturelles"* in Boumaza op. cité p.76

³ in A. Sayad, *"Le foyer des sans-famille"*, in *Les paradoxes de l'immigration*, p.92

Répartition de la population par nationalités



source Emvr & Domus

De manière à anticiper sur la faible présence de certains sous-échantillons nationaux, le codage par nationalité de EMVR a été conçu pour transformer l'ensemble en sept nationalités principales.¹

¹ Nous avons choisi de conserver les nationalités possédant dans Domus une part supérieure à 0,3% du total. Ont été conservées les nationalités suivantes: les ivoiriens, les camerounais, les congolais, les maliens, les mauritaniens, les sénégalais. Une catégorie "autres nationalités africaines" est censée regrouper toutes les autres.

Les européens sont quant à eux présents à travers le même chiffre de 24 nationalités au sein de la population totale. Nous avons conservé le même mode arbitraire de sélection *a priori* au moment du codage, en regroupant uniquement les contingents nationaux dépassant 0,3% de la population totale. Dans Domus seules deux nationalités réussissent à franchir ce cap. Ce sont les portugais avec 1,22% de la population soit 822 personnes et les turcs avec 2,37% et 1525 personnes. Ils représentent à eux deux 3,65% de la clientèle soit 76,62% de l'ensemble des nationalités européennes hors français (3063 personnes, 4,77%).

Population de la Sonacotra par nationalités selon DOMUS et EMVR

	domus 33		EMVR		variation	
Nationalités	VA	%	VA	%	absolue	relative
algérienne	23358	36.4	373	35.9	0.5	1.40%
française	14546	22.7	264	25.4	-2.7	-11.90%
marocaine	9100	14.2	133	12.8	1.4	9.90%
tunisienne	5067	7.89	91	8.8	-0.91	-11.50%
autres nat. africaines	6104	9.5	113	10.8	-1.3	-13.70%
autres nationalités	6100	9.42	64	6	3.42	36.30%

sources Domus 33 au 31/12/93 et Emvr

En ce qui concerne les nationalités, l'enquête Emvr représente correctement les quatre nationalités principales, c'est-à-dire les algériens, les français, les marocains, les tunisiens.¹ Pour les autres nationalités africaines la représentation est également satisfaisante. Seul le regroupement des autres nationalités connaît une variation relative importante avec près de 36,3%.²

¹ Si nous observons la variation relative par nationalité, l'écart maximum est de 13,7%, ce qui est acceptable. En particulier pour la nationalité la plus représentée, les algériens, nous trouvons une variation relative de seulement 1,4%.

² Ceci est dû au mode de stratification de l'échantillon de foyers qui a pu accentuer les effets du regroupement de certaines de ces nationalités dans certaines résidences. Si ces dernières n'ont pas été sélectionnées, ces nationalités sont sous-représentées par rapport aux groupes nationaux les plus importants qui sont présents dans presque tous les sites.

Tableau comparatif de la clientèle Sonacotra et de l'échantillon EMVR par nationalités étrangères

			variation	variation
	domus	emvr	absolue	relative
population étrangère	76.97%	74.50%	2.5	3.25%
dont				
algériens	48.03%	48.19%	-0.16	-0.33%
marocains	18.71%	17.18%	1.53	8.17%
tunisiens	10.41%	11.75%	-1.34	-12.90%
— autres nation. afric	12.36%	14.59%	-2.23	-18.04%
autres nationalités	10.49%	8.26%	2.23	21.26%

source Emvr et Domus

Ainsi la représentativité de la population étrangère, dans l'échantillon Emvr, est très bonne puisque l'écart absolu est de 2,5. Il en va de même que pour la nationalité la plus représentée, la nationalité algérienne (49%).¹

Nous présenterons successivement les diverses populations, qui composent notre échantillon en regroupant les algériens, les marocains et les tunisiens d'une part, les français et les autres nationalités d'autre part.

b. Les originaires du Maghreb

Nous avons regroupé ici par commodité de présentation les ressortissants des trois pays du Maghreb habitant au foyer dans la mesure où elles présentent des traits communs.

Les **algériens** représentent la-première population nationale en valeur absolue. Les caractéristiques démographiques en sont les

¹Ces écarts très faibles peuvent s'expliquer par des variations saisonnières, par certaines imprécisions de Domus car les informations sont saisies une seule fois et il n'y a pas véritablement de remises à jour et de système de vérification.

Il en va de même si nous regardons de près chacune des nationalités qui apparaissent dans le tableau ci-dessus où la variation absolue maximum est de 21.26%.

suivantes. Il s'agit tout d'abord d'une population très majoritairement mariée, -pour plus des trois-quarts des enquêtés-. C'est ce que nous pouvons appeler une population "célibatairisée", puisque, dans la plupart des cas, la famille, l'épouse et les enfants, vivent en Algérie. Cette situation, dont nous analyserons plus loin les effets concrets sur l'organisation familiale et sur la structuration des modes de vie quotidiens, est également perceptible dans les agrégats matrimoniaux par la présence dans cette population de près de 6% de divorcés¹ Il reste en sus un peu plus d'un dixième de célibataires.

La longue durée du "séjour" en France² en général et dans le foyer en particulier³ vient pour partie confirmer cette atteinte au lien social entre le collectif d'origine (famille, village, exploitation agricole etc.) et le migrant individuel. La structure par âge de cette "nationalité"⁴ va dans le sens des éléments précédants. En effet plus de 80% des résidents algériens sont âgés de plus de 46 ans et, au sein de cette sous-catégorie, plus de la moitié (43,5% de l'ensemble) a plus de 56 ans. Cette nationalité se concentre dans la région "France-Sud" et tout particulièrement dans la partie la plus ancienne du patrimoine (F6 et F1/2 à parts égales).

Du point de vue de l'activité, nous sommes en présence d'une population encore active occupée -pour plus d'un quart- mais dont

¹ Comme le montre P. Bourdieu, l'émigration des chefs de famille suppose une très grande intégration sociale. La mise en cause de cette "cohésion" porte en retour préjudice au lien matrimonial. Cf *Le déracinement—La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, P. Bourdieu et A. Sayad; p. 45.

² Plus de 95% des algériens de l'échantillon vivent en France depuis plus de 10 ans.

³ Plus de 70% résident depuis plus de 5 ans dans le foyer, lieu de passation du questionnaire.

⁴ "Ancienne (1912), et auto-référencée grâce au phénomène de libération nationale, l'immigration algérienne qui se compose elle-même de sous-groupes ethniques (Kabyles, <<Arabes>>, berbères arabisés,...) s'est auto-définie comme provisoire (...)." in Boumaza N. in "Les relations interethniques dans les nouveaux enjeux urbains", *Revue Européenne des Migrations internationales*, Vol. 8, n°2, 1992, pp. 101 à 119

l'évolution principale, et qui anticipe sur l'ensemble de la population résidente, est le passage à la retraite (15% d'algériens sont déjà retraités) avec différentes modalités de transition vers celle-ci (chômage 36%; préretraite 7%).¹ Ceci est en partie la conséquence d'un très faible niveau global de formation (85% sans diplôme) et de qualification (37,5% ouvriers non qualifiés) qui en fait une population victime très largement tant de la crise du marché du travail que de la spécificité française en matière de déplacement de la frontière entre activité et inactivité, le chômage et ses implications sociales².

Ces différents aspects se répercutent sur le niveau de vie³. Plus de la moitié de cette catégorie bénéficie de ressources inférieures à 4 000 francs par mois donc ne provenant pas d'un revenu d'activité ou d'une retraite à taux plein.

Les **marocains** présentent une structure particulière.

Du point de vue de la situation matrimoniale, ils sont très proches des autres nationalités maghrébines avec néanmoins un peu plus de célibataires. De même que ces nationalités ils ne comptent pratiquement pas de nouveaux entrants sur le territoire français, plus des quatre cinquièmes étant en France depuis plus de dix ans. Concernant les séjours dans le foyer, la tendance est aussi à la prolongation: plus de la moitié sont résidents depuis plus de cinq ans. Nous pouvons néanmoins constater que, sans doute pour des raisons d'emplois saisonniers, de nouveaux résidents marocains utilisent ce logement. C'est d'ailleurs ce que laisse à penser la structure par âge

¹ Les autres modalités de transition vers la retraite telles que l'invalidité et le RMI concernent 13% d'entre eux.

² A-M. Guillemard, *Les nouvelles formes de transition entre activité et retraite: Bilan d'une comparaison internationale des dispositifs de sortie anticipée d'activité.*, Recherche pour la MIRE, Juin 1991, Paris, 211p. et annexes.

³ Le niveau de vie est ici tiré de la question posée aux enquêtés: "Quel est le montant de vos ressources?".

qui, tout en présentant un profil "vieillissant", analogue à celui des autres maghrébins, avec près de 70% de personnes de plus 46 ans, montre tout de même la présence d'encore pas loin d'un vingtième de moins de 35 ans.

Le taux particulièrement important (un dixième) d'étudiants confirme cet état de fait. Nous pouvons remarquer la présence de presque un tiers de résidents diplômés mais constater dans le même temps la proportion considérable d'ouvriers non qualifiés (49%). C'est sans doute le fait d'ouvriers agricoles saisonniers résidant dans le sud de la France. De plus les marocains constituent une population dans un rapport un peu plus étroit à l'activité que les autres populations maghrébines. La proportion est de 31% de salariés (contre 27% chez les algériens et 26% chez les tunisiens) et de 40% de chômeurs (contre respectivement 36% et 42%). Logiquement nous trouvons moins de préretraités et de retraités -moins de 10% en tout- que chez les algériens (22%) et les tunisiens (12%). De même il est intéressant de constater le faible taux (moins de 10%) parmi eux de bénéficiaires de systèmes de traitement social de l'exclusion (contre respectivement 13% et 15%).

Cette nationalité est particulièrement concentrée en Ile de France¹. Elle est établie sur tous les types de construction avec une configuration comparable à la structure d'ensemble de la population (majorité F1/2).

Les tunisiens sont ceux qui présentent un profil matrimonial presque exclusivement composé de personnes mariées. Ils sont près de 85% dans ce cas. Ils présentent le taux de célibat le plus bas avec quelques 11%. Tout comme les nationalités évoquées ci-dessus, leur

¹ Il s'agit toujours de la population de l'échantillon

présence en France est ancienne et leur enracinement dans le foyer profond, car près des trois-quarts d'entre eux y habitent depuis plus de cinq ans. Il n'y a presque plus de tunisiens qui "entrent" au foyer (5,5% sont résidents depuis moins d'un an). C'est ce que montre la composition par classes d'âge. Plus de 90% du contingent a plus de 36 ans. Et avec près de 70% de personnes âgées de plus de 46 ans les tunisiens forment une population vieillissante marquée comme les algériens par un vieillissement interne qui ne se dément pas. Plus d'un quart d'entre eux ont plus de 56 ans.

Faiblement diplômé, majoritairement peu ou pas qualifiés, ils ont le taux de chômage le plus élevé de l'échantillon avec plus de 40%. Et pour les mêmes raisons qui génèrent du chômage, ils sont particulièrement touchés par les statuts intermédiaires tels que la préretraite (7,7%) et le RMI (10%). En conséquence leurs revenus connaissent une baisse qui se traduit en terme de répartition par rapport aux revenus par 45% de revenus compris entre 2000 francs et 4000 francs. Ils habitent pour près des trois-quarts d'entre eux dans la région France-Sud, tant dans l'échantillon que dans le parc total. Très peu présents dans les structures récentes ils sont également répartis entre F6 et F1/2.

c. Français et africains une population plus "jeune"

Les **français** sont numériquement la deuxième population.¹

Ils confirment le phénomène complexe d'un taux de célibat variable selon les nationalités. Autour de cette figure du célibat on trouve des formes de liens matrimoniaux différenciés, qui, du point de

¹ 23,3% de la population totale au 31/03/94 soit 15042 personnes.

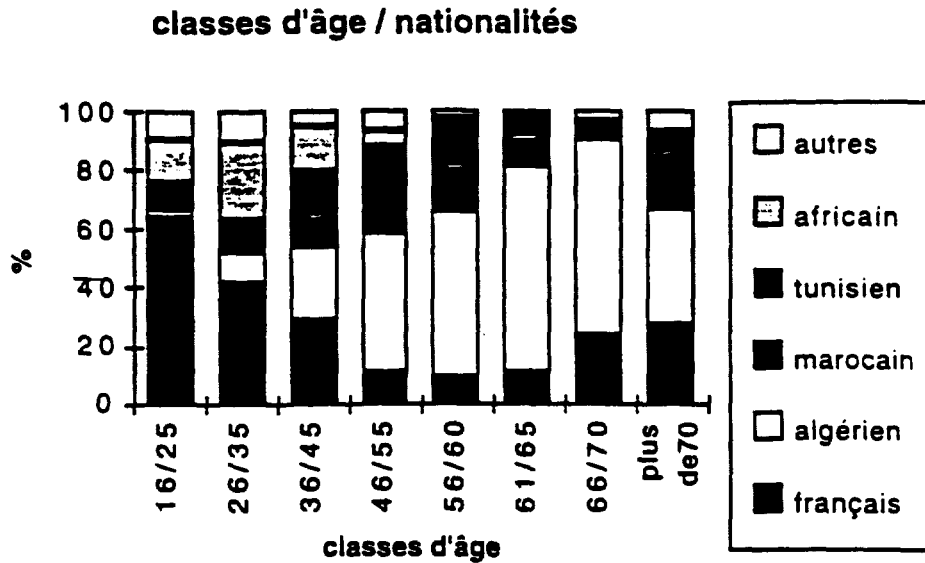
vue du mode de vie, s'y apparentent et vont de la "célibatairisation" des mariés ou concubins-et de celle des divorcés au célibat effectif. En effet, contrairement à la population algérienne, majoritairement mariée, les français sont célibataires pour 70% d'entre eux. Il est nécessaire d'ajouter à ce contingent de célibataires 20% de divorcés. Seuls 7% d'entre eux sont mariés. Le rapport Cofremca soulignait déjà cette spécificité puisqu'il constatait déjà la présence de 7% de mariés parmi les "métropolitains "¹.

L'une des spécificités de la nationalité française, quant à l'usage de ce type d'habitation, est la moindre sédentarisation d'ensemble au sein du foyer habité. Il s'agit ainsi de la seule nationalité dont les durées de séjour inférieures à deux ans sont majoritaires. Néanmoins la tendance se dessine tout de même pour les résidents les plus isolés à prolonger leur résidence, comme nous pourrions le constater plus loin. Les français sont sur-représentés en région "Est-Nord-Ouest"² tout en étant assez bien répartis sur les différentes régions. Nous les trouvons en revanche concentrés particulièrement sur les bâtiments les plus récents du patrimoine. Ils sont également présents dans les F1/2 et les F1 (plus de 80% à tous les deux). En outre cette population est parmi les plus jeunes puisque plus de la moitié est âgée de moins de 35 ans.

¹ Ginési-Galano(M) *Les immigrés hors de la cité...* , op. cité p. 96

²Il s'agit comme pour "France-Sud" du nom composite créé pour désigner le territoire de la direction régionale au sein de la Sonacotra.

Histogrammes par âge et nationalités



Cependant nous pouvons penser qu'une tendance à l'étalement de la représentation des différentes classes d'âge existe aujourd'hui dans ce groupe. Par rapport aux algériens, cette population française résidente à la Sonacotra possède, en sus de sa forte proportion de "jeunes", une autre spécificité, c'est la proportion significative d'étudiants, puisque presque un dixième suivent actuellement une formation supérieure. C'est ce qui explique en grande partie sa moindre sédentarisation. Relativement au statut par rapport à l'emploi, s'il y a un peu moins d'un tiers de salariés, il y a plus d'un quart de chômeurs ainsi qu'un taux conséquent de RMISTes (10%) et autres statut de bénéficiaires des traitements sociaux de l'exclusion (10%). Le vieillissement touche aussi cette population et se constate à travers la présence de près de 9% de retraités.

Si les français sont aussi globalement mieux formés que les autres (seul un quart de sans diplômes), c'est une population qui subit

elle aussi une précarisation socio-professionnelle, due notamment à la flexibilité du travail dans le tertiaire, -près d'un actif français sur deux étant employé dans le secteur des services-. Les français ont la structure par revenus la plus concentrée vers les faibles revenus (20% moins de 2 000 francs).

Les "**Africains**" regroupent l'ensemble des nationalités africaines¹ (hors Maghreb) présentent dans l'échantillon. Ce conglomerat présente tout les attributs d'une population jeune.

La répartition des statuts matrimoniaux se fait à part presque égales entre les célibataires et les mariés. Les durées de séjour montrent clairement une population en voie d'installation dans le foyer. En effet pratiquement un tiers de la population est résidente depuis plus de cinq ans mais un contingent aussi important est dans le foyer depuis deux à cinq ans. Près de trois cinquièmes ont moins de 35 ans. Ils sont présent principalement en région Ile-de-France et dans des foyers de type F1/2.

La répartition par activités montre bien le profil jeune de cette population. C'est la proportion d'étudiants qui est particulièrement significative. 30% des africains sont étudiants et ils représentent à eux seuls presque la moitié (44,5%) de l'ensemble du groupe "étudiants". Ils sont actifs pour 56% d'entre eux. 33% sont des actifs occupés, c'est ainsi la population qui connaît le plus faible taux de chômage (20%). Par conséquent les autres statuts de rapport à l'emploi ne sont pratiquement pas représentés chez eux: ils comptent moins de 2% de retraités et préretraités et 11,5% d'assistés sociaux.

¹ Ce regroupement de différentes nationalités est, au sein de la Sonacotra, principalement et traditionnellement composé de sénégalais et de maliens.

Nous avons regroupé l'ensemble des **autres nationalités** présentes dans cet échantillon. Ne comptant qu'environ 70 personnes cette sous-classe nationale n'est pas très représentative des diverses nationalités présentes dans le patrimoine de la Sonacotra. Elle est censée rendre compte tout à la fois de deux principales origines géographiques différentes: les résidents de nationalités européennes et ceux d'Asie. Les premiers qui sont principalement de turcs, des portugais et des yougoslaves sont des éléments "nationaux", témoignant de la présence de contingents plus importants il y a encore un dizaine d'année. Pour des raisons combinées de réduction des flux migratoires mais aussi de mobilité résidentielle et sociale forte, la part de ces nationalités a très fortement baissé dans le parc pour isolés en valeur absolue.

Les principales caractéristiques de cette population correspondent à celles des plus anciens résidents. Ils sont principalement mariés, d'âges moyens et élevés, touchés par le chômage et leur durée de séjour se prolonge.

A l'inverse les autres nationalités qui composent ce regroupement statistique ont des attributs qui les rapprochent de la population française et africaine, c'est-à-dire qu'elles sont relativement jeunes et bien formées, ont une durée de séjour encore réduite et sont principalement célibataires.

Tableau récapitulatif des caractéristiques des différentes nationalités (en %)

	Français	Algériens	Marocains	Tunisiens	Africains	Autres
Statut matrimonial						
mariés	7.2	78.5	76.7	84.6	44.6	37.5
divorcés	20	6.5	5.3	4.4	3.6	9.5
célibataires	70	12.1	16.5	11	47.3	50
Rapport à l'emploi						
étudiants	9	2.1	10.6	4.4	30.4	15.6
salariés	32.6	27.4	31.1	26.4	33.9	39.1
chômeurs	28.8	36	40.2	41.8	22.3	21.9
pré-retraités	1.1	7	5.3	7.7	0.9	-
retraités	8.7	14.8	3.8	4.4	0.9	4.7
mistes	9.9	4.8	1.5	9.9	5.4	6.3
autres	9.9	7.9	7.5	5.4	6.2	12.4
Revenus						
<2 000 f	20.2	13.8	19.7	15.4	19.8	18.3
2 à 4 000 f	41.6	42.3	40.2	45.1	38.7	31.7
4 à 6 000 f	20.2	28.5	20.5	28.6	31.1	25
>6 000 f	18	15.4	19.6	10.9	10.4	25
Diplômes						
sans diplômes	23.7	84.7	71.3	79.5	36.7	35.5
CAP et autres	50.3	12	17.2	15.5	13.8	29
Bac et plus	26	3.3	11.5	5	49.5	35.5
Qualification						
ouvrier non qualifié	16.3	37.6	49	52.4	18.9	27
ouvrier qualifié	32.1	48.7	35.7	36.9	29.7	46.8
autres professions	51.6	13.7	15.3	10.7	51.4	26.2
Régions						
Ile de France	27.3	28.5	53.4	22.8	50.9	48.4
EstNordOuest	34.1	18.1	22.6	4.4	33	34.4
France-Sud	38.6	53.3	24.1	72.8	16.1	17.2
Constructions						
F6	18.2	45.6	30.8	43.5	24.1	25
F1/2	44.7	46.9	51.1	48.9	59.8	42.2
F1 et autres	37.1	7.5	18.1	7.6	16.1	32.8
Classes d'âge						
16/25 ans	28.6	0.8	8.3	0	15.3	17.2
26/35 ans	29	5.4	9.8	8.7	43.2	29.7
36/45 ans	17.9	11.3	15	22.8	23.4	12.5
46/55 ans	12.6	39.1	39.9	40.2	14.4	32.8
> à 56 ans	11.9	43.4	27	28.3	3.7	7.8
Durée de séjour						
< à 6 mois	22.1	4.8	6.1	3.3	9.7	17.2
de 6 m. à 1 an	18.3	4.3	6.8	2.2	14.2	15.6
de 1 à 2 ans	20.5	7	9.9	6.6	17.7	10.9
de 2 ans à 5 ans	18.6	12.9	20.5	15.4	29.2	17.2
de 5 ans à 10 ans	12.9	18.5	23.5	27.5	13.3	20.3
> à 10 ans	7.6	52.6	33.3	45.1	15.9	18.8

source EMVR

B. La structure des âges : prédominance des âges moyens et élevés et vieillissement de la population résidente.

La structure par âge des résidents des foyers a évolué, depuis la création de la société, à partir de la définition de départ de leur usage. Celle-ci destinait le logement en foyer à des adultes seuls aux revenus limités, en âge légal de quitter leur parents et d'exercer une activité professionnelle. Mais, à l'intérieur de cette population des personnes d'âge actif (16-60 ans), les équilibres se sont modifiés depuis lors. La SONACOTRA abrite ainsi, depuis quelques années, une population non négligeable d'individus ayant cessé définitivement toute activité professionnelle. Une partie des résidents âgés de plus de 60 ans continue de vivre au foyer alors qu'elle bénéficie du statut de retraité.

Nous analyserons donc dans un premier temps la structure des âges, telle qu'elle se présente aujourd'hui, en la comparant aux périodes antérieures; ce faisant nous insisterons particulièrement sur le poids relatif des "jeunes" et des gens "âgés". Cela nous permettra dans un second temps d'évaluer le phénomène. apparemment continu depuis 20 ans, de "vieillissement" de la population globale et de se demander s'il est appelé à se poursuivre ou non dans le futur proche.

1. La structure des âges et son évolution depuis 1970

Après avoir décrit la structure des âges des résidents telles qu'elle apparaît aujourd'hui au travers des résultats de l'enquête, nous comparerons cette structure à celle issue des résultats de l'enquête

COFREMCA de 1973 et de l'enquête OBSYS de 1981, afin d'analyser les modifications qu'elle a subie.

a. La structure des âges

La population étrangère est relativement plus jeune que la population française¹. De surcroît le choix de solutions immobilières transitoires en particulier et locatives en général sont plus marquées dans la population plus jeune².

Nous devons tout d'abord présenter la structure par âge de l'échantillon.

Comparaison de la composition par tranches d'âge

	domus		emvr		variation	variation
tranches d'âge	VA	%	VA	%	absolue	relative
16 à 25	5805	9.04	117	11.37	-2.33	-25.77%
26 à 35	9763	15.2	185	17.98	-2.78	-18.29%
36 à 45	12126	18.9	162	15.74	3.16	16.72%
46 à 55	19004	29.6	303	29.45	0.16	0.54%
56 à 60	8186	12.8	143	13.9	-1.1	-8.60%
61 à 65	5140	8	74	7.19	0.81	10.10%
66 à 70	1831	2.85	30	2.92	-0.07	-2.46%
plus de 70	944	1.47	15	1.46	0.01	0.68%

sources domus 33 au 31/12/93 et emvr

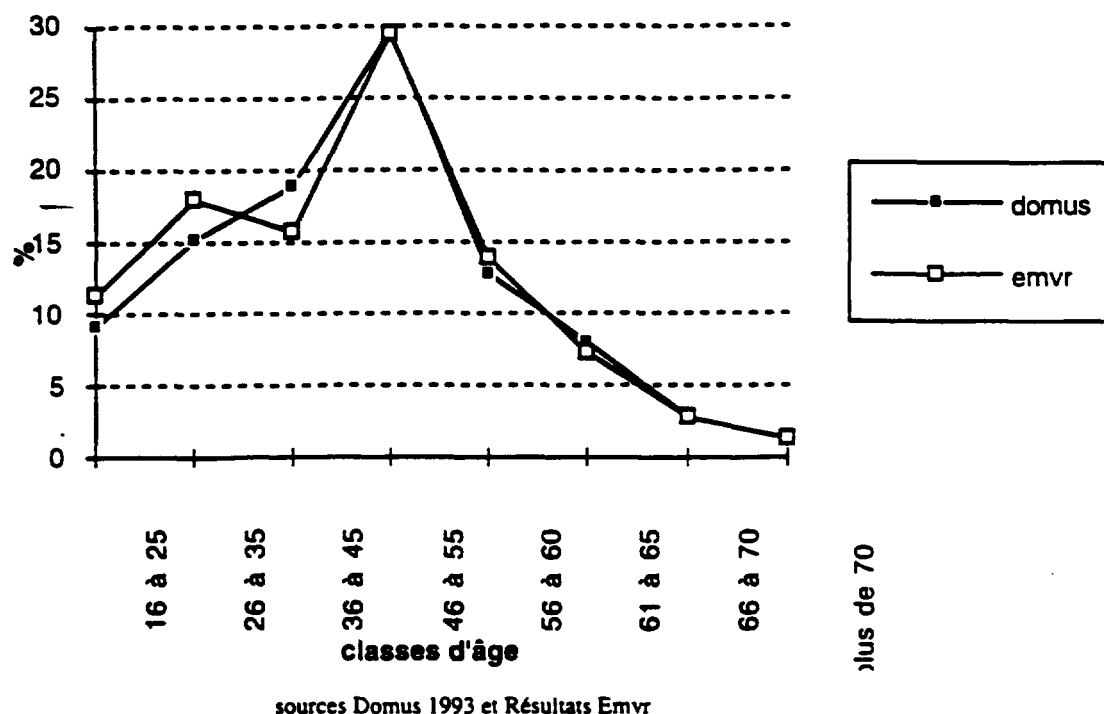
La représentativité des classes d'âge 46-55 ans et 56 ans et plus de l'échantillon est bonne. Pour les autres elle est correcte.³ Enfin la classe des 16-25 ans est surreprésentée.⁴

¹ Cf Labat, J.C., "La présence étrangère en France métropolitaine", in *Economie et Statistique*, n°242, avril 1991, pp. 7 à 16

² Cf Amzallag, M.; Horenfeld, G. "HLM: de plus en plus de ménages modestes", in *La société Française. Données sociales 1993*, INSEE, Paris, 1993, pp. 438 à 447 et aussi Flamand, J.P., in *Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social*, Ed. La découverte, Paris, 1989, p. 329 et suiv.

³ Entre les statistiques Domus et l'échantillon il existe des écarts relatifs qui se situent entre - 25,77% et +16,72%. La variation relative la plus faible est celle

Schéma comparatif des courbes de classes d'âge



Cependant, malgré ces différences, l'échantillon offre une structure d'ensemble très proche de la population représentée par Domus comme nous pouvons le constater avec le schéma ci-dessus.

Si nous découpons l'échantillon en classes d'âge égales de 10 ans en 10 ans nous trouvons la répartition suivante:

qui concerne la classe d'âge la plus importante par la taille, c'est-à-dire la classe des 46 à 55 ans. Les écarts sont bons ou convenables pour ce qui concerne les classes d'âge suivantes: 56 à 60 ans, 61 à 65 ans, 66 à 70 ans et plus de 70 ans puisque les écarts s'échelonnent de -2,46% à +10,1%. En revanche les variations relatives sont importantes pour les classes d'âge inférieures à 45 ans avec notamment un pic à -25,77% pour la classe d'âge des 16 à 25 ans.

⁴Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons: le taux de réponse est peut-être plus fort pour les classes les plus jeunes; l'échantillon privilégie peut-être des sites connaissant des sur-représentations de ces classes d'âge.

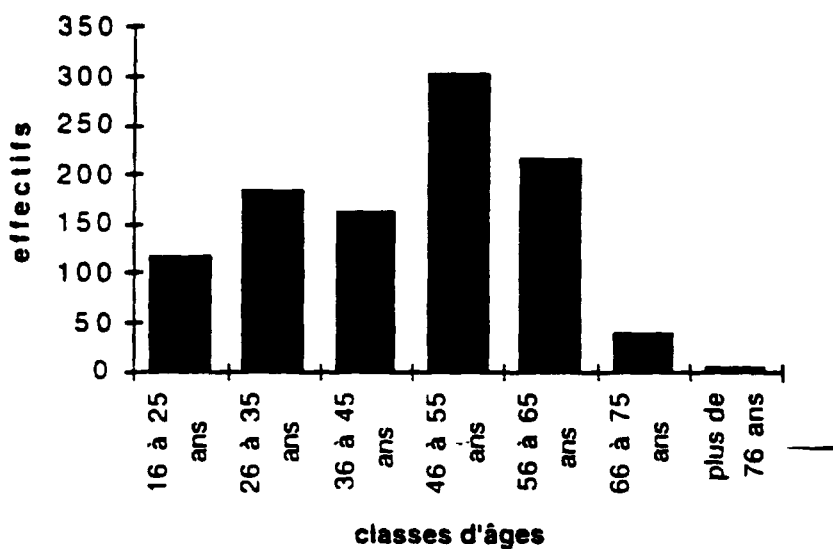
Répartition des classes d'âge dans l'échantillon

classes d'âge	%/total	effectifs
16 à 25 ans	11,4	117
26 à 35 ans	18	185
36 à 45 ans	15,7	162
46 à 55 ans	29,5	303
plus de 56 ans	25,5	247

échantillon EMVR
(total vertical égal à 100%)

Compte tenu de la nécessité de lisibilité et d'analyse, nous avons regroupé les âges supérieurs à 56 ans dans une seule classe. En effet les classes de 61 ans à plus de 70 ans ne regroupaient pas suffisamment de résidents pour pouvoir proposer des analyses pertinentes.

structure par âge



source Emvr

La classe d'âge la plus importante par effectif est celle des 46 à 55 ans avec 303 personnes. Elle représente 29,5% de l'échantillon. La deuxième classe d'âge par les effectifs est celle des 56 à 65 ans avec 217 personnes soit 21% de l'ensemble de l'échantillon. Viennent ensuite dans un ordre décroissant, les 26 à 35 ans avec 185 personnes et 18% de l'effectif total, puis les 36 à 45 ans avec 162 unités et 15,5% de la population étudiée, les 16 à 25 ans avec 117 personnes comptant pour 11,5% et enfin les 66 à 75 ans avec 40 personnes et 4% puis les plus de 76 ans avec 5 personnes, qui constituent un groupe statistiquement négligeable. A elles seules les deux classes d'âge décimales des 46 à 55 ans et des 56 à 65 ans représentent la moitié de la population totale

Si nous considérons la variable âge année par année le mode correspond à 51 ans.¹ Vient ensuite la classe "53 ans" avec 37 personnes puis celle des "57 ans" avec 35 personnes.² Dans l'échantillon l'âge minimum est de 16 ans et l'âge maximum présent est de 87 ans.³ L'âge moyen est de 45 ans.⁴

b. Modifications et évolutions de la structure par âge

Nous analyserons ici la structure par âge de l'échantillon en la comparant d'une part à celle existant dans la population telle qu'elle

¹ Cette classe annuelle regroupe l'effectif maximum dans l'ensemble de l'échantillon avec 39 personnes âgées de 51 ans.

² Entre 45 et 57 ans toutes les classes annuelles sont supérieures à 25 et entre ces deux bornes sont rassemblées 398 personnes soit 39% de l'échantillon. Dans le reste de l'échantillon seuls les 27 ans, avec 30 personnes, les 42 ans avec 27 personnes et les 60 ans avec 33 personnes regroupent des effectifs supérieurs à 25 personnes.

³ Ces deux classes ne comportent qu'un individu.

⁴ L'écart-type est de 14, ce qui permet de dire qu'il existe une certaine dispersion autour de cette borne moyenne de 45 ans.

apparaît dans DOMUS et d'autre part aux résultats de l'enquête Cofremca de 1973 pour observer les formes d'évolution de celle-ci.

En 1973, l'enquête Cofremca commandée par la Sonacotra donnait les chiffres suivants en ce qui concerne la répartition des classes d'âge: 48% des résidents de l'échantillon avaient moins de 30 ans, 32% avaient entre 30 et 40 ans, et 20 % avaient 40 ans et plus.

Afin de pouvoir comparer des classes d'âge équivalentes nous présentons des découpages imposés par ceux de l'enquête Cofremca. La pyramide des âges de l'époque était très évasée dans les classes d'âges basses et extrêmement resserrée vers le haut, le découpage retenu (moins de 30 ans / 30 à 40 ans / plus de 40 ans) pouvait se justifier de deux façons. D'une part il permettait d'embrasser la quasi totalité des résidents de foyers, ce qui indique d'autre part qu'en 1973 la norme d'usage initiale du foyer et la réalité coïncidaient effectivement.¹

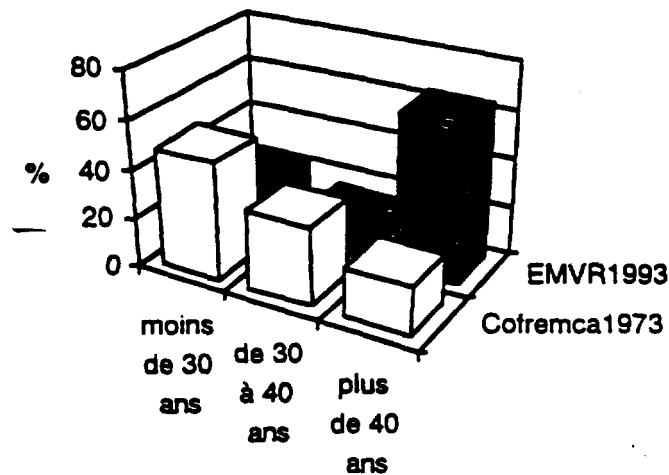
L'enquête Obsys constatait déjà un vieillissement en 1981. Les chiffres obtenus étaient les suivants:

7% de moins de 25 ans et 11% de 25 à 30 ans soit 18% de moins de trente ans; 40% de 30 à 39 ans ; 28% de 40 à 49 ans et 11% de plus de cinquante ans soit un total de plus de quarante ans de 39% (3% indéterminés).²

¹ Ce type de logement, comme nous l'avons déjà mentionné, était prévu pour des hommes actifs jeunes en début ou milieu de carrière, comme solution provisoire à un besoin de logement lié à leur occupation professionnelle. On considérait qu'au bout de quelques années au plus ils l'auraient quitté pour un habitat, social ou non, durable. Le fait que la classe d'âge des "plus de 40 ans" ne comporte que 20% des résidents de l'époque allait dans le sens de cette hypothèse.

² Cf Obsys p.11 (T.1) op. cité

Histogrammes comparés des classes d'âge



sources Cofremca et Emvr

Vingt ans plus tard dans l'échantillon Emvr, les chiffres sont les suivants: 21,5% des résidents ont moins de 30 ans, 14,4% ont entre 30 et 40 ans et 64,1% des enquêtés ont plus de 40 ans. Ainsi c'est la structure d'ensemble de la population qui s'est modifiée depuis vingt ans dans le patrimoine de la Sonacotra. Cette évolution ne correspond pas à celle observée dans les autres modes de logements en France. En effet la structure par âge des autres formes de logement -en particulier sociaux- a tendance à se rajeunir dans les tranches d'âge basses tout en connaissant un vieillissement interne aux tranches d'âge hautes.

Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence

locataires HLM	moins de 30 ans	de 30 à 40 ans	plus de 40 ans
1970	19.8	26.2	54
1988	22.3	25.3	52.4
ensemble des ménages			
1970	11.1	17.6	71.3
1988	13.1	21.3	65.6
résidents de la Sonacotra			
— 1973	48	32	20
1993	21.5	14.5	64

Sources: Insee, enquêtes Logement 1970 et 1988, enquêtes Cofremca et E.M.V.R

Ces chiffres nationaux témoignent, malgré leurs variations, d'une certaine stabilité en comparaison de la modification complète qu'à connue la population de la Sonacotra entre ces deux dates. En effet c'est à un phénomène massif de vieillissement relatif que nous assistons, puisque la proportion de personnes âgées de plus de quarante ans présentes dans les foyers de la Sonacotra a triplé en vingt ans. En ce qui concerne l'âge moyen des résidents, il est égal à celui de la personne de référence des ménages locataires et inférieur à celui de la personne de référence des ménages qu'ils soient locataires ou propriétaires (50 ans).

En poursuivant la comparaison nous pouvons voir que, si la proportion de personnes de moins de trente ans est supérieure à celle de l'ensemble des ménages (21,5 contre 13%), celle des plus de quarante ans s'est pratiquement alignée (64% contre 65,5%).

La spécificité des foyers de travailleurs migrants censés héberger des personnes jeunes et primo-arrivantes s'est progressivement estompée. Du point de vue de la structure par âge, il s'agit désormais d'un habitat globalement comparable aux formes de logement social

classiques, qui n'ont pas quant à elles ce caractère "transitoire", qui était en théorie celui des foyers.

Nous pouvons par ailleurs comparer les taux de vieillissement démographique¹ entre les chiffres dont nous disposons pour 1985² et ceux obtenus dans l'échantillon EMVR. Il était de 3,6% en 1985 et il atteint 11,5 % en 1993 d'après les résultats de l'échantillon. En d'autres termes si, en 1985, trois résidents sur cent avaient plus de 60 ans c'est aujourd'hui onze résidents sur cent qui ont dépassé cet âge. Ces résultats sont d'ailleurs confirmés et même amplifiés par les chiffres disponibles de Domus puisque les plus de soixante ans représentent 12,3 % de l'ensemble à la fin de 1993³. Nous pouvons aussi confirmer ce vieillissement avec un indice de vieillissement⁴. Il passe de 0,22 en 1985 à 1 selon les chiffres de EMVR en 1993. Dans le même temps seule la classe d'âge de 45 à 60 ans croissait aussi mais dans des proportions moindres.

Cependant cette augmentation, qui a fait passer cette classe d'âge en valeur absolue de 19 120 personnes en 1985 à 27 190 en 1993 -soit une augmentation de 42%- , en fait la minorité la plus importante, devançant la classe d'âge inférieure (26-45 ans). En effet la classe d'âge 45-60 ans représentait 30,8% de la population en 1985 contre 49,4% à la classe d'âge 26-45 ans. Actuellement le rapport s'est

¹ proportion de personnes âgées de soixante ans ou plus dans la population totale.

² Lannoi, M.A. *Le vieillissement des résidents de foyers de travailleurs migrants*, Objectif Film, Courbevoie, 1986, ronéo 26p.

³ Statistiques de la clientèle Domus 33 calculées au 31 déc. 1993. Cela équivaut à une augmentation relative de 327%, si nous calculons par rapport au résultat de l'échantillon et même de 357 % si nous comparons avec les chiffres de Domus 33.

⁴ Calcul de l'indice de vieillissement:
$$\frac{\text{nombre de personnes de + de 60 ans}}{\text{nombre de personnes de - de 25 ans}}$$

Ainsi, si en 1985 il y avait deux personnes âgées de plus de 60 ans pour dix personnes de moins de 25 ans aujourd'hui le rapport est de une pour une.

inversé. Les 45-60 ans représentent 42,5% de la population, alors que les 26-45 ans ne comptent plus que pour 34 %. Cette double évolution -augmentation des plus de 45 ans et diminution des moins de 45 ans- a modifié profondément la pyramide des âges. En 1985 les moins de 45 ans étaient majoritaires avec 65,4% de la population. Dorénavant ce sont les plus de 45 ans qui sont les plus représentés avec 54,6% de la population.

Au delà de l'importance relative des plus de soixante ans, il est essentiel de percevoir le potentiel démographique de vieillissement que représente les 27 200 personnes âgées de 45 à 60 ans en décembre 1993. Ces individus, si l'évolution constatée sur l'augmentation de la durée de séjour ne se dément pas, resteront dans les résidences dans les prochaines années et renforceront la classe d'âge supérieure. De manière prospective, nous pouvons penser que la population des plus de soixante ans doublera d'ici les sept prochaines années pour compter 15 000 personnes en l'an 2000.

Nous voyons ces évolutions de la population confirmées sur le très court terme (dans les deux dernières années) de trimestre en trimestre.

Evolution en chiffres absolus de la population par classes d'âges

classes d'âge	Mar-92	Jui-92	Sep-93	Déc-93	Mar-94
16 à 25 ans	6183	5600	5582	5805	5735
26 à 35 ans	10004	9829	9857	9763	9748
36 à 45 ans	13276	13308	12384	12126	11847
46 à 55 ans	18330	18476	18963	19004	19787
56 à 65 ans	11967	12126	13189	13326	13710
plus de 65 ans	2255	2249	2689	2775	3046
total connu	62015	61588	62664	62799	63873

source¹ Domus 33

La présence dans l'échantillon EMVR de personnes très âgées laisse supposer une modification à terme de la composition du groupe des personnes âgées. En effet la proportion de personnes âgées de plus de soixante-quinze ans ne représente actuellement que 8,2 % de l'ensemble de la population des plus de soixante cinq ans. Cette proportion est particulièrement faible par rapport à celle qui caractérise les chiffres de la population française pour laquelle la proportion de personnes âgées de plus de soixante-quinze ans par rapport à celle de plus de soixante cinq ans est de deux tiers. Il n'empêche que cette proportion laisse présager un accroissement à terme du nombre des personnes très âgées (plus de 75 ans) résidant dans les foyers de la Sonacotra. Cette tendance devrait s'accroître dans les prochaines années, et cela dans la mesure où les groupes plus jeunes des 56 à 75 ans sont de plus en plus nombreux et que l'espérance de vie, même si elle est relativement faible pour les catégories socio-professionnelles fortement représentées dans cette

¹Nous n'avons pas ventilé les informations "absents" ou "inconnus".

population (ouvriers non qualifiées et qualifiés), augmente régulièrement.

Nous pouvons également observer, au travers des variations trimestrielles, la confirmation de l'augmentation rapide des classes d'âge supérieures à 75 ans.

**Variations indicielles des différentes classes d'âge présentent
à la Sonacotra**

classes d'âge	Mar-92	Jui-92	Sep-93	Déc-93	Mar-94
16 à 25 ans	100	90,6	90.3	93.9	92.8
26 à 35 ans	100	98.3	98.5	97.6	97.4
36 à 45 ans	100	100.2	93.3	91.3	89.2
46 à 55 ans	100	100.8	103.5	103.7	108
56 à 65 ans	100	101.3	110.2	111.4	114.6
plus de 65 ans	100	99,7	119.3	123.1	135.1

sources Domus 33

2. Le vieillissement relatif de la population des résidents

Après avoir expliqué comment et dans quelle mesure la proportion des âges moyens et élevés varie dans chaque sous-groupe "national", nous détaillerons les spécificités du vieillissement de la population globale des résidents

a. Les spécificités des contingents nationaux: "jeunes" français et "vieux" maghrébins

Afin de décrire plus précisément la composition de la population de l'échantillon en fonction de la structure par âge, nous allons présenter les caractéristiques des classes d'âge en fonction du critère de "nationalité".

Part relative des différentes nationalités par classes d'âge

	français	algérien	marocain	tunisien	africains	autres
16/25	64,1	2.6	9,4	0	14,3	9.6
26/35	41.1	10.8	7	4.3	26.5	10.3
36/45	28.4	25.3	12.4	13	16.1	4.9
46/55	10.9	47.5	17.5	11.9	5.3	6
56/65	9.6	63.8	13.8	10	2.8	0
plus de 66	25	53.3	11.7	5	0	5

source EMVR

Si les résidents français appartiennent, pour près des deux tiers d'entre eux, à la classe d'âge des 16 à 25 ans, les nationalités africaines sont en valeur absolue la seconde population "la plus jeune" derrière les français. Cette forte présence française se poursuit jusqu'à la classe

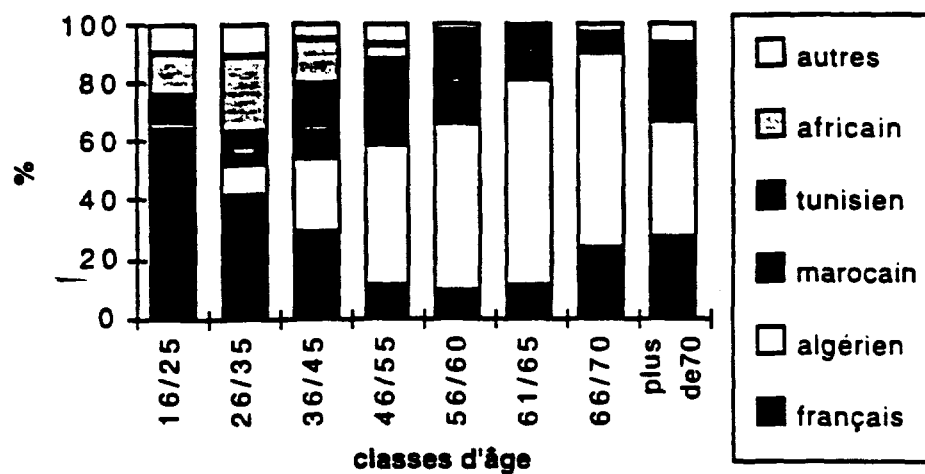
d'âge des 36 à 45 ans pour diminuer fortement ensuite. La population française ne reprend une place relativement importante qu'à partir des classes d'âge de plus de 66 ans. Les africains représentent la seconde population plus importante entre 16 et 45 ans.

Les nationalités algérienne, marocaine et tunisienne s'imposent majoritairement à partir de la classe d'âge des 36 à 45 ans, avec une très forte proportion d'algériens entre 46 et 70 ans, puisqu'elle représente de 46 à 70% de ces classes d'âge. Analysant l'évolution des foyers de l'agglomération grenobloise, N. Boumaza notait, dans le même sens, -en 1986- que ces derniers étaient non seulement fortement marqués par une population ouvrière et d'âge adulte mais qu'ils connaissaient à ce moment là déjà une réelle tendance au vieillissement.¹

L'ensemble des autres nationalités ne totalisent qu'une seule fois un pourcentage supérieur à 10% et cela dans la classe d'âge des 26 à 35 ans. Ils regroupent environ 10 % des classes d'âge de 16 à 35 ans. Ce schéma rend visible la modification d'ensemble qu'est en train de connaître la population logée à la Sonacotra.

¹ Il notait de plus des regroupements spécifiques sur différents types de foyers. Il constatait à ce moment là que les résidents algériens constituaient le groupe le plus âgé. Boumaza op. cité, passim

classes d'âge / nationalités



source EMVR

Nous possédons un certain nombre d'informations¹ concernant la composition de la population résidant à la Sonacotra en fonction de l'âge et de la nationalité en 1973. Ces informations sont fragmentaires. Il en ressort néanmoins que dès cette date *"les algériens sont plus âgés que les autres résidents: parmi eux 59% ont plus de trente ans, alors que 37% des marocains et tunisiens ont plus de trente ans et 43% des autres immigrés."* Cette importante population des trentenaires de 1973 contribue vingt ans plus tard à la surreprésentation des plus de 50 ans donc au vieillissement relatif de la population des résidents dans son ensemble.²

¹ Ginési-Galano(M) *Les immigrés hors de la cité...* , op. cité, pp. 95 et suiv. L'auteur utilise certains résultats de l'enquête Cofremca de 1973 citée plus haut.

² *"L'analyse par nationalité fait néanmoins apparaître des disparités importantes qui viennent corroborer le constat porté en 1973. Les Algériens sont moins jeunes que les autres nationalités; 6% seulement d'entre eux ont moins de trente ans contre 32% chez les Tunisiens et 20% chez les Marocains; les classes d'âge les plus représentées chez eux sont les classes intermédiaires (80% entre 30 et 50 ans au lieu de 65% chez les Marocains et 54% chez les Tunisiens.*

En 1993, dans l'échantillon EMVR, les chiffres sont les suivants: environ 83% des algériens ont plus de 45 ans, il en va de même pour 67% des marocains et 68 % des tunisiens. La différence notable entre ces trois nationalités, en ce qui concerne la répartition par âges, se situe dans l'opposition entre l'absence presque complète de moins de 25 ans pour les algériens et les tunisiens (respectivement 2,5% et nulle) et la présence de 8% de moins de 25 ans pour les marocains.

Au sein de la population âgée de plus de 56 ans nous trouvons essentiellement des résidents d'origine maghrébine, mais la présence de français est notable, et plus encore dans le cas des plus 66 ans, qui sont français pour un quart d'entre eux. Cette nationalité devient la deuxième pour cette classe d'âge, juste derrière les algériens.(53,5%).

Nous pouvons penser que la composition de ce groupe des résidents âgés est le produit à la fois d'un vieillissement "naturel" c'est-à-dire endogène au parc résidentiel de la Sonacotra¹, et d'un apport exogène² de personnes vieillissantes, trouvant au sein de ce parc une opportunité locative, jusqu'à une translation éventuelle du type de celle que nous pouvons rencontrer avec le passage dans un "foyer-soleil". En effet il est possible de considérer que les foyers représenteront à l'avenir une solution économiquement avantageuse pour des familles souhaitant opérer une décohabitation avec les

Les Français en 1981 comme en 1973 sont 38% de moins de trente ans et 37% de plus de quarante ans.

La population dont la pyramide des âges apparaît la plus jeune est celle des Africains du Sud du Sahara (38% d'entre eux ont moins de trente ans et seuls 1% plus de quarante. La classe d'âge des plus de 50 ans n'est pratiquement pas représentée chez eux alors qu'elle atteint 11% pour toutes les autres." OBSYS Op. cité p. 11 (T.1)

¹ plus de 70% des résidents âgés de plus de 56 ans résident dans le foyer depuis plus de 5 ans.

² Nous trouvons un peu plus de 8% des résidents de plus de 56 ans qui ont moins d'un an de séjour.

personnes âgées qui vivent avec elles, néanmoins point suffisamment âgées pour être placées en institution ni "suffisamment" malades pour être hospitalisées. Nous pouvons même considérer que cette solution aurait aussi pour certaines familles d'origine maghrébine, un intérêt géographique dans la mesure où le foyer est souvent situé dans le même quartier que celles-ci.

b. Le phénomène du vieillissement

Nous pouvons considérer la spécificité du vieillissement dans les résidences Sonacotra sous deux angles principaux.

Premièrement nous observons une grande précocité du vieillissement, causée par les conditions de travail de cette population ouvrière et migrante particulièrement exposée aux maladies professionnelles et aux accidents du travail. Elle a une conséquence sur la définition du groupe d'âge "personnes âgées": elle brouille le seuil d'entrée dans "la vieillesse" en raison d'une *déconnexion du calendrier d'acquisition des attributs* qui font de l'individu un vieillard. Devenu "vieux" professionnellement dès 45 ou 50 ans, ce que traduit par exemple le fait qu'il ne parvient plus à retrouver un emploi lorsqu'il a perdu le sien, il ne "devient vieux" au sens des revenus c'est-à-dire "retraité" qu'à 60 ans et le cas échéant "vieillard" -au sens biologique du terme- qu'à près 70 ans, quand son état de santé se dégrade vraiment.¹

Deuxièmement sous l'angle de la liaison directe entre le logement et la vieillesse on observe généralement que le logement joue un rôle décisif dans le maintien d'une image de soi positive et comme support

¹Les seuls critères d'âge et de retraite s'avèrent ainsi insuffisants pour caractériser les groupes des résidents vieillissants.

d'un réseau social. C'est aussi le cas en ce qui concerne la Sonacotra. Pour des résidents retraités, la résidence Sonacotra est le vecteur central de participation sociale.

Il est possible d'ajouter à ces deux principales spécificités certains éléments de la condition d'immigré qui se surajoutent aux précédents dans la construction de l'objet "isolés migrants vieillissants". La question de son séjour se pose pour le travailleur au moment de l'interruption de sa vie active¹. En second lieu intervient la dimension connexe de célibatairisé.

L'évolution du mode de peuplement des résidences de la Sonacotra complexifie l'objet, "vieux maghrébins isolés", du départ. En effet les maghrébins ne sont pas les seules personnes vieillissantes. Depuis quelques années la proportion de français dans les personnes de plus de soixante ans est significative (environ 12% des plus de soixante ans sont français, ce qui en fait la première minorité dans cette classe d'âge après les algériens qui représentent près de 60 % des personnes de plus de soixante ans). Que ces personnes soient françaises par naissance ou par acquisition² ne change rien à la diversité que cela introduit dans les modalités de construction de l'objet et de traitement³ de cette population. La présence simultanée dans cette population d'étrangers et de membres de la communauté nationale interdit, ne serait-ce que pour des raisons juridiques, de prétendre à un traitement homogène de cette réalité.

¹ cf A Sayad "Qu'est-ce qu'un immigré?" in *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité.* , pp. 51 à 77 op. cité

²Nous ne possédons pas cette information dans cette enquête où la nationalité se limite à une catégorie juridique.

³ C'est notamment la différence des droits économiques et sociaux des personnes âgées qui complexifie "l'objet vieillesse" dans notre cas.

De plus la présence de jeunes migrants originaires des mêmes aires géographiques que les personnes vieillissantes introduit des facteurs d'opposition sur des critères d'âge et de légitimité.

Probabilité différentielle de décès en fonction des catégories socio-professionnelles

Catégories socio-professionnelles	probabilité de décéder entre (en %)		
	35 et 50 ans	50 et 60 ans	60 et 75 ans
salariés agricoles	9	15	43.6
ouvriers qualifiés	6.7	12.6	38.4
ouvriers spécialisés	7.9	13.9	38
manoeuvres	11.7	18.2	46
actifs	5.9	10.8	35
inactifs	20.3	27.5	47.6
ensemble	6.2	11.5	38.6

source INSEE.

Traditionnellement une grande part de la légitimité des ouvriers provient de l'activité physique éprouvante que nécessite la vie professionnelle. De ce point de vue la perte d'emploi, l'accident professionnel et la retraite affectent cette valorisation de manière négative. Cette perte rencontre dans le cas des migrants un facteur aggravant, car la justification première de l'émigration, et de son corollaire l'immigration, est le travail. La perte de ce dernier ôte la principale raison d'être des travailleurs immigrés et donc supprime une justification importante à la prolongation de leur séjour.

En effet, ainsi que nous l'avons déjà souligné, la création des foyers de travailleurs migrants dans les années cinquante liait étroitement le logement en foyer à l'exercice professionnel. Donc tout ce qui met en cause l'exercice professionnel agit en retour sur la légitimité de l'usage du foyer.

La perte d'emploi introduit donc une mise en cause de la légitimité des travailleurs migrants âgés: par rapport à l'emploi et par rapport au logement. La retraite est quant à elle souvent perçue comme la reconnaissance d'une carrière professionnelle dure et éprouvante comme ouvrier¹. Enfin ce vieillissement est douloureux pour deux autres raisons. D'une part les migrants âgés n'ayant pas de statut stable² ou faute de reconnaissance de leur activité professionnelle passée, vivent leur vieillesse comme une déchéance sociale³ par comparaison avec l'idée qu'ils se font de la place du "bon vieillard" dans leur culture d'origine⁴. D'autre part les nouvelles générations de migrants, présents dans les mêmes foyers qu'eux, mettent en cause leur légitimité, non seulement sur les critères exposés plus haut mais aussi à partir d'arguments fondés sur les responsabilités familiales non assumées, sur des responsabilités historiques et des critères religieux et sur l'astreinte à la discipline de vie en communauté qu'exige la vie en foyer⁵.

¹ Une enquête citée par P. Warin laisse entendre que les étrangers isolés vieillissants se perçoivent mal comme futurs retraités. in *Ecarts d'identité*, n° 64, mars 1993, pp. 10 à 13

² Nous comptons ici les pré-retraités, les chômeurs de longue durée et/ou en fin de droit, les invalides etc.

³ Nous serons amené plus loin à prendre en compte plus complètement les différents problèmes rencontrés pour s'assurer des ressources suffisantes mais aussi pour faire reconnaître ces droits.

⁴ Comme le souligne justement O. Samaoli quand il écrit que "*lire (...) la vieillesse dans l'immigration, c'est rendre compte de la présence des familles dans l'immigration, (et) des relations qui subsistent entre les générations...*" in *Ecarts d'identité*, op. cité pp. 2 à 6.

⁵ cf en particulier l'analyse de F. Button in *le vieillissement des immigrés en région parisienne.*, s.d. G. Noiriél, rapport du F.A.S., janvier 1993 pp.313 à 360

C. L'état de santé:

1. Consommation de soins et état de santé des résidents

En général la consommation médicale varie en fonction de l'attention que l'on porte à son corps et celle-ci varie en fonction de la perception et de l'image qu'on a de ce corps, lesquelles diffèrent profondément selon les conditions de vie des individus, c'est-à-dire en fait selon l'usage qu'ils sont amenés à faire de leur corps. Le corps est ainsi tout au long de la vie l'objet d'une construction sociale. L'individu par ses pratiques d'hygiène, d'alimentation, ainsi que par l'attention qu'il porte à ses maladies, modèle son corps actuel et son corps de vieillard. L'utiliser comme moyen d'évaluer l'état de santé actuel des résidents implique de prendre en compte cette donnée. Cet état de santé est lié à la façon dont les résidents ont pris soin d'eux-mêmes tout au long de la vie.

Ainsi, comme au niveau national, *"la consommation médicale augmente aussi très fortement à partir de la soixantaine et les pratiques de consommation caractéristiques des différentes catégories d'actifs se maintiennent chez les retraités¹".*

¹ Pierre Mormiche "Pratiques culturelles, profession et consommation médicale" in *Economie et statistique*, N° 173, juin 1986, p 48.

a. Une consommation de soins suivant le modèle ouvrier

La consommation de soins a été appréhendée à travers quatre indicateurs: les visites chez le médecin, celles chez le médecin du travail, le suivi régulier d'un traitement et les hospitalisations récentes.

Premièrement nous avons interrogé les résidents sur leur visite chez le médecin.¹, Plus de la moitié des résidents interrogés (52%) vont chez le médecin plus de deux fois par an. 19,5% consultent un fois par an et plus d'un quart (29%) se rendent chez un médecin moins souvent. Cette consommation de soins croît avec l'âge, puisque nous trouvons une augmentation constante des rythmes de soins entre la classe d'âge 16-25 ans, dont seulement 38,5% se rendent chez le médecin deux fois par an et plus, alors que cette proportion est de 70,4% pour les plus de 56 ans². Elle décroît avec l'augmentation des revenus: 55,5% des résidents dont les revenus sont inférieurs à 2000 francs voit un médecin au moins deux fois par an, alors qu'ils ne sont que 43% des résidents aux revenus supérieurs à 6 000 francs.³

Cela correspond aux tendances observées au niveau national. Les dépenses de santé -et plus particulièrement les consommations de consultations médicales- sont ainsi caractérisées par une forte disparité, en fonction des âges⁴ (surconsommation des très jeunes

¹ Nous les avons évaluées au travers de la question "voyez -vous un médecin...?" Trois réponses étaient proposées: plus de deux fois par an, une fois par an, moins souvent.

² 37,8% pour les 26 à 35 ans; 44,2% pour les 36 à 45 ans; 53,6% pour les 46 à 55 ans.

³ 54% pour les revenus compris entre 2 et 4 000 francs, 52,3% pour les 4 000 à 6 000 francs.

⁴ L'accroissement de la consommation médicale avec l'âge se fait selon des rythmes et à des moments différents dans le cycle de vie : les cadres moyens et surtout supérieurs, ont un accroissement de consommation de soins très important à partir de 40 ans, dans une attitude témoignant d'un code de prévention accru (des effets du vieillissement); en revanche, à cet âge, chez les ouvriers non qualifiés et chez les agriculteurs, elle décroît.

enfants et tout particulièrement avant un an, et des gens âgés et surtout très âgés), des catégories sociales et des revenus.

La consommation de médecins généralistes décroît avec le niveau de diplômes. Elle fait de même avec la qualification professionnelle dans la mesure où les ouvriers non qualifiés sont 55% à avoir ce rythme de consommation de soins et que ce n'est le cas que pour 52,5% des ouvriers qualifiés et 48% des autres professions.

Quant à la consommation annuelle de soins médicaux elle peut d'une certaine manière s'apparenter à une visite de contrôle. Elle peut être éventuellement envisagée comme un comportement minimal sinon de prévention du moins de suivi de sa santé.¹ Ainsi la concernant les variations ne sont pas les mêmes que pour les rythmes supérieurs de visite. Cette fréquence, contrairement à la précédente, croît avec le niveau général de formation, de qualification et de revenus (25,5% pour Bac et plus contre 20% à l'ensemble; 21,5% pour plus de 6 000 francs par mois; 23,4% pour les "autres qualifications").

Deuxièmement l'indicateur "hospitalisation" permet de compléter cette évaluation de la consommation médicale. 36% des résidents ont été hospitalisés au cours des cinq dernières années. Nous pouvons constater le taux supérieur (42,5%) à l'ensemble que nous trouvons chez les "autres catégories" matrimoniales regroupant notamment les divorcés.

Nous notons aussi un recours inégal à l'hospitalisation en fonction de la catégorie socioprofessionnelle. Ces résultats sont conformes aux observations nationales: l'hospitalisation y est plus fréquente à âge et sexe égal chez les ouvriers, plus rare dans les couches moyennes et supérieures, minimal chez les petits commerçants et artisans. On est

¹ Cependant le plus souvent elle correspond à une maladie ponctuelle (grippe, douleurs musculaires...) qui nécessite un traitement de courte durée

aussi hospitalisé à tout âge une fois et demi (en moyenne) plus chez les ouvriers que chez les petits commerçants et artisans. Ceci est lié à un rapport différent à la maladie, qui est plus souvent représentée dans ces catégories comme un "accident brutal" que l'on n'a pas vu venir.¹

Comme le recours au généraliste, le taux d'hospitalisation croît avec l'âge passant de 29% chez les 16 à 25 ans à 48,5% des plus de 56 ans. A remarquer aussi le taux considérable d'hospitalisation chez les préretraités et les retraités (42,5%). L'hospitalisation fait dans leur cas et dans celui des plus bas niveaux de diplômes de revenus et de qualification, souvent suite à un accident de santé imprévu, qui est lié à une absence sinon de prévention du moins du suivi de son état qui aurait pu permettre d'en déceler les symptômes plus tôt.

Troisièmement 35% des résidents suivent un traitement médical au moment de la passation du questionnaire. Si ce n'est le cas que pour 6,5% des étudiants, 25% des salariés et 35,5% des chômeurs, en revanche 62% des préretraités et retraités et 52,5% des "autres" catégories (RMI, stages, invalides etc.) suivent un traitement. Comme pour le taux d'hospitalisation, le taux de résidents suivant un traitement progresse avec l'âge². Les résidents dont les revenus sont inférieurs à 4 000 francs sont plus souvent sous traitement médical (40,3%). Ainsi la consommation médicale sous ces différentes formes correspond bien pour la majeure partie des résidents au modèle proposé au niveau national pour les classes populaires. *"Un premier type, celui des ménages de cadres moyens et supérieurs, où la consommation décroît des soins les plus rares aux plus banalisés"*³ et

¹ cf Alain Charraud "Formes et évolution de la consommation médicale aux différents âges de la vie", *Economie et Statistique*, N° 163, février 1984

² 10,3% pour les 16 à 25 ans, 15,1% pour les 26 à 35 ans, 26,8% pour les 36 à 45 ans, 42% pour les 46 à 55 ans et 53,8% pour les plus de 56 ans.

³ Pierre Mormiche "Consommation médicale: les disparités sociales n'ont pas disparu", *Economie et statistique*, N° 173, juin 1986, p. 23

qui se caractérise également par une forte consommation de produits pharmaceutiques résultant d'une automédication, s'oppose à *"un deuxième type de pratique, à l'opposé du précédent, celui des ménages ouvriers et paysans"*¹. Ceux-ci ont avant tout recours aux généralistes, aux soins infirmiers et examens médicaux, quand ils avancent en âge, mais leur consommation globale reste, relativement aux groupes, plutôt faible².

Les deux façons de se soigner privilégiées par les résidents -comme dans le reste des classes populaires- sont donc le recours au généraliste et celui aux urgences de l'hôpital. Dans le premier cas il s'agit d'affections perçues comme "bénignes" par l'intéressé, dans le second cas c'est plus souvent lorsqu'il s'agit d'un "accident" ou que la personne se sent plus gravement touchée qu'elle s'y rend, parfois après la visite du généraliste.

Le problème central quant à la consommation et à l'accès aux soins semble être la difficulté de communication avec le médecin. La fréquentation répétée de celui-ci soit avant la maladie ou l'accident grâce à la médecine du travail si celle-ci est sérieusement administrée, soit après le déclenchement de l'incapacité, permet la plupart du temps d'acquérir et d'utiliser des taxinomies morbides plus proches du discours médical.³

¹ *ibid.* p. 24

² Cf Alain Charraud "Formes et évolution de la consommation médicale aux différents âges de la vie", *Economie et Statistique*, N° 163, février 1984.

³ Cf surtout à ce sujet L. Boltanski, "Les usages sociaux du corps", in *Annales E.S.C.* 1971 p. 213

b. Etat de santé et situation socio-professionnelle: des mouvements convergents

Nous observons un double mouvement convergent avec la dégradation éventuelle de la santé, celui de la perte d'emploi et celui de la dégradation des conditions de travail¹.

54% des résidents ont consulté un médecin du travail depuis trois ans. Ce chiffre est inférieur à celui obtenu pour l'ensemble de la population active présente dans l'échantillon. La crise de l'emploi et les politiques de sorties anticipées du marché du travail, mais aussi le non respect de règles de suivi socio-professionnel d'insertion dans le cadre du RMI par exemple, sont pour beaucoup dans la faiblesse de ce chiffre. Il est probable de surcroît que la multiplication des contrats précaires accentue les risques d'exposition dans le cadre de l'activité professionnelle.

Dans le cas de situations de travail plus précaires, en raison de la réduction de la formation des salariés concernant les tâches plus complexes, de la diminution de l'encadrement et de la baisse conjointe des règles de protection et du suivi médical a posteriori, les motifs d'un accroissement des risques d'exposition aux maladies professionnelles et aux accidents du travail se multiplient. Les données disponibles montrent qu'en ce qui concerne les accidents du

¹ Nous verrons plus loin les chiffres détaillés des conditions de travail que connaissent les salariés présents dans l'échantillon (10% alternants et 19% variables). Nous connaissons néanmoins la forte tendance à la baisse de la proportion des horaires décalés avec l'âge. Principalement dans l'industrie, les responsables du personnel sont sollicités pour un réaménagement de ces horaires. Les raisons de ces demandes de changement sont multiples, dégradation de l'état de santé après une trop longue exposition à des horaires décalés, détérioration du sommeil, changement de contexte familial etc. Cf A-F Molinié et S. Volkoff "Conditions de travail: des difficultés à prévoir pour les plus de quarante ans", in *Données sociales 1993*, pp. 195 à 201

travail, les travailleurs étrangers sont particulièrement exposés. Ils représentent 6% des salariés et subissent 13% des accidents. Tous les indicateurs montrent que le taux et la gravité de ces accidents, qui avaient tendance à baisser jusqu'au milieu des années quatre-vingts¹ ont recommencé à progresser. La situation s'est nettement dégradée dans le BTP². Dans cette branche un cinquième des salariés sont des étrangers et elle emploie près de 40% des résidents de la Sonacotra. L'augmentation est ainsi principalement due à la croissance de la flexibilité de l'emploi avec deux fois plus d'accidents chez les intérimaires que chez les permanents.³

Mais une des conséquences sanitaires indirectes qui nous paraît être la plus importante réside dans le fait que la médecine du travail qui n'est point tellement une médecine de traitement mais plutôt une médecine systématique de contrôle pour les salariés ne joue plus ce rôle à plein.

Par exemple elle ne peut pas alors déceler -et encore moins prévenir- les maladies chroniques, tant celles dues aux modes de vie que celles liées aux conditions de travail (stress, fatigue, usure...) des salariés situés en bas de l'échelle des catégories socio-professionnelles. C'est le cas par exemple pour les affections liées au tabagisme. En effet les fumeurs sont particulièrement nombreux au sein de l'échantillon, puisque nous trouvons 47% des résidents interrogés qui déclarent fumer. Les chômeurs fument plus de les

¹ En effet depuis le milieu des années quatre vingts la réglementation concernant le travail temporaire et les entreprises d'intérim s'est assouplie et, depuis cette période, celles-ci se sont multipliées.

² Cf à ce sujet l'étude: *Les accidentés du travail maghrébins dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics; le corps immigré en question*; Rapport de recherche 1993, DPM/Ceram , A. Kadri, A. Bénétima, K. Chachoua, 135 p., biblio; annexes

³ Cf notamment "Des travailleurs immigrés face aux atteintes professionnelles", in *Plein Droit*, n° 14, juil. 1991 pp. 4 à 18.

autres (53,5%). En fait plus le revenu est bas plus le taux de fumeurs augmente. Si seuls 39,5% des résidents dont les revenus sont supérieurs à 6 000 francs fument, ils sont 46% entre 4 et 6 000 francs, 48% entre 2 et 4 000 francs et plus de 53% en dessous de 2 000 francs. Les français (61%) et les tunisiens (55,6%) fument plus que les autres. La proportion de fumeurs a tendance à décroître avec l'âge. Égale ou supérieure à l'ensemble jusqu'à 55 ans, le taux de fumeurs baissent ensuite à 37,5% pour les plus de 56 ans. Ces comportements non prévenus comme précédemment les formes de consommation médicales témoignent chez la majorité des résidents d'une attention limitée à leur corps. Celui-ci vu avant tout comme instrument de travail et en particulier chez les moins qualifiés ne fait pas l'objet d'un comportement de prévention¹. C'est ce que traduisent leurs formes de consommation médicale, avec la prépondérance du généraliste, de l'hôpital et du traitement suivi a posteriori, quand la maladie chronique s'est déclarée. C'est ce qui est perceptible également, à l'observation de leurs pratiques vis à vis de leur corps, -ou plutôt de l'absence de certaines pratiques-. Nous pouvons ainsi noter l'absence de comportements alimentaires de prévention ou de soins du corps quotidiens quand tout va bien, autant que celle de véritables attitudes de préparation du corps au vieillissement (gymnastique...).

En effet plus largement *"la fréquence des recours au médecin participe d'un comportement d'ensemble à l'égard de la santé, au même titre que les pratiques alimentaires, le tabagisme, l'alcoolisme, les régimes amaigrissant ou les pratiques sportives"*, comportement qui est en lien avec une attitude générale vis à vis de sa propre vie, selon qu'on a l'impression de maîtriser son devenir et les modalités de

¹Cela conduirait alors par exemple les résidents dans la maturité à faire un bilan de santé en ayant recours aux spécialistes comme dans les classes supérieures.

son évolution physique mais aussi sociale (ainsi que l'absence de celle-ci).¹

Les résidents forment une population, qui, du point de vue de la santé cumulent un certain nombre de handicaps. Le fait que cette population soit constituée majoritairement d'ouvriers l'expose particulièrement de par la pénibilité du travail à des problèmes de santé. Les conditions de vie, la possibilité de conserver des comportements de prévention, l'environnement socio-affectif, l'accès au système de soins se combinent pour expliquer les écarts entre la qualité de la santé des différents groupes sociaux.

L'enquête qualitative allait d'ailleurs dans ce sens en ce qui concerne le cas particulier des comportements de prévention quant à sa santé et les actes qui en découlaient. La définition des affections, souvent plus "fonctionnelles" chez les jeunes et les catégories non ouvrières, sont précises et témoignent d'une certaine maîtrise d'un vocabulaire élémentaire à propos du corps et de la santé. Les résidents qui fonctionnent sur le modèle de la "prévision" entretiennent leur corps régulièrement. Ils le font par le sport par exemple mais aussi par une attention portée à l'alimentation, au respect de certains rythmes biologiques, le sommeil notamment, à la gestion de la carrière en terme de repos pour tenir compte d'une usure prématurée du corps.

Enfin nous savons que la mortalité des manoeuvres est supérieure de moitié à celle de l'ensemble des français. Par rapport à cette mortalité, le classement se fait selon un ordre qui est

¹ Cette attitude se modifie selon qu'on l'envisage en termes de *prévision* ou non, c'est à-dire soit d'*accident* soit d'évolutions qui se font progressivement et par degrés continus et insensibles au sens de la forme de *ruptures* imprévisibles et qui separent de façon tranchée les étapes de la vie. Ces représentations varient plus en fonction des attributs culturels qu'en fonction de l'âge. Cf à ce sujet Pierre Mormiche "Pratiques culturelles, profession et consommation médicale", in *Economie et statistique*, N° 173, juin 1986, p.42.

approximativement le même que celui des catégories socio-professionnelles. Plus que le revenu, c'est le niveau socio-culturel qui semble le plus déterminant. La quasi-totalité des personnes composant notre échantillon, et par extension celle habitant dans les résidences de la Sonacotra, ont une mortalité supérieure à celle de l'ensemble des actifs.

2. Les variations de perception concernant la santé, un indice d'insertion sociale?

Nous constatons ainsi parmi les résidents une variation des perceptions du corps, vu plutôt comme instrument ou plutôt comme objet d'attention.

Dans la population globale l'écart, entre le risque sanitaire encouru par les membres d'une classe sociale et les perceptions qu'elle en a, croît régulièrement quand on passe des cadres supérieurs aux cadres moyens jusqu'aux ouvriers, les moyens sanitaires mis en action progressant en sens inverse. Nous analyserons comment cette perception se modifie dans l'échantillon, selon l'âge et le statut d'emploi d'une part, le niveau de diplôme et de revenu d'autre part.

Nous avons posé une question concernant la perception par les résidents de leur propre santé¹. Les résultats sont les suivants: 15,5% des résidents considèrent qu'ils sont en excellente santé et 55,5% considèrent qu'ils sont en bonne santé. Au total nous obtenons une large majorité de résidents avec 71%. En revanche 25,5% des résidents déclarent que leur santé est mauvaise -et même 3,5% disent que leur état de santé est "très mauvais" ce qui fait un total de 29%-.

¹"Pouvez-vous dire que votre santé est: excellente, bonne, mauvaise, très mauvaise?"

Cette enquête n'était en aucune façon conçue de manière à permettre un relevé épidémiologique. La seule manière d'obtenir des informations systématiques consistait à poser les questions sous l'angle de la perception¹. Il en avait été de même dans le cadre de la partie qualitative de l'enquête, mais nous avons constaté la possibilité d'utiliser ces informations non pas exclusivement dans le cadre d'un "état" de santé de la population résidente, mais aussi et de manière très féconde pour comprendre la construction du rapport à l'autre au sein de la collectivité résidente.

Ces informations sont à analyser en les considérant à la fois comme des "constructions"² et comme des éléments objectivables. Il faut les envisager comme des constructions parce que les éléments psychologiques y jouent sans doute une part importante mais cela n'enlève aucunement la valeur de vérité ces réponses³; et comme des informations objectivables parce que c'est, en partie par l'expression et l'identification des douleurs et des affections, que se construit le diagnostic médical.⁴

¹ Nous nous appuyons ici sur les travaux de N. Dodier sur le rapport du sociologue à la réalité des maladies. Il explique que " (...) *il n'y a aucune nécessité a priori pour le sociologue, d'adopter le point de vue médical.* (Il lui faut étudier) *comment les maladies sont des objets socialement construits et à quels rôles sociaux elles sont rattachés.*" in "Corps fragiles, la construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes de travail", *Revue Française de Sociologie*, 1986, n°4, pp 603 à 624

² A. Sayad démonte l'élaboration du concept de "sinistrose" mais montre aussi les effets sociaux réels de cette construction. "Santé et équilibre social chez les immigrés", in *Psychologie Médicale*, 1981, 13. 11, pp. 1747 à 1775

³ " *La plainte, le sentiment de vide, d'échec, la suspension du temps, ce vécu d'être au sein même de son propre exil encore davantage exilé, sont des caractéristiques fréquentes, conjointes d'un discours et d'un processus qui s'installent le plus souvent après un accident du travail.*" in O. Douville "D'un questionnement préalable sur la notion de sinistrose", in M. Morsy(dir) *Les Nord-Africains en France*, Publications du C.H.E.A.M., 1988, pp. 63 à 69

⁴ Par exemple celui du médecin du travail, d'invalidité, d'incapacité qui permettent à l'individu concerné d'obtenir le statut juridique et l'allocation associés au diagnostic .

Nous avons pu constater que pour les résidents ouvriers les commentaires concernant la santé arrivaient toujours par l'intermédiaire des notions, telles que le travail et la force physique. Le corps trouve sa justification dans la pénibilité physique du travail. L'importance ou la violence des effets physiques sont valorisés. Et il nous semble que la perception du corps et de la santé passe par le travail. Ainsi il nous très clairement apparu que la maladie n'était appréhendée comme telle que lorsque, devenant partiellement ou totalement invalidante, elle mettait en cause l'activité professionnelle. Avant d'en arriver là, c'est par la "fatigue" que s'exprime la mise en cause des corps.

Tableau de répartition des affections exprimées par les résidents

<i>Affections exprimées</i>	<i>%</i>
Vous vous sentez nerveux	47,7
Vous vous sentez souvent fatigué	56,9
Vous avez des difficultés à vous endormir	42,6
Vous vous sentez seul	64,3
Vous avez des douleurs	35

source EMVR¹

(Total supérieur à 100% avec possibilité de réponses multiples)

Si le sentiment d'isolement affectif arrive en premier -presque deux-tiers des résidents interrogés disent se "sentir seul"-. vient ensuite l'expression de la "fatigue" avec 57%. Nous pouvons mettre aussi l'accent sur l'importance des résidents qui disent soit être

¹Ces résultats sont obtenus par des questions scores qui permettent aux enquêtés de sélectionner plusieurs réponses.

nerveux (48%) soit avoir des difficultés à s'endormir(42,6%). Il est notable que 10,5% des résidents interrogés disent souffrir de l'ensemble des affections proposées dans le questionnaire.

Ces expressions constituent à la fois une manière de verbaliser un état de faiblesse généralisé et une identification presque générique des différentes affections dont le résident souffre.¹ Les résidents ouvriers rencontrent des difficultés dans l'expression et l'identification des messages de leur propre corps. La description des symptômes est souvent très générale et passe systématiquement par le rappel d'un événement central et sous la forme d'un schéma narratif de l'accident imprévu.

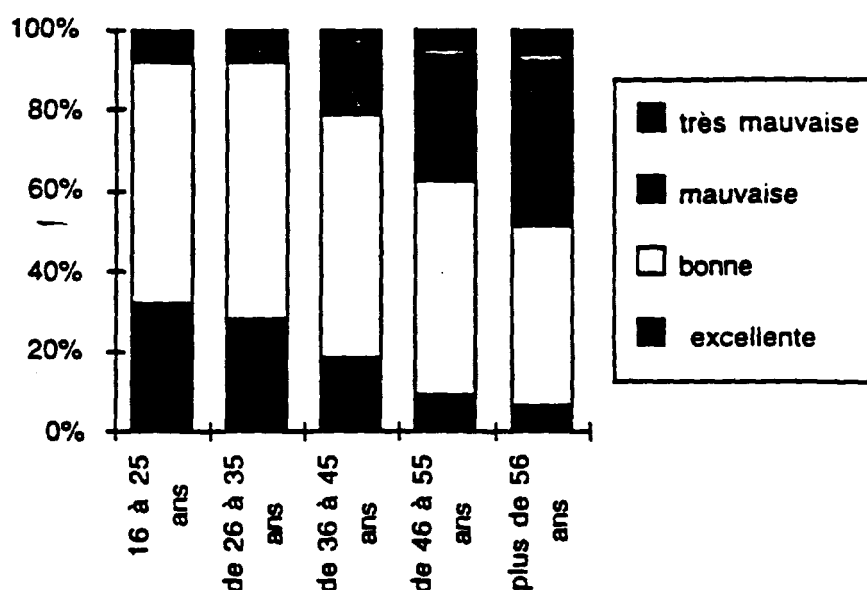
La perception de sa propre santé varie en fonction de toute une série de variables.

a. Les variations de perception selon l'âge et le statut d'emploi

Selon l'âge et le statut d'emploi la perception de son état de santé diffère notablement parmi les résidents. La première variation significative que nous pouvons observer concerne la modification de la perception de sa santé en fonction de l'âge.

¹ Nous avons mis en évidence ces différences strates du discours sur la santé dans le rapport qualitatif.

Variation de la perception de sa santé en fonction de l'âge



Source EMVR

Le tableau ci-dessus montre tout d'abord l'érosion globale de la somme des réponses "excellente" et "bonne" au fur et à mesure de la progression en âge. Non seulement la somme passe de plus de 90% pour la classe d'âge comprise entre 16 et 25 ans à tout juste plus de 50% pour les plus de 56 ans mais si les réponses "bonne" restent stables jusqu'à 46 ans pour baisser ensuite, les réponses "excellente" ne cessent de se réduire -et ce dès la deuxième classe d'âge (26 à 35 ans) passant de 31,5% pour les 16 à 25 ans à 6% pour les plus de 56 ans.

La somme des réponses "mauvaise" et "très mauvaise" connaît une progression inverse puisque elle passe de 8% pour les 16 à 25 ans à 48,5% pour les plus de 56 ans. A l'intérieur de cette somme les réponses "mauvaise" restent stables jusqu'à la classe d'âge 26 à 35 ans puis augmentent très fortement ensuite passant de 7,5% à 19% pour la

classe d'âge 36 à 45 ans puis progressent encore pour atteindre un taux de 33% pour les 46 à 55 ans et encore augmenter pour les plus de 56 ans avec plus de 42%. Il en va de même pour les réponses "très mauvaise", qui connaissent une évolution similaire aux réponses "mauvaise". D'un taux nul ou presque pour les classes d'âge comprises entre 16 et 35 ans nous passons à 2% dans la classe d'âge des 36 à 45 ans puis 4,5% pour la classe supérieure (46 à 55 ans) pour culminer à 6% de la classe d'âge des plus de 56 ans. La somme des deux réponses finit par pratiquement égaler l'addition des réponses "excellente" et "bonne" dans la classe d'âge des plus de 56 ans puisque ces dernières comptent pour 51,5% alors que les réponses "mauvaise" et "très mauvaise" comptent pour 48,5%.

Variations dans la perception de sa santé en fonction du rapport à l'emploi

	étudiants	salariés	chômeurs	retraités	autres
excellente	27,7	20,4	13,8	5,8	10,7
bonne	69,1	64,2	53,3	48,2	39,6
mauvaise	3,2	14,8	29,4	40,2	41,6
très mauvaise	0	0,6	3,5	5,8	8,1

source EMVR

Les différences sont importantes d'une situation professionnelle à l'autre. Si les étudiants se disent en "excellente" ou "bonne" santé à plus de 95%, les salariés ne sont 85% dans le même cas, les chômeurs 67%, les retraités et préretraités 54% et la proportion tombé à 50,5% pour les "autres" situations qui regroupent entre autres les rmistes et les "invalides".

Le décalage entre l'état de santé des salariés et celui des chômeurs est tout à la fois la conséquence d'une différence d'âge entre les deux catégories et d'un effet de la sélection qui s'opère par la santé en

fonction des emplois plus ou moins exposés et physiquement éprouvants. J. Bourget-Devouassoux et S. Volkoff disent à ce sujet que " dans la vie professionnelle des ouvriers se succèdent des périodes de travail sous cadence, d'activités physiquement pénibles, de travail de nuit ou en équipes alternantes. A terme ces conditions de travail contraignantes produisent des effets bien réels sur la santé des ouvriers: chez ceux qui ont subi ces contraintes, la santé se dégrade avec l'âge plus rapidement que chez les autres. Pourtant ceux qui les subissent sont actuellement en bien meilleure santé. Pourquoi? Parce qu'une véritable sélection par la santé est en oeuvre: ce sont les ouvriers dont la santé est la meilleure qui accèdent aux postes les plus pénibles et qui y restent"¹.

b. Les variations de la perception de sa santé en fonction du revenu et du niveau de diplôme

Deux autres croisements permettent de compléter ces observations et de les préciser, celui avec le niveau de revenus d'une part et celui avec le niveau de diplôme d'autre part.

Variation de la perception de sa santé en fonction du niveau de revenu (en %)

	moins de 2 000 F.	de 2 000 à 4 000	de 4 000 à 6 000	plus de 6 000
excellente	15,9	12,3	14,6	24
bonne	50	51,2	62,4	60,7
mauvaise	27,8	32,9	21,1	14
très mauvaise	6,3	3,6	1,9	1,3

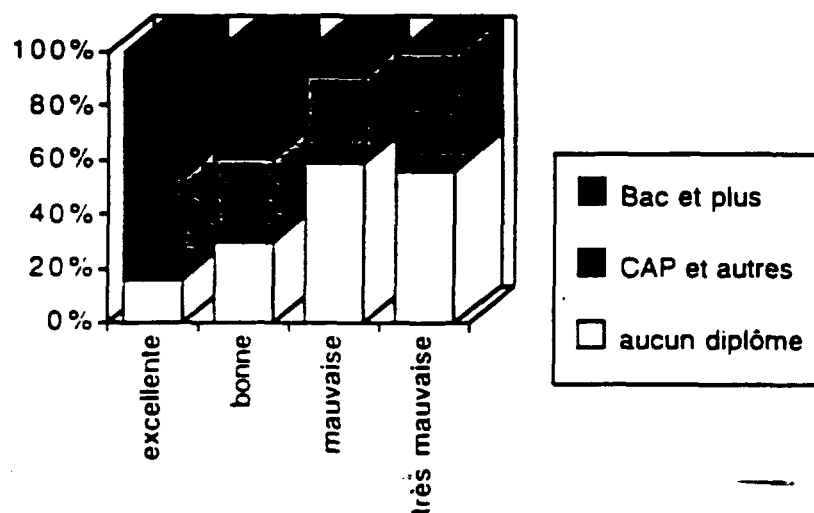
source EMVR
(total vertical égal à 100%)

¹ in J. Bourget-Devouassoux et S. Volkoff "Bilans de santé des carrières d'ouvriers", in *Economie et statistique* n° 242, avril 1991, pp.83 à 93

Il apparaît selon ce tableau une dichotomie assez nette entre les revenus supérieurs à 4 000 francs et les revenus inférieurs à cette somme. Pour les premiers nous trouvons plus de 75% de réponses "bonne" et "excellente". En revanche cette proportion tombe en dessous de 66% pour les seconds. Les taux de réponses "très mauvaise" sont particulièrement fort pour les revenus inférieurs à 2000 francs (6,5%). On voit ainsi confirmée l'hypothèse d'une liaison dans la représentation de soi entre statut socio-économique et état de santé. Une perception insatisfaisante de son statut va de pair avec une appréciation de son état de santé comme mauvais ou très mauvais.

Le second croisement comme en ce qui concerne l'état de santé "réel" est beaucoup plus explicatif que le premier.

Perception état de santé et niveau de diplôme



source EMVR

Ce tableau confirme encore l'opposition entre deux perceptions de sa propre santé entre d'un côté des détenteurs d'un diplôme, dont le taux de réponses "excellente" ou "bonne" est supérieur à 75%, et de

l'autre côté des résidents sans diplôme, dont la proportion des satisfaits arrive tout juste à 60%.

Nous trouvons aussi des différences significatives en fonction des qualifications professionnelles des résidents interrogés sur leur santé. En effet, si nous regroupons la population enquêtée en trois catégories, celle des ouvriers non-qualifiés, des ouvriers qualifiés et des autres professions présentes dans l'échantillon, nous trouvons des variations importantes dans les réponses sur la santé. Seuls 11% des ouvriers non qualifiés se disent en excellente santé alors que c'est le cas pour 13% des ouvriers qualifiés et 22,5% des autres professions. Concernant les réponses "excellente" et "bonne" nous retrouvons les mêmes différences puisque la somme est de 65% pour les O.N.Q., elle est de 69% pour les O.Q. et de 81% pour les autres professions.

Si nous croisons les informations dont nous disposons sur la santé avec la situation matrimoniale des résidents, nous pouvons constater que la proportion des résidents qui se disent en "très mauvaise santé" est plus élevée d'un point dans la catégorie regroupant les veufs et les divorcés avec un taux de 4% contre 3% pour l'ensemble de l'échantillon. Cette tendance est minorée dans la mesure où le taux de réponses "mauvaise" est légèrement moins important (23%) dans cette catégorie matrimoniale composite que pour l'ensemble de l'échantillon (25,5%).

II. La répartition socio-spatiale

Pour caractériser la répartition socio-spatiale des enquêtés nous aurons recours aux variables de positionnement socio-professionnelles d'une part et à celles qui précisent leur localisation sur le territoire français d'autre part. La notion de variable socio-professionnelle renvoie ici au statut d'emploi, lié à l'existence d'une activité salariée -ou non-, et aux attributs qui y sont associés: profession, niveau de revenu, de diplôme et de qualification. La localisation prendra en compte la répartition par régions et par types de foyers des résidents interrogés.

Cela nous conduira donc d'abord à analyser la répartition socio-professionnelle de l'échantillon, ensuite leurs caractéristiques socio-économiques et enfin leur répartition spatiale.

A. La répartition socio-professionnelle

Nous aborderons ici le rapport que les enquêtés entretiennent avec l'emploi, rapport qui définit leur statut socio-professionnel. Nous observerons successivement les individus actifs ou en transition vers l'activité, ensuite ceux qui l'ont cessé définitivement ou sont en transition vers la sortie, et enfin les autres lignes de partage qui viennent croiser celle examinée entre activité et inactivité.

La composition socio-professionnelle de l'échantillon¹ donne un certain nombre d'indications sur les transformations présentes et à venir que peut connaître la population des résidents de la Sonacotra.

Les différentes situations de rapport à l'emploi

situation /emploi	%
étudiant	9,1
retraité	8,8
pensionné et pré-retraite	4,2
autre non-actif	6,8
total non-actifs	29
salarié	31
chômeur	33
rmiste	6,3
stagiaire	1,5
total actifs	71
total	100

Source EMVR 93

Nous pouvons noter en premier lieu que les chômeurs sont un peu plus nombreux que les salariés (32,8% contre 30,5%), mais aussi que plus d'un résident sur dix de l'échantillon est retraité ou préretraité (13%).

La division présentée entre la population active, qu'elle soit occupée ou inoccupée et la population inactive n'est la seule pertinente dans le cas des résidents de la Sonacotra. Les conclusions de l'enquête qualitative aboutissaient à un découpage de la population dans son

¹ Nous rendons compte ici de deux types de chiffres concernant l'activité professionnelle des résidents de la Sonacotra.

D'une part des informations chiffrées, générales et transversales qui ne tiennent pas compte du moment de l'activité de la personne interrogée. Les questions sur l'activité professionnelle ont été posées à tous les enquêtés sans distinction, qu'ils soient actifs ou inactifs. Par exemple lorsque l'enquêté était un retraité les questions lui ont été posées sur son dernier poste ou emploi occupé. Il en va de même avec les chômeurs, les RMistes et les étudiants dont certains ont simultanément une activité économique.

D'autre part nous présentons des chiffres limités aux résidents actifs occupés ou inoccupés de manière à connaître la réalité des contours de la population active actuellement.

rapport à l'emploi en deux parties. D'une part un ensemble des résidents qui possèdent un emploi ou qui sont dans une phase de transition vers celui-ci. D'autre part des résidents qui sont sortis du marché de l'emploi à l'âge légal de la retraite, ainsi que ceux qui, sans avoir atteint ce seuil, sont sortis, pour la plupart définitivement, du marché classique de l'emploi.

Sous cette forme nous obtenons approximativement un découpage en deux parties égales.¹ Une moitié formée de résidents avec un emploi ou en transition vers celui-ci, composée des salariés, d'une majorité d'étudiants, et d'une fraction des chômeurs les plus qualifiés pouvant espérer retrouver un emploi. Une moitié se trouve hors du marché de l'emploi ou en phase de sortie de celui-ci, composée des non-actifs préretraités, retraités, invalides, individus dans la maturité bénéficiaires du RMI, desquels nous retranchons les étudiants et la majorité des chômeurs.

Nous examinerons donc d'une part les résidents actifs ou en transition vers l'emploi et d'autre part les résidents inactifs ou entrés dans un processus de cessation définitive d'activité.

¹ Dans l'établissement de cette division nous nous sommes inspirés de la typologie des rapports à l'emploi proposée par D. Schnapper en l'adaptant aux caractéristiques de l'échantillon. Selon elle deux séries de statuts sociaux, définies en fonction du lien entretenu avec l'emploi, sont à distinguer: ceux qui y sont reliés et ceux qui n'ont plus aucun lien avec le système d'emploi, recouvrant ce qu'elle appelle "statuts issus de la solidarité nationale"

Les "statuts liés à l'emploi" sont hiérarchisés en fonction de la stabilité de la situation professionnelle et de la force du lien entretenu avec l'emploi. On trouve ainsi d'abord ceux directement liés à l'emploi - de salarié disposant d'un contrat de travail stable. Viennent ensuite les catégories d'"emplois sans statut" (interim, emplois saisonniers et précaires), puis les "statuts dérivés d'un emploi" exercé dans une période antérieure (chômage et retraite) cf Dominique Schnapper "Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux" in *Revue Française de Sociologie*, 1989, vol XXX, n°1, p 3-29

1. Emploi et transition vers l'emploi

Nous observerons successivement les salariés, les étudiants. puis les autres catégories en transition vers l'emploi.

a. Les salariés

L'une des caractéristiques communes de cette population composite que nous regroupons sous le terme "emploi et transition vers l'emploi" est son appartenance aux âges bas et moyens. Les salariés sont, du point de vue de l'âge, répartis pour 55% d'entre eux dans les classes d'âge inférieures à 45 ans.

Ceux-ci sont principalement des hommes mariés (60%) habitant pour la moitié d'entre eux dans leur foyer depuis plus de cinq ans. Ils utilisent le foyer parce que ce mode d'habitation correspond à leurs moyens financiers et qu'il se situe à proximité de leur lieu de travail. Ils sont en effet un sur deux à avoir déjà changé de région au cours de leur carrière professionnelle. Plus de 80% d'entre eux ont des revenus mensuels supérieur à 4000 francs.

Ces actifs occupés sont majoritairement âgés de moins de 45 ans (55%) bien qu'un tiers d'entre eux soient d'un âge compris entre 46 et 55 ans. En revanche ils ne sont qu'un sur dix à avoir plus de 56 ans. Ils sont pour moitié habitants de bâtiments de type F1/2 et vivent également, pour plus de la moitié d'entre eux, dans des foyers dits excentrés mais, pour plus des deux tiers, dans des foyers bien desservis par les transports en communs. Ces trois résultats corroborent les justifications d'utilisation de ce produit immobilier

pour des raisons professionnelles. Ils sont ainsi près de la moitié à vivre en Ile de France, région pourvoyeuse d'emplois.

S'ils sont majoritairement sans formation scolaire (pour 55% d'entre eux), 30% ont obtenu une formation et un diplôme compris entre le CAP et le brevet professionnel, et 15 % le bac ou plus. Ils sont un quart environ à être ouvriers non qualifiés, alors que 41,5% d'entre sont des ouvriers qualifiés, et un tiers ne sont pas ouvriers mais agents de service, employés ou titulaires d'autres qualifications. Ces types de caractéristiques (niveau de formation, de qualification et secteur d'activité) expliquent leur plus grand maintien sur le marché du travail que la moyenne des résidents. Il est intéressant de noter par rapport aux autres résidents que seuls 15% d'entre eux disent être en mauvaise santé.

Cette catégorie de résidents compte pour à peu près un tiers. D'âges jeunes ou moyens, globalement en bonne santé, ils travaillent dans l'industrie, le bâtiment et les services. Leur activité professionnelle les obligent à s'expatrier ou à se déplacer sur une distance importante par rapport au lieu de résidence de leur famille.

Le foyer correspond donc à une attente résidentielle de leur part. Il offre un cadre meublé et accompagné de services annexes dans un environnement masculin et ouvrier auquel on accède soit parce que son entreprise à l'habitude de faire appel aux services de la Sonacotra soit parce que des collègues du travail ou des voisins du "pays" y séjournent eux-mêmes. Le prix de la chambre et des services annexes permettent à ces salariés de consacrer une part réduite de leur budget à se loger.

C'est l'une des raisons qui justifient la forte présence des salariés en région parisienne, dans la mesure où la pression sur le marché du logement rend attractif le coût de ce mode de logement. En revanche

dans les régions moins sujettes à la hausse et à la cherté des prix du marché locatif, les salariés, bénéficiant moins que d'autres catégories de résidents des allocations logement, sont moins avantagés.

b. Les étudiants

A cette catégorie des salariés, qui est donc dans un rapport direct à l'emploi, nous nous proposons d'associer, en ce qui concerne le rapport à l'emploi, les étudiants qui résident dans les foyers. Nous considérons qu'ils sont en phase de transition vers l'emploi et, qu'à ce titre, ils sont ceux des résidents qui en sont les plus proches. Tout en sachant que les différences ne manquent pas entre les deux, nous pouvons néanmoins dire que les étudiants sont dans un processus de formation, qui est basé sur un diplôme de base, le baccalauréat, et qui débouchera le plus souvent, à terme, sur l'obtention d'un diplôme supérieur. Cette possession d'un diplôme leur donnent des chances supérieures à l'ensemble des actifs d'obtenir un emploi stable.

Les étudiants sont célibataires pour 9 sur 10 d'entre eux. Ils diffèrent en cela des salariés, plus souvent mariés, bien qu'existe une grande similarité dans leur mode de vie de célibataires avec celles des premiers, célibatairisés. Ils sont plus jeunes que les actifs occupés, appartenant presque intégralement aux classes d'âge inférieures à 35 ans. L'autre différence majeure avec les salariés se situe dans le montant de leur ressources, qui sont quasiment également réparties entre 45% sous la barre des 2 000 francs mensuels et 45% entre 2 et 4 000 francs. A ce titre, dans la mesure où ils peuvent bénéficier pleinement de l'allocation logement ou d'une aide financière de leurs parents, le foyer est un produit qui correspond pleinement à leur budget. Il offre un produit de remplacement au logement de type

C.R.O.U.S.S., notamment dans des villes moyennes, qui, faute d'infrastructures universitaires, disposent peut-être de moins de produits de ce type à offrir à une clientèle jeune et fluctuante. Tout comme les salariés, ils habitent surtout (68%) dans des foyers excentrés, mais où la bonne qualité de la desserte est cette fois un facteur essentiel (82% bien desservis) pour le bon déroulement de leurs études. 43,6% logent dans des foyers de type F1.¹

Ils sont enfin ceux qui ont les durées de séjour les plus courtes avec deux tiers résidant depuis moins de 5 ans. Nous pouvons donc penser que cette catégorie d'habitants utilise le foyer de manière transitoire faisant ainsi coïncider son statut résidentiel avec son statut social provisoire -celui d'étudiant-. A plusieurs reprises nous avons rencontré lors de l'enquête orale des situations allant dans ce sens. L'usage est explicitement limité à la période de la scolarité et la durée de séjour est censée être temporaire. Dès lors toute évolution dans le statut, prise dans une acception multiforme, implique une situation d'inadéquation, tout au moins symbolique entre l'espace et l'usage de ce dernier.

La modification du statut peut prendre différentes formes. Elle tient souvent soit à des processus tels que l'obtention d'un emploi stable clôturant une trajectoire de formation soit au changement d'état matrimonial, qui prend souvent l'aspect d'une vie commune, obligeant alors à chercher une solution immobilière différente. Le passage d'une période de formation professionnelle à un emploi stable peut aussi conduire à une recherche de logement. Cependant nous pouvons penser que tout maintien prolongé dans cette situation intermédiaire

¹Le type de foyer qu'ils habitent correspond ainsi à cette configuration de clientèle comme nous l'explicitons plus loin. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas ici de résidences "jeunes" telles que celle de Vichy.

peut modifier le processus d'accumulation des ressources mobilisables pour la recherche et l'obtention d'un logement différent¹.

c. Autres situations transitoires vers l'emploi.

En plus de cette catégories d'étudiants, nous associons à ce regroupement de résidents en phase de transition vers l'emploi des personnes qui sont momentanément des actifs inoccupés mais dont certaines caractéristiques laissent à penser qu'ils peuvent trouver ou retrouver un emploi.

Il s'agit des chômeurs et des RMIstes pouvant se prévaloir d'une formation, ce qui est un élément primordial voire indispensable pour l'obtention d'un emploi². Un cinquième des chômeurs et des RMIstes (ils ont moins de 35 ans et disposent d'une formation), peuvent, si un certain nombre de conditions sont remplies, obtenir un emploi. Les mesures d'accompagnement social, la réalité et le respect des engagements pris lors du contrat d'insertion en ce qui concerne le RMI, prennent une importance considérable dans un processus de requalification et de réinsertion.

Un cinquième des chômeurs et de "autres catégories", ceux notamment qui étaient employés dans les services, marchands ou non, ont de bonnes chances de retrouver un emploi. C'est dans ces secteurs que se trouve le plus de contrats précaires. L'intérim est dans ce cas un moyen de conserver un contact avec le marché du travail. Le travail

¹Nous entendons par cela l'addition d'éléments financiers (caution, etc), et informationnels (réseaux amicaux, familiaux, professionnels) permettant de trouver et de financer un nouveau logement.

² Parmi les chômeurs de l'échantillon 26% ont un niveau compris entre le CAP et le BP et 8,3% ont un niveau Bac et plus et au sein de la catégorie "Autres situations" respectivement 32% et 9%.

intermittent dans des emplois sous-qualifiés est utilisé par près de 9% de l'échantillon.

2. Retraite et sorties anticipées du marché du travail.

Nous aborderons ici d'abord la catégorie des retraités, ensuite celle des préretraités et enfin les autres situations de transition vers la cessation définitive d'activité¹.

a. Les retraités

Pour cette analyse en terme de rapport à l'emploi nous avons isolé les retraités comme catégorie autonome. Ils sont 92 dans l'échantillon Emvr soit 8,8 % de l'ensemble. Dans le reste de l'enquête nous les avons analysé simultanément avec les préretraités. En effet il s'agit dans cette étude de rendre compte principalement d'un rapport au logement et les deux sous catégories désignées sont très proche en terme d'attitudes à ce sujet. Cependant nous ne pouvions tenir ce même raisonnement dans le cadre d'une réflexion d'un rapport à l'emploi.

Les retraités présentent une répartition en terme de situation matrimoniale beaucoup plus diversifiée que les autres. Si la moitié d'entre eux sont mariés, nous sommes en présence de 13% de veufs, 15% de divorcés et 21,5% de célibataires. Ce dernier chiffre est particulièrement important pour la classe d'âge dont il s'agit, car il y a seulement 6% de célibataires parmi les plus de 60 ans en moyenne nationale. Parmi les retraités, 55,5% ont entre 56 et 65 ans, 30% ont entre 66 et 75 ans et 5,5% ont plus de 76 ans. Nous pouvons observer que si 55% habitent depuis plus de dix ans le foyer, certains y logent

¹Pour plus de précisions cf *La retraite en mutation*, A.M. Guillemard, Ch. Meunier, R. Vercauteren, Paris 1991, C.E.M.S. Imprimerie de la FEN, 186 p. Biblio.

depuis relativement peu de temps (17% depuis moins de deux ans). Du point de vue des ressources, nous sommes en présence d'une population dont à peine plus d'un dixième dispose de revenus inférieurs à 2 000 francs, et dont près de 37% reçoit des pensions de retraités supérieures à 4 000 francs. Ils restent plus de la moitié à avoir un revenu mensuel compris entre 2 000 et 4 000 francs. Le foyer est donc une solution résidentielle adaptée à la faiblesse des revenus de retraite de ces derniers, faiblesse qui tient en partie à des carrières incomplètes¹ pour partie à leur ancien emploi².

En ce qui concerne leur activité professionnelle passée et leur niveau de formation, il s'agit d'une population dont presque la moitié a travaillé dans le bâtiment et les travaux publics, un quart dans l'industrie et un autre quart dans d'autres secteurs -principalement dans les services-. Plus des quatre cinquièmes d'entre eux n'ont pas de diplôme, ni même de formation scolaire. 41% d'entre eux sont des ouvriers non qualifiés et un tiers sont ouvriers qualifiés.

Nous avons constaté lors de l'enquête par entretiens que leurs carrières professionnelles étaient particulièrement longues, et souvent jalonnées de changement d'emploi ou de poste de travail. Leur faible formation initiale est souvent couplée avec une grande précocité de l'entrée sur le marché du travail. Ces métiers exercés dans le bâtiment, l'industrie, demandent souvent de grands efforts physiques.

Ils résident pour moitié de l'échantillon dans les foyers de France Sud. Leur niveau global de revenu, leur position statutaire de retraité,

¹Malgré la longue durée de leur vie active, certains résidents ne possèdent pas les 37 ans et demi de cotisation nécessaires à la perception d'une pension de retraite complète, car, dans leur carrière, souvent supérieure à 40 ans, ils ont occupé des emplois non déclarés à certains moments de leur carrière quelquefois sans le savoir.

² Peu qualifiés ces emplois n'assurent pas une pension de retraite suffisante, même s'ils ont la durée de cotisation exigée: la moitié des revenus salariés ne font pas une retraite d'un montant très élevé. Cela est lié en amont à leur faible niveau de qualification et de diplôme.

qui institue une reconnaissance de leur carrière professionnelle, mais aussi leur implantation fréquente dans une partie du parc convenablement positionnée (41% dans des foyers centraux qui en fait la population la mieux située), et relativement bien desservie (75,5%), en fait une population relativement protégée.

Le mode de vie mis en place au cours de cette période correspond, semble-t-il, au modèle, classique depuis le milieu des années 1970, de la retraite comme "repos bien mérité". Les projets de vie, qui ont concerné la phase précédente de la vie, sont relativement rares. Dans les tranches hautes de revenus nous trouvons des résidents qui peuvent alterner les séjours dans le foyer et les séjours auprès de leur famille. Ils trouvent dans le foyer une résidence que nous pourrions nommer "secondaire". Elle est située dans un site urbain dans lequel il est possible de faire des achats, de consommer des loisirs et de se retrouver entre amis et anciens collègues.

b. Les transitions vers la retraite: les modalités de sortie anticipée du marché du travail.

Dans cette catégorie nous allons regrouper différentes populations qui, tout en ayant des caractéristiques divergentes, subissent les mêmes effets de la précarisation et de la crise du marché du travail. Ils sont peu armés face à ses effets et cela les conduit insensiblement vers la cessation définitive d'activité soit par des dispositifs de préretraites¹, soit après 1985² par des processus de

¹ On peut entrer dans la retraite selon une séquence combinant les dispositifs pendant une durée de 3 à 10 ans. *"Les dispositifs d'indemnisation du chômage mis "bout à bout" permettent à un salarié âgé de 56 ans et 3 mois d'atteindre [à partir de 1975], sans rupture d'indemnisation l'âge de 60 ans, auquel il pourra entrer dans le système garantie de ressources-licenciement qui le couvrira jusqu'à 65 ans, âge de liquidation de sa pension de retraite à taux plein"*

transition nettement moins avantageux- chômage invalidité-. En effet, chez les résidents comme dans la population nationale, entre la sortie d'activité et l'entrée dans la pleine retraite des individus, de plus en plus nombreux, passent par des statuts intermédiaires marqués par la fragilisation du lien à l'emploi et du statut juridique. La sortie définitive d'activité se fait ainsi beaucoup plus rarement aujourd'hui dans la population nationale à l'âge légal de 60 ans. La part relative des cas où la cessation définitive d'activité coïncide avec l'ouverture des droits à la retraite à taux plein a diminué jusqu'à devenir une modalité de sortie relativement rare¹chez les résidents comme dans la population active globale. Préretraite, chômage, invalidité sont des dispositifs qui touchent un nombre croissant de personnes en fin de vie active et désormais dans toutes les professions.

Nous nous proposons donc d'analyser conjointement les préretraités qui sont présents dans cet échantillon, avec certains chômeurs ainsi qu'avec la catégorie "autres situations par rapport à

Anne-Marie Guillemard, *Les nouvelles formes de transition entre vie active et retraite ...*, p. 71 op. cité.

² Après 1985, avec le blocage des systèmes des préretraites en raison de leur coût, et l'absence contemporaine d'amélioration de la situation du marché du travail, l'assurance chômage joue à nouveau un rôle prépondérant et ce aujourd'hui dès 45-50 ans dans les sorties définitives du marché du travail. Ceci a pour conséquence de multiplier le nombre de personnes, qui arrivent à l'âge de la retraite à l'issue d'un parcours entre les différents dispositifs d'indemnisation du chômage, ce qui a souvent entraîné des baisses de ressource et amène un nombre croissant de personnes à se retrouver, au terme de leur vie professionnelle, dans une situation où elles seront bénéficiaires des allocations (de "minimum-vieillesse") du Fonds National de Solidarité.

¹ Dès 1981 une enquête par sondage réalisée par le Ministère du Travail mettait en évidence que seulement 18% des sorties d'activités correspondaient à un départ en retraite à l'âge légal (65 ans), 14,5% correspondaient à des dispositifs de retraite anticipée et 60,2% correspondaient à des dispositifs d'aide aux chômeurs. A cette date il y avait 170 000 chômeurs de 50 à 59 ans. cf. Anne-Marie Guillemard, *ibid.*, pp. 72-73.

l'emploi". Il apparaît en effet que ces différentes populations présentent des similitudes.

Cette population est majoritairement mariée (84% pour les préretraités, 62% pour les chômeurs et 50 % pour les "autres catégories")

Elle est vieillissante car 100% des préretraités ont entre 56 et 65 ans, plus de 60% des chômeurs -et 54% des "autres"- ont plus de 46 ans. Leur grande majorité n'est pas formée et n'a pas de diplôme (98% sans diplôme pour les préretraités; 66% pour les chômeurs et 59,5% pour les "autres"); leurs revenus sont parmi les plus faibles à l'exception des préretraités (62,3% moins de 4 000 francs pour les préretraités, 80% pour les chômeurs, 86% pour les "autres"). Ils sont majoritairement ouvriers (plus de 95% pour les préretraités, 78% pour les chômeurs, 79% pour les "autres").

Les foyers dans lesquels ils habitent sont souvent plus mal situés que les autres (30% périphériques pour les préretraités, 9,5% pour les chômeurs, 12,5% pour les "autres"). Et enfin leur santé est largement plus mauvaise que celle des autres résidents. Comme avait permis de le faire remarquer l'enquête qualitative, cette population peut être regroupée sous l'appellation des "transitions vers la retraite".

L'analyse concernant ceux qui sont déjà retraités montre que les migrants anciens, c'est-à-dire des années cinquante, en provenance des pays du Maghreb, d'origine rurale et sans qualification présentent toutes les caractéristiques, qui conduisent aujourd'hui à l'issue d'un parcours professionnel composé d'emplois peu ou pas qualifiés à une retraite entre le minimum-vieillesse et la pension à taux plein mais de faible montant. La reconnaissance, symbolique et financière à la fois, dont bénéficient ces résidents les protègent de la paupérisation et de l'exclusion.

Cela n'est pas le cas pour la population qui est aujourd'hui en voie de transition vers la retraite et dans un processus d'exclusion définitif du marché du travail. Nous pensons ainsi que le passage de l'activité à temps plein à la retraite pourrait même devenir une exception dans les foyers pour être remplacé par un processus long et précaire, passant par les statuts de chômeur longue durée et de bénéficiaire de la gestion sociale de l'exclusion.

Les trois types de transition vers la retraite sont donc observables parmi les résidents vieillissants. Nous pouvons confirmer la possibilité d'étendre à une partie significative des moins de 56 ans la notion de "travailleur âgé". Nous considérons, dans la phase qualitative de l'enquête, la nécessité de prendre en compte les effets de l'usure au travail génératrice de maladies incapacitantes, qui déterminent l'accès à un statut d'invalidité, et les espérances de vie de ces catégories de salariés à 40 ans; ainsi que l'usure de la valeur sur le marché du travail passé 40 ans pour donner à cette notion toute sa pertinence.

Les différentes filières, chômage de longue durée, invalidité et préretraite, peuvent se combiner. La préretraite semble par rapport aux autres statuts le moins insatisfaisant dans la mesure où, comme voie de sortie de précoce de l'activité, elle permet d'éviter de se retrouver au chômage et garantit un niveau de revenus très supérieur aux allocations de chômage, particulièrement en fin de droits, et au minimum-vieillesse.

L'invalidité est souvent associée au chômage. Les résidents les moins formés et les plus exposés aux maladies professionnelles y accèdent le plus souvent après une période de chômage longue. La longue maladie est une autre forme de cessation d'activité. Nous supposons qu'un passage assez long par la longue maladie débouche

soit sur un statut d'invalidité partielle soit sur le chômage, jusqu'au moment où arrive l'âge légal de la retraite.

Tableau récapitulatif des rapports à l'emploi (en %)

	Etudiants	Salariés	Chômeurs	Retraites et p-r.	Autres catégories
Statut matrimonial					
marisés	8,5	59,1	62,1	61,3	50
célibataires	88,3	30,8	26,5	17,5	36
autres	3,2	10,1	11,4	21,2	14
Durée de séjour					
< à 6 mois	24,7	13,7	6,5	3,7	11,3
de 6 mois à 1 an	21,5	9,7	7,7	5,1	12
de 1 an à 2 ans	29	10,7	11,5	5,1	12,7
de 2 à 5 ans	20,4	16,9	20,1	11,7	16,7
de 5 ans à 10 ans	4,3	18,5	20,4	28,2	18,7
> à 10 ans	-	31	33,9	55,5	28,7
Classes d'âge					
16 à 25 ans	50,5	11,4	5,9		9,4
26 à 35 ans	46,2	21,8	15,4		14,1
36 à 45 ans	3,2	22,1	17,8	1,5	20,8
46 à 55 ans		34,3	41,1	68,4	36,2
plus de 56 ans		10,4	19,8	30,2	19,5
Diplômes					
sans	1,1	54,5	65,9	86,8	59,3
cap et autres	5,6	30,2	25,9	11,7	32
bac et plus	93,3	15,3	8,2	1,5	8,7
revenus					
< à 2 000 francs	44,2	2,6	17,3	8,2	43,8
de 2 à 4 000 francs	45,3	13,4	62,5	54,6	42,3
de 4 à 6 000 francs	5,8	42,4	18,6	31,8	14,8
> à 6 000 francs	4,7	41,6	1,6	5,4	2,1
Nationalités					
Français	25,5	26,7	21,8	19	36,7
Algériens	8,5	32,7	40	59,9	30
Marocains	14,9	12,9	15,6	9,5	7,3
Tunisiens	4,3	7,9	11,2	8	9,3
Africains	36,2	12	7,4	1,5	8,7
Autres	10,6	7,8	4,1	2,2	8
Qualifications					
OO	-	26,7	43	41,6	28
OD	-	41,5	35,3	38,9	51
Autres	-	31,8	21,7	19,5	21
Situations topographiques					
Central	25,5	38,9	29,1	33,6	24,7
Excentré	68,1	53,6	61,5	46,7	62,7
Périphérique	6,4	7,5	9,4	19,7	12,6
Desserte					
Bonne	81,9	77,4	67,7	70,8	63,3
Régions					
Ile de France	25,5	48	29,9	28,5	23,4
Est-Nord-Ouest	52,1	18,8	27,5	22,6	28
France-Sud	22,4	33,2	48,1	48,9	48,6
Mobilité					
Changement de région	-	50,3	53	58,2	54,3
Période de chômage	-	53,8	88,5	59	65,3
Santé					
Excellente	27	20,6	13,8	6,7	11,4
Bonne	69,9	63,9	53,1	48,2	39
Mauvaise	3,3	14,9	29,6	39,3	41,6
Très mauvaise	-	0,6	3,5	5,8	8

source EMVR

3. Les autres lignes de partage du rapport à l'activité

Il nous faut à présent préciser la répartition des enquêtés en fonction de leur statut par rapport à l'emploi en fonction d'autres critères. Nous analyserons donc d'abord comment les différentes formes de rapport à l'emploi sont représentées aujourd'hui dans l'échantillon par rapport à 1973 et à 1981 puis comment elles se distribuent entre les différentes nationalités et enfin entre les classes d'âges.

Répartition des différentes qualifications, actifs et inactifs confondus

Qualifications	%
ouvriers non précisés	4,3
ouvriers agricoles	5,3
ouvriers non qualifiés	24,8
ouvriers qualifiés	40
agents de services	13,4
techniciens	4,8
professions intermédiaires et sup.	5
autres qualifications	2,6
total	100

Sources EMVR 93

a. Comparaison du statut d'emploi des résidents de 1993. de 1981 et de 1973

Nous disposons de chiffres de répartition par qualification de l'enquête Cofremca¹ de 1973.

Les proportions étaient les suivantes: d'une part une majorité (52%) d'enquêtés ouvriers non qualifiés -dont 22% de manoeuvres-; d'autre part 34% d'ouvriers qualifiés, 6% d'employés et 8% dits "divers" sans plus de précision. L'auteur de l'étude remarque à cette époque que, comparés aux autres foyers, *"les foyers Sonacotra occupent une place marginale: ils regroupent le plus fort pourcentage d'ouvriers qualifiés et une proportion nettement inférieure d'ouvriers non qualifiés et de manoeuvres(...)"* que les autres logements foyers du moment. L'auteur considérait alors qu'il s'agissait du résultat d'une sélection par les prix.

Les chiffres² de 1981 ne varient pas en profondeur par rapport à ceux de 1973: 22% de manoeuvres, 37% d'ouvriers spécialisés (l'enquête constate la hausse du nombre de peu qualifiés en posant la question d'un retour au pays des plus qualifiés ou d'une installation de ces derniers avec leur famille), 28% d'ouvriers qualifiés (baisse), 6% d'employés, 3% divers et 4% de non actifs.

Si nous comparons à ces chiffres ceux de l'échantillon 1993, nous pouvons constater les modifications suivantes. Premièrement la proportion d'ouvriers non qualifiés baisse visiblement, puisque nous passons de 52 % en 1973 à 30% en 1993. Cette baisse ne profite d'ailleurs pas à la catégorie des ouvriers qualifiés, dont la proportion

¹ Ginesi-Galano(M); *Les étrangers hors la cité...*, op. cité p.99.

² Op. cité p. 14 (T.1)

d'ouvriers n'a que peu augmenté passant de 34% à 40%. Deuxièmement le nombre global d'ouvriers diminue, puisque le chiffre total passe de 86% en 1973 à 74,5% en 1993. Troisièmement nous observons la présence notable de professions du tertiaire avec 13,5% d'agents de service, près d'un résident actif sur dix étant technicien ou d'une profession intermédiaire ou supérieure. Ainsi environ un résident actif sur quatre n'est pas ouvrier. Bien que restant un mode d'habitat principalement et traditionnellement ouvrier, la composition socio-professionnelle a tendance à se diversifier. Malgré les décalages entre les différentes sources statistiques disponibles, l'évolution de la population active résidente est globalement identique à celle de la population active française et étrangère, elles-mêmes très proches dans leurs évolutions respectives, sans toutefois que la similitude soit parfaite.

b. Comparaison par nationalités

Les différentes nationalités présentes dans l'échantillon ont des rapport à l'emploi qui sont fonction tout à la fois de l'histoire de leur migrations, lorsqu'il s'agit de populations migrantes, et des classes d'âge diverses qui composent ces regroupements nationaux.

Nationalités comparées par situation professionnelle des enquêtés (en %)

	Français	Algériens	Marocains	Tunisiens	Autres
Etudiants	25.5	8.5	14.9	4.3	46.8
Salariés	27.1	32.2	12.9	7.6	27.8
Chômeurs	22.4	39.4	15.6	11.2	11.4
Pré-retra	6.8	59.1	15.9	15.9	2.3
Retraités	25.3	60.4	5.6	4.4	8.7
RMI	40	27.7	3.1	13.9	15.3
Autres	26.2	39.3	11.5	8.2	14.8
Stagiaires	60	13.3	0	0	26.7

Source EMVR 93
(Total horizontal égal à 100%)

Concernant les étudiants, nous pouvons constater non seulement la représentation moyenne des français et la sous-représentation des contingents algériens et tunisiens¹ mais aussi le chiffre important pour les marocains, ainsi que le chiffre quatre fois supérieur à la moyenne des africains².

Il n'existe pas de différences très importantes entre les contingents pour les salariés. Le poids relatif le plus faible est celui des tunisiens, le plus fort étant celui des français. Cette faible représentation des actifs occupés dans le contingent tunisien se répercute dans leur part significativement plus importante (42% contre

¹ Ceci est normal compte tenu à la fois de l'âge des résidents de ces nationalités ainsi que de leur niveau de formation.

² L'enquête Obsys de 1981 note déjà la présence de 15% d'étudiants dans le contingent des nationalités de l'Afrique du Sud du Sahara alors qu'ils sont, à cette date, absents dans les autres nationalités. Op. cité p. 14 (T.1)

33% pour l'ensemble) d'actifs inoccupés. Les "autres nationalités" ont le taux le plus faible de chômage (18,5%) suivies par les français (29%). De manière générale les nationalités maghrébines connaissent un chômage supérieur à l'ensemble.

Les chiffres nationaux montrent que le chômage des étrangers est deux fois plus élevé que celui des nationaux et que les écarts entre les nationalités s'accroissent. En 1990 -mais il faudrait considérer l'aggravation de la crise de l'emploi depuis cette date-, le taux de chômage est presque le triple de la moyenne nationale pour les maghrébins (23% pour les marocains, 24% pour les tunisiens, 28% pour les algériens). Il est en revanche plus faible pour les autres étrangers (17%)¹. Le faible taux de chômage des "autres nationalités" en comparaison de l'ensemble est à noter. En effet s'il est avéré que les étrangers originaires de la C.E.E. sont traditionnellement moins exposés au chômage que les autres étrangers et même que les français, ces nationalités sont faiblement représentées dans l'échantillon. En revanche les ressortissants d'Afrique noire et les asiatiques, qui sont sensiblement plus présents dans l'échantillon et dans la population totale résidente de la Sonacotra, connaissent dans les chiffres de 1990 des taux de chômage respectivement de 27,5 et 27,2%. La population concernée est dans l'échantillon beaucoup plus faiblement touchée par le chômage que la population étrangère correspondante au niveau national ².

Les préretraités et les retraités³ se trouvent principalement chez les algériens (60% de ces deux catégories sont de cette nationalité).

¹in O. Marchand op. cité

² cf *Les étrangers et l'emploi*, Rapport pour le Haut Conseil à l'Intégration, op. cité, déc. 1992, p. 28

³Le mode de sortie anticipée de l'activité est un mode de cessation qui a été important dans les années 80 et en particulier dans les catégories socio-

Au total près de 22% des algériens sont préretraités ou retraités. En fait les préretraités sont ressortissants maghrébins à près de 90%. Il est de même pour 70% des retraités présents dans l'échantillon.

Cela montre principalement que ces résidents qui sont rentrés dans un foyer Sonacotra durant la période de leur activité, sont restés dans ce foyer, alors même qu'ils arrêtaient leur activité professionnelle de manière soit anticipée¹ (solution plus souvent subie que désirée) soit "normale", à l'âge de la retraite. Les autres situations (RMI, stages, invalidités, etc.) se trouvent particulièrement chez les français (10% touchant le RMI).

c. Comparaison par classes d'âges

Parmi les résidents âgés de moins de 35 ans, un tiers (32%) sont étudiants, 57,5% sont salariés (34,5% ayant un emploi, 23% étant au chômage). Le seuil de 40% de salariés par classe d'âge n'est franchi qu'une seule fois, il s'agit de la classe des 36 à 45 ans avec près de 42% de salariés. Pour une classe d'âge élargie comprenant les 36 à 55 ans nous trouvons les chiffres suivants: 39% de cette population est active occupée, alors que près de 42% est au chômage. Le reste de cette classe d'âge est dans une situation précaire en subsistant grâce à des allocations (invalidité, handicaps, R.M.I).

Pour les classes d'âge suivantes (plus de 56 ans), le pourcentage de salariés chute à 13%² (en fait 19% pour les 56 à 60 ans), le

professionnelles ouvrières. cf à ce sujet J.L. Heller, "Les retraites anticipées", *Données sociales* 1987 pp. 133 à 141.

¹Cela montre aussi qu'ils se sont arrêtés au moment où les dispositifs de pré-retraite étaient encore proposés aux salariés vieillissants.

²Il s'agit alors de salariés disposant d'un contrat de travail à durée indéterminée dans des secteurs d'activité moins touchés par la récession économique.

chômage et la préretraite étant des procédures importantes de sortie anticipée du marché du travail (58% des 56 à 60 ans sont soit au chômage soit en préretraite). Après 60 ans puisque seuls 77 % de ces résidents sont retraités, nous pouvons en déduire l'existence de difficultés pour près d'un cinquième des résidents de cet âge pour obtenir une retraite. Les autres sont obligés soit de prolonger leur activité professionnelle soit d'attendre cette pension grâce à la préretraite, à des pensions diverses, au RMI, etc..., comme nous avons pu le voir précédemment.

Comme nous pouvions le constater plus avant concernant le niveau de formation, les femmes sont étudiantes dans un cas sur trois. Elles sont salariées dans les mêmes proportions et semble-t-il moins souvent au chômage que les hommes (moins de 20 %), ce qui permettrait de supposer qu'elles utilisent la solution foyer -de façon provisoire-, dans le cadre d'une situation d'activité distante de leur région d'origine ou de transition vers l'emploi.

B. Les caractéristiques de l'activité professionnelle

Nous aborderons ici les modalités d'exercice de la profession par les enquêtés actifs -occupés ou inoccupés- d'une part et les caractéristiques socio-économiques associées à cette profession -du niveau de diplôme et de formation au niveau de revenus- d'autre part.

1. Les modalités de l'activité

Nous analyserons successivement la répartition des résidents par secteurs d'activité et les caractéristiques de leur vie professionnelle.

a. Analyse comparative de la répartition des résidents par secteurs d'activité

Le concept de logement pour travailleurs migrants induit quelques spécificités du point de vue de la composition et des caractéristiques de l'activité¹ des résidents. Construits principalement pendant les 'Trente Glorieuses", les foyers étaient destinés à héberger des ouvriers de l'industrie et du BTP. Ils ont été à l'origine peuplés surtout par des hommes, d'origine mono-continentale voire mono-nationale.

¹Le questionnaire utilisé demandait aux enquêtés quelle profession ils exerçaient soit au moment de la passation soit avant leur cessation d'activité.

a.1 Les modalités de la comparaison : difficultés et limites

Nous comparerons l'activité parmi les résidents aux agrégats de l'activité nationale et en particulier à ceux de la population active étrangère. Nous montrerons donc ici successivement les modalités de l'analyse comparative et les précautions à prendre dans celle-ci.

Les données disponibles concernant l'emploi des résidents de foyers de travailleurs sont réduites. L'enquête Emploi réalisée annuellement par l'INSEE qui permet de décrire la main d'oeuvre étrangère travaillant en France actuellement, est une source qui *"ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire"*¹. Il en va de même pour l'enquête Logement de l'INSEE, qui analyse des données du recensement sur le logement reposant sur une définition du ménage qui exclut les isolés vivant en foyer. Qu'ils soient français ou étrangers, les résidents actifs de la SONACOTRA ne sont donc pas pris en compte dans les enquêtes statistiques générales de l'activité. Nous rencontrons ainsi plusieurs obstacles dans l'établissement d'une échelle de comparaison entre l'activité professionnelle des résidents et les chiffres généraux de l'activité en France.

Nous achoppons tout d'abord sur la dichotomie qu'induisent les statistiques nationales. Devons-nous comparer les chiffres obtenus grâce à l'enquête avec les chiffres par nationalités produits par l'INSEE et pour ce faire opposer a priori les français avec l'ensemble des autres nationalités? Comparer les chiffres de l'enquête ou des statistiques de la Sonacotra avec les caractéristiques générales de l'activité des étrangers en France conduirait alors à mettre en regard

¹Cf Marchand Olivier, "Autant d'actifs étrangers en 1990 qu'en 1980"; in *Economie et Statistique*, n°242, avril 1991, pp. 31 à 38

deux populations difficilement comparables, dans la mesure où les résidents sont doublement exclus des statistiques d'une part et que du fait de leur célibatairisation ils présentent un profil morphologique particulier.

Le taux d'activité de la population étrangère en France est globalement similaire à celui des français. Cependant les différences existent et notamment pour le taux d'activité féminin. Mais sans considérer que cet élément n'a point d'importance, il n'est pas central pour notre analyse. La structure de migrations, leur succession temporelle depuis quarante ans, modèlent différemment la composition statistique actuelle de ces populations. Il existe en effet un lien étroit entre l'ancienneté de l'immigration, son origine, ses générations successives et la composition morphologique de cette immigration. Non seulement les différentes nationalités étrangères vivant en France ne forment pas des groupes homogènes mais, de plus, la population étudiée, résidente au sein du parc de la Sonacotra, se caractérise peut-être en partie par le fait qu'elle n'a pas évolué comme le reste de la population migrante. L'élément fort de différenciation se trouve dans l'opposition entre une migration d'hommes seuls et une immigration familiale. C'est dans les différences de modalités économiques et politiques mais aussi générationnelles concernant tout à la fois la migration et le "séjour" en France que s'élabore cette diversité.

a 2. Comparaison de l'activité¹ des résidents avec celles de l'activité des français et des étrangers

La population active française totale (français plus étrangers) se répartit par secteurs d'activité entre 5,7% dans le secteur primaire, 22,7% dans l'industrie, 7,4% dans le bâtiment et le génie civil, 45 % dans les services marchands et 19,2% dans les services non-marchands. Les effets favorables pour le marché de l'emploi de la conjoncture de la fin de années quatre-vingts ont été annulés par un retournement de la conjoncture depuis 1990. L'agriculture comme l'industrie ont supprimé des emplois (presque 200 000 par an) et seul le recours à l'emploi précaire permet de compenser ces pertes d'effectifs. Les jeunes entrants sur le marché du travail sont vulnérables et les plus âgés rencontrent de plus en plus de difficultés à retrouver un emploi quand ils ont perdu le leur pour cause de faible "employabilité"².

La population active étrangère quant à elle est répartie en trois principales activités qui sont les services marchands, avec 39,5% de la population active étrangère, l'industrie avec 26,2% et le bâtiment-génie civil avec 20,6%. Les deux autres secteurs sont moins bien

¹ Dans l'enquête Obsys de 1981 la répartition globale se fait comme suit: 70% dans "entreprise commerciale, industrielle, service public"; 16% au chômage, 4% en intérim, 9% "Autres (étudiants, retraités, femmes sans activités rémunérées)".

En ce qui concerne les branches d'activités: 37% dans le Bâtiment; 30,5% dans l'industrie métallurgique, 11,5% dans d'autres industries, 3% dans le commerce, 12% dans des entreprises des services et autres et 6% indéterminé.

En fonction des nationalités les maghrébins travaillent davantage dans le Bâtiment ou l'industrie que les autres (43% des Algériens et 51% des Tunisiens travaillent dans le Bâtiment contre seulement 19% des Français. Les Africains du Sud du Sahara sont les plus nombreux à travailler dans le commerce (10%).

Op. cité pp. 13 et 15, (T.I).

²Cf à ce sujet *Economie et statistique*, n° 249, *Le marché du travail*; décembre 1991, 127 p.

représentés puisque l'agriculture ne compte que pour 3,4% et les services non marchands pour 10,3%. Les chiffres du recensement¹ au quart de mars 1990 opèrent une première distinction entre les étrangers ressortissants de la CEE et ceux qui n'en sont pas. Les ressortissants européens sont un peu moins présents dans l'industrie (24,3%) et un peu plus dans le bâtiment (24,7%). Les ressortissants non CEE sont quant à eux plus présents dans l'industrie (27,9%) et les services marchands (41,6%).

Les secteurs d'activité que nous relevons pour l'ensemble de l'échantillon sont ainsi répartis: le bâtiment est le plus important puisqu'il représente 40,5% de l'ensemble; viennent ensuite les activités de services qui comptent pour 23,5% puis les activités industrielles avec 21%, dont la moitié sont des industries intermédiaires (automobile, etc...). Les secteurs d'activité moins représentés sont l'agriculture (4,5%), dont la moitié est en fait des entreprises agro-alimentaires, le commerce (4%) et d'autres activités (8%).

En ce qui concerne les nationalités étrangères les plus présentes dans les foyers, les résidents algériens ont une distribution analogue à celle rencontrée chez les étrangers non européens au niveau national. Ils sont très peu dans l'agriculture (0,6%), ils sont en revanche 22% dans le bâtiment. Les marocains sont pour leur part surreprésentés dans le secteur primaire(10,8%) mais restent très présents dans le bâtiment (19%) et surtout dans l'industrie (29,5%). Ils sont en revanche très peu représentés dans les services. C'est le contraire quant aux tunisiens qui sont particulièrement employés dans les

¹ Nous avons utilisé les sources de A. Lebon in *Immigration et présence étrangère en France; le bilan d'une année 1992-1993*, D.P.M., nov. 93, Ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, 141 p.

services marchands (42,5%) alors qu'ils le sont moins dans les autres secteurs.

Dans l'échantillon les français sont pour 13% d'entre eux employés dans le bâtiment. 21,5% sont dans l'industrie surtout d'équipement. Ils sont en revanche pour près de la moitié d'entre eux dans le secteur des services marchands et non-marchands (49,2%).

Les algériens présentent un profil d'activités différent. Ils sont plus de la moitié dans le bâtiment (52,5%). Plus d'un quart d'entre sont dans l'industrie (équipement et intermédiaire). Seuls 17% travaillent dans les services. La représentation dans l'agriculture est insignifiante.

Les marocains sont eux aussi très présent dans le bâtiment et les travaux publics (48,8%). Seuls 15% travaillent dans l'industrie alors qu'un quart est dans les services. Il est notable de voir qu'encore 15% travaillent dans l'agriculture.

Les tunisiens sont à 65% dans le bâtiment, pour 15,5% dans l'industrie. 5% d'entre eux sont dans l'agriculture. Moins de 15% sont entrés dans le tertiaire des services.

Les africains sont un tiers à être employé dans le bâtiment, un peu moins d'un quart dans l'industrie (équipement à 50%) et en revanche leur présence dans les services est très significative (45%).

a.3 Les lignes de force de la modification de l'activité des résidents et celles de l'activité au niveau national

Quelles sont les grandes lignes de forces de la modification¹ de l'activité de la population étrangère en France? Elle est marquée par une certaine dispersion. La concentration² dans certains secteurs d'activité a tendance à s'amoinrir et cette dispersion relative, puisque les BTP, industries intermédiaires et de transformation, services aux particuliers restent les principaux pourvoyeurs d'emplois, s'accompagne d'un fort développement des services.

Son niveau global de qualification et de formation s'élève. Entre 1975 et 1990 l'évolution de la répartition de la population active étrangère par secteurs d'activité se caractérise notamment par la baisse importante du nombre d'ouvriers non-qualifiés, alors que la population active étrangère progresse dans d'autres secteurs. Si les étrangers sont plus souvent des ouvriers que les français (75% contre 35%), leur qualification générale progresse.

Il faut considérer simultanément les effets de la dispersion et de la mobilité mais aussi ceux du chômage qui touche les moins qualifiés. De toute manière la main d'oeuvre étrangère est plus exposée à la perte d'emploi. Mais cette évolution est paradoxale. En effet c'est dans les secteurs les moins touchés par les restructurations (au sein des industries de biens intermédiaires, le caoutchouc, le verre, le papier-carton et la construction électrique) que la part des étrangers a le plus diminué. De manière générale les étrangers occupent les emplois les plus touchés par ces recompositions.³ La crise économique se répercute en particulier sur les travailleurs étrangers.

¹Lebon A., "Diminution, féminisation et tertiarisation- L'évolution récente de l'emploi des jeunes étrangers.", *Migrants-Formation*, n°70, septembre 1987, pp. 14 à 20.

²Cette concentration est elle aussi le résultat d'un enchevêtrement de vecteurs et de modalités économiques et politiques. cf à ce sujet Weil, p. mais aussi Noiriel G., Girardet R. ; Marseille J.

³ Maurin Eric , "Les étrangers: une main d'oeuvre à part?", in *Economie et statistique* , n°242, avril 1991, pp 39 à 50

Les conséquences sur l'emploi sont particulièrement sensibles dans les secteurs qui emploient traditionnellement les résidents de la Sonacotra que sont le bâtiment, les travaux publics et l'industrie de biens intermédiaires. Depuis vingt ans le nombre d'étrangers ayant un emploi baisse régulièrement. Les secteurs qui perdent des emplois ne connaissent pas de changement d'évolution. Et tout en ayant des spécificités, l'emploi étranger se distingue par un phénomène d'amplification des variations du marché de l'emploi.¹ Le chômage étranger pour sa part augmente de manière assez diversifiée et il est en premier lieu *"un chômage d'hommes adultes à faible qualification"*².

Cette évolution est partiellement sensible dans l'échantillon quand nous comparons les résidents en activité aujourd'hui aux actifs d'hier. En effet les salariés en activité sont répartis dans les secteurs d'activité d'une manière différente de la population globale des résidents, ce qui est lié à la transformation d'ensemble du marché du travail³. Le bâtiment ne compte plus que pour 37,5% des emplois salariés actuels, alors que 47,5% des retraités travaillaient dans le bâtiment et les travaux publics. Il est maintenant supplanté par les activités de services (nettoyage, surveillance, petite restauration, activités sociales

¹ *"La situation des actifs étrangers traduit une amplification des variations de l'emploi dans différents secteurs. Sauf dans le secteur des industries agro-alimentaires, la baisse des actifs étrangers est toujours plus forte que la baisse moyenne du nombre d'actifs. En revanche, l'augmentation du nombre des actifs étrangers intervient que dans les secteurs qui enregistrent une croissance d'effectifs, et elle est plus forte que l'augmentation moyenne."* , Les étrangers et l'emploi, Rapport pour le Haut Conseil à l'Intégration, Documentation française, déc. 1992 p.8

² Lapeyronnie, D (dir) *L'intégration des minorités immigrées, Etude comparative: France-Grande -Bretagne.*, Paris, P.U.F, 1993, p.125

³ Entre 1975 et 1990, *"l'agriculture, les industries de biens intermédiaires, les industries de biens d'équipement et le secteur de la production et la distribution d'énergie ont perdu entre 46% et 57% de leurs effectifs étrangers. (...) Les secteurs du commerce, des services marchands, des transports et des télécommunications ont des effectifs en augmentation depuis 1975, augmentation plus accentuée pour les effectifs étrangers; entre 24 et 50% de croissance."* Rapport sur Les étrangers et l'emploi , op. cité p. 8

et santé) qui emploient 38% des salariés interrogés. L'industrie n'emploie plus que 20% d'entre eux.¹ Ainsi les résidents actifs participent au mouvement général de baisse relative et absolue du nombre d'ouvriers tous secteurs confondus et se déplacent des emplois peu qualifiés de l'industrie vers les emplois des services marchands.

¹En 1973 les chiffres sont les suivants: 35% des résidents logés à la Sonacotra travaillent dans le bâtiment, 45% dans l'industrie et 19% dans d'autres activités. p98 op. cité Ginesi-Galano

b. Les caractéristiques de l'activité professionnelle

Nous observerons successivement comment les résidents ont obtenu l'emploi actuel -ou le dernier emploi exercé- puis les conditions de travail qui sont -ou ont été- les leurs.

b1. les modes d'obtention de l'emploi

A la question *"comment avez-vous trouvé ce travail?"* nous trouvons en premier lieu les relations amicales avec 36% des réponses et même 42% si nous ajoutons à ce taux les réponses *"par la famille"*. Les petites annonces comptent pour 19% des réponses. Viennent ensuite, les organismes de formations avec 7%, l'ANPE avec 6,5%, puis les démarches directes avec 5,5%, puis l'intérim (3,5%), les services sociaux (3,5%) et les concours (3,3%). 10% déclarent avoir trouvé par un *"autre moyen"*.

Nous avons en plus posé une batterie de questions à propos de la recherche actuelle d'un emploi que l'enquêté soit ou ne soit pas salarié au moment de l'enquête. A la question *"actuellement recherchez-vous un emploi?"* les *"oui"* représentent 38% des réponses. Si 80% des chômeurs cherchent un emploi ainsi que 70% des RMistes, nous trouvons aussi un tiers d'étudiants et près de dix pour cent d'actifs occupés. Ces chiffres sont confirmés globalement par les inscriptions à l'ANPE puisque le taux est de 38%. C'est le cas de 86% des chômeurs, 80% des RMistes mais seulement de 7,5% des étudiants et des actifs occupés.

Quelles sont les principales techniques¹ de recherche employées récemment par les personnes à la recherche d'un emploi?

Elles sont différentes des réponses obtenues à la question posée sur la technique utilisée ayant permis d'avoir un travail. En premier lieu nous avons les petites annonces, qui comptent pour près d'une démarche sur deux avec 47,5% des réponses. Puis viennent les candidatures spontanées avec 12% puis à parts presque égales le fait de se présenter directement à l'employeur (9%), les agences d'intérim (8%). Les "autres démarches" représentent 13,5% des réponses. Les "amis" avec 4% et l'ANPE (6%) sont alors les moins citées.

Nous pouvons relever le taux non négligeable d'enquêtés qui disent être inscrits dans une agence d'intérim avec plus d'un quart des réponses (27,8%). Cette proportion varie en fonction de la situation professionnelle de chaque enquêté. 14% des étudiants y sont inscrits, 10% des salariés, 56% des chômeurs et 68% des RMistes.

Les chiffres disponibles du Bureau International du Travail sur les effets d'une recherche d'emploi active montre que, par exemple, les convocations pour entretiens sont moins fréquentes pour les chômeurs âgés, de longue durée et les sans-diplômes. Ils montrent que les deux principales démarches pour les personnes à la recherche d'un emploi, sont les démarches directes auprès des entreprises et les relations personnelles. Mais comme le prouve les écarts avec notre échantillon, les chômeurs les plus âgés, les moins diplômés font plus appel aux relations personnelles² qu'aux démarches directes.

¹Question formulée avec une restriction de période: " ces deux derniers mois avez-vous...

-cherché par les petites annonces

-envoyé des candidatures spontanées

-fait une autre démarche pour trouver un emploi (précisez)"

²"Les diplômés de niveau Bac ou plus jouent sur les deux tableaux (démarches et relations). Mais lorsqu'ils y font appel, leurs relations sont plus efficaces. (...) Cet exemple montre bien la double nature du recours aux "relations

b.2 Types de contrats et conditions de travail

Concernant le type de situation professionnelle, nous pouvons voir la part importante de contrats précaires. 84% des enquêtés travaillent ou travaillaient à temps complet, 12% à temps partiel et 2,5% sont saisonniers.

Pour l'ensemble des enquêtés les contrats à durée indéterminée représentent 61%, mais près d'un quart travaillent avec un C.D.D. (23,5%), 13,5% sont en stage (près de 90% des étudiants de l'échantillon sont en stage!). Seuls 2% des enquêtés déclarent "travailler au noir".

Parmi les contrats précaires nous trouvons aussi 4% de contrats de retour à l'emploi (CRE) et de contrat d'emploi solidarité (CES). Les salariés sont légèrement moins touchés par la précarité puisque seulement 20% sont en CDD alors que c'était le cas pour 38% des chômeurs. En comparaison 90% des retraités et préretraités déclarent que leur dernier emploi était en C.D.I. Cela témoigne de la dégradation accentuée, depuis la fin des années 1980, de la situation de l'emploi sensible aussi pour les résidents, avec une moindre stabilité de la situation actuelle de ceux qui ont encore un emploi.

Les conditions de travail sont elles aussi variables dans l'échantillon. 15,5% des salariés disent travailler de nuit et ce taux monte jusqu'à 25% pour les retraités au cours de leur dernier emploi. Il est nécessaire d'ajouter à ces chiffres les 12,5% de salariés disant

personnelles". Signe le plus souvent d'un réseau de relations plus limité, les contacts personnels peuvent cependant constituer un capital efficace, valorisable dans la recherche d'emploi." in M. Cézard; M. Méron; N. Roth et C. Torelli "Le halo autour du chômage," in Économie et statistique, n°249 décembre 1991, pp. 15 à 23.

travailler ainsi "quelquefois". Cela fait plus d'un quart pour les salariés et près de 36% pour les retraités. Comme le montre le tableau ci-dessous, les proportions de travail de nuit sont globalement comparables avec celles de la population ouvrière générale.

Les conditions de travail des ouvriers en France selon l'âge
(en %)

	18/39 ans	40/64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Travail posté ou travail de nuit.				
actuellement	22	15.3	-	16.5
dans le passé	22.7	37.2	49.4	31.8
jamais	51.7	47.5	50.6	50
Travail de nuit				
actuellement	16.7	11.1	-	12.3
dans le passé	15.5	28.6	41.3	24
jamais	64.2	60.3	58.7	62
Travail pénible				
actuellement	66.6	54.8	0.6	53
dans le passé	5	25.5	68.7	21.5
jamais	24.8	19.7	30.7	23.8

Source: Insee in Economie et statistiques n°242 avril 1991

Mesuré à un moment donné, la part de la population ouvrière soumise à la pénibilité du travail de nuit est relativement réduite. Mais, à l'échelle d'un trajectoire professionnelle, le phénomène est d'une toute autre ampleur. Une part considérable de la population ouvrière globale -comme de celle vivant dans les résidences de la Sonacotra- est ou a été, au cours de sa vie professionnelle, soumise à des conditions de travail risquant de causer des problèmes de santé. Cette poly-exposition est d'ailleurs un phénomène qui peut se cumuler. Il est nécessaire de constater la différence d'ampleur entre les résidents d'âges différents. En effet la population actuellement retraitée ou préretraitée a connu une structure et une organisation du

travail privilégiant beaucoup plus les horaires nocturnes¹, fatigante à long terme.

De manière générale, la main d'oeuvre étrangère est plus présente dans les secteurs d'activité où subsiste une organisation taylorienne du travail, une gestion des effectifs très sensible à la conjoncture. Et par rapport à la main d'oeuvre française, l'emploi étranger est d'autant moins défavorisé que les conditions de travail sont difficiles.

Concernant les horaires de travail on peut noter une amélioration par rapport aux résultats de 1973², 71% des salariés déclarent avoir toujours les mêmes, 10% disent avoir des horaires alternants, et 19% avoir des horaires variables. 19% disent faire des heures supplémentaires, 31% disent en faire quelquefois et 50% disent ne pas en faire. La baisse de la proportion de salariés ayant des horaires alternants est une tendance que nous pouvons retrouver dans l'ensemble du marché du travail français. Elle diminue globalement et cette évolution se fait particulièrement sentir dans les secteurs, où elle était le plus développée, l'industrie des biens intermédiaires qui emploie un grand nombre de résidents.

Pour le temps passé dans les transports³ les résultats sont les suivants: 38% disent avoir moins de 30 minutes de transports pour se rendre sur leur lieu de travail, 36,5% disent se déplacer entre 30 mn et une heure et 22% se déplacent pendant plus d'une heure. 3,4% ont des

¹ Cf J. Bourget-Devouassoux et S. Volkoff, "Bilan de santé des carrières d'ouvriers", in *Economie et statistique*, n°242, avril 1991.

² En 1973 les résultats de l'enquête Cofremca sont les suivants: 59% des résidents travaillent selon des horaires réguliers, 27% en équipe et 12% avec des horaires irréguliers. cf Ginési-Galano *Les immigrés hors la cité...*, op. cité, p. 101

Les chiffres concernant les horaires de travail sont quasiment identiques en 1981; Cf Obsys Op. cité p.17 (T.I)

³ la question est ainsi formulée: "En moyenne, combien de temps passez-vous par jour en trajet entre votre domicile et votre travail?"

temps de transports variables.¹ Il y a donc une amélioration par rapport aux salariés d'il y a vingt ans.

b.3 Le chômage de longue durée

C'est au total plus des deux tiers des résidents qui ont connu le chômage dans le passé récent. 45% de la population interrogée a connu, dans les deux ans qui ont précédé la passation du questionnaire une durée de chômage égale ou supérieure à 6 mois. 10% ont eu une durée de chômage de 6 à 12 mois et presque autant (9.5%) de 12 à 18 mois. Nous pouvons aussi constater l'importance du taux de durée de chômage supérieur à 18 mois. En effet un quart des résidents interrogés (24%) sont dans cette situation. L'importance du chômage de longue durée est ainsi une caractéristique centrale de la structure du chômage des résidents, qui les conduit alors souvent pour peu qu'ils aient dépassé quarante cinq ans à la cessation définitive d'activité sans qu'ils aient retrouvé un emploi.

Le déclin global de l'emploi industriel touche différemment les ouvriers et de même les possibilités de reclassement et de réorientation de leur activité professionnelle. Notamment pour des raisons de faiblesse de la formation initiale, de faible formation interne à l'entreprise et d'une moindre promotion interne, les nationalités nord-africaines ont plus de difficultés que les autres à changer de secteur².

¹ En 1973 les chiffres étaient les suivants: 27% moins de 30 mn, 31% entre 30 et 60 mn et 39% plus d'une heure. 3% indéterminés. in Ginesi-Galano(M), *Les immigrés hors la cité...*, op. cité, p. 102

² cf à ce sujet E. Maurin, "Les étrangers, une main d'oeuvre à part?", in *Economie et statistique*, op. cité p.49 et suiv.

Toujours d'après les chiffres du Bureau International du Travail, les chômeurs de plus de 55 ans sont devenus inactifs à la suite soit d'un licenciement soit de la fin d'un contrat. Beaucoup d'entre eux ne cherchent plus à retrouver un emploi. Ils sont inscrits à l'ANPE. Ils justifient leur absence de recherche par des problèmes de santé et le fait qu'ils se considèrent comme trop âgés.¹ Dans cette situation se cumulent les faibles chances qu'ils ont de retrouver un emploi et leur auto-exclusion du marché tant par intériorisation des règles et des "lois du marché" que par sentiment d'incompétence. Cet état de fait se retrouve très fréquemment dans le cas des résidents de foyers de travailleurs migrants, dans la mesure où cette population cumule une faible qualification d'ensemble, des carrières professionnelles longues et une coupure générale des réseaux classiques d'accès au marché du travail.

¹ cf M. Cézard et alii "Le halo autour du chômage", art. cité p. 20

2. Les caractéristiques socioéconomiques

Nous analyserons d'abord la formation initiale et en cours de vie professionnelle des résidents ensuite le type de revenus qui sont les leurs et enfin le degré de mobilité générale, qui a caractérisé leur carrière.

a. La formation scolaire et professionnelle

Nous mesurerons le degré de la formation par le niveau de diplôme d'une part, de qualification initiale et ultérieure d'autre part.

a.1 Le niveau de diplôme

effectifs par diplômes		
Diplôme	v.a.	%
<i>aucun</i>	592	57
<i>CEP</i>	77	7,4
<i>Brevet</i>	31	3
<i>CAP</i>	94	9,1
<i>BEP</i>	17	1,6
<i>BP</i>	25	2,4
<i>BAC</i>	65	6,3
<i>Au-delà</i>	111	10,7
total	1012	97,5

sources Emvr 93

Nous pouvons constater avec ces chiffres bruts la partition de l'échantillon du point de vue du niveau de formation scolaire en deux grandes parties entre 57% d'enquêtés déclarant n'avoir aucun diplôme et 43% déclarant en avoir obtenu un. Au sein de cette deuxième partie nous pouvons scinder en deux la population diplômée entre ceux qui

possèdent un diplôme élémentaire ou professionnel -rassemblant 23,5% de l'échantillon- et 17% ayant le niveau du baccalauréat ou plus.

Les femmes de l'échantillon sont globalement mieux formées et plus diplômées que les hommes. Seules 18,5% des femmes n'ont aucun diplôme contre plus de 60% des hommes. Les différences pour les diplômes compris entre le Certificat d'Études Primaires et le Brevet Professionnel ne sont pas importantes. En revanche 15,5 % des femmes sont bachelières contre 5,5% des hommes. Et ce déséquilibre est encore plus marqué pour les formations supérieures au baccalauréat avec 35% pour les femmes et 9% chez les hommes. Cela confirme l'hypothèse de l'utilisation du foyer comme solution provisoire pour faire face à une exigence professionnelle en début de carrière ou à la fin des études supérieures.

Les niveaux de formation différents entre les nationalités témoignent non pas des écarts entre des systèmes éducatifs nationaux mais d'une différence de génération entre les résidents. Les plus âgés, souvent ruraux, n'ont suivi dans leur enfance, quand ils ont été scolarisés, que des cycles scolaires élémentaires et ont commencé à travailler très tôt. 75% des sans diplôme¹ pris dans leur globalité sans distinction de nationalités sont âgés de plus de 46 ans.

Les français sont 24% à ne posséder aucun diplôme, 50,5% à avoir un diplôme inférieur au Bac et 26% à avoir le bac ou plus. Les algériens présents dans l'échantillon ne sont que 15,5 % à posséder un diplôme. Parmi ces derniers nous trouvons principalement des CEP et des CAP (respectivement 4 et 5%). Il en va globalement de même pour les marocains et les tunisiens. Ces deux nationalités comportent

¹ Pris par classes d'âge nous pouvons constater que près de 90% de plus de 56 ans n'ont pas de diplôme.

aussi, mais à un degré moindre, un taux important de non-diplômés (71,5% et 79,5%). Le C.E.P et BEP sont aussi les diplômes les plus représentés dans l'échantillon pour chacune de ces deux nationalités. Il est à noter la présence dans l'échantillon de 11,5 % de marocains possédant le bac ou plus, ce qui correspond à la présence estudiantine dans ce contingent national.

Le regroupement des nationalités africaines présente, du point de vue du niveau de formation initiale, une répartition originale. En effet si 36,5% sont sans diplôme et qu'à peine un dixième possède un diplôme équivalent au CAP ou au BEP, nous sommes en présence d'une population qui est proportionnellement la plus diplômée. Près de la moitié (49,5%) sont d'un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat. Nous trouvons une ligne de partage au sein de ce regroupement de nationalités africaines séparant d'un côté les maliens et les sénégalais, qui sont plus âgés et moins diplômés et les autres nationalités africaines, plus jeunes et d'un niveau de diplôme supérieur.

Le regroupement des autres nationalités est, du point de vue des diplômes, réparti en groupes équivalents entre eux, puisqu'un tiers est sans diplôme, un autre tiers dispose de diplômes compris entre les Certificat d'Études Primaires et le BEP et un dernier tiers est d'un niveau égal ou supérieur au baccalauréat. Les résidents, composant cette catégorie nationale composite, qui sont d'origines turque ou portugaise, ainsi que d'autres origines européennes, ont un faible niveau d'études et lorsqu'ils en ont fait, elles étaient plutôt techniques (C.A.P., etc.). En revanche, les résidents d'origine asiatique ont un niveau bien plus élevé et composent la plus grande partie des bacheliers et des étudiants de cette sous-catégorie. Cela est dû non seulement à la génération et à l'âge de ces migrants, les premiers étant

plus âgés que les seconds, mais aussi aux projets migratoires différents. Les premiers sont des migrants pour des raisons économiques alors que les seconds sont en France principalement pour atteindre un objectif de formation supérieure.

a.2 La formation professionnelle

Un peu plus d'un quart (26%) des résidents présents dans l'échantillon ont suivi une formation au cours de leur carrière professionnelle. C'est notamment le cas pour les salariés en activité (31,5%) et pour les RMistes (34%). Les chômeurs sont aussi 28% à avoir suivi une formation au cours de leur carrière. Mais seuls 1 % des préretraités et des retraités ont fait de même.

Plus le revenu est élevé plus nous trouvons des résidents qui ont suivi une formation puisque nous passons d'un taux de "formés" de 21% pour les revenus inférieur à 2 000 francs à 37,5% pour les résidents dont les revenus mensuels sont supérieurs à 6 000 francs.

De même la formation en cours de carrière est corrélée avec le niveau de formation initial. Seuls 15% des sans diplôme ont suivi une formation mais c'est le cas de 50% des diplômés compris entre le CAP et le BP mais d'un tiers seulement des diplômés du bac ou plus en considérant que ces derniers sont plus jeunes et ont une carrière professionnelle plus courte que les autres. Les français sont les plus nombreux à avoir suivi une telle formation qu'elle soit continue ou en alternance (51,2%). Ils sont suivis par le regroupement des "autres nationalités" (27,4%) les africains (23%) les tunisiens (20%), les algériens (15,7%) et les marocains (11%).

Nous pouvons comparer ces résultats avec les chiffres généraux dont nous disposons à propos des formations. En 1990 30%

environ des actifs et un demandeur d'emploi sur deux ont suivi une action de formation d'adultes. Ces chiffres montrent le déficit certain des résidents en matière de formation. Ce n'est pas le cas des résidents de nationalité française dont les chiffres sont même globalement supérieur mais plutôt des résidents de nationalités étrangères.

Le taux de formation est décroissant avec l'âge. Il représente un tiers des 16 à 25 ans, et même 45% pour les 26 à 35 ans puis il décroît passant de 37% pour les 36 à 45 ans à 20% pour les 46 à 55 ans et seulement 10,5% pour les plus de 56 ans. De même la qualification initiale semble agir sur l'accès à une formation qualifiante ou diplômante. Les ouvriers non qualifiés sont 15% à en avoir bénéficié, 28% pour les ouvriers qualifiés et près d'un sur deux pour les autres qualifications.

b. Les revenus

b.1 Les ressources

Près des 2/5èmes de la population interrogée bénéficient de ressources dans une fourchette située entre 2 000 et 4 000 francs mensuels. Au total c'est 58% de la population qui dispose de moins de 4 000 francs par mois. Nous constatons inversement qu'environ 40% de la population bénéficie d'un revenu supérieur à 4 000 francs. Ceci a par exemple pour conséquence que 15 à 20 % des résidents ne peuvent bénéficier d'une allocation logement.

En fonction du rapport à l'emploi la répartition est la suivante. 87% des étudiants ne peuvent compter que sur des ressources inférieures à 4 000 francs. En ce qui concerne les salariés, les ressources sont, pour près de 73%, dans une fourchette comprise entre

4 000 et 8 000 francs. Les chômeurs quant à eux obtiennent des allocations comprises pour 60 % d'entre eux entre 4 000 et 6 000 francs et pour plus de 95% d'entre eux les revenus sont inférieurs à 6 000 francs. Il en est de même pour les retraités et les préretraités.

Le rapport direct à l'emploi est le facteur principal permettant l'obtention d'un revenu. Le salaire est dans presque tous les cas ce qui permet d'obtenir le niveau de ressources le plus élevé par rapport aux autres résidents.

Si les nationalités ne constituent pas des critères véritablement pertinents de répartition par seuil de ressources, l'âge semble être en revanche un critère de variations fécond. Le niveau de revenu est supérieur pour les classes d'âge entre 36 et 55 ans et c'est parmi les 16 à 25 ans que nous trouvons la plus grande proportion d'enquêtés dont les ressources sont inférieures à 2000 francs (28%). Cette part décroît progressivement pour toutes les classes d'âge supérieures jusqu'à 8% pour la classe 61 à 65 ans pour recommencer à croître ensuite. Si 41,5% des 16 à 25 ans ont des revenus compris entre 2 et 4000 francs la proportion tombe pour la classe d'âge suivante à 32,5% pour progresser sans arrêt jusqu'à 62% pour la classe des 66 à 70 ans. Le type de répartition est presque le même pour les revenus compris entre 4 000 francs et 6 000 francs. Représentant 15 % pour les 16 à 25 ans, les parts grimpent progressivement jusqu'à 37 % pour la classe d'âge des 56 à 60 ans pour décliner ensuite. Il en va de même pour les niveaux de revenus supérieurs, qui connaissent un pic pour la classe d'âge des 46 à 55 ans.

La croissance des revenus en fonction de l'âge se retrouve d'une certaine manière pour les enquêtés mariés par rapport aux enquêtés célibataires. Si seulement 12,5% des mariés ont des revenus inférieurs à 2 000 francs soit moins que les chiffres d'ensemble (17,5%), la

proportion passe à 26% pour les célibataires. Et si la répartition s'égalise pratiquement pour la tranche de revenus 2 000 à 4 000 francs (39,5% contre 41,5%), elle s'inverse pour les tranches supérieures notamment pour celle comprise entre 4 000 et 6 000 francs (30% contre 18,7%). Cette tendance se poursuit pour les tranches suivantes.

N'ayant pas d'informations concernant l'existence d'avantages particuliers pour certaines catégories de résidents ni sur leur possession de patrimoine, nous ne pourrions donner qu'une vision partielle du niveau de vie des résidents de l'échantillon.

b.2 Les allocations

70% des résidents enquêtés perçoivent une allocation logement de type APL. Les chiffres que nous présentons ici sont limités et ne rendent compte que du fait de percevoir ou pas une allocation logement et non pas du montant de celle-ci. Ces chiffres déforment les résultats dans le sens d'une accentuation de la représentation déjà majoritaire des faibles revenus.

Les résidents célibataires en bénéficient plus que les résidents mariés et cela principalement en raison des revenus supérieurs dont disposent les seconds. Les chômeurs, les retraités et les autres catégories non salariées sont plus fréquemment bénéficiaires. La faiblesse relative de leur revenus explique cela. C'est la même chose pour les étudiants. Cela est normal puisque ces derniers sont nettement favorisés par le calcul à partir d'un plancher-ressources annuel. La classe d'âge la plus bénéficiaire de l'APL est celle des plus de 56 ans notamment parce qu'elle cumule le fait d'avoir des revenus relativement réduits et des durées de séjour particulièrement élevées.

Nous constatons un taux de bénéficiaires plus élevé dans les foyers mal desservis et excentrés. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un effet particulier des allocations-logements.

c. La mobilité générale des résidents

Trois questions ont été posées pour connaître le parcours professionnel des résidents. D'abord la taille des entreprises où ils ont travaillé, ensuite le nombre d'entreprises où les enquêtés ont été employés et enfin le changement de région pour des raisons professionnelles permettent de connaître l'intensité de la mobilité.

Nous examinerons la taille et le nombre d'entreprises où les résidents ont travaillé d'une part et les caractéristiques sociologiques de ceux qui ont changé de région au cours de leur vie active d'autre part.

c.1 La mobilité professionnelle

Quelle est la taille et le nombre d'entreprise où les résidents déclarent avoir travaillé?

Premièrement 14% des enquêtés travaillent ou ont travaillé dans des entreprises de moins de 10 personnes; un quart dans des sociétés de 10 à 50 personnes; 15% dans des entreprises de 50 à 100 personnes; 19% dans de grandes entreprises de 100 à 500 personnes et 15% dans des sociétés de plus de 500 personnes (11,5% de l'échantillon n'ayant jamais travaillé).

Pour les seuls salariés les chiffres sont 18% dans les "moins de dix", 28% dans les "dix à cinquante", 16% dans les "cinquante à cent", 17% dans les "cent à cinq cents" et 21% dans les "plus de cinq cents". Cette modification de la répartition par taille d'entreprise en fonction

de la période de l'activité, passée ou présente, montre la double tendance du développement de l'emploi dans des entreprises de taille plutôt modeste (moins de 100 personnes) et des entreprises de grosse taille (plus de 500) alors que celles de taille intermédiaire (100 à 500) emploient moins de salariés résidant à la Sonacotra.

Deuxièmement 15% des résidents n'ont travaillé au moment de l'enquête que dans une seule entreprise; nous trouvons un tiers (34,5%) qui ont été employés dans plus d'une et moins de cinq entreprises; c'est plus de 50% des résidents qui ont travaillé dans plus de cinq entreprises au cours de leur vie professionnelle -en cours ou achevée-.

Nous pouvons comparer les chiffres de mobilité professionnelle entre les actifs occupés, les salariés, et les actifs inoccupés, les chômeurs. La mobilité semble aller de pair avec une plus grande précarité d'emploi. 21% des salariés contre seulement 10% des chômeurs n'ont connu qu'une seule entreprise, 42,5% des salariés dans moins de cinq (contre 28% des chômeurs), et par contre 36,5% des salariés dans plus de cinq, alors que la proportion est de 62% pour les chômeurs.

Nous pouvons aussi comparer les mobilités en fonction de la qualification des résidents.

Mobilité comparative en entreprise

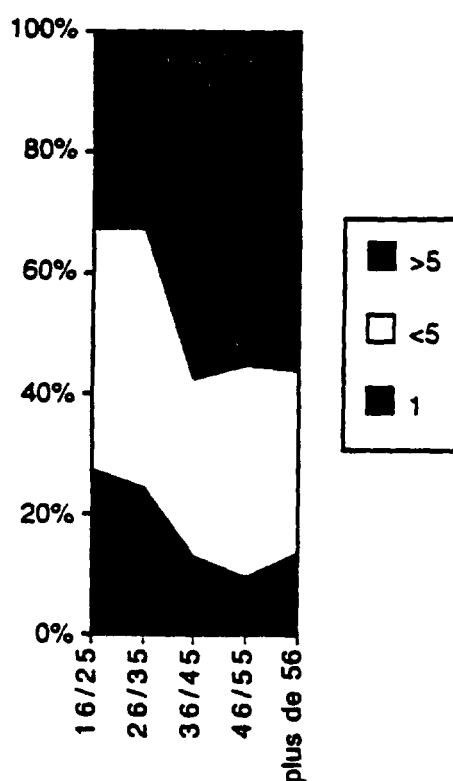
	onq(1)	oq(2)	autres
1	10,8	18,4	16,1
<5	30,8	35,5	34,9
>5	55,3	45,5	44

(1)ouvriers non qualifiés
(2)ouvriers qualifiés

source EMVR

Il apparaît à la vue de ce tableau de la mobilité est plus forte pour les salariés les moins qualifiés. Cette observation confirme l'hypothèse d'une mobilité professionnelle plus subie que choisie et qui n'est pas le signe d'une progression de carrière. Passer d'une entreprise à l'autre correspond moins à une stratégie de changement pour un poste de travail plus intéressant ou mieux rémunéré, comme c'est le cas chez les cadres supérieurs, qu'à une contrainte. C'est plutôt la conséquence d'une faible qualification qui fait de l'individu un polyvalent pour des tâches de manoeuvre et ne rend pas sa présence indispensable dans l'entreprise en cas de récession.

Mobilité professionnelle en fonction de l'âge



•>5 employé dans plus de 5 entreprises
 •<5 moins de 5
 •1 une seule
 source Emvr

Nous pouvons noter la relative importance de la mobilité pour les classes d'âge inférieures à 35 ans dont près d'un quart ont déjà travaillé dans plus de cinq entreprises au cours de leur carrière, ce qui témoigne de la difficulté à entrer de manière stable sur le marché du travail.

c.2 La mobilité géographique et professionnelle

53% des résidents disent avoir changé de région depuis qu'ils travaillent. Cette mobilité varie d'une situation professionnelle à l'autre. Les salariés ont déjà changé de région pour 50,5% d'entre eux, alors que c'est le cas de 53% des chômeurs. 58% des préretraités et retraités -qui comptaient beaucoup d'individus non qualifiés- ont quant à eux déjà changé de région. Cela est confirmé par les variations observées par classes d'âge puisque 49,5% des moins de 35 ans ont changé de région, 52,5% des 36 à 55 ans et même 56% des plus de 56 ans. La mobilité géographique n'est pas la même selon les nationalités puisque les français ont changé de région pour 58%, de même que 56% des algériens et près de 60% des "autres nationalités" alors que ces taux sont bien plus modestes pour les africains (40,5%) et les tunisiens (35%).

C. La répartition spatiale

Pour achever cette observation de la morphologie sociale des enquêtés, il nous faut maintenant caractériser les façons dont ils se distribuent sur l'ensemble du parc offert par la Sonacotra. Cela nous conduira dans un premier temps à décrire la répartition spatiale des foyers de l'échantillon par rapport au patrimoine total, puis dans un second temps à analyser la répartition des enquêtés par foyer.¹

1. La répartition géo-topographique des foyers de l'échantillon

Nous évoquerons ici successivement la répartition des foyers sur le territoire français par régions, puis leur position dans l'espace urbain et enfin les générations de construction de ceux-ci.

a. La répartition des foyers par régions

Le patrimoine architectural de la Sonacotra est réparti en trois régions administratives, Ile-de-France, France-Sud et Est-Nord-Ouest. La région France-Sud couvre un espace compris approximativement entre Nice, Perpignan, Bordeaux et Bourg-en-Bresse. Elle compte environ 160 foyers répartis dans une vingtaine d'unités de gestion. Les approximations sont dues à des modifications tant des répartitions des foyers entre régions et au sein des régions qu'aux opérations de

¹ Nous pouvons noter que la représentativité de l'échantillon concernant les foyers comme les résidents hébergés par types de foyers est bonne, ce qui laisse supposer qu'on pourrait étendre la plupart des résultats obtenus dans l'enquête à l'ensemble de la population résidente.

constructions, d'achats, de ventes et de prises en gestions de bâtiments appartenant à d'autres sociétés que la Sonacotra. Au 31/12/93 elle logeait 23 407 résidents soit 36,5% de la population logée totale.

La région Ile-de-France de la Sonacotra est répartie entre les départements de l'Essonne, des Hauts de Seine, de Paris, de Seine-St-Denis et de Seine et Marne, du Val de Marne et du Val d'Oise, ainsi que des Yvelines. Elle compte presque 120 foyers composés de 17 unités de gestion. Au 31/12/93 elle logeait 25 169 personnes soit 39,2% de la population logée totale.

La région Est-Nord-Ouest, représente une vaste part du territoire français compris entre, au Sud, Limoges et Chalons sur Saône, à l'Est, Strasbourg, à l'Ouest, Nantes et au Nord le Havre et Dunkerque. Cette région composite compte comme la région précédente environ 120 foyers regroupés dans une vingtaine d'unités de gestion pour loger au 31/12/93 15 646 personnes soit 24,3% de la population logée totale.

En fait la Sonacotra, tout en étant implantée dans près de 260 communes, est surtout présente dans les grandes agglomérations et à proximité des principaux sites industriels des années soixante à soixante-dix. Elle est principalement située dans les trois premières grandes villes de France, Paris, Lyon et Marseille ainsi que leurs régions environnantes. Ensuite c'est dans les grandes vallées industrielles, vallée du Rhône, vallée de la Seine et vallée de la Loire, le bassin industriel du Nord, la Lorraine, la Côte d'Azur, et les grandes agglomérations telles que Bordeaux, Nantes, Toulouse, Amiens, Reims, Clermont-Ferrand que la Sonacotra est surtout représentée.

Afin de constituer un échantillon représentatif de cette configuration spatiale de l'implantation de la Sonacotra, nous avons cherché à rendre compte de cette diversité. Les villes de Paris, Lyon et

Marseille sont représentées par cinq foyers au total. Chacune de leur banlieue ont été représentées dans l'échantillon soit par des foyers de la "Petite Couronne" dans le cas de Paris, soit par des foyers de l'Etang de Berre pour Marseille, soit par des villes comme Villeurbanne dans le cas de Lyon, et ce par cinq foyers également.

Des agglomérations importantes font partie de l'échantillon, telles que Bordeaux, Caen, Amiens, Strasbourg. Mais il était nécessaire d'enquêter aussi des foyers construits dans des zones, soit plus excentrées, notamment dans la région Parisienne (Gargenville, Brou sur Chantier, Corneilles en Paris, Dammarie les Lys, Trappes, Les Mureaux) soit dans des sites divers (Florange, Vitry/Orne, Manosque, Thonon-les-Bains, St-Jean le Blanc).

b. Les différentes situations topographiques des foyers

Six foyers ont été sélectionnés dans les très grandes agglomérations, et sept choisis dans la proche périphérie de ces dernières et dans des villes de taille importante (Bordeaux, Strasbourg etc.). Quatorze foyers ont été choisis dans de petites villes (Gaillon, Gien, Vitry/Orne etc) ou de très petites villes (Halluin et Saint Jean de Blanc). Neuf ont enfin été sélectionnés dans la grande périphérie des métropoles urbaines (Gargenville, Dammarie, Berre par exemple).

Afin de comprendre l'influence de l'implantation des foyers dans leur contexte urbain sur la population y résidant, nous avons créé par ailleurs deux types de critères. L'un est un critère de position¹ dans la

¹ Nous avons utilisé les plans de ville pour déterminer la situation des foyers mais aussi corriger l'appréciation des enquêteurs.

ville divisé en trois possibilités (central¹, excentré, périphérique); l'autre est un critère de desserte par les transports en commun².

Au total l'échantillon se compose de 14 foyers dits centraux, 13 foyers dits excentrés et 7 dits périphériques. Il n'y a pas de corrélation systématique dans l'échantillon entre le type de foyer et la position de ce dernier, bien que les foyers de type F6 ne soient centraux que trois fois sur onze, les F1/2 quatre fois sur douze et les F1 sept fois sur onze. Ceci semble correspondre à l'histoire du patrimoine de la Sonacotra, devant pour la première génération de ces bâtiments répondre à une demande fréquente de résorption de bidonvilles situés à la périphérie des agglomérations, pour la seconde souvent à des sollicitations industrielles et donc sur des sites aussi périphériques que les premiers, et enfin, pour la dernière génération à des rénovations et réhabilitations souvent dans le cadre de restructurations des centres urbains.

c. Les types de construction des foyers

Trois générations de foyers sont présentes dans l'échantillon. Il s'agit de 8 foyers construits avant 1966, 15 foyers construits entre 1967 et 1976 et de 11 foyers construits depuis. Onze bâtiments où nous avons enquêté sont de type F6 ou assimilés (F5), 12 sont de

¹Nous considérons comme *central* un foyer situé à toute proximité des services et des commerces (exemple Charonne), comme *excentré* lorsque il est à plus de dix minutes de ces services (exemple Miramas), et *périphérique* lorsque le foyer se trouve loin, plusieurs dizaines de minutes, de ces services. (exemple Gien).

²Les enquêteurs devaient déterminer si oui ou non le foyer était bien desservi par les transports en commun. Ce critère est, faute de mieux, soumis à la subjectivité des enquêteurs. Cependant tout découpage, même fondée sur des éléments "objectifs", reste produit par des catégories de perception elles-mêmes soumises à l'appréciation.

type F1/2 et 11 de conception F1¹. Au total il y a dans l'échantillon 10 foyers de moins de 150 places (dont 5 en FS, 2 en ENO et 3 en IdF), 11 foyers de 150 à 250 places (respectivement par régions 5, 3 et 3) et 13 de plus de 250 places (respectivement 5, 4 et 4).

En fait les trois critères de génération de type architectural et de capacité se superposent à peu près dans le parc global de la Sonacotra. Les trois générations de bâtiments correspondent presque exactement à trois types architecturaux distincts et à trois tailles différentes: ceux de la première génération- avant 1966- sont plutôt des F6 de 150 à 250 places, ceux de la seconde -avant 1976- des F1/2 de plus de 250 places et ceux de la troisième- depuis 1976- des F1 -et autres- de moins de 150 places. Quelles sont les différences d'organisation de l'espace en fonction du type architectural?

En suivant la typologie² du patrimoine proposée nous trouvons d'abord des F6 ayant cinq chambres de 9m² par unités, permettant de loger dix personnes dans des chambres de 4,5m² quand elles sont cloisonnées. Chaque unité de vie se compose aussi d'un séjour de 17 m², d'une cuisine de 8m², de sanitaires et de circulations. Puis viennent les F1/2, qui s'apparentent à l'hôtellerie populaire et aux cités universitaires. Les unités de vie souvent ouvertes regroupent par couloirs de 16 à 40 personnes dans des chambres à 2 lits de 14 ou 15m², qui, après dérogation, sont cloisonnées en chambres de 7 ou 7,5m². Les unités de vie disposent de cuisines et de sanitaires. Enfin on trouve les F.1 sur le modèle des constructions HLM classiques qui sont ensuite découpés en chambres de 9 à 12m².

Cette répartition est légèrement différente de celle connue dans le passé. En 1977 le patrimoine de la Sonacotra se distribuait en 29 000

¹Nous avons ajouté dans cette catégorie un appartement et un hôtel rénové.

²Il existe par ailleurs de nombreux cas particuliers combinant plusieurs possibilités d'aménagements.

chambres dans des F6 soit 37%, 40 400 chambres dans des F1/2 soit 51,7% et 6 000 F1 soit 7,7%. En 1993 la distribution se fait entre 21000 F6 (baisse due à la fois à des "désarmements" d'immeubles et à des décroissements), 35 000 F1/2 (baisse selon le même principe) et 14 000 F1 et autres types de petits bâtiments.

c.1 Les foyers de type F6

Ces foyers qui représentent le vieux patrimoine de la Sonacotra ont un certain nombre de traits caractéristiques. Ils sont de petite hauteur, rarement supérieure à quatre étages. Ces bâtiments sont distribués par couloir central, ce qui entraîne une répartition des unités de vies en double par paliers. La salle de séjour est opposée à la cuisine ou alors les deux pièces sont autonomes l'une de l'autre. Il existe quelquefois un séchoir qui prolonge la salle de séjour. Les unités de vie sont le plus souvent de moins de 12 personnes. Ces espaces sont indépendants, fermés par une porte sur le palier.

c.2 Les foyers de type F1/2

Les foyers de type F1/2 sont les bâtiments qui offrent les plus grandes capacités, avec des tailles souvent supérieures à 250 personnes. Ils ont été construits dans les années soixante-dix sur le mode de la "barre" haute et monolithique de "R+x >4". Cette conception induit la structuration de base du produit résidentiel, puisque les unités de vie sont ouvertes et de taille le plus souvent supérieure à douze chambres. Le bloc collectif regroupant les salles de cuisines et des sanitaires est central. Les chambres sont généralement

des espaces cloisonnés de 7,5m². Elles sont distribuées autour du bloc collectif, qui comporte aussi soit les ascenseurs soit les escaliers.

Cet espace est le théâtre d'attitudes divergentes. C'est un espace qui induit un fort repli sur soi tant les espaces peuvent être perçus comme impersonnels, exposés et plus bruyants qu'ailleurs. Les "va-et-vient", les caractéristiques hétérogènes de la population du point de vue des horaires, des âges, des habitudes et des attitudes dans l'existence quotidienne, peuvent provoquer un sentiment d'insécurité dans ces espaces. Dans le même temps, ce sont des bâtiments qui peuvent donner lieu à des occupations collectives et à des pratiques quasi-communautaires. Il peut s'agir dans certains cas d'un véritable processus de *"conquête et de maîtrise d'un espace de vie"* pour reprendre un titre de P. Gonin¹. Les services que proposent le foyer en fait un lieu vivant et attractif, ce qui n'est pas sans provoquer des nuisances, mais qui joue un rôle social non négligeable dans certains quartiers.

c. 3 Les foyers de type F1

C'est dans ces bâtiments que nous trouvons les chambres les plus grandes. Elles prennent de plus en plus souvent la forme de véritables studios. Elles concrétisent la réponse à une demande d'autonomisation des résidents. Ainsi leur taille permet de les équiper de "kitchenette" et de douche. Ces adjonctions modifient très largement à n'en pas douter les attitudes de chaque résident vis-à-vis tant de l'espace que de la collectivité des autres usagers.

¹P. Gonin "Conquête et maîtrise d'un espace de vie; l'exemple des communautés de l'Afrique de l'Ouest". in Boumaza N. (dir) *Banlieues, immigration, gestion urbaine* ; Grenoble, I.G.A. 1988, pp. 276 à 290

Une des conséquences du marché immobilier du logement et des difficultés rencontrées pour l'obtention de permis de construire, est le rachat ou la prise en gestion de bâtiment, qui sont souvent plus centraux. Les opérations de "réarmement", de réhabilitation d'appartements et de rénovation d'hôtels, impliquent pour leur part une implantation plus centrale que les autres types de bâtiments. Nous retrouvons cette spécificité dans l'échantillon. Leur population est moins active que dans les autres, notamment du fait de la forte représentation des étudiants et des stagiaires. Ce sont les bâtiments qui connaissent les durées de séjour les moins importantes et plus de résidents cherchent à obtenir un logement à l'extérieur. Malgré cela, les chambres apparaissent plus aménagées qu'ailleurs, plus investies. Cette observation doit être prise avec précaution, mais c'est peut-être un élément qui va dans le sens d'une plus grande banalisation des bâtiments.

2. La répartition spatiale des enquêtés

Nous étudierons d'abord les caractéristiques de l'implantation des résidents en France et en milieu urbain, ensuite leur distribution par régions et enfin celle par générations de foyers.

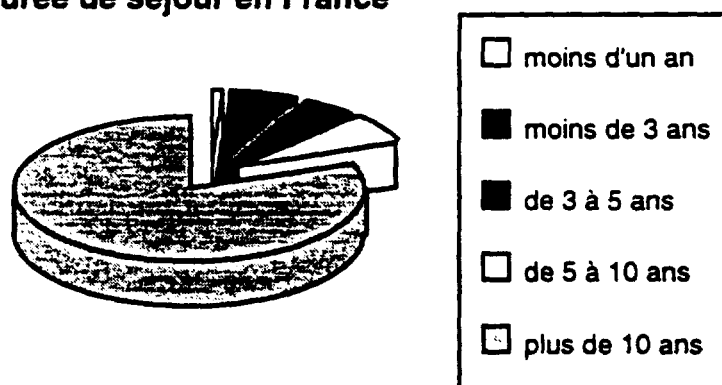
a. L'implantation géographique des résidents

a 1. La stabilité géographique des enquêtés

Il y a une très forte tendance à la stabilité de la population de l'échantillon dans la présence en France et même sur un site unique. Près de 90% des étrangers présents dans l'échantillon sont en France

depuis plus de 5 ans et plus de 80% depuis plus de 10 ans. C'est un enseignement majeur de cette enquête. Le logement-foyer semble être moins qu'avant une solution résidentielle utilisée par des primo-arrivants sur le sol français. 96% des algériens et des tunisiens sont depuis plus de 10 ans sur le sol français; le chiffre étant de 85% pour les marocains. C'est le cas pour 44 % des autres nationalités (67% depuis plus de 5 ans).

Durée de séjour en France



source Emvr

Le schéma ci-dessus montre l'importance en durée de l'implantation des résidents de la Sonacotra en France.

Nous pouvons constater l'augmentation progressive¹ de la durée de séjour en France des résidents d'une enquête à l'autre entre 1973 et 1993 à partir du tableau ci-dessous:

¹En 1981 les "Africains du Sud du Sahara" "constituent le segment d'implantation le plus récent (25% d'entre eux sont en France depuis moins de trois ans, alors qu'ils ne sont que 1% chez les maghrébins)". Op. cité p. 6 (T.1)

Comparaison des variations de durée de séjour en France des résidents à des dates différentes

	moins de 3 ans	de 3 à 5 ans	de 5 à 10 ans	plus de 10 ans
1973	27	24	21	28
1981	5	4	21	70
1993	7.6	4.8	7	81.9

Sources: Cofremca 1973, Obsys 1981, Emvr 1993

Durée de séjour dans la ville habitée en fonction de la nationalité du résident (en %)

	moins d'un an	de 1 à 3	de 3 à 5	de 5 à 10	plus de 10 ans
Français	18.3	17.9	12.5	15.2	36.2
Algériens	4.3	5.9	4.8	9.1	75.8
Marocains	6.1	12.1	10.6	18.2	53
Tunisiens	0	2.2	6.6	14.3	76.9
Autres	10.7	22	17.5	22	27.7

sources EMVR

Les chiffres de la durée de séjour en ville montrent, comme pour ceux concernant la durée de résidence en France, que la population résidente est relativement stable et installée pour près de 55% depuis plus de 10 ans dans la même ville. Les nationalités maghrébines, principalement tunisienne et algérienne, sont celles qui sont les plus stables au niveau de la commune de résidence.

L'âge semble être un important critère explicatif de cette durée de résidence dans la ville. En effet 75,5% des plus de 46 ans habitent dans la même commune depuis plus de 10 ans. En revanche cette proportion tombe à 24,5% pour les moins de 46 ans. Ces derniers sont majoritairement (52%) depuis moins de cinq ans dans la commune où ils résident. En mars 1990, 48,6% de la population recensée¹ en

¹Cf "Cinq millions de personnes ont changé de région entre 1982 et 1990." G. Desplanques in *Données Sociales*, op. cité p 62

France n'habitait pas le même logement qu'en 1982. Le tiers de ces personnes mobiles (16,1% du total) ont déménagé au sein de la même commune. Un autre tiers (16,1%), tout en changeant de commune résident dans le même département. 5,2% ont changé de département dans la même région. 8,8% ont changé de région. Les migrants constituent une population jeune dont plus de la moitié a moins de trente ans et c'est entre 21 et 30 ans que la mobilité est la plus forte. La mobilité décroît avec l'âge et entre 30 et 50 ans les migrants changent peu de régions et les déplacements sont liés à des changements familiaux. Les différences essentielles que nous pouvons remarquer avec la mobilité résidentielle des résidents de l'échantillon se situent, en ce qui concerne les classes d'âges pour les âges moyens et pour les âges élevés.

a. 2 Les différentes situations topographiques des enquêtés

Hormis les phénomènes logiques tels que la présence plus importante d'étudiants dans les foyers situés dans les grandes métropoles notamment dans les foyers de leurs proches périphéries et dans les grandes villes (pour ces derniers 18,5% d'étudiants contre 9% dans l'ensemble de l'échantillon); les principaux enseignements sont les suivants.

En premier lieu les salariés sont plus présents dans les foyers situés soit dans le centre des grandes métropoles soit dans leurs grandes périphéries¹, alors qu'ils le sont moins dans les proches périphéries et les petites villes. Les variations constatées dans la proportion de chômeurs selon le type urbain sont de faible ampleur.

¹ Les salariés sont plus présents à proximité des sites d'implantations industrielles.

Leur représentation n'est jamais inférieure à 30% quel que soit le type de situation urbaine.

En second lieu nous trouvons une tendance à la sur-représentation de résidents préretraités et retraités ainsi que des RMIstes dans les petites villes donnant à cette population une caractéristique moins active que dans les autres types d'implantations urbaines.

Les résultats relatifs aux positions des foyers dans l'espace urbain sont les suivants: 32% des résidents ont été interrogés dans des foyers dits centraux. Les 602 personnes interrogées dans des foyers excentrés représentent 58% de la population totale et seules 10% sont dans des foyers dits périphériques.

Ce sont les salariés qui sont les seuls vraiment sensibles à la situation centrale ou non du foyer qu'ils habitent. En effet 37,5% des résidents des foyers dits centraux sont salariés contre 30,5% dans la population totale de l'échantillon. Les autres variations sont moins significatives. Cependant il semble possible de penser que, malgré la petite taille de la population étudiée dans les foyers périphériques, ces derniers connaissent une part non négligeable de peuplement par des résidents soit en préretraite ou retraite soit en situation précaire (RMI).

Ces tendances semblent se confirmer lorsque nous comparons les différents niveaux de ressources des résidents en fonction du type de position des foyers. Seuls 13,5% des résidents de foyers centraux contre 25% des périphériques disposent de revenus de moins de 2000 francs. (17,5% pour l'ensemble). Cela se confirme si nous considérons plus largement les résidents dont les revenus sont inférieurs à 4 000 francs. C'est le cas pour 53,5% des résidents des foyers centraux alors que c'est le cas pour 64,5% des périphériques. (59% pour l'ensemble). Inversement si 20,5% des résidents des foyers centraux bénéficient de

revenus supérieurs à 6 000 francs, ils ne sont que 12,5% dans l'ensemble des autres foyers (15% pour l'ensemble).

a.3 Les enquêtes en fonction de la desserte des foyers

Au sein de la population enquêtée, 71,5% habitent dans un foyer bien desservi par les transports en commun contre 28,5% dans un foyer mal desservi. Cette caractéristique semble influencer sur la répartition par activité. Nous trouvons moins d'étudiants et de salariés dans les foyers mal desservis mais par contre il y a plus de chômeurs et de résidents dans des situations précaires. Le niveau de ressources n'est pas sensible à la qualité de la desserte par les transports en dessous de 2 000 francs. En revanche une variation est visible pour la tranche de revenus de 2 à 4 000 francs (48% des résidents des foyers mal desservis sont dans cette tranche contre 41,5% pour l'ensemble). Si nous répartissons la population en fonction des ressources entre plus et moins de 4 000 francs, nous pouvons voir l'influence de la qualité de la desserte puisque 65,5% des résidents des foyers mal desservis ont moins de 4 000 francs, alors que ce n'est le cas que pour 59% de l'ensemble. Cette tendance se poursuit lorsque nous observons les revenus plus élevés. Seuls 11% des résidents des foyers mal desservis ont des revenus supérieurs à 6 000 francs contre 15% de l'ensemble.

Cette distinction entre foyers selon la qualité de leur desserte se retrouve très nettement dans la répartition des résidents en fonction du niveau de leur formation initiale. En effet presque 75% des résidents des foyers handicapés par une mauvaise desserte sont sans diplôme alors qu'ils ne sont que 58,5% pour l'ensemble. Cette spécificité ne se dément pas y compris pour les résidents étant de niveau bac ou plus

puisque nous trouvons seulement 9% des résidents de ce niveau dans les foyers en question contre 17% pour l'ensemble.

b .La distribution des résidents interrogés par régions

Chaque région semble posséder une configuration de résidents particulière dans l'échantillon dont les grandes tendances peuvent être étendues au patrimoine global.

b.1 L'Ile de France

Dans l'échantillon la région Ile de France est la plus active. Les salariés y représentent près de 43% de la population contre seulement 30,6% dans l'ensemble. Les autres catégories sont toutes un peu moins représentées mais pas de manière très significative (la population active représentant 72,5% contre 63,5% dans la population totale).

Cette situation se traduit dans les ressources, dont disposent les résidents des différentes régions. Seuls 44% des résidents de IdF ont des ressources inférieures à 4 000 francs, alors que la proportion est de 59% pour l'échantillon total. En revanche 49,5% disposent de ressources allant de 4 000 francs à 8 000 francs contre 37% dans l'ensemble. Une autre ventilation particulière ne se retrouve -de manière atténuée- que dans la répartition entre diplômés et non diplômés (48% pour 52% en Ile de France contre 41,5% pour 58,5% dans l'ensemble). La région Ile-de-France présente une répartition par classes d'âge globalement identique à celle de l'échantillon dans son ensemble¹(30,5% pour les moins de 35 ans; 48% pour les 35 à 56 ans

¹ Ces chiffres sont comparables à ceux observés dans Domus 33.

et 21,5% pour les plus de 56 ans). En ce qui concerne les différentes nationalités, l'échantillon sur-représente les résidents français (20% dans EMVR contre 13,1% dans Domus 33) au détriment des résidents algériens (30% dans EMVR contre 42,5%). Les autres nationalités sont correctement représentées par rapport aux chiffres régionaux.

b. 2 La région Est-Nord-Ouest

La région Est-Nord-Ouest présente deux spécificités: d'une part la proportion d'étudiants est sensiblement plus élevée, puisqu'on y trouve plus du double de la proportion d'ensemble (19,5% contre 9%); d'autre part le pourcentage de salariés y est le plus faible avec un écart significatif vis-à-vis de la part d'ensemble (24% contre 30,5%). Nous pouvons aussi relever que taux de RMistes (9%) est légèrement plus élevé que la proportion d'ensemble (6,5%).

La faiblesse de la population active (1/2) se retrouve dans la ventilation par niveau de ressources. 71,5% de la population ENO dispose de revenus inférieurs à 4 000 francs (contre 59% au total).

Pourtant le niveau de formation y est sensiblement plus élevé que dans l'ensemble de l'échantillon (46% sans diplôme contre 58,5% pour l'échantillon au complet). Nous trouvons même un taux important de résidents de niveau égal ou supérieur au Bac (29% contre 17%), ce qui implique sans doute des revenus tendanciuellement plus faibles que ceux des actifs puisque 87% des étudiants ne peuvent compter que sur des ressources inférieures à 4000 francs. Comme dans les chiffres de la population globale de la Sonacotra, la répartition par classes d'âge montre la surreprésentation des classes d'âge inférieures à 35 ans avec près de 45% pour ENO contre 29% pour l'ensemble.

La ventilation par nationalités est très proche dans l'échantillon des chiffres de Domus 33. La spécificité de la région réside essentiellement dans la présence importante (36% dans Emvr, 36% dans Domus 33) de résidents de nationalité française, ainsi que dans l'augmentation de la population résidente de nationalités africaines¹.

b.3 La région France-Sud

La région France-Sud, tout en ayant une population active très proche de la part d'ensemble (62,5% contre 63,5%) connaît une situation dans laquelle les rapports sont inversés au regard de la région Ile-de France. En effet 24,5% de la population de France-Sud est salariée (30,5% pour l'ensemble) et 48% est au chômage (32,5% pour l'ensemble). Il faut ajouter à ces traits principaux une certaine sous-représentation étudiante².

Les chiffres du niveau de formation des résidents confirment les précédents résultats. Si les revenus ne connaissent pas des variations vraiment significatives par rapport à l'ensemble³, le niveau de diplôme est en revanche bien inférieur. 71,5% n'ont aucun diplôme, alors que ce n'est le cas que pour 58,5% de la population globale et le rapport s'inverse pour les niveaux de formations égales ou supérieures au bac (9% contre 17% pour l'ensemble). Ces chiffres expliquent peut-être en partie l'important taux de chômage que connaissent les résidents de cette région.

¹ Cette présence est en partie due à des opérations de rachat ou de prise en gestion de foyers composés majoritairement de résidents africains, situés notamment dans la vallée de la Seine.

² Il faut rappeler que l'enquête ne comprenait pas l'étude des résidences dites étudiantes. Les étudiants présents dans cet échantillon sont ceux qui ont été interrogés dans les foyers pour isolés.

³ Les chiffres EMVR sont les suivants: Pour France-Sud, < 4 000 francs 64,4%, 4 à 8 000 francs 33,2% contre, pour l'ensemble, respectivement, 59% et 37,2%.

La répartition par classes d'âge confirme ces tendances. Les moins de 35 ans sont sous-représentés (19% contre 29% pour l'ensemble). Et si les 35 à 56 ans varient peu en proportion (49% contre 45,5%) ce sont les plus de 56 ans qui connaissent la différence la plus importante (32% contre 25,5% pour l'ensemble).

La répartition par nationalités dans l'échantillon montre une sur-représentation algérienne (46,5% contre 36,5%). A l'exception des résidents tunisiens et français la représentation des autres nationalités est inférieure à celle de la population globale.

c. Les résidents par types de constructions de foyers

Les résultats du point de vue du type de bâtiments sont logiquement conformes à ceux qui étaient prévus. En effet, 343 personnes soit 33% des enquêtés sont logés dans un bâtiment de type F6; 501 personnes soit 48% sont logées dans un bâtiment de type F1/2 et enfin 196 personnes soit 19% sont dans des bâtiments de type F1, appartements ou hôtels rénovés.

c.1 Les enquêtés des F6

Dans les foyers de type F6 nous trouvons une faible proportion d'étudiants (5,5% contre 9% dans l'ensemble). La population active est légèrement moins importante (59,5% contre 63%) mais sans différences marquantes dans la répartition entre occupés et inoccupés. En revanche le nombre de préretraités et de retraités (20%) est bien supérieur à celui de l'échantillon dans son ensemble (13%). Dans ce type de foyer les moins de 45 ans sont fortement minoritaires, puisqu'ils ne regroupent que 31% de la population, alors qu'ils

comptent encore pour 45% de la population totale. La structure de la population âgée de plus de 46 ans est riche d'enseignement sur l'évolution à venir du peuplement de ces bâtiments. En effet 32,5% des résidents ont entre 46 et 55 ans, ce qui est approximativement identique à la structure par âge de la population totale. Cependant 36% ont plus de 56 ans, ce qui en fait le type de bâtiment le plus marqué par le vieillissement de ses résidents (25,5% pour l'ensemble). Un cinquième de la population est retraité ou préretraité. Leur durée de séjour est importante et ils ne cherchent pas à changer de lieu de logement. La chambre est le lieu utilisé pour le repos et elle est aménagée plutôt sommairement.

Ce type de bâtiment reste marqué par la spécificité algérienne des origines de la Sonacotra. En effet la moitié des résidents sont de nationalité algérienne, alors qu'ils ne représentent que 36% de la population d'ensemble. Ces bâtiments sont moins peuplés par les français (14% contre 25,5% de l'ensemble).

c.2 Les enquêtes des F1/2

Si le nombre d'étudiants est assez proche des chiffres d'ensemble, c'est le nombre d'actifs qui est le plus remarquable. En effet 69% des résidents de ce type de foyer sont actifs contre un pourcentage total de 63% pour l'échantillon. Le taux de préretraités et retraités est plus bas (10,5% contre 13%). Cette répartition est d'ailleurs confirmée par la structure par âge de la population. 67% des résidents ont entre 26 et 55 ans et seulement 22% ont plus de 56 ans contre 25,5% pour la population totale. La composition par nationalités des F1/2 est très proche de celle de la population totale. Les enquêtés y vivent pour moitié depuis moins de cinq ans et pour une autre moitié depuis plus

de cinq ans. Ces espaces résidentiels conservent un "turn-over" supérieur à 20% (c'est-à-dire que 20% des résidents y habitent depuis moins d'un an). Cela se confirme par le fait qu'un tiers des usagers mènent une recherche pour obtenir un autre logement.

c.3 Les enquêtés des F1 et autres

Ce type regroupe un ensemble de foyers composites. Le nombre d'étudiants est considérable par rapport à la totalité de la population logée dans ce type de foyers.(21% contre 9% dans l'échantillon total). C'est la population active qui subit en partie le contrecoup de cette représentation importante, puisqu'elle ne compte que pour 56% (répartie en 29% d'occupés et 27% de chômeurs). Le nombre de retraités et de pré-retraités est notablement plus faible¹ (8% contre 13%). La structure par âge confirme cette ventilation par situation vis-à-vis de l'emploi. Les moins de 25 ans sont proportionnellement deux fois plus nombreux que dans l'ensemble de l'échantillon.(22% contre 11%). Le rapport est d'ailleurs favorable aux moins de 45 ans puisqu'ils représentent dans ce type de structure 68,5% de la population contre 45% dans l'ensemble.

Ce type de bâtiment est majoritairement occupé par des français (50%) alors que les nationalités maghrébines sont deux fois moins présentes que dans l'ensemble de la population étudiée (30% contre 57%).

¹ L'échantillon ne permet pas de faire des constats fiables en ce qui concerne le nombre de retraités dans les "appartements" mais il est possible que cela soit une solution de logement utilisée par les personnes âgées.

DEUXIÈME PARTIE: **TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES** **ET OCCUPATION DE L'ESPACE**

Dans ce chapitre nous tenterons d'envisager deux types de questions. Dans un premier temps nous examinerons la forme des trajectoires résidentielles des enquêtés constituées par un avant, un pendant et un après le foyer, et ce d'un double point de vue: celui de la position spatiale du foyer dans l'espace urbain et celui de la position sociale des individus concernés. Nous chercherons à rendre compte de leurs stratégies résidentielles¹ et considérerons ici que les facteurs principaux sont le statut d'occupation, la taille du logement et sa localisation.

Cela nous conduira à repérer les signes matériels et symboliques de cette installation. Nous chercherons à rendre compte des pratiques qui recouvrent l'ensemble des modalités d'utilisation au quotidien du foyer comme domicile, c'est-à-dire comme lieu de consommation articulé -au moins initialement- à l'activité productive, qui a amené l'individu migrant -national ou international- à habiter là. Cette activité fixe en grande partie son statut social que ses pratiques de consommation achèvent de définir. Articulé à un espace professionnel, dans la plupart des cas, mais dissocié, l'espace du foyer est celui d'activités et de formes de sociabilité spécifiques. Nous observerons

¹Pour plus de précisions sur ce terme *Stratégies résidentielles*, C. Bonvalet et A.M. Fribourg, Ined, Pca , 1990, 459p. La stratégie résidentielle serait un compromis entre les conditions du marché du logement ainsi que les moyens économiques disponibles et l'objectif résidentiel. Cette définition ne prenant pas en compte le système de dispositions et de pratiques nécessaire à l'élaboration d'une telle stratégie.

donc d'une part quelles sont ces pratiques de "loisirs" -pour les opposer au "travail"- de soin de soi ou de repos et d'autre part dans quels espaces elles se déroulent dans et autour du foyer.

Cela nous amènera à observer les formes de partage des lieux collectifs et d'aménagement de l'espace privatif -décoration, mais aussi investissement symbolisé par le temps que le résident passe dans sa chambre et le nombre de gestes qu'il y réalise- ainsi que la forme et l'intensité des relations et échanges avec les autres résidents. Nous distinguerons alors la sociabilité dans le foyer, et celle hors du foyer en sachant que la première peut se prolonger par la seconde quand les résidents effectuent des sorties avec d'autres.

Nous aborderons donc dans cette partie successivement les trajectoires résidentielles des résidents et le mode de vie quotidien à l'intérieur du foyer.

I. Les trajectoires résidentielles

Nous analyserons d'abord comment les résidents arrivent et projettent de repartir de ce logement que constitue le foyer, puis nous évaluerons quelles variables agissent sur la durée de séjour, pour enfin observer au travers de l'usage de l'espace collectif l'ensemble des règles de comportement -officielles ou pratiques- auxquelles les résidents sont soumis.

A. Aux deux bouts du foyer: antécédents et projets de sortie.

Le foyer ne représente pas pour tous le même "moment" dans une trajectoire résidentielle et sociale.

Nous attacherons donc à analyser les places respectives des modes d'habitat marqués par les "accidents" historiques des cinquante dernières années. L'habitat anémique n'est pas toujours le même au cours du temps. Hébergements en usine, casernements, macro et micro bidonvilles, centre-villes insalubres mais aussi phénomène des squats ou cités de transit, les types de problèmes des usagers de logement se modifient d'une période à l'autre¹. Les premiers (usines-dortoirs, etc.) sont plutôt la transcription urbaine et résidentielle du développement industriel alors que les seconds (squats) seraient plus le produit d'une crise économique structurelle touchant les lieux de production et les agglomérations.

¹Cf R.H. Guerrand, *Les origines du logement social*, Paris, Editions ouvrières 1967

Nous devons ensuite prendre en compte les autres formes d'antécédents résidentiels marqués pour les plus jeunes par la décohabitation familiale¹, pour les personnes d'âges moyens par le divorce ou une séparation associés à un déclassement momentané ou plus durable qui les obligent à réadapter leur mode de logement, pour les personnes vieillissantes dont les trajectoires résidentielles connaissent des changements dans la dernière période de leur vie².

Le rôle des réseaux familiaux³ est très important pour l'accès à un logement, tant pour le cautionnement, que pour l'achat ou l'attribution de logement HLM par exemple. C'est un handicap pour les résidents qui sont isolés par rapport aux réseaux sociaux. Nous chercherons à savoir, en fonction de l'intensité des relations qu'ils entretiennent avec leur famille, s'ils modifient leur projet résidentiel.

¹ "Décohabitation familiale, rapports entre génération et mobilité résidentielle". T. Blöss p. 277 in N. Haumont et M. Ségaud, *Familles, modes de vie et habitat*, Col. H&S; L'Harmattan, 1989, 326p. Son analyse nous permet en effet de replacer le foyer et son "poids résidentiel" dans un cadre bien plus large des transformations sociales qu'enregistre le passage à l'âge adulte. *"Maintien de plus en plus tardif chez les parents et développement du célibat se conjuguent aujourd'hui pour transformer le champ temporel du cycle d'insertion sociale."* C'est une question centrale que de savoir si le foyer peut servir de structure pour l'adaptation des *"comportements d'autonomisation résidentielle propres à une couche ou à une classe sociale(..)"*. Cependant cette enquête ne permet pas de connaître les "futurs" résidentiels des uns et des autres.

² Cf F. Cribier "Des parisiens se retirent en province: une étude de géographie sociale" in *Gérontologie et Société*, n° 8, 1979, pp. 18 à 68.

³ Pour un approfondissement des questions sur ce sujet, pour les textes antérieurs à 1988 consulter la bibliographie commentée, *Les transformations de la famille et l'habitat*, C. Bonvalet et P. Merlin, in Documents Affaires Sociales, 207p., 1988, La Documentation française. mais aussi l'ouvrage de synthèse "le sens des trajectoires, Bilan d'un programme de recherche sur l'habitat", M. Péraldi, C. Forêt et alii; CNAF, *Espaces et familles*, N° 23/24, Mai 1992, 151 p.

1. Les antécédents résidentiels

Les résultats présentent une grande diversité quant aux modes d'habitation utilisés précédemment par les résidents. Nous présenterons les différents types d'habitations préalables à l'utilisation du foyer; la compréhension des parcours résidentiels passant par l'analyse des effets des modalités plurielles de passage d'un habitat à l'autre.

a. D'où viennent les enquêtés?

a1. Les modes d'habitat dans l'échantillon

Près de 27 % des enquêtés résidaient auparavant chez des proches. 19,6% habitaient chez des parents ou dans leur famille. Il s'agit alors de personnes jeunes dont l'arrivée au foyer coïncide avec l'obtention d'un premier emploi ou en fin de période de formation professionnelle. Il faut joindre à cette catégorie les 7% qui logeaient chez des amis.

Près d'un quart des individus viennent d'un habitat normalisé; 23% occupaient un appartement. Un autre quart des enquêtés vient de l'habitat hors-norme. Ainsi 15,4% des résidents interrogés habitaient dans un meublé, 10,4% sur leur lieu de travail, 2,7% dans un bidonville. Enfin plus d'un cinquième de l'échantillon vient d'autres structures d'hébergement collectif. 21,4% logeaient dans un autre foyer -foyer Sonacotra, ou autre foyer de travailleurs-.¹

¹ Dans l'enquête de 1981 les logements précédants étaient les suivants: 37% logeaient dans un autre foyer, 18% dans un hôtel garni, 16% dans une chambre, 12% dans un appartement, 10% chez des parents, 4% chez des employeurs et 3% dans un autre mode de logement. Op. cité p. 31 (T.1).

Les motifs qui président en amont à l'arrivée sont donc variés. L'inconfort matériel ou moral concerne cependant près des trois quart des enquêtes. Le foyer propose alors une sensible amélioration des conditions de logement car il est moins précaire que le logement chez des amis ou en meublé et plus confortable matériellement que le bidonville ou le lieu de travail. Les raisons d'arrivée sont plus différenciées pour ceux qui viennent de logement individuel ou de chez des parents, tandis que pour ceux qui viennent d'un autre foyer, le mobile le plus important est la mobilité géographique ou professionnelle.

Nous pouvons comparer avec les raisons invoquées dans les enquêtes précédentes avec le tableau ci-dessous:

Motifs comparés d'entrée dans le foyer

MOTIFS d'entrées dans le foyer	1981	1973
Changement de travail	42	21
Démolition, expulsion collective	15	1
Expulsion individuelle	3	25
Saleté et manque de confort	8	16
Sumombre	5	6
Absence de cuisine	1	2
Coût trop élevé	12	6
Trop loin	5	10
Raisons familiales	3	0
Autres	6	14

source Obsys 1981 et Cofremca 1973 sur les 100% ayant connu un précédent logement

Il est à noter dans ces résultats l'importance déjà présente des foyers comme ancien habitat (plus du tiers). Les résultats par nationalités faisaient apparaître quelques spécificités telles que: africains, 51% un autre foyer et 18% partage d'un appartement; algériens, 26% dans un garni; français, 38% chez des parents.

a. 2 Les spécificités nationales

Nous pouvons relever quelques spécificités en ce qui concerne la trajectoire résidentielle des différentes origines nationales¹ présentes dans l'échantillon. Les français logeaient, avant le foyer, d'abord dans un appartement (34,6%) puis à parts égales dans la famille (17%) et chez des parents (17%). Les résidents originaires du Maghreb ont des provenances différentes de ceux ci d'une part et se différencient les uns des autres d'autre part. En effet les algériens n'ont pas les mêmes antécédents que les français. Pour plus d'un quart d'entre eux l'habitat préalable était un autre foyer, puis le meublé pour un autre quart, le lieu de travail² et le bidonville pour 18% et un appartement pour 17%. Les marocains privilégiaient d'abord le foyer pour 27% d'entre eux, puis le lieu de travail pour 22% et enfin un appartement pour 17%. Les tunisiens se répartissent à part égale entre 22% en appartement et 22% en meublé, le foyer venant juste derrière avec 19% et enfin 18% en bidonville ou sur leur lieu de travail.

Les différences au sein du groupe des originaires du Maghreb tiennent à notre sens à un effet de "génération"³.

L'immigration algérienne est plus ancienne et les foyers "Sonacotral" ont d'ailleurs été construits à leur usage alors que le

¹ Tous les observateurs semblent sur ce point unanimes, les conditions de logement des étrangers se sont considérablement améliorées depuis 20 ans. Cependant le mouvement paraît s'être ralenti et parfois même inversé. Cf notamment C.V. Marie, "le logement des étrangers" in *Hommes et Migrations* art. cité pp. 43 à 52.

² La proportion d'étrangers vivant dans l'habitat de fortune a fortement régressé: disparition des grands bidonvilles (mais réapparition de micro-bidonvilles); destruction des principaux ilots insalubres des grandes agglomérations (mais reformation de quartiers touchés par la création de squatts, saturnisme etc).

³ Cf A. Sayad, "Les trois âges de l'émigration algérienne" A.R.S.S., n° 15, juin 1977; pp. 59 à 78.

mouvement d'entrées en grand nombre était largement entamé. Auparavant ils arrivaient depuis les années 1940 dans les meublés et dans les habitats insalubres des centre-villes (Belsunce à Marseille, Belleville et Barbès à Paris, la place du Pont à Lyon). Entre 1950 et 1970 sur l'initiative des établissements professionnels qui vont les recruter sur place, ils s'installent également dans les foyers patronaux et préfectoraux et sur les lieux de travail, puis dans les foyers Sonacotra¹.

Quant aux marocains, arrivés plus tardivement dans les années 1960-1970, ils se sont installés à proximité des sites industriels, directement dans les foyers. Pour les tunisiens, dont la migration est à caractère plus individuel, les modes d'habitation sont plus hétérogènes mais témoignent d'une volonté d'inscription temporaire dans le parc locatif privé, diffus et peu concentré, sans projet d'installation.

Concernant les autres nationalités présentes, la répartition est la suivante: à part presque équivalente elles entrent à 22% dans les foyers, 21% en appartement, 20% chez des amis et enfin 18% dans la famille.

b. Les types de passage d'un logement à l'autre

L'analyse qualitative nous avait largement permis de comprendre les grands axes d'orientation des modes d'entrées et des vecteurs d'usage du foyer. L'hypothèse était la suivante: le mode d'arrivée dans le foyer et le comportement au sein de ce foyer sont pour partie

¹Cf R. Gallissot, N. Boumaza, G. Clément, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Méridiens Klincksieck, Collect. Réponses sociologiques, 1993, notamment le chap. 2 "Immigration et urbanisation". pp. 167 à 173

dépendants des expériences de logement qui ont précédé l'installation dans le foyer.

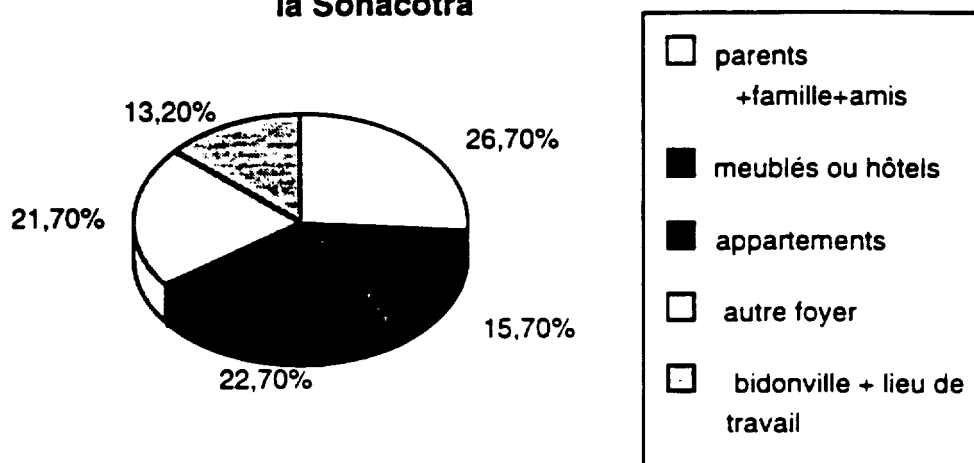
En effet le mode d'organisation de l'espace à l'intérieur du foyer était porteur d'une intention particulière visant à associer étroitement activité de travail et activité de reconstitution de la force de travail.¹ Nous pensons que les expériences résidentielles précédentes permettent la constitution d'un système de pratiques² et d'expériences susceptibles de favoriser ou d'handicaper le mode d'installation dans la structure du foyer et en conséquence d'influencer l'accessibilité aux normes de comportements de la société française.

Nous pouvons ainsi dissocier deux grands types d'antécédents résidentiels. D'une part ce que nous appellerons la norme résidentielle, d'autre part ce que nous nommerons l'habitation anémique. Cela permet de classer les habitats mais pas les passages d'un de ces habitats à l'hébergement en foyer et leurs effets potentiels.

¹ Cf l'analyse de A. Sayad in "le foyer des sans-famille" in *Les paradoxes de l'altérité* Op. cité

² Comme le démontre P. Bourdieu "(...)à chacune des conditions économiques et sociales correspond un système de pratiques et de dispositions organisé autour de la relation à l'avenir qui s'y trouve impliquée." p. 83 in *Algérie 60, Structures économiques et structures temporelles*, Ed. Minuit, 1977, 123 p.

antécédants résidentiels des clients de la Sonacotra



sources Emvr

Donc pour plus de précisions et pour rendre compte de ces effets nous montrerons que le fait de venir habiter dans un foyer correspond à deux types de situations.¹

Premièrement le foyer peut être un recours en terme de logement, qu'il soit un élément ponctuel dans une phase d'autonomisation ou bien qu'il soit le signe tangible d'un "accident" dans une trajectoire sociale et résidentielle. Un événement familial, professionnel, un problème de santé, modifient la trajectoire de l'individu et le contraignent à modifier son type de logement.

Deuxièmement il peut s'agir d'une évolution positive et vécue comme telle lorsque le foyer est un véritable progrès résidentiel,

¹Dans l'enquête de 1981 les auteurs constatent que la raison la plus fréquemment citée reste, comme en 1973, liée au travail. De même qu'en 1973 l'expulsion constitue en 1981 le deuxième facteur de changement de logement (18%) mais elle a changé de nature, étant collective et due à la rénovation du parc immobilier et à la destruction du parc des garnis alors qu'en 1973 elle était individuelle. Les motifs de changements liés à l'inconfort demeurent en 3ème position mais diminuent tandis que ceux liés à la cherté du loyer augmentent et se situent presque à leur niveau. Op. cité p. 34 (T.I)

comme lorsque les usagers arrivent d'un bidonville ou d'un habitat sur le lieu de travail.

b1. Le foyer comme recours

Décohabitation

Pour les résidents qui habitaient, précédemment¹, chez des parents ou chez des proches (famille ou amis) nous trouvons plutôt des résidents jeunes puisque 61,5% de ceux-là (16,4% de l'ensemble) ont moins de 35 ans. L'enquête qualitative montrait que deux types de résidents avaient eu l'occasion d'habiter chez des proches avant leur arrivée dans le foyer.

En premier lieu ce sont des jeunes qui ont habité chez leur parents pendant leur jeunesse. C'est une première forme de décohabitation². Ce départ du cadre familial marque le début de l'âge adulte.

Nous trouvons des résidents qui pour des raisons diverses, telles que des problèmes d'emploi, de santé, d'arrivée récente en France, trouvent un hébergement provisoire chez des amis ou dans la famille.

Dans ces cas le foyer est la marque d'une autonomisation des comportements résidentiels et économiques. Le paiement d'une redevance, la gestion d'un espace privatif et le respect de règles collectives pour le partage des espaces communs est une forme d'apprentissage et d'intériorisation des structures de comportements nécessaire à une existence indépendante. Nous pouvons transposer ce

¹ Une question était formulée de manière à connaître le type d'habitat précédent l'usage du foyer, une autre pour savoir si au cours de sa vie le résident avait déjà habité dans un foyer.

² Cf "La décohabitation des jeunes" F. Godard et T. Blöss p. 31 à 56 in *Transformation de la famille et habitat*, s.d. C. Bonvalet et P. Merlin. P.U.F. 1988

qu'écrit P. Bourdieu à propos d'une forme de passage du bidonville au logement moderne: "*L'espace de vie est maintenant à la mesure des possibilités*"¹. A la différence que, dans la configuration qui nous concerne, le foyer n'est qu'un élément transitoire. La trajectoire résidentielle doit se poursuivre. Dans le cas contraire cela pourrait être le signe d'un échec.

Translation

Il est nécessaire de considérer le fait que parmi les résidents interrogés, 36% ont déjà résidé dans un autre foyer auparavant, sans que ce soit forcément immédiatement avant le foyer actuellement habité.

Ce phénomène de translation affleurerait sensiblement dans l'enquête orale. Il en ressortait notamment qu'un choix pouvait se faire dans cette gamme de services immobiliers entre différents sites, différents bailleurs, différents services. L'idée que le passage dans un foyer permettait d'adapter² les comportements du résident aux contraintes de la vie collective entre des agents socialement diversifiés est très souvent évoquée par les enquêtés.

Il faut considérer l'écart entre les 22% qui disent avoir habité dans un foyer juste avant et les 36% qui disent y avoir déjà habité comme une trace d'un retour au foyer après un épisode résidentiel différent. Cela peut être l'effet d'un retour dans son contexte familial pour une durée relativement longue. Cela peut être aussi le signe d'un échec de

¹Cf P. Bourdieu, *Algérie 60* op. cité p. 113

² Sayad rappelle que le foyer "*impose l'adoption d'un style de vie qui n'est pas à la portée de tous les résidents*" et plus loin montre que le foyer associe toujours à sa fonction de logement une "action socio-éducative" visant à l'adaptation au logement et à la vie sociale. in "*le foyer des sans-famille*" op cité p.100.

sortie du foyer vers un logement banalisé. Dans ce type de situations, nous trouvons des résidents qui, dans le cadre d'un regroupement familial, échouent financièrement à assumer le loyer mais surtout les charges (les fluides tels que l'eau, et l'électricité). Ce type de situation est du même type de celles décrites par P. Bourdieu pour le passage du bidonville au logement moderne. *"L'accroissement des anciennes dépenses, telles que le loyer, est aggravé par l'apparition de dépenses nouvelles comme les frais de transport et les charges."*¹ Il est alors possible de penser que le foyer ne remplit pas toujours une fonction d'apprentissage de nouvelles structures de comportements quant aux comportements résidentiels². Les cas de séparations familiales après de phase de "regroupement familial" complètent sans doute ces "retours au foyer". Dans le cas d'un retour chez les parents après décohabitation, ou d'une station prolongée dans la solution de "dépannage" par des proches, ces solutions d'hébergement sont vécues comme le signe d'un échec du projet de vie indépendante et des perspectives de réussite économique qui l'accompagnent.

*recours résidentiel*³

Ceux qui résidaient dans un appartement (22% du total), sont plus des deux tiers (72%) à avoir entre 26 et 55 ans, et plus de la moitié entre 36 et 55 ans. Dans le cadre de l'enquête qualitative nous avons pu relever que dans de nombreux cas le précédant toit (HLM⁴ et

¹ In Bourdieu P. *Algérie 60* Op. cité p.103

² Cf à ce sujet les précisions apportées à ce sujet par G. Boudimbou in *Habitat et modes de vie des immigrés africains en France*, l'Harmattan, collec. H&S, 1992, 266p. et notamment les pages 57 à 83.

³ Cf P. Merlin, *la famille éclate, le logement s'adapte*, notamment pp.21 à 65 Alternatives sociales, Syros, 1990, 223p.

⁴le parc HLM connaît une pression importante qui pousse certains offices publics à expulser des locataires pour raisons financières ou sociales.

appartements) avait été perdu pour des raisons diverses, divorce, perte d'emploi ou maladie forçant l'enquêté à sortir de la relative stabilité résidentielle qui caractérise habituellement les 35 à 55 ans en France du point de vue de la mobilité résidentielle¹. Il faut ajouter à ces cas plusieurs situations où le niveau de ressources nécessaire pour vivre en appartement a été sous-estimé ou n'est plus suffisant.

Pour environ un cinquième de la population totale, l'habitat précédant était un autre foyer. Ceux-là opèrent pour différentes raisons (mobilité professionnelle principalement) un sorte de translation résidentielle. 70% sont âgés de plus 46 ans et cet habitat était celui de 27% de cette classe d'âge.

Ceux qui parmi les usagers du foyer sont, comme nous l'avions vu dans l'enquête de terrain, dans l'attente d'un logement ou dans l'attente d'un changement de statut qui permettrait l'obtention d'un logement peuvent être incorporés dans cette catégorie subissant le foyer.

b2. Le foyer comme évolution positive.

Pour ceux qui habitaient dans un meublé ou à l'hôtel, nous trouvons 7 résidents sur 10 ayant plus de 46 ans, (ce fut le logement d'à peu près 20% de cette classe d'âge). Nous rappelons l'importance de ce type d'habitation dans le rapport qualitatif. En effet, au delà des spécificités de ce type d'habitation, nous avons constaté l'impact qu'il avait eu sur la mémoire résidentielle des enquêtés. Ayant disparu progressivement dans les opérations de rénovation des centre-villes, le meublé reste associé pour beaucoup à la période de pleine activité professionnelle. Il permettait une certaine autonomie tant par son

¹ Cf "Cinq millions de personnes ont changé de régions entre 1982 et 1990", G. Desplanques in *Données sociales* 1993 INSEE p. 60

faible prix que pour l'indépendance qu'il offrait. Nous remarquons deux types de souvenirs concernant ce mode d'habitation. D'une part une vision nostalgique associant la vie en meublé à la collectivité ouvrière, politisée et conviviale présente dans les quartiers populaires dynamiques; d'autre part un rapport critique quant à la faible qualité de confort et de prestations du meublé et à la pression sociale générée par la mécanisme d'agrégation des usagers. Sayad¹ insiste à juste titre sur la qualité des mécanismes d'agrégation des immigrés qui cohabitent au sein d'un meublé: *"Dans un cas la communauté entre les résidents du foyer est à créer à partir de l'espace commun et des conditions de vie qu'il impose et elle est appelée à disparaître sitôt que cesse la cohabitation; dans l'autre cas, la communauté entre les co-locataires occupants un même hôtel (...) préexistait à la cohabitation et certainement lui survivra."*

Cependant, les résidents maghrébins des foyers sont eux aussi issus des mêmes villages et parfois des même familles. Nous pouvons citer l'exemple d'un foyer de Limoges, dont le relevé exhaustif des lieux de naissance montrait l'origine commune de résidents algériens venant majoritairement de Nekmaria et de Sidilakhdar ou encore de Takrout. Il est nécessaire de considérer l'action dissolvante, si c'est le cas, de la vie commune sur les liens préalables. C'est ce que nous chercherons à savoir plus loin.

F. Button² fait la même constatation dans le cas du foyer d'Aulnay sous Bois. Il constate en effet qu'au moins un tiers des résidents marocains viennent du nord-est du Maroc (Nador, Oujda etc.) et qu'il en est de même pour une proportion équivalente d'algériens qui eux

¹in "Le foyer des sans-famille", op. cité p 94.

²in *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*; s.d. G. Noiriel, sept. 1992, FAS, pp.313 à 390.

sont originaires du nord-ouest de l'Algérie (Oran, Tlemcen, Sidi bel Abbès).

Deux tiers de ceux qui logeaient dans un bidonville ou sur leur lieux de travail ont entre 46 et 60 ans. Lors des entretiens quelques résidents avaient dit avoir fait l'expérience de types d'hébergements tels que les bidonvilles, les baraquements de chantiers et les camps, soit de prisonniers soit de réfugiés. Nous n'avons pas eu d'informations sur les cités de transit¹. De nombreux résidents évoquèrent leur expérience d'habitat sur le lieu de travail. Les travailleurs agricoles sont le plus souvent contraints d'accepter cette solution, encore actuellement. Elle peut être utilisé comme première opportunité pour les primo-arrivants, et comme solution d'attente souvent dans le cas d'étudiants salariés. Cela peut devenir une solution plus longue si cet hébergement se transforme en gardiennage. Les grandes entreprises² de l'industrie lourde utilisaient il y a encore quelque années la solution d'un hébergement collectif sur le site industriel.

Au total les antécédents résidentiels peuvent être répartis en fonction des âges. Les moins de 35 ans viennent principalement d'espaces résidentiels familiaux, la solution de l'appartement indépendant progressant à partir de 26 ans. Pour les classes d'âges supérieures, l'appartement restant une solution, ce sont les solutions telles que le meublé, et le foyer mais aussi les bidonvilles et les lieux de travail qui sont les plus fréquentes.

Les utilisateurs de meublés sont surtout âgés de plus de 46 ans (75% des utilisateurs) de même que les personnes habitant avant le

¹Cf Pétonnet *Ces gens-là* ; Cahiers libres, n°125-126 F. Maspéro éd. 249 p.

² cf les recherches de Guy Baudelle, sur "l'offre de logement et les enjeux du parc hérité des houillères du Nord-Pas-de-Calais" 20p. ronéo; Colloque *Les déterminants de l'offre de logement*; CERÉVE, Paris X, Nanterre, 14/12/1990

foyer dans un bidonville ou sur leur lieu de travail. Il en est de même pour les anciens résidents de foyers qui ont plus de 46 ans pour 70% d'entre eux.

c. Les modes d'arrivée dans le foyer.

Nous essayerons ici de savoir comment l'information sur la possibilité de se loger en foyer circule et quelles en sont les motivations d'utilisation.

c.1 L'information sur les foyers

Nous avons analysé les moyens par lesquels le résident a eu connaissance du logement.

Plus de quatre résidents sur dix disent que ce sont des amis qui leur ont parlé du foyer. C'est en fait plus d'un sur deux, si nous ajoutons ceux qui arrivent dans le foyer par le réseau familial et amical. Le choix de venir dans ce foyer a alors été inspiré par un membre de la famille ou un habitant de la même ville, les liens professionnels jouant un rôle certain pour présenter les candidats à l'entrée au responsable du foyer¹. Il en va de même pour les membres de la famille qui font souvent une demande préalable pour préparer l'arrivée du nouveau venu. Quelquefois il est en effet nécessaire, notamment en région parisienne, où la pression sur le marché locatif est forte, d'être "recommandé", de se servir d'appuis pour obtenir une chambre.

¹Boumaza N. 'les immigrés en foyer: assignation à résidence, marginalisation et logique résidentielle', in *Marginalité sociale-Marginalité spatiale* S.d. D. Vul, éd. du C.N.R.S., 1986, pp.75 à 83

Nous avons déjà constaté l'importance de l'information par les proches dans l'enquête qualitative. Il pouvait s'agir aussi de collègues de travail ou plus vaguement de "connaissances" qui, sans être véritablement liées par une relation d'échanges suivie avec la personne lui communiquent l'information relative au foyer. Mais tous ces informateurs étaient en même temps crédités -à tort ou à raison- à demi-mot d'une capacité à appuyer la demande d'entrée pour qu'elle réussisse. Nous avons d'ailleurs envisagé cette évocation indirecte du "piston bénéfique" et parfois providentiel - "des gens qui m'ont aidé", comme un moyen de valoriser la chambre dont ils étaient devenus résidents en montrant la difficulté qu'ils avaient eu à l'obtenir.

En ce qui concerne les autres vecteurs, nous trouvons 17,5% des résidents disant avoir connu le foyer par l'intermédiaire des services sociaux, 10,5% disent que c'est le personnel du foyer qui le leur a fait connaître et 10% que c'est leur entreprise.

Nous avons constaté par ailleurs la possibilité réelle d'être orienté vers un foyer grâce à des services médicaux, après une longue hospitalisation, après un accident de santé entraînant une perte de logement. Ce mode d'arrivée est souvent confirmé par les anciennes fiches d'entrées¹ des résidents dans les foyers qui montrent l'importance de ce vecteur. Dans certains établissements jusqu'à un quart des résidents peuvent être entrés par l'intermédiaire de services sociaux. Soit par contingent, soit par habitude les services sociaux utilisent cette possibilité de logement.

En ce qui concerne l'entrée due au personnel, il peut s'agir d'une part d'une modalité d'interconnaissance qui fonctionnerait alors comme la circulation de l'information et les recommandations par les proches

¹ Les fiches s'appelaient avant l'informatisation -Geff Hôtel-

soit comme nous l'avons observé quelquefois, de cas dans lesquels le personnel du foyer aide un résident à changer de foyer en appuyant sa demande.

Le "recrutement" par les entreprises est le fruit d'une longue habitude née avec la Sonacotra elle-même. Si son poids dans le mode de peuplement des foyers n'a fait que diminuer depuis une dizaine d'années¹, il n'en reste pas moins que cette solution de logement séduit toujours un certain nombre d'entreprises. Il s'agit, apparemment plus que par le passé, de PME-PMI, qui utilisent ponctuellement les services de la Sonacotra, pour loger leurs salariés, plutôt que de très grosses entreprises industrielles. Pour les fonctionnaires ce sont les services sociaux des administrations qui proposent de trouver un logement en foyer².

Enfin 10% disent être au courant de l'existence du foyer d'une autre façon. Dans ce cas c'est souvent la *notoriété* de la Sonacotra qui sert de vecteur informel de circulation de l'information. Son nom lui-même est devenu appellation "générique" de logement social pour travailleurs ce qui fait qu'un certain nombre de demandes s'oriente alors spontanément vers les résidences de la Sonacotra.

Le tableau qui suit montre les motivations d'utilisation du foyer dans les enquêtes précédentes.³

¹Le départ récent des représentants du patronat français du Conseil d'Administration et la modification-augmentation du capital de l'entreprise, ainsi que la baisse constante du "1%" patronal vont dans ce sens (augmentation de capital de la Sonacotra 1994).

²Nous avons visité certains foyers dont des chambres étaient traditionnellement utilisées par différentes administrations, ministères, police nationale etc.

³Les auteurs de l'enquête de 1981 notaient que le choix personnel ou le conseil d'amis ou de parents l'emportait encore plus en 1981 qu'en 1973 sur le conseil d'employeurs ou de services administratifs (7/10 contre 6/10 en 1973). Il est à noter que parmi les intervenants institutionnels, l'employeur voit son rôle de prescripteur diminuer par rapport à 1973. Op. cité p. 36 (T. 1)

Présentation comparative du mode d'information des usagers

Vecteur de connaissance du foyer	1981	1973
Moi-même	45	37
Camarades ou parents	27,5	25
Employeurs	14	20
Services sociaux	9.5	12
Police	1.5	3
Autres	2	4
Sans réponse	0.5	0

sources Obsys 1981 et Cofremca 1973

c.2.Les motivations d'utilisation du foyer.

L'enquête qualitative montrait assez nettement que la principale cause d'utilisation du foyer était professionnelle, c'est-à-dire coïncidant avec l'objectif originel du foyer de travailleur migrants.

La nouveauté par rapport aux débuts de la Sonacotra consiste dans le fait que la raison de l'utilisation peut être l'obtention d'un travail mais aussi la perte de celui-ci. Les jeunes entrant sur le marché du travail sont fréquemment confronté à une obligation de mobilité. Il en va de même pour les étudiants résidents pour qui l'utilisation du foyer coïncide avec le début d'un nouveau cursus. D'autres résidents expriment clairement leur choix délibéré de mobilité et le fait qu'ils trouvent dans ce mode de logement en foyer le service adapté tant à leurs déplacements fréquents qu'à leurs revenus. Mais il n'en reste pas moins que la perte d'emploi semble être à l'origine d'une rupture dans la trajectoire résidentielle de certains usagers. L'enquête qualitative montrait une série de cas de figures, telles que le passage à la retraite entraînant le départ du logement classique pour un foyer, la perte d'emploi consécutif à un accident professionnel et dont les

conséquences soit financières soit familiales débouchent sur l'éviction à terme du logement précédent.

Parmi les raisons d'utilisation du foyer nous trouvons dans 28,5% des cas, le fait de n'avoir pas trouvé d'autre logement et dans 9%, des résidents qui disent l'utiliser comme une solution d'attente. Nous pouvons donc considérer qu'environ 37,5% des enquêtes utilisent le foyer sous contrainte soit financière soit de statut.

Plus de 19% disent habiter en foyer parce que "le loyer est avantageux" et 14% parce qu'ils travaillent à proximité. 18% disent qu'ils habitent dans le foyer parce que "cela leur convient". 5% disent y habiter parce des amis y résident aussi. En fait, en écartant, par manque de précision, les quelques 6% qui disent avoir d'autres motivations, c'est plus d'un résident sur deux qui utilise le foyer pour des raisons positives.

2. Après le foyer: les projets d'avenir concernant le logement

a. Les séjours actuels hors du foyer

Nous aborderons ici successivement les cas où les enquêtés déclarent retourner dans leur famille d'une fois par mois à au moins une fois par an avant d'analyser les situations où les retours sont plus rares voire inexistantes.

a.1 Les retours fréquents dans la famille.

7% des résidents rendent visite à leur famille au moins une fois par mois, la fréquence pouvant être plus élevée. La proportion de ces fréquentes visites décroît fortement avec la durée de séjour. Si 15% des résidents séjournant depuis moins d'un an dans le foyer le font, ils ne sont plus que 9% pour les durées de séjour comprises entre 2 et 5 ans et 2,5% pour les durées supérieures. Des fréquences si rapprochées ne sont possibles que pour des déplacements relativement Courts, faits sur le territoire français et à des prix réduits pour des revenus limités. Il s'agit de personnes jeunes en phase de transition entre la vie adolescente chez les parents et la vie adulte indépendante.

57% des résidents rendent visite aux leurs avec une fréquence comprise entre un mois et l'année. Cette sous-population se répartit nettement en faveur de l'espacement le plus long, puisque 15,5% des résidents effectuent plusieurs visites par an et 41,5% une seule fois par an. Il est particulièrement intéressant de constater que ces fréquences de retour annuels ou pluri-annuels croissent avec la durée de séjour

dans le foyer. 37% des personnes résidant depuis moins d'un an effectuent de tels retours. Ils sont près de la moitié (47,5%) des résidents d'une durée comprise entre 1 et 5 ans, les deux tiers (62%) de ceux qui habitent le foyer depuis 5 à 10 ans et enfin les trois quarts (75%) des résidents depuis plus de 10 ans.

Plus les retours sont espacés et annualisés plus ils prennent de l'importance financièrement et en durée. En effet, l'occasion du déplacement a de fortes chances de coïncider avec les congés annuels soit de l'étudiant ou du jeune en formation, soit du salarié. Il est de plus probable que ce déplacement soit plus long, sur une distance plus importante et donc plus coûteux. Pour les jeunes, ce déplacement est l'occasion de maintenir un lien avec la sociabilité du lieu d'origine, avec la famille¹ qui, malgré le déplacement de ceux-ci vers une grande agglomération, reste un élément central de la stabilité ou de l'ascension résidentielle et sociale.

Pour les résidents salariés, les résidents plus âgés ou les étrangers, ce retour est une manière d'organiser le mode de vie particulier du migrant économique. Le mode de l'aller-retour se rencontre chez des résidents qui n'envisagent leur séjour dans le foyer que comme limité dans le temps. Les durées de séjour dans le pays d'origine sont quelquefois importantes par exemple chez les travailleurs saisonniers. Cela implique une organisation budgétaire particulière pour le financement de ces trajets.

Le fait d'avoir des enfants augmente la fréquence des retours (76,5% au moins un retour par an) de même que la situation

¹ Celle-ci habitant généralement soit dans un autre pays soit dans une autre région à fort taux de chômage pour les salariés du privé, ou très demandée pour les fonctionnaires (souvent le Sud-Est). Par ailleurs celle-ci est souvent installée dans une petite ville voire en zone rurale, c'est-à-dire également loin des centres universitaires.

matrimoniale (81,5% des résidents mariés effectuent au moins un retour par an contre seulement 41% des célibataires et 44% pour les divorcés et les veufs). Ce retour régulier est indispensable au maintien du lien familial, tant avec son épouse qu'avec ses enfants auprès desquels il faut perpétuer le sentiment d'une autorité paternelle. Ce retour est important aussi, tant pour la participation à la vie économique du village et aux prises de décisions essentielles que pour le maintien du prestige de migrant enrichi.

Enfin l'aller-retour devient parfois un véritable mode de vie en particulier chez les préretraités et retraités, quand la formule adoptée est celle d'une *migration pendulaire* un peu particulière y compris avec des pays éloignés. Dans ces cas l'année se partage en périodes passées alternativement dans le foyer et dans la résidence familiale. Nous nous trouvons là avec une véritable situation de double-résidence ou d'espace mixte. Ce type de gestion migratoire modifie les attitudes vis-à-vis du foyer qui est plus facilement instrumentalisé, c'est-à-dire concrètement moins investi et utilisé à seule fin temporaire.

Nous constatons un taux plus important de retours pour les résidents des régions I.D.F. et F.S. par rapport à l'ensemble. Inversement la région E.N.O. présente une proportion de résidents dont les retours sont d'une fréquence inférieure à un an ou qui n'opèrent pas de retour supérieur à l'ensemble (44% contre 36% pour l'ensemble). Nous pouvons avancer l'hypothèse que la décohabitation avec la famille -souvent les parents- est liée à la nécessité de migrer vers un autre pays ou une autre région qui comportent des bassins d'emplois plus fournis dans le premier cas. Pour la région Est-Nord-Ouest, d'ailleurs tout particulièrement touchée par le chômage, le fait d'aller vivre en foyer peut-être plus souvent lié à d'autres raisons. Il

peut s'agir alors d'une volonté d'éloignement¹ des ascendants ou de la famille pour des raisons de mésentente passagère -adolescence- ou plus durable -divorce ou séparation de couples avec enfants- mais rendant l'éloignement complet impossible ou encore de considérations liées à une volonté d'amélioration du confort de vie face à la sur-occupation des logements, ou à la longueur des déplacements entre le domicile et le travail. Une fois la décohabitation réalisée les relations peuvent rester ou redevenir plus suivies, la proximité géographique étant plus grande.

Plus le foyer est central plus les retours sont fréquents (71,5% des résidents des foyers centraux effectuent au moins un retour par an, 61% dans les foyers excentrés, 56,5% dans les foyers périphériques et 64% pour l'ensemble).

a.2 Des retours plus rares à la cessation complète

Les fréquences plus espacées- moins d'une fois par an comptent pour 17% du total. Elles sont particulièrement représentées pour les résidents dont les durées de séjour sont entre 6 mois et 2 ans (un quart) et ne représentent que 12,7% des modalités temporelles de retour des résidents dont les séjours dépassent 10 ans. Les retours ont tendance à s'espacer ou à disparaître chez les résidents dont les revenus sont inférieurs à 2000 francs (28% 1 fois par an, 26,7% plus rarement et 24,4% sans retour ou sans objet), ils correspondent aux proportions d'ensemble pour les revenus compris entre 2 et 4 000 francs, et sont

¹Au cours de l'enquête qualitative nous avons pu rencontrer un certain nombre de jeunes résidents dont le parcours était marqué par des difficultés, d'ordre familiaux, professionnels ou scolaires et même des phénomènes d'addiction toxique ou alcoolique. Nous manquons ici de place ici pour aller plus avant dans l'étude de cette fraction de résidents d'âges bas.

plus fréquents quand le revenu augmente (pour > 4 000 francs, un retour par an 48,5%, plus rarement 12,6%; sans retour ou sans objet 14,8%). Cela mène à une sorte *d'assignation à résidence*¹, qui conduit à terme les résidents dont le budget est le plus réduit, à l'espacement des liens familiaux voire à la disparition de ceux-ci et des solidarités qu'ils assuraient permettant en retour d'améliorer le faible niveau de vie. Les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du R.M.I, les retraités ayant-droit d'une pension incomplète sont plus fréquemment que les autres dans ce cas, ce qui réduit le champ des possibles de leur sociabilité et les conduit au repli sur soi et sur les liens entretenus autour du foyer. Lorsqu'ils sont originaires d'un autre pays que la France, la faiblesse des revenus rend difficile voire impossible le retour sur plusieurs années: à la difficulté à réunir la somme nécessaire pour le retour s'ajoute l'impossibilité sociale de rentrer les mains vides - c'est-à-dire sans cadeaux pour chaque membre de la famille élargie - ne disposant que de ressource très limitées.

Ces catégories viennent également gonfler le contingent des "sans objet" quant au retour en famille dans l'échantillon. Ils comptent pour 19,5% des réponses à cette question et pour eux soit il n'y a pas de retour soit il n'y a pas de milieu familial. L'importance de ce contingent est inversement proportionnelle à la durée de séjour des résidents. Si c'est le cas pour plus d'un quart des résidents de moins d'un an (28,5%) et de seulement 16% des résidents les plus anciens. Cette différence s'explique par le fait qu'il faut durant ces premières

¹Le terme, qui est emprunté au lexique juridique et administratif, est à employer avec prudence. Nous pouvons le trouver en effet utilisé avec des connotations très différentes d'un texte sociologique à l'autre. Mais il est vrai qu'il s'emploie particulièrement à propos des foyers de travailleurs migrants. Dans ce cas il est associé régulièrement au terme d'extraterritorialité. Cf Boumaza N. *Les immigrés en foyer*, Op. cité & aussi *Le devenir des immigrés à la sortie des foyers*, Berrat B.; Acadie/DPM, 74 p. + annexes, juin 1994.

années d'éloignement familial constituer un pécule sur les revenus de travail souvent faibles ou inexistants (stagiaires, R.M.I) avant de pouvoir songer à payer le voyage même à l'intérieur du territoire national.

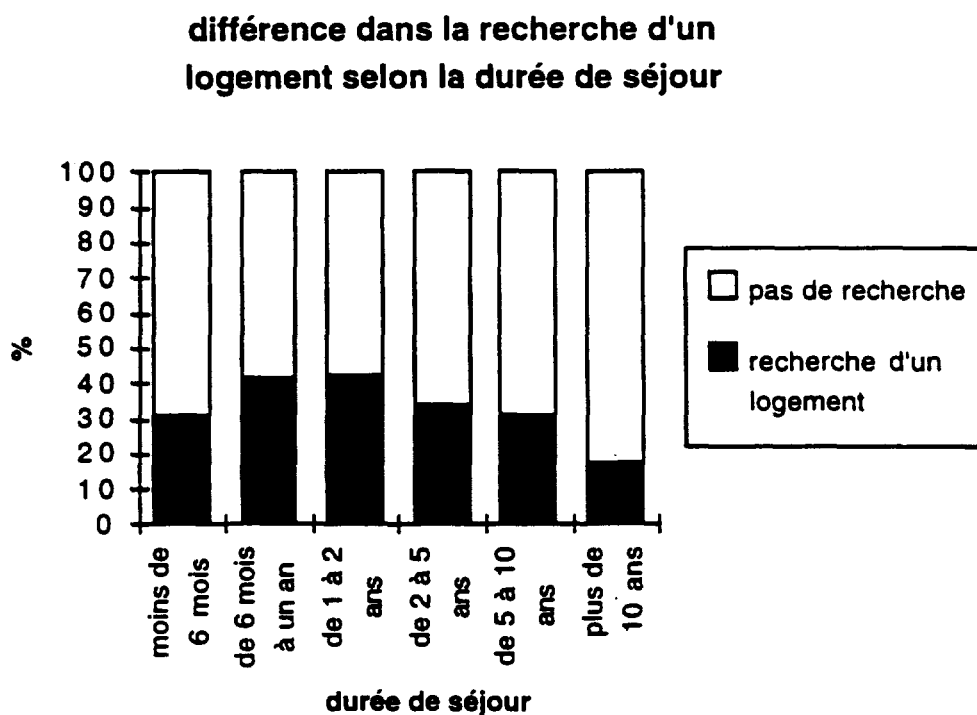
L'âge semble jouer également un rôle pour les fréquences les plus faibles de retours en famille. Assez peu déterminante en ce qui concerne les retours pluri-annuels, cette variable se fait sentir pour les retours annuels et encore davantage quand les retours sont plus rares. Très faibles pour les 16 à 25 ans (14,5%) les retours annuels progressent systématiquement jusqu'à la classe d'âge 46 à 55 ans (61%) pour se réduire ensuite assez brutalement. Les fréquences de retour plus rares, de même que l'absence de retour, sont plus importantes chez les moins de 45 ans. Enfin l'espacement ou la disparition des retours recommencent à augmenter pour les plus de 66 ans.

Nous avons rencontré lors de la phase qualitative de l'enquête des résidents qui avaient ainsi interrompu le cycle annuel des retours depuis plusieurs années. Des raisons justifiant cette interruption des contacts sont apportées. Le retour définitif n'est pas complètement refusé mais repoussé et les raisons de ne pas faire cet *"exil à l'envers"* sont nombreuses. La faiblesse des ressources empêche le retour matériellement et symboliquement. La "gène" interdit tout à la fois le retour épisodique et la venue des enfants. En fait c'est à travers une alternative très tranchée que les enquêtes songent à cet éventuel retour. Il y aura retour définitif ou pas de retour. L'ironie s'ajoute souvent à ces explications, laissant planer le doute sur les possibilités d'effectuer un tel changement de vie.

b. L'impact de la durée de séjour sur la mobilité résidentielle

b.1 Les projets de sortie

29% des résidents interrogés disent chercher un logement. Nous savons que le fait de déposer un dossier pour l'obtention d'un HLM ne veut pas dire qu'on cherche absolument un autre mode de logement (notamment dans les régions où la pression immobilière est forte).



source Emvr

La proportion des résidents cherchant un logement est plus forte dans les premières années de résidence¹. Lorsque le foyer est utilisé

¹(30,6% pour moins de six mois de résidence, 40,6% de 6 mois à un an, 41,6% pour un an à deux ans, 33,7% pour 2 à 5 ans, 30,5% pour 5 à 10 ans, 17,1% pour plus de dix ans de séjour).

dans le cadre soit d'une attente de changement de statut soit suite à un "accident" résidentiel, c'est dans les premières semaines et les premiers mois de résidence que la recherche d'une solution dans le parc traditionnel est la plus intense. Lorsque cette situation est le résultat d'un recours résidentiel, l'expression de la recherche est plus claire. Plus le niveau de qualification augmente plus la proportion de résidents cherchant un logement augmente (19% pour les ouvriers agricoles et ouvriers non qualifiés, 25,5% pour les ouvriers qualifiés, 45% pour les agents de services, et 46,5% pour l'ensemble des autres professions représentées). En fonction des ressources la courbe est particulière puisque si les résidents dont les revenus sont inférieurs à 2000 francs cherchent un logement pour un tiers d'entre eux, cette proportion tombe à un quart pour la tranche de revenus comprise entre 2 000 et 4000 francs pour remonter ensuite, (29% pour tranche 4 000 à 6 000 francs et 37,5% pour les revenus supérieurs). Les étudiants¹ (37% cherchent) et les salariés (37,5%) cherchent plus un logement que les chômeurs (26,5%) et les Rmistes (29%) et plus que les préretraités et les retraités (15,5%).

Jusqu'à 45 ans la proportion de résidents cherchant un logement² est supérieure à l'ensemble (de l'ordre de 2/5ème contre moins d'un tiers pour l'ensemble). Les résidents mariés cherchent moins (21,5%)

¹ Pour les étudiants l'utilisation est censée être provisoire et ciblée dans la mesure où cette population est dans une situation intermédiaire tant du point de vue du statut professionnel que du statut matrimonial. Le foyer n'est pas envisagé comme un logement durable. Il n'empêche qu'il peut être utilisé assez longtemps parce que le statut ne change pas ou que le logement dans le parc classique n'est pas trouvé.

² Un cinquième des ménages souhaitent déménager. Parmi ceux-là 53% sont locataires en immeubles collectifs. C'est très souvent en raison des mauvaises conditions de logement que les ménages souhaitent changer de résidence. L'envie de déménager est plus forte chez les moins de 40 ans (34% contre 14% pour les plus de 40 ans), surtout s'ils habitent dans les grandes agglomérations. Cf "L'opinion des Français sur leur logement", M. Eenschooten pp.59 à 68. in *Economie et Statistique*, n° 240, février 1991.

que les célibataires (41%) et cela se confirme avec les chiffres de recherche de logement en fonction du fait d'avoir des enfants ou non. (23%) de ceux qui en ont cherchent un autre logement, contre 40% de ce qui n'en ont pas.

Les résidents des foyers de type F6 cherchent moins de logement que l'ensemble (20,5%). Les résidents des foyers F1/2 cherchent pour un tiers d'entre eux et ceux des F1 pour 40% d'entre eux. Les régions présentent de ce point de vue des spécificités intéressantes puisque les résidents d'Ile de France cherchent un logement de manière plus importante que les autres régions (36,5% I.d.F.; 27,5% E.N.O.; 24% F.S.). Plus les foyers sont centraux plus la recherche d'un autre logement est importante (34% centraux; 30% excentrés; 10% périphériques). Cette tendance est confirmée par la variation des recherches entre les foyers dits bien desservis et ceux dits mal desservis. (32% b.d.; 21,5% m.d.)

La principale ressource mobilisée pour obtenir un autre logement est la constitution d'un dossier HLM pour 53,5% des résidents cherchant un logement. Vient ensuite la lecture des petites annonces pour 22% de cette catégorie, puis des solutions relationnelles pour 18%. Il est notable de constater le faible recours aux services d'une agence immobilière (4%) et des services sociaux des entreprises (2%). Le dépôt d'un dossier HLM est une solution qui croît au cours des premières années de résidence pour ne décroître vraiment qu'après plus de dix ans de séjour. Les solutions relationnelles sont particulièrement explorées dans les premières années de résidence. Elles le sont de moins en moins par la suite.

b.2 Le projet de réinstallation dans la région d'origine.

La réinstallation programmée

L'enquête qualitative nous avait permis d'entrevoir un certain nombre de solutions envisagées¹ par les résidents interrogés sur ce sujet. Lorsque la famille du résident vit dans le pays d'origine de celui-ci deux grandes catégories de possibilités existent: d'abord celle où le retour répété prépare la réinstallation à terme dans le pays d'origine ou bien le regroupement matrimonial, ensuite celle où pour des raisons financières ou familiales le retour répété ne permettra pas au projet d'aboutir, ou bien la maladie survient qui nécessite de rester en France.

Le retour régulier est lié au fait que la famille vit dans le pays d'émigration. Cette donnée rend le retour indispensable pour maintenir le contact. Le retour même épisodique est alors posé comme étant incontournable pour des raisons d'absence de solutions de logement en France, qui permettrait le regroupement familial d'une part et pour garder le lien à travers la famille avec le pays où l'on envisage de se réinstaller d'autre part. *"La construction au pays d'émigration d'une maison par exemple, qui est le fait de bon nombre d'émigrés, doit être appréciée dans un tel contexte. Celle-ci va, en effet, contribuer à maintenir une présence symbolique et constituer le signe d'une réussite, tout aussi symbolique de l'émigré. Certains mettront des années, d'autres toute une vie de labeur à édifier cette maison qui*

¹Dans cette enquête il est bien évident que nous ne pouvions envisager de récolter des informations que sur des projets et non sur des retours réussis.

permet de donner sens à leur émigration en rendant visible aux yeux de tous et d'abord des proches, la présence de l'immigré même."¹

Cependant le retour définitif est hypothétique dès que les visites se raccourcissent et s'espacent, lorsque les liens familiaux sont distendus soit à la suite de la difficulté à conserver sa place dans une vie familiale conduite "à distance" soit à la suite d'un accident de parcours (perte d'emploi, accident du travail ou maladie professionnelle) qui diminue ou tarit la source de revenus de l'individu. Dans ce cas il ne peut plus alors soutenir financièrement l'économie de la famille restée au pays, ni payer le déplacement.

Le résident peut-être souffrant et utiliser le système de soins français. Dans ces conditions (pension faible et amoindrissement physique) le retour serait matériellement et psychologiquement difficile.

La situation familiale dans le pays d'origine peut être stable et la durée de séjour en France se prolonger tout de même, quand bien même la décision de rentrer est posée comme ferme et irrévocable. Nous avons rencontré des situations de ce genre et notamment une où le non-départ dans ces conditions était dû à l'attente d'une décision d'experts concernant l'indemnisation d'un accident du travail.

Ainsi quels que soient les processus, qui déterminent ce retour, qu'il soit définitif ou provisoire, les évolutions divergentes des contextes socio-économiques des deux sociétés d'appartenance rendent de plus en plus difficile la réussite du projet migratoire initial et donc de retour. Ceci est dû au fait que les évolutions de contextes transforment peu à peu -et de façon concomitante- le statut social du migrant dans les deux pays. En s'habituant à un certain niveau de vie et

¹cf Zehraoui A. in *L'immigration, de l'homme seul à la famille*;, op. cité p. 43

à un nouveau mode de vie, dans la société d'accueil leur genre de vie se modifie qui rend difficile la "réacclimatation" dans le pays d'origine¹.

Nous pouvons agréger à cette catégorie deux autres dont la particularité est de préciser le moment de la réinstallation prévue dans le temps. Premièrement 16% disent qu'ils s'y réinstalleront au moment de leur retraite² et deuxièmement 13% disent qu'ils veulent y retourner le plus tôt possible. Au total des réponses allant dans le sens d'un projet de réinstallation, nous trouvons plus de la moitié de l'échantillon (60%). Plus la durée de séjour est longue plus la volonté de réinstallation est forte et précise dans le temps. Tout en restant majoritaires les projets de retour sont sensiblement plus faibles au total tout en étant plus précis pour les durées de séjour inférieures à 5 ans atteignant leur taux le plus bas pour les durées de séjour comprises entre 6 mois et un an puisqu'il atteint le taux de 52%. Précisément c'est dans cette catégorie de durée de séjour que nous trouvons le plus fort taux de réponses "le plus tôt possible" avec 21% contre 13% pour l'ensemble.

¹ Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de retours réussis. Cependant il semble que ceux-ci soit collectivement organisés par les candidats au retour, avec l'aide de leur entreprise(de taille importante), et que la réinstallation se face aussi de manière groupée au sein d'un lotissement commun par exemple. Nous trouverons de tels exemples presque exclusivement pour les retraités.

² Zehraoui A. op. cité p. 44; Il note que ce sont les retraités qui sont les plus nombreux à rentrer dans leur pays d'origine. Il montre la possibilité d'interpréter ce type de retour comme une réussite puisque qu'une retraite peut être perçue comme une réussite sociale; mais que dans le même temps puisque ce n'était le projet de vie de départ, c'est un échec. D'autant plus que c'est un vieil homme souvent fatigué ou souffrant qui s'en retourne. Si ce retour a lieu c'est que le regroupement familial n'a pas été opéré et que donc l'ensemble des problèmes physiques et symboliques posés par "El Ghorba", l'exil, se posent toujours malgré le retour.

Le refus de la réinstallation

Les réponses négatives représentent 37% du total. Elles se répartissent en deux parties équivalentes. D'une part des réponses négatives mais hésitantes "non pas vraiment" qui comptent pour 17,5% et des réponses négatives fermes "non certainement pas" pour 19,5%.

Pour le premier type de réponse nous trouvons des taux importants pour les durées de séjour 2 à 5 ans (20% contre 17,5% pour l'ensemble) qui renforcent l'indécision significative que nous pouvons constater pour les réponses "oui, mais je ne sais pas quand" (33% contre 31% pour l'ensemble).

Le refus catégorique de réinstallation¹ se trouve dans des proportions supérieures pour les durées de séjour comprises entre 6 mois et 1 an (25% contre 19% pour l'ensemble). Au total des réponses négatives, c'est cette catégorie de durée de séjour qui en comptent le plus fort taux (43% contre 37% pour l'ensemble).

Dans le cas de certains migrants trans-nationaux rencontrés au cours de l'enquête, la perspective du retour n'a presque plus de raison

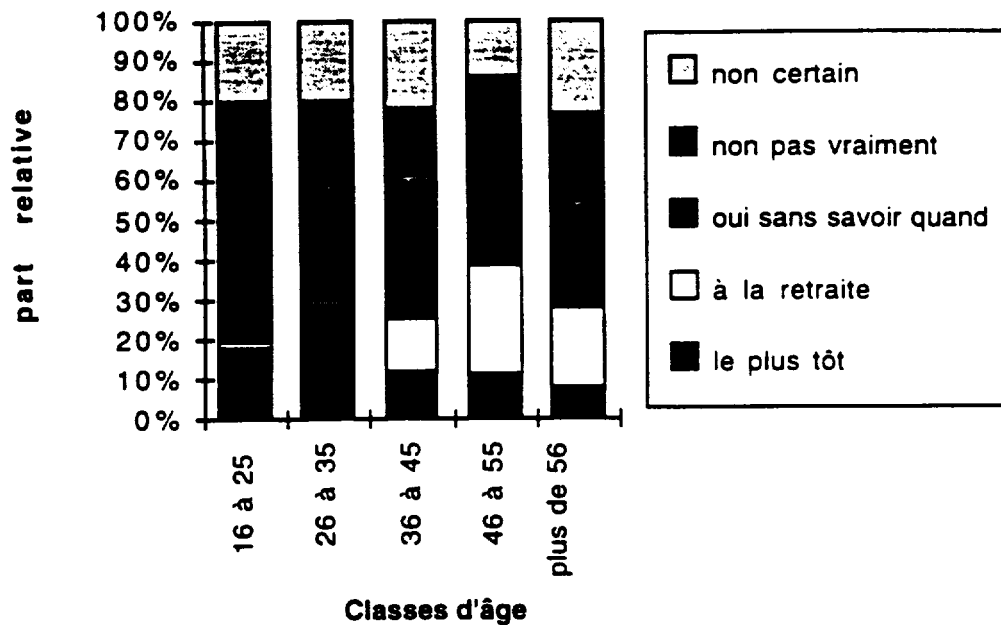
¹ Zehraoui A. op. cité p. 49 . Il écrit que: "*La migration individuelle d'hommes seuls s'accommode mieux du retour, même différé, que de l'installation dans le pays d'immigration. Pour cette raison, l'installation individuelle tend à diminuer statistiquement au fur et à mesure des années*".

Malgré ce constat nous avons rencontré un certain nombre d'enquêtés qui sans toujours expliciter totalement leur choix comme une véritable installation, ne semblaient pas ou plus vouloir faire de trajet migratoire dans le sens inverse. Il n'est plus d'autres attaches affectives que celles constituées au sein de la population résidente du foyer. Quelquefois l'entrée dans le foyer se fait au moment d'un changement de situation familiale ou matrimoniale (veuvage, divorce etc...). Il est alors nécessaire de repenser la situation d'ensemble dans le sens d'une installation sinon définitive du moins qui a des chances de se prolonger indéfiniment. Les exilés, les réfugiés politiques, mais aussi des jeunes adultes n'ayant pas ou plus d'attaches familiales ne chercheront point à opérer de "retour" dans une hypothétique région d'"origine".

d'être. Lorsque la question est abordée, elle est contournée ou refusée. L'existence d'une famille "au pays" n'est pas cachée mais le "divorce" semble être consommé. Les liens sont distendus par la rareté puis la disparition des retours, la vie n'étant plus située à cheval sur les deux rives de la Méditerranée, pour les émigrants maghrébins, mais dans le foyer Sonacotra. Dans certains cas une nouvelle vie affective s'est construite en France, mais souvent c'est une coupure qui est faite sous le poids des événements ou encore de l'absence de ces derniers.

Pour d'autres, français ceux-là, le résultat est le même, malgré des différences dans le processus de dissolution des rapports familiaux. Les migrants se trouvent coupés de leurs réseaux d'origine par la multiplication des mouvements géographiques. En effet la grande mobilité professionnelle les oblige à faire des déplacements de grandes distances. Ces amplitudes ne semblent pas poser de vrais problèmes à ces ouvriers faiblement qualifiés pendant la période de grande activité. Mais dès que, pour des raisons économiques ou physiques, la station dans le foyer se prolonge, la situation familiale n'est plus la même que dans le passé, les transformations de la famille ne permettent plus de "retour en arrière".

Différences de projet de réinstallation en fonction de l'âge



source Emvr

Les situations d'incertitude

Ce rapport d'incertitude au retour définitif conduit par ailleurs près d'un tiers des résidents à répondre qu'ils envisagent de se réinstaller mais dans un avenir flou et à une date non fixée.

En effet 31% des résidents disent vouloir se réinstaller dans leur pays d'origine mais sans savoir quand cette réinstallation aura lieu. Cette indétermination ne se rencontre pas que pour les migrants transnationaux. Dans l'enquête par entretiens nous avons rencontré une jeune résidente qui se trouvait dans une période difficile tant économiquement que psychologiquement. Cette jeune française d'origine rurale en arrêt-maladie hésitait à prolonger son séjour dans la ville où elle résidait. Elle exprimait très nettement son désir de

retourner dans sa ville natale et dans sa famille. Pourtant son retour dans ces conditions serait la preuve de l'échec de son projet de mobilité sociale et économique. Ainsi le projet de retour est repoussé.

Cette forme d'indétermination résulte à la fois d'une installation de fait dans le pays d'accueil et d'une modification -plus ou moins "choisie/contrainte"- du projet migratoire initial. D'une part cette possible remise en question de l'installation est une échappatoire qui ne peut pas ne pas avoir de liens avec les choix de vie fait par le migrant, d'autre part la durée croissante de résidence en France joue en sa défaveur, puisque les chances d'un retour réussi diminuent avec le temps.

B. La durée de séjour dans le foyer

La durée de séjour est un phénomène complexe et difficile à appréhender¹. C'est la manière statique de calculer le temps d'utilisation des unités de logement de la Sonacotra. Ce qui s'appelle le turn-over ou roulement est la technique évolutive de calcul de ce mouvement.

Nous chercherons en premier lieu à analyser cette unité temporelle de mesure d'une occupation spatiale pour en second lieu tenter de comprendre les fondements de son évolution.

1. Comparaison des sources de durées de séjour

Le problème se pose à nouveau de comparer les résultats disponibles entre les statistiques produites par la Sonacotra nommées "connaissance de la clientèle" et les résultats que donnent l'enquête Emvr. Comme nous l'avons vu, il paraît contestable de corriger les erreurs des seconds avec les erreurs des premiers. Cependant l'importance des écarts existants entre les deux modes de traitements de cette information sont significatifs.

¹Button in *Le vieillissement des immigrés en région parisienne* op. cité pp. 325 et suiv. Il montre que cette imprécision que nous notons quant à la durée de séjour dans le foyer renforce la méconnaissance de l'enracinement des résidents dans leur quartier et leur ville.

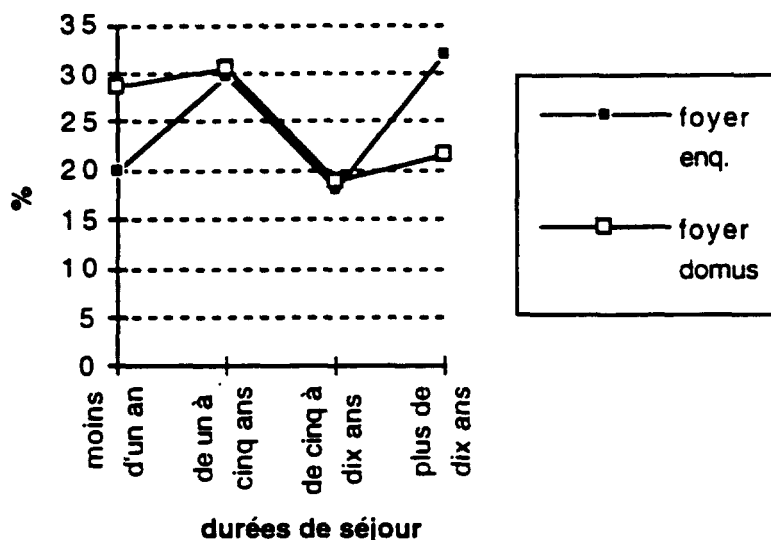
**comparaison des résultats de l'enquête concernant les durées
de séjour dans les résidences. (en %)**

			variation	variation
durée de séjour	Domus	EMVR	absolue	relative
<i>moins d'un an</i>	28,62	20	8,62	30.11%
<i>de un à cinq ans</i>	30,69	29,7	0,99	3.23%
<i>de cinq à dix ans</i>	19	18.1	0,9	4.74%
<i>plus de dix ans</i>	21,7	31,9	-10.2	-47.01%

sources domus 33 au 31/12/93 et Emvr

Les variations relatives que nous pouvons voir dans le tableau ci-dessus montrent deux situations opposées. D'une part des durées de séjour, celles de un à cinq ans et de cinq à dix ans, dont les variations relatives sont très faibles avec respectivement 3% et 4,7%. D'autre part deux tranches de durées de séjour connaissent des variations très importantes en sens inverse. Ce sont celles des durées de séjour inférieures à un an et celles supérieures à 10 ans. La première connaît une variation de +30% tandis que la seconde subie une variation de -47%. Il est possible de penser que c'est une des lacunes du relevé d'information de Domus 33 qui est ici pointée par cet écart. En effet, c'est à travers l'unité du lot commercialisé qu'est construit l'indicateur statistique de la durée de séjour et non à partir d'un individu. Dans le cas d'un changement de type de lot au sein d'une même unité d'habitation, le résident, signant un nouveau "contrat de résidence" pour la chambre est considéré comme nouveau et le calcul de sa durée de séjour repart de zéro.

courbes comparées des durées de séjour en foyer

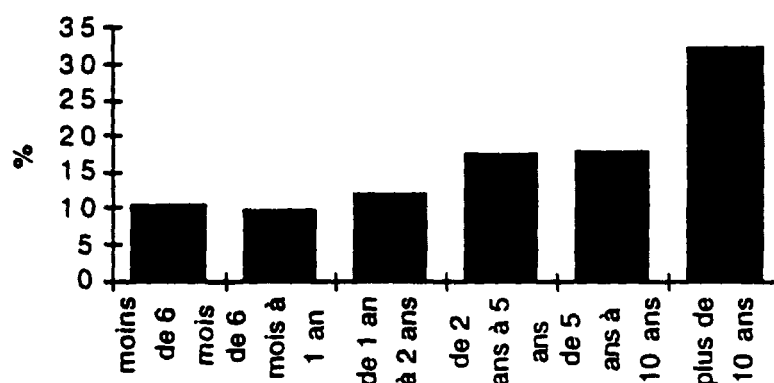


sources Domus 1993 et Emvr

Les opérations de réhabilitation¹, provoquant des décroissements et des changements de chambres amplifient le phénomène décrit ci-avant. La conclusion principale est la nécessité de reconsidérer à la hausse le phénomène déjà sensible de l'augmentation de la durée de séjour des résidents au sein du parc mais aussi de l'augmentation de la part des plus anciens résidents dans la population totale.

¹ Nous ne disposons ici des éléments nécessaires à la compréhension globale des changements que provoquent une réhabilitation. Les travaux de H. Coing et plus récemment ceux de M. Conan sont indispensables pour envisager le phénomène qui interagit entre "Rénovation urbaine et changement social" pour reprendre le titre de H. Coing. Cf M. Conan *Le souci et la bienveillance, regards sur la participation*, P.C. 1988

Durée de séjour dans le foyer



source Emvr

(Les données en terme de durée de séjour que permet d'obtenir l'enquête Emvr sont transversales et à ce titre ne permettent pas de décrire une évolution. Nous sommes donc contraint d'utiliser les données de Domus 33 dont nous venons d'exposer les limites mais qui ont le mérite de pouvoir être comparées et donc de donner des indications longitudinales.)

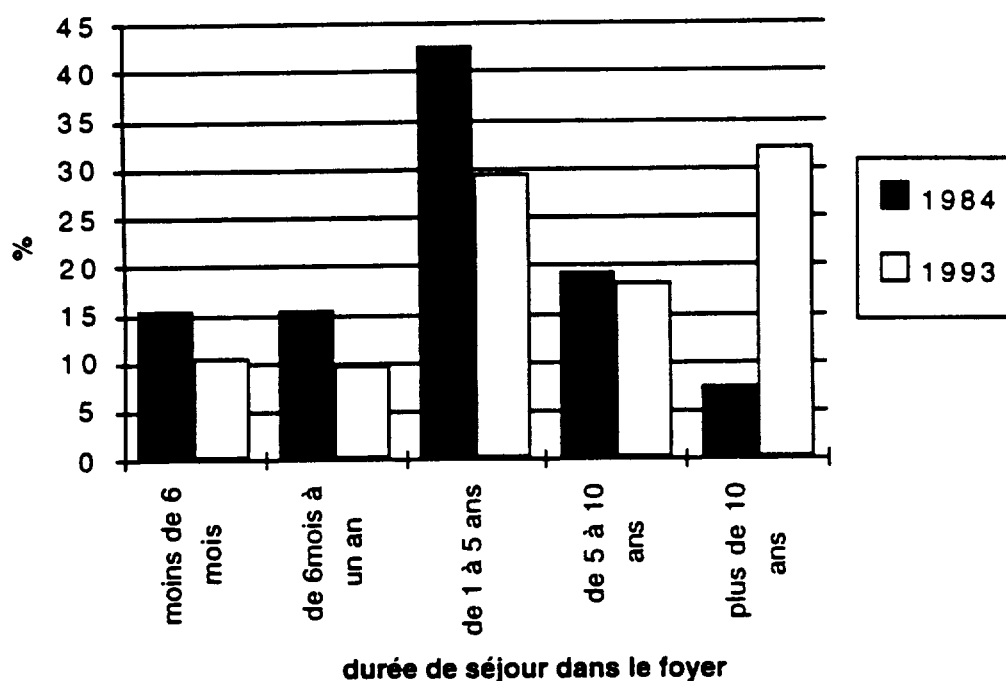
L'enquête statistique permet de constater la prégnance du phénomène de l'allongement de la durée de séjour en classe. Il y a autant de résidents depuis plus de 5 ans que de résidents de moins de 5 ans. Nous pouvons comparer les chiffres obtenus dans l'enquête statistique avec les chiffres des enquêtes précédentes tout en sachant que les sources ne sont pas toujours rigoureusement comparables:

Variation des répartitions de la population résidente par classes de durée de séjour (en %)

	1973	1981	1984	1993
moins de 6 mois	19	13	15,4	10,6
de 6 mois à un an	18	5	15,3	9,7
de 1 à 5 ans	63	41	42,6	29,4
de 5 à 10 ans	?	41	19,3	18,1
plus de 10 ans	?	?	7,4	32,1

sources Cofremca73, Obsys81, Lannoie84, Domus93.

Durées de séjour comparées entre 1984 et 1993



Sources Lannoe et EMVR

Ce graphique montre à quel point la répartition des différentes durées de séjour a été modifiée depuis 10 ans¹. Les séjours courts, c'est-à-dire inférieurs à un an se sont réduits puis se sont stabilisés au moins depuis deux ans. La baisse se poursuit en revanche avec les durées que nous pouvons qualifier d'intermédiaires comprises entre 1 et 5 ans. Rien ne confirme actuellement l'existence d'un seuil de séjour qui transformerait une utilisation temporaire en usage sans limitation pré-établie. Cependant, nous pouvons dire que une durée qui dépasse l'année n'est plus d'ordre saisonnier. La raison qui a poussée à l'installation dans le foyer est restée valable, du moins il existe encore une raison suffisante. En effet, outre l'exiguïté de la chambre, les

¹Ce schéma doit être utilisé avec précaution dans la mesure où le calcul de la durée de séjour est celui réalisé avec l'outil statistique Domus 33.

contraintes de la vie collective, l'arrivée dans le foyer est rarement accompagnée d'un déménagement important. C'est plutôt la situation inverse. Le travailleur ou le voyageur qui se présente ne dispose au moment de l'entrée que d'un sac ou d'une valise qui doit lui permettre de "tenir" les premiers jours. Il n'a pas ou peu, par exemple, d'ustensiles de cuisines. Le foyer permet, par sa fonction de logement meublé, d'avoir une chambre pour dormir et déposer ses affaires. Il permet ensuite par sa qualité collective de trouver parmi son voisinage un co-résident qui vous dépannera pour les objets manquants. Enfin le foyer fournit des services annexes intégrés dans la redevance.

Après plusieurs mois, voire plusieurs années passées dans le foyer, pouvons-nous dire que le résident s'est véritablement installé? Nous tenterons d'y répondre plus avant.

2. Le phénomène de l'augmentation de la durée de séjour et la typologie de l'usage résidentiel

A. Le phénomène de l'augmentation de la durée de séjour

a. Les principales évolutions du phénomène

Modification décennale et trimestrielle des classes de durée de séjour dans l'ensemble du patrimoine de la Sonacotra (en %)

<i>classes de durée de séjour</i>	1984	1992	Sep-93	Déc-93	Mar-94
moins de 6 mois	15.4	17.6	18.3	19.3	20
de 6 mois à un an	15.3	9.3	9.6	9.3	9.1
de 1 an à 5 ans	42.6	32.4	31	30.7	30.8
de 5 ans à 10 ans	19.3	21.2	19.6	19	18.3
plus de 10 ans	7.4	19.5	21.5	21.7	21.8

sources Lannoie (pour l'année 1984) et Domus 33
(total vertical sur 100)

Tout en prenant les précautions dans l'usage des statistiques présentées ci-dessus, et cela pour les raisons énoncées plus haut, nous pouvons néanmoins constater les changements tendanciels profonds que connaît le peuplement de la Sonacotra.

Plusieurs phénomènes semblent se combiner. Les grandes évolutions sont les suivantes: les entrants les plus récents (moins de 6 mois) ont tendance à augmenter dans la population totale mais une partie d'entre eux quitte le foyer puisque nous ne retrouvons que moins de la moitié d'entre eux dans la classe suivante (de 6 mois à 1 an). Le roulement est un phénomène croissant sur une partie du parc.

Les durées supérieures connaissent elles aussi des variations contrastées. Les durées de séjour comprises entre 1 et 5 ans ont connu

au cours des dix dernières années une érosion constante, perdant près de 25 % de leurs effectifs. Cette classe conserve pratiquement un tiers des effectifs mais même si la baisse peut apparaître stabilisée, cela devra être confirmé dans les prochaines années car les classes inférieures réduites ne peuvent plus la remplir par glissement d'une classe à l'autre. La classe suivante comprenant les durées de 5 à 10 ans connaissent elles aussi une baisse. L'année 1992 semble avoir été le "pic" d'une croissance que nous pouvons constater entre 1984 et cette date (passage de 19,3% de la population à 21,2%). Depuis 1992 le recul ne se dément pas. Cette catégorie de durée a présenté les mêmes caractéristiques il y a quelques années que la catégorie suivante, celle des "plus de 10 ans". En effet c'est à une augmentation de près de 320% en dix ans que nous assistons. Actuellement il semblerait que cette croissance se ralentisse. Cependant sachant que, il y a encore quelques années, les entrées se faisaient souvent collectivement¹, nous pouvons considérer que les passages d'une catégorie à une autre peuvent s'effectuer à des vitesses variables, modifiant plus ou moins brutalement la répartition entre catégories.

Si la dernière classe² connaît le même type d'évolution dans les années à venir que la classe des 5 à 10 ans de séjour, il se pourrait qu'elle connaisse à son tour une stabilisation et pourquoi pas une baisse.

¹ Cf les analyses de F. Button sur les années d'entrées au foyer d'Aulnay/Bois à partir des fiches d'hôtel. pp. 361 et suivantes in *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*. Op. cité

² Il faudra sans doute à l'avenir introduire des durées plus longues dans les traitements de Domus 33 pour obtenir plus de précisions dans l'analyse de ce phénomène.

b. La sédentarisation¹, une spécificité?

b. 1 les récurrences dans l'augmentation de la durée de séjour

Il semble que le phénomène de l'augmentation de la durée de séjour soit une constante de cette forme d'hébergement que représente le foyer de travailleurs. Plusieurs études dans les années 1970 relevaient l'importance de l'implantation des travailleurs algériens dans les foyers patronaux et préfectoraux². Les auteurs, notant la différence de durée de séjour entre différents types de foyers à Grenoble citent une enquête faite par l'ODTI³ en 1975 dans le foyer de la Poudrière à Grenoble juste avant sa destruction. Ce foyer, ancienne usine transformée et aménagée en foyer, héberge à ce moment des résidents dont les durées de séjour sont plus importantes que dans les autres foyers. A propos des résidents de ce foyer, l'enquête note qu'ils sont tous originaires du Constantinois, qu'ils sont beaucoup plus âgés que les autres résidents algériens en France (50% plus de 40 ans), qu'ils sont le plus souvent mariés et responsables d'une famille nombreuse. Ce qui nous intéresse ici concerne le fait qu'ils sont non seulement pour la moitié d'entre eux en France depuis plus de 10 ans et que les durées de séjour dans le foyer en question sont très importantes. Le foyer a été construit en 1949. Les durées sont: 6% depuis 1949, 15% entre 1950 et 1959, 28% entre 1960 et 1969, 33% entre 1970 et 1974, et seulement 18% l'année de l'enquête. C'est-à-dire que presque 50 %

¹ Un tel terme mériterait bien entendu un surcroît de précision. Il devrait être comparé avec d'autres tels qu'enracinement (De l'exil aux logiques d'enracinement: L'exemple de Sarcelles, H. Vieillard-Baron in *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, ed. G. Ferréol, Collec. Mutations, 1992, P.U.Lille, pp. 105 à 128).

² in *Gestion institutionnelle de l'immigration* Op. cité pp. 69 à 71

³ Office Dauphinois de Travailleurs Immigrés

de la population est dans le foyer depuis plus de 5 ans. Ces chiffres sont tout à fait comparables à ceux de la Sonacotra actuellement, alors qu'à l'époque (1975), les foyers de la Sonacotra concernés étant de constructions plus récentes que celui de la Poudrière, leurs compositions par âge et par durée de séjour étaient bien plus jeunes et récentes.

Il semblerait donc qu'il existe une tendance forte à l'utilisation sous une forme non temporaire de cet habitat. Ainsi les foyers construits au début des années cinquante présentent vingt ans plus tard une structure de population plus âgée qu'ailleurs et installée dans le foyer depuis plus longtemps. Il se produit la même chose pour les foyers gérés par la Sonacotra¹.

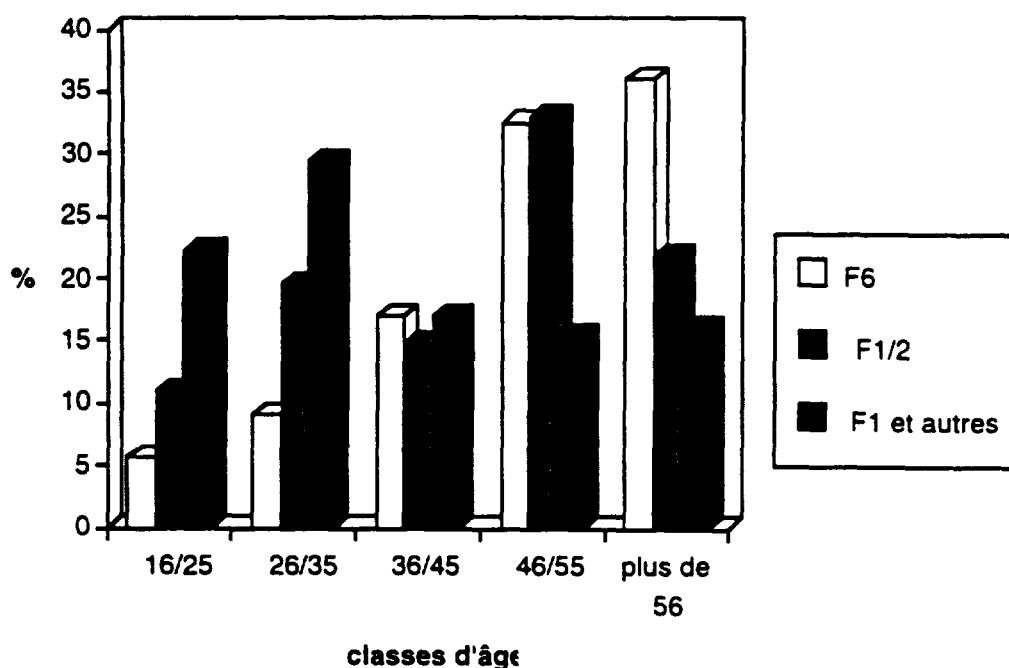
Nous trouvons des éléments de confirmation dans l'enquête. En effet la proportion de durées de séjour élevées croît avec l'ancienneté du foyer.

Les foyers F6 qui sont les foyers de la plus ancienne génération (1959/1966) sont peuplés à plus de 60 % par des résidents qui y logent depuis plus de 5 ans. Cette part tombe à moins d'un quart pour les foyers de type F1 principalement construits après 1976 (50% pour l'ensemble). Logiquement cette situation se répercute sur l'entrée de nouveaux résidents. Si 34% des résidents de F1 sont présents depuis moins d'un an, cette part n'est plus que de 13% pour les F6 (20% pour l'ensemble)².

¹ Il en va de même pour l'UNAF0 (fédération des différentes associations gérant des foyers), et cela de manière plus accentuée encore puisque les foyers que gère cette fédération sont généralement de constructions plus anciennes. cf *Requalification Réhabilitation des foyers de travailleurs migrants en Rhône-Alpes*, op. cit. pp.104 à 122.

² Pour les durées de séjour comprises entre 1 et 5 ans les chiffres par type de bâtiments sont les suivants: 41,3% pour les F1, 23,6% pour les F6 et 29,7% pour l'ensemble de l'échantillon.

Structure par âge des résidents dans différents types de construction



source Emvr

Ce graphique montre la corrélation forte qu'il existe entre l'âge des résidents et le type de bâtiment dans lequel ils résident.

La localisation semble jouer un rôle dans la détermination des résidents quant à leur trajectoire. Les foyers dits centraux connaissent des durées de séjour légèrement supérieures par rapport à l'ensemble des foyers (57% de plus de 5 ans dans les foyers centraux contre 50% pour l'ensemble). Les foyers dits excentrés connaissent eux un roulement plus rapide. Par contre les foyers périphériques¹ ont des

¹Plusieurs études montrent que dans les lieux ségrégués s'élabore une sorte d'attachement au quartier, "une solidarité locale où le lien territorial tient lieu de lien social et de dispositif communautaire". *Le sens des trajectoires* Op. cité p. 60

durées de séjour supérieures (56% de plus de 5 ans contre 50% pour l'ensemble) ce qui permettrait de penser que s'oppose là des foyers situés dans des lieux de forte activité (proximité industrielle, forte population active et jeune) et des foyers situés dans des espaces moins attractifs (espace en déclin, population vieillissante et/ou paupérisée); les foyers des centres urbains étant dans une situation intermédiaire, peut-être pour des raisons de rapports entre l'offre et la demande, qui rendraient le produit plus attractif.

La qualité de la desserte du foyer irait alors dans le sens de la dichotomie du parc puisque les durées de séjour inférieures à 5 ans représentent 52,5% de la population des foyers bien desservis contre 43,5% des foyers mal desservis et 50% de l'ensemble.

b.2 Les motivations déclarée de l'habitation en foyer varient en fonction de la durée de séjour

A la question *"quelles est parmi les raisons suivantes, la principale raison qui fait que vous habitez dans un foyer?"* les réponses se transforment au fur et à mesure que la durée de séjour augmente.

Pour la totalité de l'échantillon les réponses se répartissent ainsi de manière décroissante: 28,5% des enquêtés disent n'avoir pas trouvé d'autre logement: 19,5% disent qu'ils ont fait ce choix parce qu'ils ont trouvé le loyer avantageux; 18% disent que cela leur convient, 14% disent qu'ils logent dans le foyer parce qu'ils travaillent à proximité,. Viennent ensuite 9% comme "solution d'attente", 5% parce que "vous y avez des amis", 6% pour d'autres raisons.

Pour les résidents dont la durée de séjour est inférieure à 6 mois la tendance est d'utiliser le foyer plus que l'ensemble pour des raisons de

proximité de leur emploi (24%), ou pour attendre une solution résidentielle plus pérenne (16,5%). Dans la tranche de durée de séjour de 6 mois à un an, les raisons professionnelles s'estompent (13%) pour laisser la place principalement à des raisons d'attentes de logement en cours (21%) ou déçues (30%) (réponse à la question: "*Vous n'avez pas trouvé de logement*"). De 1 à 2 ans de durée de séjour, les raisons financières sont importantes (22%) et s'ajoutent à l'attente d'une solution immobilière et à l'absence d'une telle solution. Pour les durées de séjour supérieures¹ nous trouvons une toute autre forme d'enchevêtrement de motivations; les déterminants financiers ("*le loyer est avantageux*") sont supérieurs à l'ensemble dans la tranche élargie de 1 à 5 ans. Il en va de même avec l'échec des recherches de solutions extérieures qui représente la raison première (33%) et de manière croissante (35,5% pour les 5 à 10 ans) jusqu'à 10 ans de séjour. La tranche de séjour supérieure à dix ans présente une configuration particulière: plus d'un quart des résidents répondent que "*cela (leur) convient*"(27,5%); le travail à proximité est une raison avancée (17%), de même que le fait d'avoir des amis dans le foyer (7,5%). Ces résultats correspondent à la fois aux résultats des questions posées sur la recherche d'un autre logement et à la typologie des modes d'entrées présentée plus haut.

Ne disposant que d'informations "statiques" concernant cette durée de séjour, nous ne pouvons prétendre expliquer son impact sur une génération d'entrants dans le foyer. Nous pouvons par contre chercher à décrire en un temps donné les différences de

¹Les résidents se trouvent alors souvent dans une situation où il faut faire de nécessité satisfaction parce qu'on ne peut qu'avec risque dévaloriser la solution résidentielle dans laquelle on se trouve.

comportements vis-à-vis de l'espace résidentiel selon la durée de séjour des résidents.

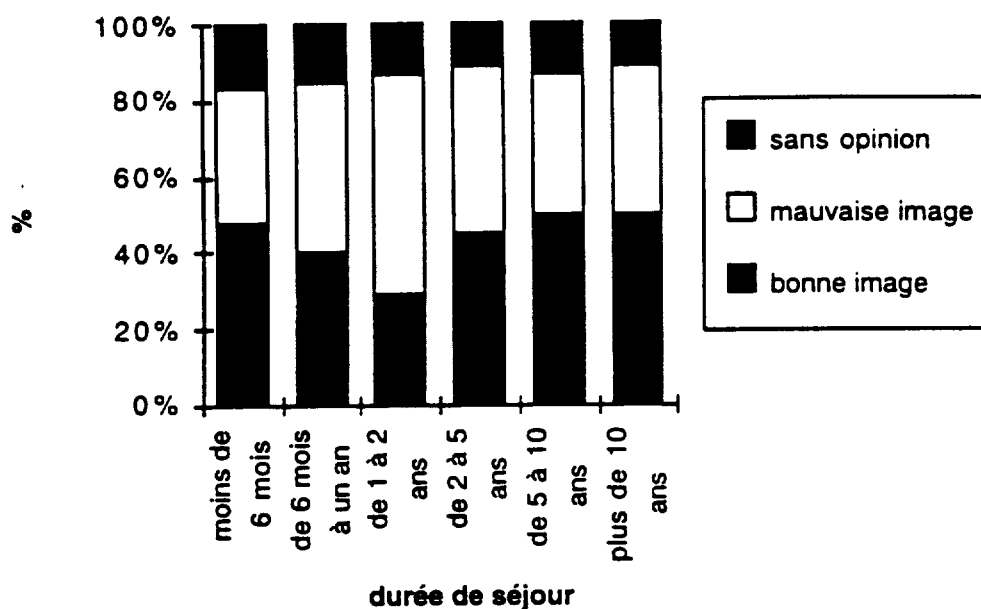
c. L'influence de la durée de séjour sur les attitudes vis-à-vis du foyer

c.1 Durée de séjour et perception de la Sonacotra

Les chiffres d'ensemble donne la répartition suivante: 44,5% considèrent que la Sonacotra a une bonne image; 43% pensent que l'image en est mauvaise et 12,5% n'ont pas d'opinion.

Pour les durées de séjour inférieures à deux ans les réponses positives baissent (de 47% à 28%) alors que les réponses négatives croissent (de 36% à 60%) avec une baisse très sensible des sans opinion (de 16,5% à 13%). A partir des deux ans de séjour la tendance semble s'inverser. Elle s'égalise pour les durées de séjour de deux à cinq ans (44% bonne image / 44% mauvaise image et 12% s.o.) et s'inverse ensuite sensiblement avec une majorité de réponses positives et peu de sans opinion (49,1% b.i./ 40,2% m.i. et 10,7% s.o.).

variation de l'image de la Sonacotra en fonction de la durée de séjour



source Emvr

c.2 Les relations avec le personnel

74,7% des résidents disent avoir de très-bonnes relations avec le personnel de la Sonacotra, 9,9% disent avoir de bonnes relations. Seulement 2,5% disent avoir de *"mauvaises ou de très mauvaises relations avec le personnel"*. 13% disent n'avoir *"aucune relation"* avec le personnel.

C'est dans la population des résidents dont la durée de séjour est inférieure à un an que les relations semblent être les moins bonnes et les plus distantes même si elles restent majoritairement très bonnes ou bonnes. En effet 17,5% sont *"aucune relation"* dans cette catégorie de durée de séjour. Ils sont 4% à avoir de *"très mauvaises ou mauvaises relations"*. Lorsque la durée de séjour augmente les chiffres des *"sans*

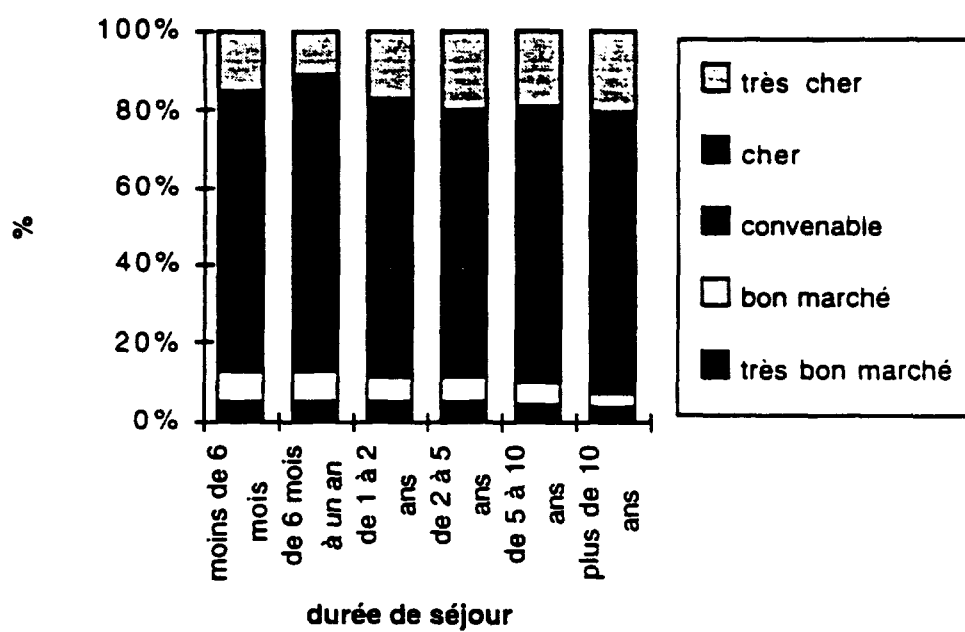
relations" sont toujours plus faibles que l'ensemble et il en est de même avec les *"mauvaises et très mauvaises relations"*.

Les *"très bonnes"* et les *"bonnes relations"* connaissent une évolution inversée lorsque la durée de séjour augmente. Les *"très bonnes"* décroissent lentement passant de 78,5% pour les 2 à 5 ans de durée de séjour jusqu'à 72% pour les plus de 10 ans de séjour. Dans le même temps les *"bonnes relations"* augmentent plus.

c.3 La modification de la perception du montant de la redevance en fonction de la durée de séjour.

10% des résidents interrogés considèrent très bon marché ou bon marché leur redevance; 30% la considèrent convenable et 60% la trouvent chère ou très chère. La durée de séjour semble affecter la perception du prix de la redevance. Plus la durée de séjour augmente plus la proportion de résidents trouvant la redevance chère et très chère augmente. 54% des résidents dont la durée de séjour est inférieure à 2 ans trouvent chère ou très chère la redevance, c'est le cas pour 63,1% des résidents dont la durée est supérieure à 2 ans (60% pour l'ensemble). Nous n'avons pas de point de comparaison avec le reste du parc locatif.

Perception comparée du prix de la "redevance" en fonction de la durée de séjour



source Emvr

B. La typologie de l'usage résidentiel

Nous pouvons ici proposer un mode de répartition des résidents en fonction de l'usage qu'ils font des foyers et du niveau de leur participation sociale qui coïncide avec l'ancienneté des foyers¹. Il sera plus loin confirmé par l'analyse des types de sociabilités et de consommations de loisirs. Par usage résidentiel nous entendons ici l'attitude du résident vis-à-vis de son logement que nous observons dans la durée de séjour, les signes d'appropriation de l'espace, et la recherche d'un autre logement. Par participation sociale nous comprenons la place du résident simultanément dans les sphères de la production, de la consommation et de la sociabilité.

Si l'usage du foyer est provisoire, nous pouvons parler d'un modèle du **passage résidentiel** et nous pensons que le type d'habitat que propose la Sonacotra est une "passerelle" dans la mesure où il est le lieu d'un apprentissage des règles de vie collective indispensables à l'autonomisation des comportements. Cette sorte d'usage coïncide avec un **mode de participation sociale complète** ou achevée. L'individu a soit un emploi relativement stable qui lui assure un statut professionnel et des revenus réguliers, ce qui lui permet d'avoir des

¹Nous trouvons trois types de foyers présents dans le patrimoine. Les bâtiments de type F1 se caractérisent par une implantation plus centrale et des produits plus individuels. Ils correspondent en grande partie au modèle du **passage** avec leur peuplement plus jeune et plus actif que la moyenne. Les bâtiments de type F1/2 sont construits sur des sites de construction semi-excentrés et périphériques et peuvent être associés au modèle de l'**installation résidentielle**, avec leur population d'âge moyen ou mur, en fin de carrière ou en sortie du marché du travail. Les bâtiments de type F6, avec le système des unités de vie et des sites de construction moins centraux présentent souvent les caractéristiques morphologiques d'un peuplement proche du modèle de l'**installation complète**: l'homogénéité tant dans les âges que concernant les origines nationales et les trajectoires professionnelles est notable.

modes de consommation standard (de type ouvrier qualifié ou employé) et de construire un réseau de sociabilité différencié (foyer, relations professionnelles, familiales) soit il est en phase de transition vers le monde du travail et dispose d'un niveau de formation, de mobilité et de consommation important. Il fait un usage ponctuel du foyer lié à la durée d'une mission ou d'un cursus scolaire. Il quitte à terme le foyer pour rejoindre le parc de logement traditionnel. C'est le devenir qui semble se profiler à terme pour les plus jeunes, les plus diplômés, qu'ils soient encore étudiants ou jeunes salariés, les chômeurs les plus jeunes et les plus qualifiés ; c'est également le cas d'une partie des Marocains, de la majorité des Africains et de la partie la plus jeune des Français. Un tiers des résidents correspond à ce modèle.

Pour certains le séjour dans le foyer se prolonge.

Nous pouvons alors parler d'**installation résidentielle**. Actifs occupés ou inoccupés, personnes dans l'attente d'un changement de statut, ils font du foyer un usage permanent même si certains restent dans le modèle de la double résidence. Leurs échanges avec les autres résidents sont plus denses que pour ceux du premier modèle. C'est un modèle que nous pouvons appeler de **participation sociale mixte**. Ils se servent du foyer comme lieu de vie et d'échanges sociaux, tout en gérant hors du foyer une autre partie de leurs relations, notamment familiales. La densité de relations de voisinage qui existent dans le foyer compensent l'absence des relations familiales en raison de leur célibaturation. Ils sont migrants actifs occupés ou jeunes Français ayant décohabité d'avec leurs parents mais gardant des liens avec eux, ou ils réorganisent leur réseau relationnel en profitant, lorsqu'ils sont retraités, des relations familiales pendant des séjours "au pays" tout en

conservant leurs contacts amicaux au sein du foyer dans lequel ils gardent une chambre.

Lorsque l'installation est définitive, c'est-à-dire qu'aucun projet ailleurs qu'au sein du foyer n'est envisagé, que les liens avec sa région ou son pays d'origine sont interrompus ou extrêmement ralentis, nous considérons qu'il s'agit du modèle de **l'installation résidentielle complète**. Nous pouvons penser qu'une coupure s'est opérée avec le monde extérieur mais les relations sociales internes au foyer forment un cadre de vie cohérent et partiellement replié sur lui-même.

C'est une situation de **participation réduite**, dans laquelle l'individu, ni par son activité productive (il est chômeur longue durée, assisté ou à la retraite ou en transition vers la sortie de l'activité), ni par sa consommation qui est d'autant plus distante de la norme qu'il a alors de faibles revenus, ne participe plus pleinement à la société française. Sa sociabilité a tendance à se limiter au foyer. Cela concerne une partie des résidents les plus âgés ou ayant les durées de séjour les plus importantes (vieux Maghrébins à faible pension de retraite ou malades ayant renoncé au retour, Français en transition vers la sortie d'activité, chômeurs de longue durée, non qualifiés,...). Un cinquième des résidents est dans une situation sociale qui coïncide à cette catégorie.

Les types ne sont pas "étanches" et un événement peut faire passer le résident de l'un à l'autre. L'aboutissement d'un dossier de demande HLM, ou le fait de retrouver un emploi pour un chômeur ou un RMiste, peut faire passer un individu de la troisième à la seconde ou à la première catégorie. La perte d'un emploi, un accident de santé, peuvent faire passer un individu de la première à la seconde ou à la troisième catégorie.

C. L'espace collectif

A l'intérieur des foyers la définition des règles de comportement qui s'imposent à chacun dans la vie quotidienne est un enjeu d'importance. Elles permettent de fixer le cadre des activités publiques et privées de chacun et font l'objet, dans chaque foyer, de luttes internes au groupe des résidents, occultes ou déployées en conflits ouverts. Dans ces rivalités pour l'imposition de la norme d'usage du foyer -et en particulier des lieux collectifs-, des clivages entre sous-groupes de résidents et des alliances s'affirment qui construisent un collectif organisé comme une micro-société à part avec des divisions et des liens marqués, qui en font une collectivité cohérente à solidarités fortes et à interactions décisives.

1. Le contrôle des lieux: les règles du jeu de la vie au foyer

Nous examinerons dans un premier temps les conditions de production de ces règles du jeu avant que de nous concentrer sur leur mise en pratique au quotidien dans le cas de l'usage des cuisines et enfin d'analyser les conflits entre résidents dont l'effet sur l'aménagement et le fonctionnement de la collectivité humaine du foyer est décisif.

a. Les règles officielles

Nous tenterons ici d'esquisser le cadre de vie fourni par le foyer en examinant l'aménagement de quelques unes des règles officielles -figurant dans le règlement- dont le personnel est au quotidien le garant. Ces règles font l'objet d'une adaptation dans la vie quotidienne, qui est le produit de transactions multilatéralisées entre le personnel et les résidents d'une part entre les résidents entre eux d'autre part. Dans cette seconde négociation nous poserons quelques hypothèses sur la manière dont les résidents font intervenir le personnel comme instance tierce dans leur conflits.

Les résidents de foyer se trouvent dans un statut de logement intermédiaire entre le logement individuel à caractère social de "type H.L.M." et le logement provisoire de type "hôtel", qui commande en particulier un certain usage de la chambre comme espace privatif.

a.1 Le statut de résident entre l'hôtel et le bail de location

Les foyers offrent au résident un espace qui est intermédiaire entre l'hôtel et le logement privé en location dans sa définition juridique comme dans l'usage concret qui découle de cette définition. Cela est perceptible dans le règlement remis au résident au moment où il entre dans les lieux.

En effet le foyer - et même la chambre- n'est pas à proprement parler un logement individuel faisant l'objet d'un contrat de location avec un bail de trois ans minimum renouvelable. Le logé signe un contrat de résidence¹ pour une durée d'un mois avec "tacite reconduction" (article 3) avec préavis d'un mois de part et d'autre. Ce

¹Nous ne commentons pas ici le règlement intérieur dont le texte est affiché dans les halls d'entrée des résidences et qui sur de nombreux points (par exemple visites etc) révisé certains articles dans le sens notamment d'une plus grande souplesse.

contrat stipule que "la SONACOTRA met à disposition du résident usage exclusif d'habitation une chambre et un lit comportant les équipements et mobiliers définis par un inventaire joint au contrat. SONACOTRA met à disposition du résident l'usage des locaux et équipements collectifs< salles télé, cafétérias, ascenseurs, laverie...> et semi-collectifs <cuisines avec réchauds à gaz, douches...> dont l'établissement est doté. Il fournit au résident des prestations listées en annexe."¹

Ces prestations vont de la fourniture d'eau, d'électricité, de chauffage et de gaz de cuisine, qui recouvre d'une part des services, dans la gamme de ceux assurés pour un logement privé -mais un peu plus nombreux que ceux relevant des charges locatives-, et d'autre part des prestations de type "hôtelier" mise à disposition et -entretien- du mobilier et équipement jusqu'au nettoyage des draps et couvertures. Cette deuxième gamme de services est celle qu'on trouve également dans d'autres structures d'hébergement semi-collectives, par exemple dans les résidences pour personnes âgées², où la chambre en revanche constitue un véritable espace privé.

Le contrat est individuel et des sanctions -allant jusqu'à la résiliation- peuvent toucher le résident qui *"consentirait l'occupation des lieux mis à sa disposition à quiconque, même partielle et à titre gratuit"*. Il lui est de même interdit d'y *"héberger aucun tiers même temporairement et à titre gratuit."*³ Ainsi en principe, dans la plupart des cas, le résident se doit de "vivre" seul dans la chambre, même s'il

¹ Article 2 du contrat de résidence "Objet du contrat". Les passages entre crochets sont ajoutés par nous.

² A la différence près que celles-ci comportent alors généralement un véritable "contrat de location" de la "chambre" ou "studio", le reste des prestations étant facultative qu'il s'agisse des déjeuners ou dîners collectif, ou de l'utilisation des animations proposées.

³ art 7 "Obligations du résident" , sous partie: obligations essentielles (point 3 et 4)

peut y recevoir des personnes extérieures entre huit heures et vingt et une heure,¹ ou même partager un repas dans la cuisine collective de l'étage avec ces dernières.

a.2 La chambre comme espace privatif

La chambre constitue donc un espace "privatif" mais non "privé" où s'appliquerait complètement la règle du "secret du domicile". Quelle différence cela entraîne-t-il quant au mode de vie dans cet espace?

Un certain nombre de règles d'usage de ce lieu ne diffèrent pas de celles existant dans un logement classique. L'interdiction de *"jeter des objets par la fenêtre"* ou d'y *"déposer des objets"*(art 2 al. 4 du règlement intérieur), ou celle d'y *"étendre du linge"* (art. 2 al. 7), la nécessité d'assurer *"l'évacuation des ordures ménagères par les équipements prévus"* (art.2 al. 5) ou de respecter pour l'usage des ascenseurs *"les consignes affichées dans les cabines"*(art. 2 al. 18) ne diffèrent pas de celles qui s'imposent au locataire d'un logement individuel. Il en va de même concernant l'obligation d'*"user des lieux en bon père de famille"* (art. 2 al. 9) ou de *"respecter le repos et le sommeil de chacun entre 22 heures et 6 heures du matin"*, en évitant *"l'usage d'appareils bruyants"*(art 2 al 13) .

En revanche certaines restrictions d'usage sont plus astreignantes que dans un logement privé et en font un espace "privatif". Ainsi *"les serrures des portes des locaux privatifs semi-collectifs ou collectifs ne peuvent être modifiées qu'à l'initiative de la SONACOTRA et toutes*

¹Article 8 du règlement intérieur. Celui-ci stipule de plus que les "visiteurs n'ont pas accès aux salles d'eau ". Cela veut dire qu'ils peuvent accompagner les résidents dans tous les lieux privatifs et collectifs ou semi-collectifs à l'exception de celles-là.

transformations des serrures existantes ou adjonctions d'autres systèmes de fermeture sont formellement prohibées." (art 2 al 10). Le résident ne peut donc clore l'espace de la chambre de manière à en être le seul "maître", c'est-à-dire que son intimité est en théorie toujours menacée par l'intrusion d'un membre du personnel, qui viendrait y accomplir soit un contrôle (de suroccupation par exemple ou du respect d'autres règles d'usage) soit une réparation des équipements. Cependant cette menace reste toute formelle dans la mesure où le personnel, même lorsqu'il intervient pour ce dernier motif, évite de brusquer les résidents dans leur intimité en entrant dans la chambre sans prévenir.

Un autre élément fait de la chambre un espace dont le résident n'utilise pas totalement à sa volonté et qui n'est pas complètement autonome. Les résidents ne peuvent y cuisiner sauf dans les studios¹. Cependant cela n'empêche pas le résident de consommer dans sa chambre un repas préalablement préparé dans la cuisine collective ou un repas froid comme nous le verrons plus loin.² La chambre est donc l'espace privilégié de l'intimité de par ses caractéristiques privatives, c'est un espace que le résident est chargé d'entretenir au quotidien, où il organise son emploi du temps comme il le veut en l'absence de regard extérieur des autres résidents ou du personnel. C'est donc un espace "décontrôlé".

¹ainsi l'article 2 alinéa 13 du règlement intérieur précise que *"les chauffages individuels et ou plaques chauffantes dans les locaux privatifs sont prohibés."* Le contrat de résidence quant à lui stipule que *"le résident ne doit utiliser ni appareils bruyants ou dangereux ... et n'installer aucun appareil de chauffage ou de cuisson dans sa chambre."* (art.7 al 4)

²De même le fait d'avoir une résistance pour faire chauffer de l'eau est le plus souvent toléré et permet au résident de recevoir en offrant éventuellement des boissons chaudes à ses visiteurs.

b. Les demandes d'améliorations

Nous avons posé deux questions sur les améliorations qu'il serait possible d'apporter soit au foyer dans sa globalité soit à l'équipement.

b.1. Les demandes concernant le foyer

Premièrement pour le foyer dans son ensemble, c'est la taille des chambre qui est citée dans 66,9% des réponses cumulées. Vient ensuite l'isolation acoustique avec 63,3% des réponses puis l'entretien du foyer avec 51% des réponses et enfin en dernière position la sécurité du foyer avec 45,2% des réponses.

Répartition des demandes générales d'améliorations

Améliorations	%
Taille des chambres	66,9
Isolation acoustique	63,3
Entretien du foyer	51
Sécurité du foyer	45,2

source EMVR

Il est important de remarquer qu'aucune demande d'amélioration ne domine véritablement les réponses¹. Nous pouvons néanmoins constater que les deux principales réponses choisies concernent l'espace de la chambre (taille de la chambre et isolation) et comptent pour 57,6% des réponses et que les deux réponses concernant l'espace collectif du foyer viennent ensuite.

¹91,5% des enquêtés ont répondu à cette question.

Nous trouvons d'abord la taille des chambres qui revient pour près de 30 % des réponses.

Dans l'enquête qualitative nous avons observé que le fait de modifier, même légèrement, l'agencement et l'organisation de la chambre semble permettre de compenser la petite taille de la chambre. Si l'agrandissement de la chambre reste une demande récurrente de la part des résidents, l'obtention d'une cuisine, c'est-à-dire d'un service directement associé à la chambre, permettrait de se sentir plus complètement chez soi. En plus de l'agrandissement, apparaissait déjà l'idée d'une amélioration de l'isolation acoustique comme étant un élément central de l'intimité ici confirmée après l'enquête quantitative. Par ailleurs l'enquête confirme l'importance des services et prestations offerts par le foyer dans la construction du rapport du résident tant à son espace privé qu'à l'ensemble de l'habitation collective.

b.2 les demandes concernant l'équipement

Répartition des demandes d'améliorations des équipements

Améliorations	%
Equipements ménagers (cuisines et laveries)	55,1
Equipements sanitaires (douches et W.C.)	48,7
Equipements des chambres (mobiliers)	40,8
Salles de repos et de loisirs (bibliothèque, télévision, cafétéria, jeux)	38,7

sources EMVR

(total supérieur à 100% parce que possibilité de réponses multiples)

Le fait que les équipements ménagers arrivent en tête des demandes d'amélioration montre l'importance de la cuisine comme espace privilégié et ambivalent dans le discours des résidents. Cette demande d'amélioration peut prendre lors des entretiens plusieurs formes. Bien plus que les petits détails qui sont quelquefois évoqués

tels que les demandes de petit matériel de cuisine, savon, éponge, etc ce sont surtout les réfrigérateurs qui alimentent les demandes d'amélioration plus que les réclamations. En ce qui concerne ces dernières elles ont trait aux "vieux" modèles qui ne donnent plus satisfaction aux utilisateurs. Concernant les autres services ménagers qui peuvent faire l'objet de demandes d'amélioration, nous trouvons les lave-linges qui sont quelquefois installés mais qui reviennent assez chers pour les résidents. Nous rencontrons aussi régulièrement des demandes d'installation de systèmes d'aération. En revanche la demande d'amélioration tient surtout à l'utilisation pour la congélation d'aliments alors que ces équipements ne sont pas conçus pour cela. Il semble donc que cette demande récurrente d'équipements électroménagers est celle d'une mise à niveau avec l'équipement de base permettant d'accéder au niveau de vie d'un ouvrier ordinaire et ce concernant, non seulement les réfrigérateurs et les machines à laver mais aussi les congélateurs. C'est en effet le *"seul appareil que les ouvriers possèdent plus que les autres catégories de salariés. Il permet de constituer un stock de produits du jardin ou de plats cuisinés que le ménage prépare à l'avance, souvent à la pleine saison quand la denrée brute est bon marché."*¹

Juste derrière ces demandes-ci viennent celles concernant les équipements sanitaires. Deux demandes reviennent souvent d'après les enquêteurs et les responsables des foyers; en premier lieu nous trouvons les W.C."à la turque" et les conceptions des douches, ensuite les systèmes de ventilation des sanitaires pour limiter les phénomènes de condensation qui peuvent prendre des proportions considérables.

¹Nicolas Herpin, Olivier Choquet et alii "Les conditions de vie des ouvriers. Un mode de vie ouvrier?", *Economie et Statistique*, N°, 1988, p. 55

Relativement moindres sont les réclamations qui tiennent à l'équipement des chambres et à celui des salles de loisirs. Dans le premier cas cela témoigne que l'équipement de la chambre est plus conçu comme affaire personnelle que problème à gérer collectivement et de façon "standardisée" par les acteurs de la construction ou de la réhabilitation des logements. Dans une large mesure la chambre reste l'espace personnel du "chez soi".

Dans le second cas nous pouvons supposer que l'aménagement ou l'amélioration du confort des espaces de loisirs ne sont pas envisagés comme priorités par les résidents. Nous verrons plus loin que cette hypothèse est corroborée par le fait que les résidents organisent eux-mêmes leur temps libre que ce soit dans l'espace du foyer, aux alentours ou à l'extérieur.

2. Les règles pratiquées : l'usage réel des espaces collectifs. L'exemple des cuisines

Pour une partie des résidents le repas peut ne pas être consommé dans la chambre mais se dérouler dans un lieu collectif, seul ou à plusieurs. Le moment du repas est particulièrement intéressant à analyser pour dégager la façon dont chacun adapte à son usage les règles définies par le règlement et à l'intérieur de chaque établissement par l'ensemble des usagers de chacune des cuisines collectives, pour en faire un lieu à lui, c'est-à-dire approprié, alors que sa caractéristique essentielle est d'être commun à tous.

Cette appropriation peut conduire à la consommation du repas sur un mode tantôt "célibataire", tantôt "familial". Dans le second cas les autres résidents permettent à la personne de reconstituer une partie de la séquence du repas, telle qu'elle se déroulerait dans un logement

individuel. Mais cela concerne presque toujours, sauf en de rares occasions (de nature festive), uniquement sa consommation et non sa préparation.

a. la chambre comme lieu du repas

Le repas est un moment privilégié. Il remplit plusieurs "fonctions" concomitantes: l'alimentation, le souci de soi dont témoigne le temps et la forme de la préparation des mets et la convivialité. L'alimentation recouvre à la fois de la nourriture et les sens symboliques qui lui sont associés. Ainsi le mode alimentaire est la synthèse des formes prises par l'activité alimentaire selon les conditions dans lesquelles elle se produit. C'est un des éléments principaux qui permettent aux groupes humains et aux individus qui les composent de marquer leur identité.

Pouvons-nous parler d'un mode alimentaire en ce qui concerne les résidents?

*"Le besoin de partager la nourriture est un facteur essentiel dans les motivations du comportement alimentaire. Il est en même temps un facteur non négligeable de socialisation de l'individu. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le repas, acte social par lequel ce besoin est satisfait, prendre une telle place dans le ménage, non seulement pour l'alimentation, mais dans l'ensemble de la vie quotidienne.(...) C'est souvent le moment où tous les membres du groupe réunis sont le plus intimement en communion."*¹

Nous avons posé une question relative au lieu où se déroule le repas. 29% des résidents disent prendre le repas seuls dans leur chambre.

¹P.-H. Chombard de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, Ed. du CNRS, 3ème Edition, 1977 p.171

Plus le revenu est faible plus la chambre est choisie comme lieu de repas. (37% des résidents dont les ressources sont inférieures à 2000 francs, 31% de 2 à 4000 Francs, 23% au delà). Dans l'obligation de préparer son repas dans la salle commune, ce qui semble éprouvant pour les personnes connaissant des difficultés financières les contraignant à réduire leur niveau d'achats alimentaires, certains résidents semblent préférer trouver des plages horaires lors desquelles la cuisine est inoccupée, établissant ainsi une sorte de roulement pour l'usage de cet espace. D'autres décideront de s'épargner complètement un repas risquant d'être public et lui substitueront un "casse-croûte". La nourriture toute prête est alors quelquefois la solution la plus simple.

Cette répartition varie aussi en fonction de l'implantation topographique du foyer puisque les résidents des foyers périphériques mangent moins dans leur chambre que les autres (22,5%), chiffre que nous retrouvons approximativement pour les foyers moins bien desservis que les autres (23%). Cette tendance est aussi moins marquée pour les foyers de France-Sud présents dans l'échantillon (24%).

Alors que les célibataires sont près de la moitié à le faire, les résidents mariés sont proportionnellement très peu nombreux (15%) à prendre leur repas dans leur chambre. Cela est lié au fait que mariés, mais célibatairisés, certains résidents utilisent ceux qui partagent la cuisine au même moment qu'eux comme un collectif de remplacement de la cellule familiale éclatée et sont en même temps dans la cuisine non seulement pour la préparation des repas, mais aussi pour leur consommation.

Cependant c'est essentiellement le statut professionnel, l'âge et la durée de séjour dont les effets conjugués sont visibles à travers la

variation par nationalités, qui influent sur la pratique. Ainsi pour les étudiants, la chambre est le lieu privilégié de repas (42%), alors que pour les autres résidents cela ne représente qu'un tiers (retraités ou RMistes) voire un quart (salariés et chômeurs) des réponses. Les étudiants et les jeunes (47%) là depuis moins longtemps, qui envisagent de sortir du foyer, usent plus souvent de leur chambre comme espace de repas. Le motif semble en être que la prise de nourriture réclame un espace d'intimité. Cela ne peut alors se faire avec des personnes avec qui l'on cohabite par hasard en fonction des aléas du logement et de la distribution des chambres mais avec lesquelles on tient à garder ses distances parce qu'on n'a et on ne veut avoir aucun point commun -et en particulier celui d'être destiné à passer des années au foyer-. Avec ces co-résidents dont l'univers est étranger, il n'y a aucune raison de partager ce moment de réfection des forces et de détente. Plus on est étudiant, jeune, là depuis peu de temps, plus on mange dans sa chambre. Le fait que les résidents les plus jeunes habitent souvent dans des bâtiments de type F1 disposant quelquefois d'une "kitchenette" dans les chambres accentuent sûrement cette spécificité.

Par contre, chez les salariés, les ouvriers mangent moins dans leur chambre que tous les autres (24% contre 29% pour l'ensemble) c'est une pratique qui est similaire à celle des ménages ouvriers en général, qui sont très attachés à la prise des repas au domicile. L'ouvrier mange chez lui et préfère d'ailleurs en semaine emmener sa "gamelle"¹

¹ *"Le repas normal<des ouvriers> pris hors du foyer est surtout(...) le fait des hommes, à quelques exceptions près. Il est surtout pris en cantine ou avec une gamelle, plus rarement au restaurant. La gamelle est souvent une nécessité imposée par les conditions de travail et par des raisons d'économie.(...)Certains ouvriers préfèrent avoir ainsi des mets préparés chez eux par leurs femme et qui leur plaisent. La gamelle est la forme de repas à l'extérieur qui rattache le plus l'homme à la maison."* p 177, Op. cité

préparée chez lui, sur le lieu de travail plutôt que de manger de la nourriture préparée par les professionnels (cantine ou café), et cela même s'il s'attable avec ses collègues -qui font en général comme lui- pour consommer ensemble le repas.

Le fait de prendre ses repas dans sa chambre varie très nettement en fonction de la nationalité du résident. 57% des français y prennent leur repas et seulement 18% des algériens, 23% des marocains. Il existe une adéquation forte entre l'acte de se nourrir et l'espace domestique dans les pratiques "maghrébines". Il n'est pas bien vu dans la société rurale de manger dehors c'est-à-dire hors de la maison (restaurant etc.) et de manger seul. Cette représentation est renforcée par l'appartenance des individus concernés aux milieux ouvriers.

Ainsi les "vieux algériens", principaux habitants de F6 et en foyer pour 53% d'entre eux depuis plus de dix ans, ne sauraient manger seuls sauf à s'exclure -ou à être exclus- de manière déclarée et circonstanciée du collectif que constituent l'unité de vie. Ils utilisent pleinement le foyer -y compris ce prolongement de l'espace privé de la chambre qu'est la cuisine- comme un véritable "logis personnel" et individuel où l'usage des pièces est différencié. Dans un foyer de type F6 l'unité de vie est utilisée au plein sens du terme. A l'intérieur des pièces séparées sont utilisés par chacun de manière différenciées la chambre comme espace de loisirs-repos, la cuisine collective comme espace des repas et les espaces communs pour la conversation (cafétérie, hall d'entrée, pelouses ou pas de porte du foyer...), ou la télévision (salle télé).

Si seuls 16% des résidents dans les F6 mangent dans leur chambre, par contre un tiers de ceux des F1/2 font de même et près de la moitié des résidents de F1. Lorsque la taille est moins exigüe il est possible d'envisager de partager la surface de la chambre elle-même

entre des secteurs à usage spécifiques. La chambre est alors symboliquement divisée en sous espaces différenciés, chacun étant dévolu à une fonction particulière: le lit pour dormir ou se reposer, la table pour manger, lire et écrire, le meuble d'angle au dessus de la prise pour poser la télévision qu'on regardera assis sur son lit ou sur la chaise déplacée par rapport au moment du repas. L'espace peut être disposé pour avoir un "coin repas", l'idéal étant, ce qui transparaît dans certaines réclamations, de disposer dans la chambre alors transformée en "studio" d'un véritable "coin cuisine", comme dans les F1.

Selon ce modèle les résidents d'origine africaine, souvent plus jeunes, habitant les F 1/2, en foyer depuis moins de cinq ans pour trois-quarts d'entre eux, sont un tiers à prendre leur repas dans la chambre. Les jeunes en général font de même. 47% des moins de 35 ans mangent ainsi dans leur chambre.

Cette pratique varie également en fonction de la durée de séjour. Si, dans la première année, ce sont près de 40% des résidents, qui mangent dans leur chambre,¹ ce taux décline ensuite fortement après cinq années de résidence: 29% de cinq à dix ans puis seulement 14% pour les plus de dix ans.

b. Seul dans la cuisine²

C'est le cas pour 46% des résidents de l'échantillon.

Les résidents mariés sont plus de la moitié à manger seuls (54,5%) quand seulement 32 % des célibataires les imitent. Ce type de

¹ Tout en baissant légèrement cette proportion reste stable (37,5%) pour les durées de résidence inférieures à cinq ans.

² Seuls les français (26,3%) privilégient moins ce lieu de repas que l'ensemble des résidents (46%). Les autres nationalités ou regroupements de nationalités l'utilisent plus que l'ensemble, (algériens 50,7%; marocains 55,6%; tunisiens, 58,2%; africains 50%; autres 50,8%).

comportement alimentaire se rencontre plus lorsque le revenu augmente puisque nous constatons qu'il se rencontre chez 40% des résidents dont les revenus sont inférieurs à 2 000 francs, 42,5% lorsque le revenu se situe entre 2 000 francs et 4 000 francs, 56,5% entre 4 000 francs et 6 000 francs pour redescendre à partir de ce niveau de revenu à 45,3%.

Ce mode de prise de repas est par ailleurs différemment représenté en fonction des classes d'âge. Plus l'âge augmente plus la proportion augmente¹. De même les étudiants, qui préfèrent l'espace de la chambre, mangent ainsi pour moins d'un tiers d'entre eux. Les salariés et les chômeurs sont en revanche respectivement 49% et 46% à manger à tour de rôle dans la cuisine. Comme nous pouvions le penser, les préretraités et les retraités sont plus de 55% à prendre leurs repas de manière solitaire² en particulier pendant la journée où les salariés, avec lesquels ils partagent éventuellement le repas du soir, sont absents. Environ la moitié des ouvriers mangent seuls dans la cuisine. C'est le cas pour moins de 40 % des autres professions.

Nous trouvons légèrement plus de résidents qui mangent seuls dans la cuisine collective dans les foyers centraux (47,7%) que dans les foyers excentrés (44%)³. Ils sont plus nombreux à manger ainsi dans les foyers bien desservis (48,7%) que dans les foyers mal desservis (24%). Les prises de repas "seul dans la cuisine" sont fortement représentées dans les foyers de l'Ile de France (52%), et un peu moins dans les autres régions (43% pour ENO et 42% pour France Sud).

¹Un quart seulement pour les moins de 25 ans puis 36% pour les 26 à 35 ans, 41% pour les 36 à 45 ans, puis ce type de "site alimentaire" devient principal avec 55% des plus de 46 ans.

² 41% des "autres situations professionnelles".

³ 46% pour l'ensemble de l'échantillon et 50,4% dans les foyers dits périphériques.

C'est que, comme nous le verrons plus loin dans le cas des foyers centraux, bien desservis ou de l'Ile de France, la pratique de repas collectifs s'est le moins développée. Il est important de constater que le fait de manger seul dans la cuisine est particulièrement présent pour les résidents des foyers de types F6 (56%) ou le repas en commun est également bien représenté. Inversement cette utilisation se rencontre moins pour les F1 (37,8%).

Nous pouvons envisager trois séries de motifs à cette pratique. Cette attitude peut être interprétée d'abord comme une affirmation du caractère strictement individuel et donc non collectif du rapport du résident au foyer comme dans le cas des repas pris dans la chambre.

D'abord le fait de manger seul dans la cuisine, en choisissant donc soigneusement un créneau horaire qui permet cet isolement, voudrait alors dire qu'on veut -au moins symboliquement- se démarquer de ses voisins. En d'autres termes si les conditions matérielles du moment imposent cette promiscuité spatiale, il ne saurait être question d'en accepter les conséquences sociales. Cependant cette représentation de soi implique pour les résidents concernés qu'ils n'aillent pas non plus manger dans leur chambre, espace non conçu à cette fin, et alors réservé à son usage "normal" de repos et de loisirs. Elle diverge de celle, précédemment rencontrée chez les jeunes, les étudiants ou les célibataires, qui valorisait alors l'intimité et attachait une moins grande importance à la règle de distribution des activités par "pièces" - ou lieux- spécifiques.

Nous pouvons ensuite penser que les écarts entre les niveaux de revenus des résidents provoquent une gêne individuelle et/ou réciproque lors du repas, plage de temps dans laquelle s'inscrit clairement la possible atteinte, de par la précarité des ressources, à une

consommation élémentaire, l'alimentation. Cela peut s'entendre de la façon suivante: *"la nourriture est le bien matériel le plus important et celui qui se partage le plus facilement. Il faut des circonstances exceptionnelles et un état de très grande misère pour que les individus gardent jalousement leur nourriture et refusent de la partager. Cet état de repliement est ressenti et craint comme une déchéance."* ¹

Ensuite cet isolement au moment du repas est significatif d'une particularité des relations sociales au sein de certains foyers. Certains résidents semblent préférer trouver des plages horaires lors desquelles la cuisine est inoccupée, établissant ainsi une sorte de roulement. La cuisine est aussi et surtout un endroit de visibilité accrue où s'installent la méfiance et la rivalité. Parfois les atteintes croisées aux prescriptions alimentaires qu'elles soient religieuses ou culturelles poussent les résidents soit à quitter les lieux, soit à se regrouper par affinités soit à s'isoler.

c. Le repas pris en commun avec les voisins

Le repas pris collectivement est en importance relative le troisième mode de prise de repas avec 21% des résidents de l'ensemble de l'échantillon. ²

Les résidents mariés (27%) utilisent plus cette solution que les célibataires (14%). C'est un type de repas qui caractérise semble-t-il plutôt les résidents âgés de plus de 36 ans. Seuls 20% des résidents de moins de 36 ans (alors qu'ils représentent près 30% de la population de l'échantillon) prennent leur repas en commun. Concernant les revenus

¹ P.H. Chombart de Lauwe p 183, Op. cité

² Nous pouvons noter la faiblesse (3,3%) des réponses "autres" à la question sur le lieu et les conditions de prise du repas.

les variations sont moins homogènes que pour les autres modes de prise de repas puisque les "moins de 2000 Francs" sont 17,6% à prendre ainsi leur repas, les résidents dont les revenus sont compris entre 2 et 4000 francs l'utilisent plus (23,4%), et cette proportion baisse ensuite pour tomber à 20,7%.

Parmi les catégories socio-professionnelles nous rencontrons plutôt les ouvriers quelle que soit leur qualification, que les autres professions. Mais les variations s'estompent lorsque nous comparons les situations professionnelles. Les chômeurs sont à peine plus représentés (23,6%) que les autres.

Cependant cette pratique, présente dans un cas sur cinq, mérite d'être analysée. Elle conduit à envisager un autre usage possible de la cuisine et du repas comme espace et moment privilégiés de la sociabilité, donnant au collectif des résidents une réelle cohésion. *"Le ménage(...) n'est pas seulement le groupe d'individus qui vivent dans un même logement (ce qui correspond à la définition de l'administration). C'est le groupe dont les membres partagent la nourriture à la même table, et cette table peut définir le groupe mieux que le logement. L'individu qui couche dans un même logement, sans y manger avec les autres habitants est beaucoup plus un étranger que celui qui a sa place à table «Il est de la famille» dit-on volontiers d'un habitué qui peut s'installer au repas sans être attendu."*¹

Le repas pris en commun révèle une tout autre structure de vie collective que les types abordés précédemment. Il est caractéristique des foyers qui fonctionnent comme isolats où cette pratique a nettement plus souvent cours.

¹P-H Chombart de Lauwe *La vie quotidienne des familles ouvrières*, op. cité , p.183

C'est dire que les variables topo-géographiques concernant les foyers sont déterminantes pour leur existence. Seuls dans les F6 et les F1/2 ce type de repas est correctement représenté avec respectivement 24 et 22,5%. Par contre ce n'est le cas que pour 12,4% des résidents des autres types de construction. Du point de vue de la localisation, plus nous nous éloignons du centre plus nous rencontrons ce type de repas collectif puisque seuls 16% des résidents des foyers dits centraux le pratiquent, 23% des résidents de foyers excentrés et 24,3% des foyers périphériques.

Dans le même sens la qualité de la desserte joue un rôle prépondérant dans la variation de l'utilisation de ce mode de prise de repas. En effet seuls 15,3% des résidents des foyers bien desservis le pratiquent, contre 35,5% des foyers mal desservis. C'est notamment dans les foyers de la région France-Sud que nous rencontrons ces repas collectifs (31%), bien moins dans la région E.N.O. avec 19% et vient ensuite la région Ile de France (11%).

Ainsi ce type de pratiques se rencontre particulièrement dans les foyers F6 excentrés et périphériques du sud de la France et peut prendre trois formes principales .

En premier lieu, comme nous avons pu l'observer dans divers sites de la région France Sud dans lesquels la population salariée est composée par moitié d'ouvriers de l'industrie et d'ouvriers agricoles, le partage peut tenir à la présence aux même moments dans la cuisine. Cette co-présence aménagée aboutit à une coexistence qui ne peut à proprement parler être qualifiée de "partage des repas". Certains résidents inactifs, retraités par exemple, sont déjà présents dans les cuisines au moment où les résidents salariés rentrent de leur travail. Les légumes cuisent déjà et le thé est prêt. Au fur et à mesure du retour des résidents la cuisine se remplit et s'anime.

Bien plus lorsque les horaires ne sont pas les mêmes entre les différents résidents de l'unité de vie, l'espace est utilisé pour des tâches et des occupations différentes. Certains se préparent leur repas quand d'autres prennent leur petit-déjeuner, d'autres personnes discutent ou lisent le journal. Plusieurs cas de figures se rencontrent pour le partage de l'espace du repas (il n'est pas question de véritables repas de consommation collective). Certains repas sont partagés entre quelques résidents, deux ou trois, rarement plus du moins pour ce que nous avons vu. D'autres fois les préparations se font collectivement et simultanément mais le repas est confectionné séparément et la prise du repas est individuelle. Dans un tel contexte toute pratique différente ne peut, sauf exception telle que la maladie, qu'être interprétée comme une mise à l'écart volontaire et donc comme une dénonciation du collectif.

En second lieu il peut s'agir de repas élaborés en commun avec les résidents partageant la même unité de vie, qui fonctionne sur des horaires et des activités plus ou moins similaires. Une ou plusieurs personnes se chargent soit régulièrement soit à tour de rôle et cela en fonction des disponibilités de chacun, de faire des courses communes et de préparer le ou les repas. Les liens entre les membres de telles unités de vie sont alors très denses, ainsi que la communauté complète du repas -des courses à sa consommation en passant par sa préparation- en témoigne. Les résidents se trouvent alors, sinon *en communion*, selon le terme de Chombard de Lauwe, du moins dans un collectif aux relations étroites comme celui d'un réseau fondé sur la parentèle qui fonctionne à défaut de la "vraie" cellule familiale.

"Depuis le repas quotidien jusqu'aux repas exceptionnels et aux fêtes les plus marquantes un fait se dégage de plus en plus nettement, c'est le besoin de partager la nourriture avec les membres du groupe

*et avec ceux qui lui sont associés plus ou moins directement. Cette mise en commun de la nourriture garde dans notre société un caractère obligatoire beaucoup plus encore qu'on ne le croit généralement. Refuser de partager la nourriture c'est refuser le groupe. Dans la vie familiale c'est impensable; il faudrait rompre avec la famille. Il en est de même dans un groupe militaire, dans une équipe isolée, etc.,...*¹

En troisième lieu nous trouvons enfin ce qu'il est convenu d'appeler une "cuisine collective"². Elle fonctionne d'une toute autre manière que les premières, non pas qu'il n'y ait pas de délégation de la mise au point du repas mais de par l'importance du nombre de repas servis qui dépasse de loin le nombre des co-résidents d'une unité de vie, et le fait que très souvent les personnes en charge de cette production alimentaire ne font pas partir de la population résidente.

Le foyer est alors un mode d'habitation qui permet de réaliser d'importantes économies sur la nourriture en particulier pour les populations d'Afrique Noire qui y résident. " *Pour la nourriture, il existe des cotisations mensuelles qui tournent autour de 300 f en moyenne. Ceux qui ne disposent pas de revenus pour payer la nourriture sont systématiquement aidés par les autres. La restauration à l'africaine se maintient à des prix très bas. Les cuisinières demandent 10 francs pour un plat de riz ou de semoule agrémenté de viande ou de poisson.* " ³

La cohésion du groupe, réuni de façon répétée à l'occasion des repas repose, au moins au départ, sur un collectif qui fonctionne avec

¹ P.-H. Chombart de Lauwe , op. cité , p.183

² Nous suivons ici l'analyse de M. Diop, "Stéréotypes et stratégies de la communauté musulmane en France". in *Les musulmans dans la société française* sous la direction de R. Leveau et G. Kepel, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1988, p.79

³ Nous suivons ici l'analyse de J. Barou, op. cité, p 72

des liens de solidarités très étroits justifiés par la parenté "sanguine", même éloignée, -lignage ou ethnie -ou "territoriale" -village ou région-.¹

Ces deux formes de collectivité n'usent pas de la cuisine selon les mêmes règles *"(...) au niveau de la cuisson des repas; préparant généralement la nourriture pour une douzaine de personnes, les Africains accaparent tous les feux de la cuisinière(...). Ensuite, l'occupation des tables et chaises de la cuisine-salle à manger: alors que les maghrébins se plient à une règle non-dite et sacrifient au rituel "même chaise, même table et il faut nettoyer les 40 cm² occupés, les Africains, de leur côté, ne semblent pas vouloir s'enfermer dans une telle logique"*².

D'ailleurs la stratégie d'occupation de l'espace est alors décisive pour fixer le "collectif" culturel, qui en sera maître et par là des règles du jeu. Analysant les rapports entre les deux communautés, Diop écrit:

*"En structurant symboliquement et dans les faits le foyer, les Africains transgressent les espaces assignés aux deux communautés en utilisant de façon indistincte la totalité de l'espace comme lieu exclusif de jouissance. L'utilisation des lieux collectifs, comme la cuisine par exemple, donne l'occasion de mettre en mouvement une stratégie d'exclusion vis-à-vis du groupe maghrébin."*³

Cependant ce type de repas qui peut coaliser le collectif des résidents en véritable groupe solidaire parfois étendu à des "extérieurs"

¹Sans que nous puissions nous étendre très longuement sur cette organisation des repas, nous pouvons citer les travaux de V. Cramard sur l'espace des Soninké en France expliquant largement le fonctionnement en Tuse (association de personnes prenant leurs repas collectivement réunissant des résidents et des non-résidents originaires d'un même village ou d'un même groupe de villages voisins.)in *L'immigration soninké en France: Logement, espace domestique, espace social et vie quotidienne*. Mémoire de maîtrise s.d. C. Rivière et A. Raulin, Paris V, 1992, pp. 114 et suiv.

² M. Diop, op. cité, p.79

³ M. Diop, op. cité, p.79

aux foyers qui viennent spécialement pour cette occasion -parfois chaque jour- requiert une condition. Car *"les aliments pour donner une satisfaction réelle ne doivent pas seulement être assez abondants, ils doivent aussi satisfaire le goût. Pour communier au même plaisir dans le repas, il faut apprécier les mêmes choses préparées de la même manière. Il y a bien des goûts individuels de chaque membre du groupe, mais il y a surtout un goût commun pour une même forme de nourriture et la préparation de cette nourriture est liée à toute une culture."*¹

Dans une certaine mesure le foyer est alors une sorte d'isolat propice à l'interconnaissance et qui pousse les résidents d'autres nationalités à se familiariser via le repas et les goûts culinaires avec le groupe des "africains" quand celui-ci fonctionne déjà lui-même comme un groupe.

*"Pour partager un repas avec un groupe qu'on ne connaît pas il faut être déjà familiarisé avec la culture de ce groupe et en particulier avec l'esthétique culinaire, qui en est une expression importante surtout chez certains peuples comme les français."*² Les autres résidents s'intègrent alors dans cet espace de sociabilité et de consommation ségrégué et peuvent s'y installer. Par ce moyen ils restent en contact médiat avec le reste du monde, tout en étant inséré dans un collectif, qui développe ses règles de fonctionnement spécifique, et mènent une existence relativement excentrée par rapport au mode de vie normal.

"Le repas peut être l'occasion d'une communion beaucoup plus large avec le monde extérieur et l'ensemble de la société, soit par les invités, soit par les nouvelles de l'extérieur qui y sont échangées, soit

¹P.-H. Chombart de Lauwe; op. cité p.183

²ibidem

*simplement par la participation à un rite commun à toute une civilisation. Le repas est un moment privilégié pour l'échange et l'apprentissage culturel. C'est par lui que se perpétuent de nombreuses traditions. C'est à propos de lui que se manifestent de nombreuses aspirations."*¹

3. Les conflits avec les voisins autour de l'usage des lieux collectifs

L'analyse des conflits, forme négative de sociabilité permet de préciser le dessin des modes de sociabilité dans les foyers. Nous évoquerons ici d'abord la fréquence des conflits déclarés, puis leur mobiles, avant que de tenter enfin de dégager les motifs multiples qui s'entrecroisent pour les provoquer et contribuent à construire des lignes de clivages et de différenciation à l'intérieur du collectif des résidents.

a. La fréquence des conflits avec les voisins: une distribution contrastée

Les conflits avec les voisins sont plus ou moins importants en fonction de l'âge des résidents.

Seul un quart des résidents disent avoir des conflits avec leurs voisins, mais c'est le cas de 26,5% de ceux qui sont âgés de moins de 25 ans et même de 34% de ceux de 26 à 35 ans. Pour les 36 à 45 ans cela se stabilise à un quart et cela continue à baisser pour les classes d'âge suivantes (22% pour les 46 à 55 ans, 20,5% pour les moins de 56 ans). Il semble donc que les classes d'âge les plus jeunes soient davantage objet du regard réprobateur des hommes mûrs et des plus

¹ P.H. Chombard de Lauwe, op. cité p. 183

âgés dans leur manière d'utiliser le foyer dont les demandes d'amélioration du foyer visent d'ailleurs plus souvent l'insonorisation.

Ces différences se retrouvent dans les différents types de construction puisque il y a légèrement plus de conflits dans les F1/2 (27,5%) et dans les F1 (27%) que dans l'ensemble de l'échantillon. Nous ne trouvons en revanche que 19% de résidents disant avoir un ou des conflits avec leurs voisins dans les F6. Ces différences tiennent d'ailleurs à la nature et à l'ancienneté du peuplement de ces foyers, les F6 présentant des particularités quant à leur peuplement plus ancien -durées de séjour plus importantes en moyenne- et plus homogène- tant au niveau des situations socio-professionnelles que des âges ou des nationalités.

Ces inégales densités de conflits se vérifient également dans les rapports avec le voisinage en fonction des catégories socio-professionnelles. Les ouvriers non-qualifiés sont seulement 22% à dire qu'ils ont des conflits; 25% des ouvriers qualifiés sont dans le même cas, et cette proportion passe à 27,5% pour les agents de services et 29,5% pour les autres professions. Les chômeurs ont légèrement plus de conflits (27,5%) tandis que les préretraités, les retraités (17%) et les rmistes (20%) en ont moins. Les autres (étudiants et salariés) sont pratiquement équivalents à l'ensemble. Les résidents mariés ont moins de conflits (20,5%) que les célibataires (30,5%). En revanche les revenus ne donnent pas d'indications significatives sur les variations de sociabilité conflictuelle.

Nous observons aussi des différences par nationalités dans la mesure où les tunisiens (17,5%), les marocains (20,5%), et les algériens (21,5%) ont moins de conflits que les "africains" (26%) les "autres nationalités" (26,5%) et surtout les français (32,5%): ainsi ceux

arrivés plus tardivement que les autres ont relativement plus de conflits.

L'intensité des conflits a donc à voir avec le degré d'installation dans le foyer et les modalités d'accès à ce type de logement.

D'une part la durée de séjour comparée de ceux qui déclarent avoir des conflits avec les autres permet d'envisager une certaine modification des relations internes au foyer après un certain temps. Si les conflits sont relativement faibles dans les premiers temps de la résidence (21% pour moins de 6 mois, 23% pour 6 mois à un an de résidence) ils deviennent sensiblement plus important pour les durées de séjour comprises entre 1 et 2 ans, (33,3%) et encore pour les durées de 2 à 5 ans (27%). Elles chutent notablement pour les durées supérieures (23% pour 5 à 10 ans et 22,5% pour plus de 10 ans).

Nous pouvons interpréter cela en analysant le mouvement des entrées; les derniers arrivés font l'objet durant les premiers temps de leur séjour d'une mise en observation silencieuse pendant laquelle il leur est donné le loisir d'adapter leur mode de vie aux "normes" tacites de comportement spécifiques au foyer concerné. Au cas où ils n'ont pas procédé à cette mise en conformité ils sont *objets passifs* -le plus souvent individuellement- ou *déclencheurs actifs* de conflits auquel cas ils cherchent alors des soutiens parmi ceux qui sont arrivé en même temps qu'eux. L'enjeu du conflit comme nous y insisterons plus bas est le maintien ou la redéfinition de la norme d'usage du foyer concernant tant les espaces privés que les espaces collectifs. Passés cinq ans les conflits diminuent car l'installation confirmée des résidents ne rend plus le conflit nécessaire pour que tout le monde la reconnaisse en particulier les nouveaux entrants et pour que les individus concernés se sentent "chez eux" la lutte ouverte pour

l'imposition des normes. ceux-ci les rendent efficaces et prégnantes par des moyens plus "discrets".

D'autre part les conflits sont enfin plus ou moins importants en fonction des antécédents résidentiels. Les résidents qui habitaient précédemment chez leurs parents ont plus de conflits que les autres (31%) alors que ceux qui arrivent de la famille (23,5%) en ont légèrement moins que l'ensemble. Ceux dont l'habitat précédent était un autre foyer (24,5%), un bidonville ou le lieu de travail (18%) sont ceux qui ont le moins de conflits avec d'autres résidents.¹ En revanche ceux qui viennent d'appartements (27,3%) semblent connaître plus de difficultés avec leurs voisins.

Nous retrouvons ici à peu près le clivage observé dans l'analyse des antécédents résidentiels entre ceux pour qui le foyer est plutôt un logement choisi (pour ceux qui viennent d'un autre foyer) ou qui constitue une amélioration par rapport au domicile antérieur (bidonville ou lieu de travail) et ceux qui le subissent ou y voient un déclassement. Cela concerne alors ceux qui décohabitent -essentiellement les jeunes et les divorcés-. Les premiers cherchent à s'adapter au mieux à une situation qui les satisfait davantage et font tout pour se "mettre au diapason" le plus rapidement possible et évitent de surcroît la manifestation de mécontentement qui laisserait penser qu'ils n'apprécient pas à sa juste valeur la "qualité" de l'espace de vie. Les seconds génèrent des conflits en ne respectant pas les usages en vigueur et allant parfois jusqu'à remettre ouvertement en question des règles du jeu fixées par d'autres.

¹ Ceux qui viennent d'un meublé ou bien de chez des amis (25,5%) correspondent à peu près aux chiffres de l'ensemble.

b. Les mobiles des conflits

Quels sont les motifs des conflits déclarés? Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Tableau des combinaisons des causes de conflits

en % en %			
	Causes de conflits	total résidents	total conflits
1	Ils font du bruit	11,24	47,3
2	ils salissent les espaces collectifs	1,54	6,4
3	1 et 2	4,9	20,7
4	ils touchent à vos affaires	0,67	2,8
5	1 et 4	0,19	0,8
6	ils vous reprochent de faire du bruit	1,15	4,9
7	1 et 6	0,48	2
8	2 et 6	0,58	2,4
9	1,2 et 6	0,38	1,6
10	1,2,4,et 6	0,19	0,8
11	autres raisons de conflits	2,49	10,3
	total	23,81	100

sources EMVR

La cause essentielle de la plupart des conflits réside dans le bruit fait par les autres résidents. Nous retrouvons en effet le bruit cité dans 85% des causes cumulées de conflits entre les résidents que ce soit le bruit fait par les autres (73%) ou bien le sien propre (11,5%).

Si le bruit des autres est le plus cité, c'est qu'il met en évidence un non respect de l'intimité de chacun. Le bruyant est un "sans-gêne" qui vit sans se soucier d'autrui alors qu'il habite en collectivité, attitude qui peut être entendue comme du mépris -social ou ethnique-. Il témoigne ce faisant d'une méconnaissance volontaire de la première règle de la vie en collectivité qu'il s'est pourtant engagé à respecter -du moins dans l'esprit de ceux qui s'en plaignent- en rentrant dans la résidence.

Cette règle veut que l'on use plus que jamais- i.e. encore plus qu'en logement individuel en raison de la promiscuité imposée à tous

par l'exiguïté des locaux et leur mauvaise insonorisation- de son logement tranquillement, "en bon père de famille", ce qui permet aux autres de jouir d'un espace d'intimité équivalent. "Le bruyant" a pour pendant dans le conflit, mais dans une proportion moindre -ici 11% des cas-, le "mauvais coucheur" qui guette le plus infime écart de décibel chez son voisin, c'est-à-dire la moindre manifestation de son intimité, violant par là symétriquement la règle du secret de la vie privée dont l'impératif est tout aussi catégorique que celui attaché à la première.

Mais si le bruit, dans sa double représentation d'atteinte aux règles du collectif et aux libertés de chacun, est la première cause de différend, c'est une transgression relative à l'usage des espaces communs qui vient immédiatement après dans les motifs déclarés de conflits. Les causes d'entretien des espaces collectifs sont citées dans près du tiers des raisons de conflits (32,7%). Les conflits liés aux objets personnels sont cités dans 4,4% des cas alors nous trouvons 10,3% des conflits qui sont provoqués par d'autres raisons que celles évoquées dans le questionnaire.

Nous retrouvons ici un résultat de l'enquête qualitative où à l'occasion de l'évocation des conflits étaient décrits ceux qui troublent la tranquillité du foyer: ceux qui boivent et non seulement gênent les autres résidents (sûrement par des bruits de voix et des conflits), mais aussi parce que c'est contre le règlement intérieur. Nous trouvons une opposition tranchée entre des résidents qui travaillent et les autres. Le mode de description des autres résidents fonctionne parfois sur le registre de la stigmatisation. Ce sont des "*fêlés*" et ils sont sujets à des "*sautes d'humeur*". Ils s'adonnent de plus à des "*jeux d'enfants*" et ne se conforment pas d'abord au règlement, ensuite aux interdits qui, parfois dérivés du premier, tiennent à la morale du collectif des

résidents, enfin aux règles fondamentales qui assurent sa vie harmonieuse.

Ainsi par exemple même s'il est généralement admis que chacun a des besoins sexuels, ceux-ci doivent être assouvis en dehors de l'espace du foyer pour obéir ces trois sortes de règles du jeu. Le fait de le faire à l'intérieur du foyer -pire, de l'unité de vie- non seulement est contraire au règlement comme la consommation de boissons alcoolisées, mais cela risque de choquer la morale et de bouleverser la quiétude des résidents par des disputes à propos des "*femmes*".

Le conflit est enfin forme en creux de la sociabilité. Il permet de réaliser une opération nécessaire de choix des partenaires en éliminant "*les plus différents*" dans la construction de son propre réseau d'entraide et de voisinage. Voisins bruyants, malades, personnes vieillissantes alcooliques, recevant des "*femmes*", ou en conflit conjugal ouvert, autant de résidents sinon en situation d'anomie du moins ayant des comportements qui les marginalisent en les rendant visibles dans leur transgression des règles d'usage normal du foyer.

Ils sont alors catalogués comme *gêneurs* donc comme différents de soi, qui respecte les règles. Ainsi l'on pose son intégration dans la collectivité du foyer en s'opposant à ceux qui méprisent les règles c'est-à-dire en rejetant ceux qui s'excluent eux-mêmes du collectif. Le raisonnement est donc le suivant: mieux vaut "*couper court aux relations*", a-priori embarrassantes, que d'instaurer des rapports plus étroits avec des individus jugés différents.

Dès lors les visites de l'extérieur reçues par certains deviennent une autre mobile de conflit dont on peut se demander si son intensité tient, comme le formulent alors généralement les résidents qui s'en plaignent, à une question de sécurité ou au fait que l'entrée de gens extérieurs met alors en péril l'"entre-nous" du foyer.

Le rapport entre la part des résidents qui reçoivent des visites au foyer et ceux qui n'en reçoivent pas est de 6,5 contre 3,5. Les résidents célibataires (68%) et divorcés (69%) en reçoivent légèrement plus que les autres. Il en va de même pour les étudiants (74,5%). En revanche les RMistes et les résidents invalides¹ en sont presque à un rapport de un pour deux (respectivement 52,5% et 55% reçoivent de telles visites)².

Les visites de l'extérieur n'ont pas la même importance relative selon les nationalités. Les africains sont les plus visités puisque 86% d'entre eux disent en recevoir. Viennent ensuite les tunisiens (71%), et les français (65,5%).³ Les marocains (63%), les algériens (61%) et les "autres nationalités" (53%) sont dans une situation inverse.

Nous observons que ceux qui reçoivent des visites -et donc possèdent un réseau relationnel "extérieur" en plus de celui du foyer- sont souvent ceux qui, arrivés plus tardivement, ne sont pas définitivement installés au foyer. De leur point de vue ces visites représentent en quelque sorte le signe de cette utilisation du foyer comme *logement transitoire*, ce qui les oppose à ceux qui s'y sont, sinon définitivement, du moins très durablement fixés. D'un côté nous trouvons ceux qui manifestent ainsi leur possibilité de départ, de l'autre ceux qui, condamnés, de par le peu de chances de sortir du foyer, à l'espace de sociabilité et de vie du foyer, voient d'un mauvais oeil tout ce qui peut nuire à son image ou à son calme.

Ainsi les visites reçues par les jeunes, célibataires, salariés ou étudiants, et tout particulièrement les africains sont mal perçues par les

¹Compris dans la catégorie "autres situations professionnelles"

²Le niveau de revenus influe sans aucun doute sans être déterminant (63% sous la barre des 4 000 francs et 68,8% au-delà).

³Ces nationalités reçoivent proportionnellement plus de visites de l'extérieur que l'ensemble de l'échantillon.

autres, parce qu'elles permettent l'entrée de personnes inconnues des plus anciens résidents, donc suspectes a priori de "rôder" à mauvais escient dans le foyer. La sécurité représente alors, comme nous l'avions observé dans le rapport qualitatif, l'argument premier pour décrire le type de relations présentes et souhaitées avec les autres résidents et dénoncer l'entrée de gens extérieurs au foyer (individus indéfinis, femmes, prostituées, militants) qui gênent la quiétude de "l'entre-nous" idéal des résidents retraités ou salariés vieillissants du foyer, évoqué par le terme "*tranquille*". Le mobile de l'insécurité invoqué par ces derniers traduit donc ce sentiment de trouble de jouissance de leur quiétude et de relative perte de contrôle de leur part de ce qui se passe, de qui rentre et qui sort, donc d'une moins grande maîtrise des règles du jeu.

c. Les causes de conflits avec les voisins: la définition de la norme d'usage du foyer

Concernant l'occupation des espaces nous avons rencontré au cours de notre enquête de terrain plusieurs foyers dans lesquels l'opposition était très sensible entre différents résidents pour le contrôle des espaces collectifs. Nous pensions à l'époque que la durée de séjour était peut-être un facteur permettant d'apprendre la répartition des différentes fonctions au sein des foyers. Certains foyers subissaient une forme de tension due principalement à des comportements agressifs des résidents moins habitués que d'autres à la discipline instaurée tacitement pour la gestion collective des espaces communs.

Dans les faits il apparaîtrait que ces raisons de compétition pour le contrôle d'un espace réduit se superposent et se cumulent pour

construire des lignes de clivages multiples, qui fixent des groupes d'adversaires s'opposant pour obtenir le privilège de définition de la "bonne" norme d'usage du foyer. Nous examinerons ici quatre séries de clivages qui, nous insistons, peuvent se superposer ou être inégalement présentes en fonction des foyers. Nous analyserons ce que cachent les deux axes majeurs d'opposition: l'axe "ethnique" et l'axe "social". Le premier fonde en apparence l'antagonisme sinon sur la xénophobie du moins sur la méfiance réciproque (français/étrangers et noirs/maghrébins) et le second sur un clivage social classique (jeunes/vieux).

Les lignes d'opposition apparemment fondées chacune sur un critère central recouvre de fait plusieurs clivages combinés que nous démêlerons.

c.1 Les résidents d'origine française et les résidents d'origine étrangère

Dans certains ce sont les résidents d'origine métropolitaine, désinsérés et assistés venant de la région où est construit le foyer qui s'affrontent, de manière plus ou moins feutrée, avec des résidents d'origines différentes, regroupés par nationalités de bassins géographiques identiques. Leur trajectoire résidentielle a permis à ces derniers de se familiariser avec la structure classique des résidences. Ils savent occuper l'espace et utiliser les services qui sont mis à leur disposition (usage des bancs, de la salle de loisirs, d'une salle de prière) et le fait d'y accéder est sinon une promotion dans l'ordre du logement du moins vécue de manière "neutre", c'est-à-dire pas comme un déclassement.

Une partie de la population d'origine française semble ressentir sa présence dans un foyer Sonacotra comme la preuve tangible de sa désinsertion et de sa relégation sociale. L'arrivée dans le foyer est souvent consécutive comme nous l'avons noté plus haut pour ces individus à une perte d'emploi et à son corollaire de perte d'emprise sur son avenir, dislocation de la cellule familiale, contacts douloureux et stigmatisant avec les organismes sociaux; quelques fois à des expulsions du précédent lieu d'habitation, à un accident ou une maladie invalidante...

Cela donne lieu quelquefois à des manifestations explicites de xénophobie de leur part vis-à-vis de la population installée depuis longtemps dans le foyer et qui leur apparaît comme trop nombreuse et peut-être trop bien intégrée par rapport à leur condition.

Nous sommes alors dans une phase ultérieure de celle que décrit V. de Rudder¹ lorsqu'elle évoque *"la crainte de la dépréciation spatiale et statutaire, et les autres traits caractéristiques du racisme "petit blanc", activés par les difficultés existentielles et économiques (...)."*

c. 2 Les arabes et les noirs : l'individu et la communauté

M. Diop à propos de la cohabitation dans les foyers explique que les "communautés" africaines et maghrébines ont une appréhension opposée de l'appropriation spatiale." *Les Maghrébins, habitués depuis de longues années à la vie en foyer, ont tenté et réussi vaille que vaille à apprivoiser le style de vie de la société d'accueil; ils ont intégré et*

¹ in "Le logement et l'intégration des immigrés dans les villes françaises"; in *Immigrants in two democracies, French and American experiences*. N.Y. U. P., 1992 (pp. 247- 267).

intériorisé leur situation d'hommes seuls et, de la sorte, ils ont opéré une rupture avec une certaine forme de solidarité en cultivant l'individualisme - la forme d'habitat, les horaires de travail, il est vrai, les y invitaient.

Les Africains (Soninké, Tukulër, Bambara du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali), par leur approche de la migration, ont, en revanche maintenu les liens familiaux en recréant le village d'origine, le village-bis, avec son organisation sociale et économique." ¹

M. Diop écrit concernant la cohabitation entre les différents membres de la "communauté musulmane": "(...) sentant leur espace vital menacé par l'afflux de clandestins africains, leur visibilité, leur attitude provocatrice d'appropriation des espaces semi-privés (couloirs), collectifs (bars), nombre de Maghrébins optent pour le départ devant ce brouillage du message social. La conquête de l'espace s'opère sur d'autres modes spécifiques: réunions hebdomadaires dans le bar et la salle d'animation; les conversations à haute voix accompagnés de rires intempestifs, les visites nocturnes d'étage à étage, la déambulation et la symbolique du port du vêtement traditionnel. (...) Par leurs manières d'être et de faire, la communauté africaine tend aux maghrébins un miroir dans lequel se reflète l'image de ce qu'ils ont été au début de leur immigration; une image aussi dévalorisante accroît l'effet stigmaté." ²

Mais cette ligne de fracture peut épouser les contours des différentes classes d'âge ou "générations" mais aussi celles des différences de capital culturel et économique entre les résidents.

¹M. Diop Op. cité p 78.

²M. Diop Op cité, p 80

c.3 Les jeunes et les vieux : une querelle de générations

Nous avons vu plus avant que certains conflits¹ pouvaient prendre l'aspect d'oppositions entre différentes générations que ce soit au sein d'une population d'origine identique ou différente. A propos de la pression sociale qu'exercent les plus âgés sur les nouveaux venus plus jeunes J. Barou écrit: *"Ils restent un lieu de conflit entre les aînés et les cadets. Les premiers s'efforcent de maintenir leur emprise sur les seconds en leur imposant une dure ascèse morale et économique et en s'appuyant pour cela sur les autorités traditionnelles restées au village et sur les marabouts de passage. Les jeunes supportent mal cette existence ascétique qui contrarie leur aspiration à un plus grand bien-être (...)."*²

¹Cf Mahamet Timéra, *Les immigrés sooninké dans la ville: situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel*. Thèse de doctorat en sciences sociales, s.d. J. Copans, E.H.E.S.S. Paris, 1993, 450 p., biblio. notamment pour ce qui nous concerne le chapitre "Rapports sociaux et reproduction sociale dans l'espace résidentiel du foyer" pp. 80 à 141

²J. Barou, op cité p. 72

II.L'occupation de l'espace

A. l'espace privatif

Dans la culture ouvrière le logis est non seulement lieu de repos et de certaines consommations mais aussi "*objet et lieu d'intériorité*"¹, il devient l'objet d'une culture d'intérieur. Il semble à l'analyse des résultats de l'enquête que l'usage de la chambre par les résidents corresponde à celui du logement individuel dans les catégories ouvrières. En témoignent le temps long² qui y est passé, comme nous l'avions constaté dans le cadre de l'enquête qualitative, ainsi que la diversité des activités qui s'y déroulent. Nous nous attacherons d'abord à saisir les formes et le degré d'installation avant que de caractériser plus précisément les occupations, qui s'y déroulent.

1. L'installation et les signes d'appropriation de la chambre

La chambre est l'espace privilégié de l'intimité de l'individu comme dans d'autres structures collectives. Elle correspond à elle seule à l'espace personnel dont le résident use hors du regard d'autrui selon ses propres habitudes et rituels. Il est donc décisif d'analyser comment elle est appropriée par chacun en fonction de ses manières antérieures d'occuper et d'habiter les logements précédents d'une part, et relativement au sentiment qu'il a d'y être chez soi et d'y être

¹Michel Verret *L'espace ouvrier*, Paris, A. Colin, Coll.U, 1979, p 120

²Les ouvriers sont, parmi les catégories socio-professionnelles, celle qui passe le plus de temps hors travail à domicile.

durablement ou de passage d'autre part. Le projet d'avenir influe ainsi sur l'attention que l'usager porte à sa décoration comme sur l'usage quotidien qu'il fait de cet espace et la façon dont il s'y installe. Cet espace a des utilisations variées. Dédié au sommeil ou aux loisirs pour ceux qui exercent une activité salariée, il devient centre de toute l'activité des retraités à partir duquel s'organise la participation de l'individu à la collectivité sociale.

a. La chambre, un espace du quotidien

Les demandes d'améliorations évoquées plus haut témoignent par ailleurs de cette forte valorisation de l'espace de la chambre comme "chez soi" où se développe dans l'intimité du logis les activités privées de repos et de loisirs. Dans 67% des réponses concernant les améliorations la taille de la chambre est évoquée et dans 63% des cas son acoustique.¹ Ces deux demandes prioritaires témoignent donc d'une volonté d'être plus "à son aise" pour aménager un espace à soi où le résident vivrait, au quotidien, plus isolé des voisins et donc en n'étant pas exposé aux "bruits" générés par leur mode de vie spécifique et en développant le sien propre sans avoir à "se gêner" soi même.

Ces deux items vont dans le même sens et témoignent d'une vision de la chambre comme d'un espace, qui n'est pas seulement envisagé comme viable du point de vue du sommeil. Cette délimitation de la chambre comme *espace pour dormir* qui était la norme de l'espace dit habitable au début du siècle pour l'ouvrier et l'est resté dans le concept commercial de l'hôtel meublé n'est pas celle retenue par les

¹Il s'agit de deux des possibilités de réponses à la question à choix multiples "Que pourrait-on améliorer dans le foyer?" et qui proposait comme items de réponses: l'entretien du foyer, la taille des chambre, la sécurité dans le foyer, l'isolation acoustique.

résidents. En effet l'espace habitable fut longtemps défini comme celui où l'on peut mettre un "lit"¹

Cette vision a été reprise dans la pratique de la construction de foyer de travailleurs migrants par les foyers avec dortoirs collectifs de type préfecture d'une part et dans la première génération de résidences avec certains des logements de type F6 d'autre part. Au contraire pour les résidents, la chambre ne saurait être conçue dans la majorité des cas comme permettant uniquement de satisfaire le besoin de sommeil ou de réparer sa force de travail. Ils veulent y voir non un abri mais un logis, voire un véritable "foyer". Elle doit au delà de sa fonction instrumentale d'endroit pour satisfaire un besoin essentiel de sommeil, être le lieu de la "vie à soi", librement organisée sans contrainte ni regard extérieur. Ceci est encore plus important dans le cas très répandu de ceux qui n'ont pas (étudiants ou stagiaires) ou plus (chômeurs, invalides, préretraités et retraités) de travail salarié à plein temps. Ainsi cette approche, que nous allons à présent détailler, nous permet de nuancer l'analyse un peu misérabiliste selon laquelle le foyer sert à se reposer et particulièrement à dormir et que cette "machine à reproduire la force de travail" placée sous contrôle, ne saurait faire l'objet d'une appropriation et d'un usage personnel par chaque résident. Selon cette approche *"l'individu qui l'occupe même s'il revendique d'y être "chez soi", est renvoyé dès qu'il y est entré à l'usage possible tel qu'il est déterminé par une règle globale, tacite ou écrite, existant au niveau, collectif, du foyer. Il ne peut donc en user*

¹ Dans la Statistique Générale de la France en 1891- "la définition courra jusqu'en 1939, la pièce d'habitation est définie comme "tout compartiment d'une maison destinée à l'habitation, séparé des autres par des cloisons allant jusqu'au plafond et assez grand pour contenir un lit d'adulte, en y comprenant antichambre, cuisine et cabinet de toilette et, sans autre exigence ni de surface, ni de cubage d'air, ni d'aération, ni d'éclairage, ni d'ensoleillement, ni d'aménagement intérieur, ni de confort." Michel Verret *L'espace ouvrier*, ouv. cité, p 31

comme il le désire, comme il pourrait le faire par exemple d'un studio indépendant ".¹

Nous examinerons successivement la chambre comme espace à décorer forme possible de l'appropriation durable, puis comme lieu de repas.

b. Les différentes formes d'appropriation

Nous voudrions ici montrer à l'aide des résultats de l'enquête que la chambre peut faire l'objet d'un investissement personnel en vue d'une gestion relativement autonomisée de son espace.²

Il y a plus de résidents à ne pas décorer leur chambre (61,5%) que de résidents la décorant (38,5%). La décoration des chambres varie en fonction de l'âge des résidents. Pour les classes d'âge inférieures à 35 ans le taux de résidents ayant décoré leur chambre est majoritaire³, Pour les classes d'âge suivantes le rapport est toujours inversé en faveur de la non-décoration⁴. Les foyers de type F1 sont plus décorés que les autres. 58% de leurs résidents ont décoré leur chambre. Seuls 38,5% des résidents des F1/2 ont fait de même, 29% des résidents de F6. La proportion varie aussi en fonction de la profession et du niveau de qualification des résidents. 27,5% des ouvriers non qualifiés

¹ Claude Jacquier, Alain Jeantet et alii *Gestion institutionnelle de l'immigration* op. cité: pp. 199

² Cela permettra de nuancer la position de C. Jacquier A. Jeantet et alii. Parlant de la chambre prise dans une contradiction entre sa double caractérisation de logement à la fois "atomisé et collectivisé" les auteurs écrivent: "(...) il s'agit bien de l'unité économique, spatiale et sociale de base, elle est, aussitôt que posée, niée comme telle dans son fonctionnement, et intégrée dans l'ensemble collectif. Mis à part le fait qu'elle constitue la base du paiement du loyer, la chambre n'a en effet aucune réalité autonome, et ne saurait fonctionner que dans le cadre collectif du foyer qui assure circulation des fluides, entretien, administration, etc...", ibid p. 199.

³ 53% pour la classe d'âge 16 à 25 ans et 59,5% pour les 26 à 35 ans.

⁴ 45,4% pour les 36 à 45 ans, 31,6% de 46 à 55 ans, 20,7% pour les plus de 56 ans.

décorent leur espace personnel, ils sont 38% des ouvriers qualifiés, 60% des agents de service et 45,2% des autres professions. Les étudiants décorent plus leur chambre que les autres (52% d'entre eux). C'est le cas pour 45% des salariés, 34% de chômeurs, 22% des préretraités et des retraités, et 42% des "autres situations". La décoration varie en fonction des revenus. Nous retrouvons encore une fois une spécificité des revenus inférieurs à 2000 francs. Les résidents dans cette situation sont relativement nombreux à décorer leur chambre (41,5%). En revanche cette proportion chute considérablement pour les revenus compris entre 2000 et 6000 francs puisque ils ne sont plus que 35% à décorer leur chambre. Cette part remonte pour les tranches de revenus supérieures (48%).

La taille comme le type de résident occupant les bâtiments jouent en faveur d'un surcroît de décoration et d'investissement visibles de l'espace privé. Ils sont plus jeunes et plus formés. Ils sont principalement issus de la petite classe moyenne. Quelle que soit leur origine nationale ils appartiennent, à la différence des résidents plus âgés et de type ouvrier, à la société de consommation occidentale dans laquelle il est essentiel de participer à de multiples processus de consommations pour exprimer son appartenance sociale et culturelle. Il leur apparaît important de s'approprier l'espace de la chambre pour pouvoir utiliser cet espace en tant qu'espace normalisé et dans lequel il est possible de recevoir.

Les résidents mariés décorent moins leur espace que les autres. En effet seuls 29% d'entre eux le font alors que pour les célibataires la proportion passe à 49,5%. Nous trouvons logiquement à peu près les mêmes chiffres en fonction du fait d'avoir des enfants ou non. 32% des résidents ayant des enfants décorent leur chambre contre 50% à ceux qui n'en ont pas.

Plus le foyer est central plus la proportion de résidents à décorer leur chambre est forte¹. Il en va de même avec la qualité de la desserte des foyers (41% dans les foyers bien desservis et 32% dans les foyers mal desservis). Les résidentes décorent leur chambre pour les trois quarts d'entre elles (contre 38,5% de l'ensemble).

Ainsi la décoration peut être considérée comme un des critères d'appropriation de la part du résident. C'est un indice d'installation qui doit être associé à d'autres tels que la satisfaction, la perception de la Sonacotra, les demandes techniques. Dans l'enquête qualitative nous avons posé la question de la possibilité d'aménager son espace par la modification de l'agencement de la chambre et par l'ajout de meubles ou d'objets personnels. Nous envisagions cette possibilité comme un possible indice d'une volonté de pouvoir accueillir des visiteurs dans sa chambre. Cette hypothèse fonctionne de manière ambivalente car nous lui voyons associée de manière symétrique le refus de vouloir accepter la présence de visiteurs et des résidents du foyer dans la chambre. Dans les deux cas la chambre est constituée en espace individualisé, séparé du reste du foyer. Elle est investie de fonctions de repos et de loisirs.

Les français sont plus nombreux à décorer leur chambre qu'à ne pas la décorer (57% contre 38,5% pour l'ensemble). Les résidents de nationalités africaines (59%) et d'autres nationalités (42%) sont aussi assez nombreux à s'approprier ainsi leur espace privatif. Les marocains sont un tiers à décorer leur chambre. Les algériens et les tunisiens sont un peu moins d'un quart à le faire.

Le rapport du résident à la chambre analysé du point de vue de la décoration se modifie en fonction de la durée de séjour. En effet, la

¹43,7% pour les foyers centraux; 36,6% des foyers excentrés; 33,3% pour les foyers périphériques.

part de résidents décorant leur chambre progresse sans cesse jusqu'à 5 ans de séjour pour atteindre la moitié des résidents pour les durées de séjour de 2 à 5 ans. Elle baisse sensiblement ensuite¹.

répartition des différents éléments de décoration

Eléments de décoration	%
Affiches et posters	42,8
Tableaux	36,9
Photos de familles	56,4
Images et objets pieux	13,6
Souvenirs	28,7

source EMVR

(Total supérieur à 100% parce que possibilités de réponses multiples)

Comme élément de décoration nous trouvons d'abord des photos de familles. Les réponses apportées par les résidents à cette question sur la décoration sont croisées avec les éléments tirés de l'observation et de la visite de nombreuses chambres. L'équipement mobilier est d'abord un donné dans les chambres et s'il peut varier d'un type de chambre à un autre type il varie surtout d'un type de foyer à un autre et donc en fonction de la conception du foyer et de la taille des chambres².

Il est difficile de modifier de manière importante l'agencement de la chambre et cela d'autant plus que la chambre est petite et que le règlement intérieur l'interdit. C'est en fait surtout par ajouts que l'équipement et la décoration se font. Le faible taux de résidents

¹ 37,6% pour moins de 6 mois, 40% pour 6 mois à un an, 49,6% pour un à deux ans, 50% pour deux à cinq ans de séjour. 36,6% de cinq à dix ans de séjour, 28,7% pour plus de dix ans de séjour.

² La composition d'une chambre de 4,5m² comprend: une chaise, un lit, deux tables, une armoire de toilettes et une étagère murale;
dans les chambres de 6 à 7,5m² nous trouvons en sus une armoire et une bagagerie sur le dessus de celle-ci;
dans les chambres plus grandes (9 à 15 m²), un tabouret et un réfrigérateur.

décorant leur chambre ne doit pas empêcher de considérer que pour nombre des résidents le décor est celui d'un intérieur ouvrier ascétique. Le danger d'ethnocentrisme est fort de vouloir considérer la faiblesse du nombre de résidents qui décorent leur chambre comme un indice permettant de dire que la chambre n'est pas appropriée. La décoration existe autrement que sous la forme assez moderne des affiches et des photos. Les autocollants collés sur les miroirs des chambres¹, sur la porte des réfrigérateurs lorsqu'ils se trouvent dans les chambres, les coupures de presse découpées et épinglées sur l'armoire ne sont peut-être pas considérés comme des éléments décoratifs par le résident interrogé. De plus un meuble rajouté tel que la télévision doit être considéré comme une modification de l'agencement global de la chambre et donc comme une forme d'investissement de l'espace. Nous pouvons aller plus loin en considérant que la valise représente pour un migrant une sorte de meuble portatif assez proche du coffre, de rangement et de transport à la fois, que l'on trouve chez les ruraux. Elle est placée la plupart du temps au dessus de l'armoire meublant la chambre, donc à portée immédiate, symbole, visible en permanence, du statut de travailleur migrant. Les chemises sur des cintres restent souvent suspendues à l'extérieur de telles armoires. L'exiguïté de la chambre n'explique donc pas à elle seule ce dispositif. L'espace est approprié dans le sens d'une occupation soit rationalisée pour tirer parti de tous les recoins, les boîtes de chaussures étant utilisées comme rangement, le dessous du lit et de l'armoire aussi, soit dans le désordre, les affaires s'entassant les unes sur les autres, les papiers

¹ A ces formes moins explicitement décoratives nous pouvons ajouter les calendriers, les fanions sportifs, etc.

administratifs, courriers, journaux et dépliants publicitaires n'étant pas classés et triés mais se superposant.¹

Cependant une limite existe souvent dans le processus d'appropriation du lieu qu'autorise la construction du décor. Dans ce cas, toute une série de raisons de ne pas se sentir tout à fait chez soi se combine. La situation contrainte du point de vue financier entraîne une limitation des possibilités d'obtenir les services techniques qui permettent de se sentir chez soi.

2. Les activités développées dans la chambre: lieu de repos ou de loisirs.

Dans le foyer les enquêtés déclarent dans l'ordre: regarder la télé dans 77% des cas, écouter de la musique dans 66% des cas, puis discuter dans 53 % et enfin se reposer, lire ou écrire dans 40% des cas.

Nous pouvons donc observer que les activités dites de loisirs (comme regarder la télé ou écouter de la musique), qui peuvent se pratiquer seules, viennent largement en tête devant le modèle du loisir-repos où se délasser consiste à ne rien faire. Ensuite nous observons que lecture et l'écriture sont les moins répandues, ce qui est pour partie l'effet du niveau culturel (certains -environ un tiers- des enquêtés ne savent pas lire) et du niveau de formation (plus de la moitié sont sans diplôme).

Si nous ne tenons pas compte des discussions avec les autres résidents, dont nous verrons plus loin le rôle spécifique qu'elles jouent quant à la forme du réseau de sociabilité et à l'appropriation de l'espace

¹Sayad évoque ces papiers en désordre qui conduise à un diagnostic psychiatrique dans le cadres de certaines expertises (pour les accidentés du travail) structurées autour de la perception de l'immigré comme temporaire. in *Santé et équilibre social chez les immigrés* , Op. cité p. 1761

du foyer lui-même, nous notons que la majorité de ces activités pratiquées par plus d'un résident sur deux peuvent se dérouler dans la chambre. D'ailleurs la relative faiblesse de la part de ceux qui citent les équipements de salles de repos et de loisirs (bibliothèque, télévision, cafétéria et jeux) parmi les améliorations espérées laisse à penser que ce n'est pas dans ces lieux collectifs affectés à cet usage que les résidents pratiquent les activités, hypothèse que corroborent d'autres réponses au questionnaire.

a. Regarder la télé et écouter de la musique

85% des résidents déclarent écouter la radio et 77% regarder la télévision. Ces activités sont celles les plus largement pratiquées par les résidents. Nous les analyserons comme passe-temps avant d'envisager le rôle de liaison avec la collectivité sociale que ces activités jouent de façon plus générale.

L'écoute de la radio est développée chez tous les résidents. Elle décroît faiblement mais régulièrement avec l'âge, passant de 89% chez les moins de 25 ans à 81% chez les 56 ans et plus. Elle est plus élevée chez les plus diplômés (89% chez les titulaires d'un diplôme au moins égal au bac). Les tunisiens et les africains l'écoutent plus sensiblement plus (92%) que les français (84%) ou les algériens (79%), ce qui peut s'expliquer par la plus faible possession de T.V. donc le plus faible recours de celle-ci chez les algériens, les français partageant leur temps entre radio et télévision. Vraisemblablement l'écoute de la radio n'a pas lieu aux mêmes moments de la journée (plus souvent au lever ou dans la journée) que le soir ou le midi où l'écoute du journal télévisé l'emporte.

En effet 50% des résidents déclarent regarder le journal télévisé tous les jours et 26% plusieurs fois par semaine. La radio s'écoute dans la chambre dans la quasi-totalité des cas (les espaces collectifs n'en comportent pas) et pour la télévision dans près de 60% des cas¹.

La possession de la télévision concerne davantage les africains (76%) et les français (71%) que les autres nationalités et en particulier les algériens² (47%) les tunisiens (53%) et les marocains (57%).

Ni les revenus, ni le temps libre dont disposent les enquêtés ne sont corrélés à l'équipement individuel en télévision. Il n'y a pas de croissance parallèle entre niveau de revenus et niveau d'équipement en télévision individuelle. De même le fait d'écouter la radio est inversement proportionnel au temps dont dispose l'individu. Si les salariés sont 88% à écouter la radio et 66% à avoir la télé dans leur chambre, ce n'est le cas respectivement que pour 77% et 43% des retraités et des préretraités³. Nous constatons une variation en fonction de l'âge de la possession d'équipement TV dans les chambres et il en est de même pour l'écoute de la radio.⁴

Dans les âges les plus élevés ces deux pratiques sont moins fortes que chez les adultes ce qui semble confirmer l'hypothèse d'une utilisation des media d'autant plus intense que la personne est insérée

¹ 59,3% des résidents déclarent avoir la télévision dans leur chambre ce qui explique pour partie la priorité (2ème position) donnée à l'isolation acoustique dans les demandes d'amélioration concernant le foyer.—

² Par ailleurs nous trouvons ce résultat confirmé en relevant le taux de possession de poste de télé dans la chambre par catégorie de foyer. Seulement 48,7% des habitants de F6 contre 62% en F1/2 et 70% en F1, ont une télé dans leur chambre.

³ De même si 90% des étudiants et stagiaires écoutent la radio, seuls 65% regardent la télé dans leur chambre. Pour les chômeurs les chiffres sont respectivement de 84% et 78% et pour les RMIstes de 80% et 58%.

⁴ Les étudiants sont situés différemment dans les deux séries. Nous pouvons formuler l'hypothèse selon laquelle il existerait une corrélation entre rapport à l'emploi et rapport à la collectivité sociale. Plus le premier est étroit plus l'individu maintient régulièrement le lien avec la collectivité sociale dont il a davantage l'impression de faire partie en utilisant les media.

dans la société via l'exercice d'un emploi régulier. Ainsi ce sont les 26 à 45 ans qui utilisent le plus télé et radio pour occuper leurs loisirs. Les plus jeunes quant à eux écoutent davantage la radio ne serait-ce que parce que leur équipement en télévision est plus faible que pour les tranches d'âges immédiatement supérieures.

Parmi les programmes les plus regardés à la télévision¹ les films (86%) et le sport (63%) viennent largement en tête ce qui témoigne de l'usage de ce media comme moyen de délasserment et de passe-temps qui "change les idées", lorsqu'on est à domicile. La surconsommation de spectacles sportifs tient quant à elle partiellement à la forte surreprésentation des hommes chez les résidents. Dans le même ordre d'idées mais de façon moins massive les variétés et les jeux (45%) et les feuilletons (35%) sont également consommés. Cette consommation est alors plutôt le propre des inactifs vieillissants alors que dans le premier cas les actifs salariés étaient également touchés.

Nous reviendrons plus loin sur l'analyse du type de consommation de nature différente que représentent les émissions d'actualité (49%) et des débats politiques (36%). Cette consommation très développée dans le cas des résidents ne pouvant être envisagée uniquement sur le mode du divertissement.

Ainsi nous trouvons chez les résidents un usage de la télévision analogue à celui de la population nationale. Pour les salariés et particulièrement les ouvriers, les loisirs au domicile sont une façon de récupérer après l'épreuve du travail. C'est en grande partie ce qui explique le succès rencontré par la télévision. Cet appareil équipe 93%

¹ La question sur les programmes était la suivante: "Mis à part les informations, que regardez-vous principalement à la télévision...?" A cette question il y a eu 85 % de réponses, ce qui veut dire que la consommation assidue de télévision n'est pas limitée aux seuls résidents qui possèdent un poste de télévision dans leur chambre.

des foyers ouvriers¹. A la Sonacotra c'est le cas de 63% des ouvriers toutes qualifications confondues contre 59% en moyenne.

L'usage assidu de la télé et surtout de la radio dans le cas des moins de 35 ans est également conforme aux pratiques des jeunes hommes en moyenne nationale. Cet usage vient en deuxième position après le sommeil dans l'emploi du temps des loisirs des étudiants, de ceux qui occupent un premier emploi et de ceux qui ont quitté le domicile de leur parents et occupent un emploi, avec un déplacement de la télévision vers la radio en raison des revenus plus faibles que la moyenne, dont les jeunes résidant à la Sonacotra disposent.

L'habitude a été prise souvent, dans les petites unités de vie, de regarder ensemble la télévision dans le séjour avec les autres membres de l'unité de vie. Elle est alors regardée en "quasi-famille" dans *l'entre-nous* des personnes qui se connaissent bien car elles se côtoient depuis longtemps. Ainsi 40% de ceux qui sont là depuis plus de 10 ans n'ont pas la télé dans leur chambre contre 50,5% de l'ensemble.

Cette consommation assidue de la télévision tous programmes confondus témoigne donc dans la plupart des cas d'un usage intensif de la chambre comme espace de loisirs. D'ailleurs pour les catégories qui sont les moins équipées en télévision personnelle, qui sont aussi celles qui passent le plus de temps dans le foyer, la salle de télévision peut alors en quelque sorte être une annexe de la chambre en tant qu'espace de détente: dans la première on écoute la radio, on lit, on discute ou l'on se repose sans rien faire, dans la seconde on discute, on joue et on regarde la télévision, c'est-à-dire qu'on se livre à des activités de loisirs partagées avec d'autres.

¹N. Herpin, O. Choquet et alii. "Les conditions de vie des ouvriers", art. cité p.56

b. Lire le journal

40% des résidents évoquent la lecture ou l'écriture parmi les activités pratiquées quand ils sont dans le foyer. Cette activité est une autre forme de loisir actif, pratiquée dans la chambre, tout en maintenant le contact avec l'extérieur. Elle combine les fonctions de détente et de relations sociales.

La lecture des journaux, pratique dominante de lecture est inégalement pratiquée selon les résidents. Si un résident sur deux en moyenne déclare lire le journal, les variations sont importantes en fonction du niveau de diplôme et de qualification, de la nationalité et de l'âge et dans une moindre mesure en fonction du rapport à l'emploi. En effet si 31% de ceux qui n'ont aucun diplôme déclarent lire le journal, c'est le cas de 76% de ceux qui ont un niveau de diplôme allant du certificat d'études primaires au C.A.P. et de 84% de ceux qui ont le baccalauréat ou plus. De même plus de 82% des étudiants et stagiaires font de même. Les variations de la pratique en fonction de la qualification professionnelle vont dans le même sens; des ouvriers non qualifiés aux ouvriers qualifiés le taux passe de 35% à 48% et pour les autres professions il est de 68%. Les revenus en revanche ne sont pas un critère discriminant concernant cette activité.

Nous retrouvons ainsi la même convergence de facteurs favorisant cette pratique que celle observée pour l'équipement télévision. Plus la durée de séjour, l'âge du résident et l'âge du foyer augmentent moins la pratique est développée.

Variations du taux de lecture du journal (en %)

	Lecture du journal
Etudiants	81,7
Salariés	52
Chômeurs	47,3
Pré-re. et retraités	31,6
Autres situations	51
Sans diplôme	30,7
Cap et autres	75,6
Bac et plus	84,4
Onq	35,5
Oq	48
Autres qualifications	67,9

source Emvr
(par exemple: 81,7% des étudiants lisent le journal)

Les plus âgés, qui sont aussi le plus souvent ceux qui résident depuis le plus de temps dans le foyer, pratiquent cette activité moins que les autres. Ce sont d'ailleurs ceux qui ont le plus fréquemment le plus bas niveau de diplôme et de qualification.

Les différences entre nationalités sont également sensibles. Si les résidents français sont 75% à lire le journal et les africains 64%, les tunisiens (50%), les marocains (39%) et les algériens (33%) ont une pratique nettement plus faible, ce qui s'explique par le niveau de diplôme plus bas de ces migrants du travail, souvent peu qualifiés à leur arrivée en France, et qui, de surcroît, ont appris pour une part à lire et écrire en arabe, pour une autre part sont analphabètes.

Enfin la lecture du journal peut être également interprétée, comme précédemment l'écoute de la télévision ou la possession d'un téléviseur

personnel, comme liée à une plus ou moins grande insertion dans le monde social via le fait d'exercer une activité professionnelle ou non. Les préretraités et les retraités(32%) lisent moins que les chômeurs (42%) qui, tout en se rapprochant davantage des salariés, lisent moins qu'eux (47%). Les étudiants quant à eux lisent nettement plus que tout le monde (82% d'entre eux) mais dans ce cas leur niveau de diplôme et l'activité qui fonde leur statut expliquent cette pratique accrue.

Nous observons donc que les activités déployées dans la chambre tournent dans l'ensemble autour de quatre pôles inégalement développés pour chaque catégorie de résidents: la radio, la télévision, la lecture, le repos.

Le pôle repos est le plus développé chez les préretraités et retraités. Les actifs tendent au contraire à avoir des loisirs individuels plus "actifs" avec une forte importance de la lecture et de la télévision, et cela dans une perspective de délasserment analogue à celle qui caractérise le mode de vie ouvrier en général. Les chômeurs, comme au niveau national, tendent à maintenir un style de vie similaire à celui qu'ils avaient lorsqu'ils étaient occupés: *"les chômeurs gardent une rigidité d'actifs dans le temps qu'ils passent à la maison: moins de sommeil, moins de temps passé à table, moins de télévision que chez les inactifs."*¹

Enfin les étudiants ont tendance à davantage pratiquer que toutes autres catégories radio et lecture, tandis que le pôle repos est quasi inexistant remplacé par les sorties à l'extérieur plus nombreuses dans leur cas. A ces quatre pôles vient dans certains cas s'ajouter le pôle "pratique religieuse".

¹ Eric Maurin "Types de pratiques, types de journées et déterminants sociaux de la vie quotidienne.", *Economie et Statistique*, n°223, juillet 1989, p. 43

c. Faire la prière

44% des résidents pratiquent une religion tous les jours.

Dans cette catégorie les préretraités et retraités sont nettement sur-représentés (55%) immédiatement suivis des chômeurs (51 %). Les sans diplôme sont en ce domaine largement majoritaires puisqu'ils représentent 77% du total de ces pratiquants très réguliers. Par ailleurs cela concerne 57% des ouvriers non qualifiés et 46% des ouvriers qualifiés. La pratique quotidienne est plus développée dans les classes d'âge élevées: de 18% chez les moins de 26 ans à 22% chez les 26-35 ans, 39% chez les 36-45 ans, 57% chez les 46-55 ans et 63 % chez les 56 ans et plus.

Elle concerne plus de la moitié du total des résidents ressortissants du Maghreb (71% des résidents marocains, 60% des résidents algériens et 56% des résidents tunisiens) qui représentent 80% à eux seuls du total des pratiquants réguliers. Les français de religion catholique ou protestante ont une pratique religieuse régulière nettement plus faible, même si elle est supérieure à celle observée en moyenne nationale.¹

Cette pratique quotidienne est donc massivement le fait des fidèles de l'Islam et renvoie donc à l'obligation des cinq prières par jours. Elle concerne dans deux tiers à trois quart des cas des résidents relativement âgés, peu diplômés, peu qualifiés, retraités ou en transition vers la retraite, donc des individus qui passent la majeure partie de leur temps au foyer et en particulier dans leur chambre, lieu

¹ ils sont 20 % en l'occurrence à dire pratiquer *régulièrement* au sens retenu par les études de sociologie religieuse: 15% déclarent pratiquer tous les jours et 5% occasionnellement.

privilegié de déroulement de la prière. La chambre est tantôt utilisée en l'absence de lieu de culte sur place ou à proximité immédiate, tantôt malgré l'existence de tels lieux.

Cela s'explique dans le premier cas par le fait que les résidents concernés, en raison de la pénibilité de leur vie professionnelle précédente, sont quelquefois frappés d'incapacités physiques plus ou moins invalidantes. Ils ont alors souvent du mal à se déplacer, au delà d'un périmètre restreint au quartier, vers le lieu de culte le plus proche auquel ils se rendent uniquement le vendredi ou pour les grandes fêtes. Mais dans ce cas-ci comme dans le second une autre interprétation vient éclairer cet usage de la chambre comme lieu de prière. L'acte religieux est pratiqué individuellement, même si le foyer dispose d'une salle de prière, comme si certains hésitaient à partager cet instant de recueillement avec les autres résidents dans le cadre du foyer. Il est alors geste de l'intimité tant de la conscience que de la vie privée.

L'acte de prière peut alors être envisagé sinon toujours comme un signe d'appropriation pleine de la chambre¹, du moins comme l'investissement de ce champ clos et protégé d'un usage religieux, qui abrite une piété se passant de démonstrations publiques. Même dans *l'entre-nous* de la *collectivité* des musulmans du foyer, qui ne constituent qu'exceptionnellement une *communauté* religieuse véritable, on ne se sent pas dans une relation suffisamment étroite pour donner à voir cet acte personnel cinq fois par jour et l'on se réunit le cas échéant seulement à l'occasion de la prière du soir.

¹Lors de l'enquête qualitative nous avons remarqué, dans le cas de résidents ressortissants de pays asiatiques de religion bouddhiste, que la présence d'un autel dans la chambre pouvait être également perçu comme un signe d'appropriation intense dans le mesure où cela faisait de la chambre un espace "consacré". Cependant le faible taux d'originaires de ces pays dans les foyers rend ce type d'appropriation marginal.

Ainsi la religion peut constituer un cinquième pôle d'activité développé dans la chambre. Il est souvent associé au pôle "repos sans rien faire" particulièrement développé chez les résidents âgés habitant au foyer de longue date. La chambre est alors lieu de "méditation", où la religion est le moyen du retour sur soi et sur les origines de son parcours. Elle est le lieu où l'on peut enfin, à l'issue d'une vie active éprouvante, jouir d'un repos mérité et -faiblement pensionné.

Le retour vers ce type d'activités pour isolés -repos, méditation, prière...- est d'autant plus développé qu'on a de faibles revenus et un réseau relationnel, notamment familial, restreint, ce qui diminue le temps consacré à l'exercice de loisirs payants (café, cinéma) où à d'autres consommations. Le modèle de sortie est alors la promenade qui peut comprendre le "lèche-vitrines" mais pas trop souvent car, au supermarché comme en ville on ne peut acheter *qu'avec les yeux*.

Le modèle de ce pôle du mode de vie dans le foyer centré sur la chambre est analogue à celui plus généralement décrit concernant les français de souche vieillissants âgés de plus de 65 ans. En effet *"la consommation des personnes âgées<de plus de 55 ans> est presque exclusivement introvertie. Elle est focalisée sur le corps et sur la sphère domestique."*¹. De même les résidents sortis de la vie active (préretraités retraités et chômeurs longue durée de plus de 45 ans) de quelques années plus jeunes présentent des caractéristiques analogues dans leur style de vie replié sur le foyer et centré sur la chambre.

¹Mireille Moutardier "Vieillir: le repli sur soi et sur la sphère domestique", *Données sociales*, 1987, p. 198

B. la sociabilité dans le foyer

Pour préciser l'analyse du mode de vie des résidents il faut envisager la construction de leurs réseaux de contacts et d'échanges dans l'espace du foyer.

Nous l'avons vu précédemment que l'interprétation variable des règles de fonctionnement conduisait à l'établissement d'une démarcation entre les "bons" et les "mauvais" voisins. Avec les premiers il est possible de construire une relation sur un autre mode que celui du conflit. En revanche avec les seconds le différend porte sur le bon usage des lieux collectifs et même du foyer dans son ensemble, y compris dans les espaces privés.

Nous nous intéresserons ici aux formes des relations entretenues avec les résidents avec lesquels on n'a pas de conflits. Cette analyse conditionne dans une certaine mesure le degré de participation des individus dans la société française via le réseau d'amitié et de voisinage. Ce réseau personnel fixe le cadre, l'étendue et l'intensité des échanges de biens et services non marchands, qui viennent prendre place à côté des rapports à l'emploi ou des formes de consommation marchandes pour fixer le statut de l'individu dans la collectivité sociale. La combinaison de ces trois éléments fournit à l'individu une position plus ou moins intégrée dans cette collectivité.

Nous étudierons le réseau de sociabilité dans le foyer avant d'envisager les liens des résidents avec des personnes extérieures.

A la lecture des résultats, l'hypothèse dégagée dans l'enquête qualitative selon laquelle les résidents construisent à l'intérieur du foyer une sociabilité présentant des points communs avec celle

développée dans les logements individuels de types H.L.M. se confirme.

Pour mettre en évidence ces similitudes nous étudierons d'une part les visites et les échanges verbaux et d'autre part les services -reçus et rendus- qui tissent le réseau des relations et des amitiés de chacun. Pour ce faire nous avons repris en la modifiant légèrement, la typologie à trois degrés des sociabilités proposée par François Héran: de la conversation à l'entraide et à l'amitié en passant par l'échange de services.¹

1. Les contacts

Les résidents développent dans le cadre du foyer des échanges verbaux qui peuvent aller de la simple conversation dans un lieu quelconque aux visites données et reçues. Plus d'un résident sur deux (53%) mentionne parmi ses principales activités dans le foyer le fait de *"discuter avec d'autres résidents ou de jouer aux cartes ou dominos"*. Mais où ont lieu ces contacts et amorcent-ils un échange de visites qui les consolident avec le temps?

¹Le premier degré, dit des *relations limitées*, comprend la simple conversation et le fait d'être entré ou d'avoir fait entrer les voisins dans les pièces d'habitation, le second renvoie aux *petits services* échangés de temps à autre, le troisième, dit des *liens étroits*, caractérisé par les sorties en commun, l'entraide continue en particulier pour les gros travaux va jusqu'à l'amitié. cf François Héran "Comment le français voisinent?", *Economie et Statistiques*, n°195, janvier 1987.

a. Trouver à qui parler

Les résidents déclarent discuter avec les autres principalement dans la cuisine.¹ C'est le cas de 85% d'entre eux. D'ailleurs parmi ces 85% dans plus d'un tiers des cas (35%) la cuisine est le lieu exclusif de discussion. La chambre, espace personnel, vient en deuxième position avec 44% des réponses. Ainsi un résident sur deux discute dans la cuisine ou la chambre ou les deux.

Il est net que, par la "discussion", nous nous trouvons dans une forme de contact plus intense que le simple fait de se saluer au passage, parce que l'on est voisin d'étage ou de chambre. C'est ce que confirme le fait que la chambre, lieu de l'intimité, dans près d'un cas sur deux ou encore la cuisine, dont nous avons plus haut qu'elle constitue -surtout dans le cas des F6 et des F 1/2- un prolongement de l'espace privé, soient les deux espaces privilégiés de la conversation. Dans les F6 la cuisine est d'ailleurs un lieu privilégié de la convivialité puisque nous y observons toujours une certaine forme de mise en commun qui fait du repas un "comme si" de sociabilité familiale ou amicale: soit les résidents y mangent ensemble, c'est-à-dire côte à côte mais en partageant la conversation, soit il se peut qu'ils préparent le repas au même moment en discutant, soit ils préparent un repas commun consommé ensuite ensemble, mais le cas est moins répandu. Ce cadre de la cuisine est alors particulièrement favorable à l'échange de propos personnalisés au fur et à mesure, quand la cohabitation commensale dure depuis un certain temps et s'il n'y a pas d'existence de "passifs".

¹En réponse à la question "*Généralement lorsque vous discutez dans le foyer avec vos voisins c'est plutôt....?*" qui proposait cinq modalités de réponses.

Les espaces intermédiaires viennent loin derrière ces deux premiers lieux. Zones de circulation qu'on ne saurait donc s'approprier de la même manière, ils sont dans un moindre part le théâtre des discussions: seuls 26% des résidents interrogés déclarent discuter dans le couloir et 25% dans le hall. Cela tient à plusieurs motifs. Dans ces lieux de passage manque la réelle tranquillité pour amorcer une véritable conversation.

D'une part à toute heure du jour l'intimité et le secret de la conversation sont menacés, d'autre part en mener une quand même dans ce lieu peut être source de conflits avec d'autres résidents, qui se plaignent du bruit, donc d'ennuis. En l'occurrence leur réclamation serait d'autant plus fondée au regard du règlement du foyer que le couloir ou le hall sont des lieux collectifs par excellence et donc placé sans ambiguïté sous le contrôle du personnel. Il est donc *illicite* au regard de la règle et *coupable* -aux yeux de la représentation collective des résidents de l'usage normal du couloir- de se les approprier comme des lieux personnalisés et de les occuper ou d'y stationner trop longtemps, ce qui nuit au fonctionnement de l'ensemble de la structure. La faiblesse de la proportion des résidents qui y discutent, témoigne ainsi a contrario de l'intériorisation généralisée de cette norme d'usage limité au passage des espaces intermédiaires.

Ainsi le couloir ou le hall sont l'équivalent pour trois quart des résidents du palier ou de l'entrée d'un immeuble. C'est un espace où l'on salue éventuellement ses voisins, mais où la conversation ne saurait s'éterniser ni se répéter -si d'aventure elle s'engage- plusieurs fois avec le même voisin. Ces lieux du "bonjour, bonsoir" sont ceux où l'on rencontre au hasard des jours les personnes que l'on connaît de vue

sans entretenir aucune autre forme de relation et en particulier des conversations.

Enfin dans la cafétérie seuls 21% des résidents déclarent avoir des conversations. Cela rapproche paradoxalement ce dernier lieu davantage du couloir ou du hall que de la cuisine ou de la chambre alors qu'il est fait pour qu'on y séjourne davantage et qu'on y partage des moments, par exemple à discuter. Plusieurs raisons permettent d'éclairer cette faible utilisation de la cafétérie pour la discussion alors qu'elle est dévolue à cet usage. Dans de rares cas c'est son ouverture et son aménagement récent qui peut expliquer le manque d'appropriation de ce lieu conçu justement comme espace de sociabilité. Mais le plus souvent c'est la norme d'usage antérieure qui gêne l'appropriation comme espace de "causerie" soit qu'il fasse office en même temps de salle de télévision ou de salle avec des jeux (baby-foot) auquel cas le bruit environnant gêne ceux qui voudraient discuter, soit que plus probablement, celle-ci offre l'équivalent de l'espace du "café" mais en moins satisfaisant. En effet y manquent la possibilité d'anonymat relatif et le fait de croiser des personnes qu'on choisit d'une part et qu'on n'est pas contraint de côtoyer tous les jours d'autre part. Dans la cafétérie n'importe quel résident qui la connaît "de vue" peut savoir que telle personne discute régulièrement avec telle autre et ainsi avec qui elle est liée. En plus le secret et la discrétion requis pour la répétition d'une discussion avec le même interlocuteur font ici défaut. A tel point que quelquefois, pour discuter au calme avec certains résidents, on préférera aller au café qu'à la cafétérie.

Car la pratique de discussion privilégiant comme partenaire les membres du foyer n'est pas pour autant minoritaire et elle tient au contraire une grande place dans l'emploi du temps des résidents devant

la lecture et le repos; ils sont 53% à déclarer "discuter avec d'autres résidents ou jouer aux cartes et aux dominos".

b. Échanger des visites avec ses voisins

Le fait que 44% des résidents discutent dans leur chambre avec les voisins nous amène à observer de plus près le cycle d'échanges de visites que la conversation entraîne.

Ils sont 68% des résidents interrogés à répondre que des voisins leur rendent visite dans leur propre chambre¹, contre 32% à répondre que leurs voisins ne rentrent pas dans leur chambre. Ce chiffre des visites est très supérieur à la moyenne nationale où si, toutes choses égales par ailleurs, la chambre du résident est assimilée au domicile des ménages vivant en logement individuel. 19% en moyenne des français recevaient en 1983 des visites de leur voisins. Bien plus, au niveau national, cette fréquence des visites diminue avec le nombre de logements compris dans le bâtiment: ainsi dans les immeubles comportant de 30 à 150 habitants seuls 16,5 % des habitants reçoivent des visites de leur voisins. Au contraire dans les foyers, l'influence du type de construction et de sa taille sur ce type de contact ne se fait presque pas sentir².

Il semble donc que le logement en foyer favorise en plus d'une promiscuité subie, qui pourrait être ressentie comme astreignante (en particulier dans les actes intimes de la toilette et des repas), une proximité volontaire dont témoigne cette fréquentation importante des voisins qui font rentrer certains de ceux avec lesquels ils conversent

¹ La notion de voisin, au delà des habitants des chambres mitoyennes, comprend les résidents du foyer tout entier.

² Nous notons juste à l'inverse un peu plus de refus dans les F1/2 (33,3%).

dans leur chambre. Le foyer, au delà d'être un collectif où l'on se retrouve avec des voisins qu'on n'a pas choisis, constitue un espace où l'on a des voisins à portée de la main qu'on *choisit* de fréquenter. Nous tenterons d'évaluer plus loin, à l'aide d'autres éléments, en quoi cette constitution d'un réseau d'échanges dense, interne au foyer, contribue à faire entrer les résidents qui la pratiquent, dans le modèle de l'insertion ségréguée.

Si les étudiants et salariés sont 68% à pratiquer la visite des voisins dans leur chambres et les chômeurs 71%, les préretraités et les retraités sont les plus nombreux à refuser cette présence dans leur espace personnel (42%)¹. En effet *"le passage à la retraite représente <concernant les relations de voisinage> un moment critique variable selon les catégories professionnelles(...)". Les ouvriers améliorent à peine leur relations de voisinage quand ils sont qualifiés, en perdent lorsqu'ils ne le sont pas.*"²

Les enquêtés concernés se trouvent majoritairement situés dans le second terme de l'alternative. Cela tient tant au fait que la chambre est conçue avant tout comme espace où *l'on ne fait rien* jouissant d'un repos bien mérité et que l'entrée des voisins trouble sinon toujours la tranquillité du moins l'ordre établi- parfois celui dû mobilier- nécessitant, si elle prévue, parfois un effort particulier de ménage. Ainsi l'entrée d'un voisin est considérée comme gênante car elle implique un regard extérieur -et alors perçu comme intrus- sur l'ordre (ou le désordre!) d'autrui.

Nous pouvons interpréter dans le même sens l'impact de l'âge sur l'accueil. Plus l'âge augmente plus les résidents refusent la venue de

¹ Les autres catégories de résidents sont toutes comparables aux proportions d'ensemble.

² François Héran "Les relations de voisinage", Paris, *Données Sociales*, 1987, p.335

voisins dans leur chambre: 26% refusent chez les moins de 35 ans, 29% chez les 36 à 45 ans, 30,5% entre 46 et 55 ans, 42,2% après 56 ans. Le dérangement causé par la visite l'emporte sur son agrément pour les raisons évoquées ci dessus avec également une gêne relative à la pauvreté du décor chez les résidents plus anciens et plus âgés. Mais là encore les chiffres restent très supérieurs à la moyenne nationale, où les proportions s'inversent car seuls 24% des moins de 35 ans, et 30% des 36-55 ans reçoivent des visites de leur voisins. Ici, à l'inverse du phénomène au niveau national, *"ce ne sont <cependant> pas les ménages des personnes âgées, qui sont les plus coupés de leurs voisins mais les ménages les plus jeunes. Les relations de voisinage prennent toute leur ampleur avec l'âge mur."*¹

Cependant les plus jeunes résidents (moins de 25 ans) sont quant à eux, sûrement par méfiance, devant un mode de vie qu'ils connaissent encore mal, 29% à refuser la venue de résidents. Ne sachant pas si "cela se fait" -ni comment cela se fait- dans le foyer et plus tournés vers les relations extérieures, ils font entrer leurs voisins un peu moins souvent que les tranches d'âge supérieures. La relative diminution des visites dans les tranches d'âge les plus élevées 30% à 40% de refus correspond quant à elle à un modèle de vieillissement d'ouvriers peu instruits, peu qualifiés et à faibles revenus², dans un état de santé médiocre ou mauvais.

La durée de séjour modifie ce type de relation avec une courbe sinusoïdale. Moyenne en dessous d'un an de résidence (61%) la proportion augmente de manière importante entre 1 et 5 ans de séjour

¹ibidem

² Nous constatons par ailleurs que l'accueil augmente avec le niveau de revenus: 29% pour les moins de 2000 francs; 31,8% de 2000 à 4000 francs; 33,2% pour les 4000 à 6000 francs; 34,2% au delà). Mais la faiblesse des variations rend la corrélation peu significative.

(73%) puis baisse après 5 ans de séjour avec seulement 67,5% pour remonter ensuite pour les durées de plus de dix ans (69%). Cependant une fois encore ces chiffres de visites reçues sont beaucoup plus élevés que dans la moyenne nationale.¹ Enfin ce comportement n'est pas identique en fonction des nationalités des résidents. Les français (70%), les tunisiens (70%) et les nationalités africaines (82%) sont relativement plus nombreux à accepter la venue des voisins que l'ensemble de l'échantillon. Inversement les algériens (63,5%), les "autres nationalités" (64%) reçoivent moins de voisins dans leur chambre².

Cette différence semble moins être imputable à des "traditions culturelles" de plus moins grande propension à l'accueil des hôtes qu'aux particularités morphologiques de chacun de ces sous-groupes et elle renforce en cela les analyses précédentes. Ainsi les africains sont plus souvent plus diplômés, jeunes étudiants ou salariés, plus qualifiés que les autres. Comme les français, plus nombreux en dessous de 45 ans, majoritairement salariés ou chômeurs, ils présentent toutes les caractéristiques favorisant l'entrée des voisins. Les Algériens à l'opposé cumulent les facteurs défavorables à l'entrée des voisins.

Il y a de surcroît une forte symétrie dans l'échantillon entre le fait d'accueillir son voisin dans sa chambre et le fait de pouvoir lui rendre visite puisque plus de 95% des résidents qui acceptent l'un pratiquent l'autre et inversement 94% de ceux qui refusent l'un ne font pas l'autre. Si 68% des résidents déclaraient recevoir leurs voisins, inversement

¹ Les visites reçues sont de 26% en dessous d'un an, 19% entre un et cinq ans 16% entre plus de cinq ans et moins de dix ans et 18% pour les durées supérieures à dix ans.

² Les réponses des marocains sont équivalentes aux chiffres moyens de l'ensemble de l'échantillon.

67,5% des enquêtés disent entrer chez leur voisins et 32,5% ne le font pas.

La comparaison des visites rendues avec l'accueil dans sa propre chambre montre comme nous l'avons vu précédemment la forte symétrie entre les deux actes ou réponses. Il y a cependant une légère variation dans la comparaison par nationalités¹ dans le cas des français, qui sont les seuls à dire qu'ils accueillent plus (70%) qu'ils ne rentrent dans la chambre des autres (67%).

2. Les échanges de service avec les voisins : une relative symétrie

Les types de services que se rendent les résidents peuvent, pour la commodité de l'exposé, être distingués en services associés à l'activité "confection des repas" et au lieu "cuisine" d'une part et services plus personnels qui sous tendent des relations plus intimes et continues, allant jusqu'à l'entraide et à l'amitié d'autre part.

a. Les services autour de la cuisine

Les prêts de condiments et d'ustensiles de cuisine sont les plus fréquents. 83% prêtent des condiments tels que de l'huile ou du sel et 74% prêtent des ustensiles de cuisine. En effet cette forme de solidarité simple trouve parfois son origine dans le fait que les nouveaux résidents ne s'installent pas toujours avec tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un repas ou que de temps à autre manque un ingrédient

¹ Parmi les différentes nationalités les africains (72,5%), les marocains (70%) et les tunisiens (68,5%) entrent plus que les autres, français (66,7%), les algériens (63%) et les "autres nationalités" (62,5%) le faisant moins.

ou un ustensile pour la préparation d'un plat particulier. Il est alors fréquent de leur permettre de se faire à manger et/ou de partager soit la nourriture préparée soit des ingrédients pour élaborer cette dernière

En ce qui concerne les services alimentaires et quotidiens, nous trouvons inversement 77,5% qui disent qu'on leur prête des condiments pour la confection du repas, 69% des ustensiles de cuisine. C'est globalement équivalent aux chiffres des services rendus dans l'autre sens avec, cependant comme au niveau national une légère sur-représentation -surestimation?- des services qu'on déclare *rendre*. "*En effet si l'on observe une réciprocité globale <des déclarations> concernant les visites, cela n'est plus vrai pour les échanges de services, les ménages ayant tendance à se voir plus serviables que servis.(...) c'est qu'à la différence de simples visites, les échanges de service mettent en jeu la conception même qu'on se fait des rapports de voisinage: en principe désintéressés mais régis par une norme implicite de réciprocité.*"¹

Toutefois il faut ici remarquer à nouveau que le voisinage, dans sa composante "services échangés", est infiniment plus développé dans les foyers que dans la population globale.

Taux de services rendus et reçus concernant la cuisine

	Services rendus aux voisins	Services reçus des voisins
Prêter du sel, poivre	83	78
Prêter ustensiles	84	69,5
Faire courses	65	63,5

source Emvr
(en %)

¹François Hérin "Les relations de voisinage", art. cité, p.333

Autour de la nourriture s'établit donc une économie d'échanges de dons et contredons, qui peut générer une relation mutuelle durable de services régulière ou irrégulière. Nous comprendrons mieux pourquoi une forte proportion de conversations entre voisins se développe dans la cuisine, lieu principal de rencontres plus importantes en durée que lorsque la rencontre a lieu dans le couloir. Qu'ils y mangent ou pas, non seulement les résidents y côtoient généralement dans la semaine plusieurs voisins d'étage qui préparent leur repas au même moment qu'eux et à qui ils adresseront la parole le cas échéant pour demander ou proposer un service de ce type.

65% font des courses pour leur voisins et 35% ne le font pas. 63% des résidents, déclarent inversement que un -ou des voisins- leur font des courses. Il y a donc une majorité de résidents interrogés pour dire qu'il leur arrive de faire les courses, probablement alimentaires et de petite quotidienneté, pour leur voisins en même temps que les leurs. Ce service intervient généralement concernant les étudiants ou salariés, parce que la personne n'a de façon occasionnelle pas le temps ou parce qu'elle est tombée malade.

Cette pratique est plus asymétrique (service reçu plus que rendu) et joue un rôle particulièrement important dans le cas des résidents ayant des problèmes de santé durables et d'incapacités physiques qui, comme nous l'avons observé dans l'enquête qualitative, reçoivent ce genre de services de la part de voisins attitrés pour cette tâche (aller chercher les médicaments, la nourriture ou ramener le journal). Ces derniers font alors quasi fonction d'aide ménagère. En échange celui qui les a reçus les invitera à prendre le thé dans la chambre ou à partager le repas.

b. Les services plus "personnels"

Pour des services tels que la lecture d'un courrier les proportions sont plus faibles puisque nous trouvons seulement 30% des résidents interrogés à rendre un tel service. Il en va de même pour le fait de remplir un document administratif pour une personne qui le demande.

Par contre nous trouvons plus de résidents qui disent que des voisins leur rendent des services tels que la lecture d'un courrier (35%) ou de l'aide pour remplir un document administratif (37%).

Les déclarations de services reçus sont supérieures à celles des services rendus, ce qui est rare. Cela laisse à penser d'une part qu'un taux important de résidents est dans l'incapacité de fournir ce type d'aide en raison d'un faible niveau d'instruction, qui peut aller jusqu'à l'analphabétisme, d'autre part que ce type de services implique un don et un contredon de natures différentes entre des catégories de résidents présentant des caractéristiques sociologiques différentes et cumulées (niveau d'instruction, activité, âge.). Le cycle d'échanges dans les foyers est donc particulièrement riche ce dont témoigne la multiplicité des formes prises et du caractère variée de ce que y est reçu contre ce qui est rendu, comme nous l'avons remarqué dans l'enquête qualitative.

Taux de services "personnels" rendus et reçus

	Services rendus aux voisins	Services reçus des voisins
•Remplir un papier administratif	30	37
•Rédiger/ lire un courrier	30	35
•Prêter un objet personnel	57	52
•Prêter de l'argent	50	44

source Emvr
(en%)

Il faut de plus remarquer que le recours aux voisins est alternatif mais plus important que celui au personnel du foyer qui n'est sollicité que par 26% des résidents pour un conseil administratif. Cependant il faut remarquer que les voisins et le personnel aident les individus concernés dans plus d'un cas sur deux ce qui signifie que ces derniers jouent un rôle de conseil qui est ordinairement celui de l'assistante sociale ou de l'écrivain public. Cela témoigne une fois encore de l'extrême densité des liens entretenus dans le foyer entre toutes les catégories et l'appui qu'y trouvent des plus démunis en capital culturel et en relations sociales extérieures familiales ou amicales.

Enfin la gamme des échanges est complétée par des services beaucoup plus personnels. Ces derniers apparaissent lorsque le cycle des échanges fondé sur la série précédemment évoquée est déjà bien établi et qu'il a lieu régulièrement. Nous constatons ainsi ainsi que 57% des résidents prêtent des objets personnels à leurs voisins et 52% en empruntent. Plus personnel et plus rare encore, 50% des résidents interrogés disent prêter de l'argent à certains de leurs voisins et 44% disent recevoir de l'argent de leur voisins, quand ils en ont besoin.

Ces deux dernières pratiques permettent de renforcer l'hypothèse selon laquelle, dans le foyer, le cycle des petits services, dépasse le stade "des relations limitées" décrit pour les relations de voisinage au niveau national. Elle va jusqu'à la construction d'un réseau de solidarités renforcé dans le temps avec l'augmentation de la durée de séjour. Le tissu relationnel interne au foyer est alors particulièrement dense des conversations aux visites et aux services et ce toutes choses égales par ailleurs pour d'environ un quart à un tiers des résidents interrogés. Il peut aller au delà jusqu'à des relations d'amitié dont le fait de sortir ensemble constitue un indicateur.

c. Les amitiés: sortir avec d'autres résidents

57,5% des résidents disent "sortir" avec des voisins et 42,5% disent ne pas le faire. Cette forme de sociabilité qui consiste à sortir avec ses voisins, est très développée dans les foyers et peut paraître à première vue relativement atypique. En effet, dans les enquêtes générales parmi les personnes rencontrées au cours des sorties "les amis" au sens large du terme incluant les «copains», sont majoritaires (65% des sorties). Loin derrière viennent la parenté (12%) et les collègues (9%). Quant aux voisins ils ne sont presque jamais présents(2%)."¹

Au sein des foyers enquêtés les résidents mariés (61,5%) ont une sociabilité interne plus développée que les célibataires (54%) en ce qui concerne les loisirs sous forme de sorties. En revanche il est difficile de se prononcer sur la façon dont le niveau de ressources influe sur ce

¹Olivier Choquet "Les sorties, une occasion de contacts", *Economie et Statistique*, n°214, octobre 1988.

type de comportement¹. En ce qui concerne les types de foyers, les résidents qui sortent avec des voisins sont 54% pour les F6, 58% pour les F1/2, 61% pour les autres types de bâtiments.

L'âge semble important dans la détermination de ce mode de rapport interne au foyer. Les sociabilités sont différentes selon les âges. *"Relativement stable jusqu'à l'âge de quarante ans environ, la sociabilité connaît par la suite un déclin irrémédiable et finit par chuter de moitié"*². La proportion augmente jusqu'à 55 ans (55,5% moins de 25 ans, 59,5% pour les 26 à 35 ans, 61% pour les 36 à 45 ans, 61,4% pour 46 à 55 ans) puis baisse ensuite 50% pour les résidents de plus de 56 ans³. Mais elle concerne alors encore un résident sur deux ce qui compte tenu du rétrécissement ordinairement observé au niveau national tant des sorties que d'un nombre de partenaires de sociabilité quand les gens vieillissent, reste quand même une pratique intense. Ceci est lié en partie au rétrécissement du choix des partenaires possibles de la sociabilité consécutif à la cessation définitive d'activité. Ainsi relativement aux situations

¹58,5% pour moins de 2 000 francs de revenus, 56,1% pour 2 à 4000 francs de revenus, 61,5% pour 4 à 6 000 francs de revenus; 56,4% pour les revenus supérieurs.

²"François Héran"La sociabilité, une pratique culturelle",*Économie et statistique*, n°216, déc. 1988, p.8.

³*"Entre les relations de travail de la maturité et les relations de parenté de la vieillesse, s'insèrent quelques sources intermédiaires de la sociabilité.(...) Chacun souhaite un minimum de relations avec ses voisins, mais considère que point trop n'en faut. Autre dilemme on attend des relations de voisinage qu'elles soient à la fois désintéressées et payées de retour. Enfin, l'entretien de liens étroits avec les voisins est une pratique plutôt rurale répandue dans les classes supérieures et plus développée à l'âge mur, trois attributs qui sont rarement concomitants(...)." F. Héran, "La sociabilité, une pratique culturelle", art. cité, p.11*

professionnelles¹, seuls les retraités réduisent relativement leurs sorties avec des voisins (40%)².

Au niveau national *"en même temps qu'il se rétrécit avec l'âge, le réseau de relations se restructure. Trois étapes viennent scander la sociabilité des adultes, la jeunesse est le temps privilégié des amitiés, la maturité des relations de travail, la vieillesse celui des relations de parenté. Dans le foyer la restructuration s'opère alors sous la contrainte de deux paramètres restrictifs, l'absence ordinaire de la famille du moins à proximité, la plus grande superposition des liens"*³. Nous pouvons éclairer alors le relativement bon maintien de la solidarité de voisinage par le fait que les liens d'amitié peuvent reposer conjointement sur plusieurs vecteurs. A la camaraderie "professionnelle" avec les collègues de travail co-résidents du foyer se superpose le voisinage de longue durée, l'une renforçant l'autre, voire les liens territoriaux (village ou quartier d'origine) ou de parentèle. Quand l'une disparaît les autres restent qui maintiennent le lien surtout quand il est établi de longue date.

Ainsi la durée de séjour agit nettement sur ce type de sociabilité interne dans le sens du développement ou de la perpétuation des réseaux relationnels présents dans le foyer.⁴ En effet plus la durée de séjour augmente plus les sorties avec des voisins sont nombreuses: 51% pour moins d'un an de séjour et 56,5% pour des séjours de 1 à 2 ans puis 58% pour les séjours de 2 à 5 ans, 58,5% pour 5 à 10 ans de

¹ Nous savons que en ce qui concerne les inactifs, les contacts avec les anciens collègues sont réduits et que ce sont plutôt les relations de voisinage qui profitent de l'absence de relations de travail. cf F. Hérin art. cité

² Les autres situations sont soit identique soit très légèrement supérieure à l'ensemble.

³ *La sociabilité, une pratique culturelle*, art. cité, p.9

⁴ Contrairement aux résultats rencontrés au niveau national et qui veulent que *"Moins liées à l'ancienneté de la résidence qu'on aurait pu le croire, les relations de voisinage se développent de plus faiblement avec l'âge chez les hommes(...)"*. p.13 op. cité in F. Hérin

séjour, 61% pour des séjours supérieurs à 10 ans. En fonction des nationalités les sorties avec des voisins varient significativement. Les tunisiens (68,5%) les marocains (63,5%) et les diverses nationalités africaines (60,5%) pratiquent ces sorties communes plus que l'ensemble de l'échantillon. C'est le contraire pour les français (54%), les algériens (54,5%) et les "autres nationalités" (54,5%). Ces variations tiennent une fois encore aux attributs sociologiques cumulés de chacun de ces groupes "nationaux". Ils sont plus âgés, moins diplômés, plus souvent retraités ou en transition vers la retraite. Ils vivent plus souvent dans les F6 ou les F1/2. Ils sont algériens et dans une moindre mesure français. Ils présentent tous les particularités qui conduisent à une limitation des sorties en général et des relations sociales tous partenaires confondus. *"L'âge les rejettent <les ouvriers moins qualifiés vieillissants> vers l'isolement tandis que les ouvriers qualifiés ou les professions intermédiaires parviennent à transformer une part des rapports de services en relations d'amitié."*¹

Nous trouvons enfin confirmée dans l'enquête la tendance habituelle relative aux phénomènes de sociabilité: "les relations vont aux relations". Ainsi la sociabilité interne semble se prolonger quelquefois à l'extérieur (71% des résidents qui sortent avec des voisins laissent entrer des voisins dans leur chambre contre 57,5% pour l'ensemble). Une pratique intense de la conversation des visites et des services réciproques va de pair avec non seulement des sorties avec les résidents mais même avec des relations maintenues intenses avec des personnes de l'extérieur (amis ou famille). La fréquence de retour dans sa famille semble jouer simultanément sur les sorties avec les résidents. Inversement les résidents qui réduisent leur retour et les

¹ François Héran "Les relations de voisinage", Paris, *Données Sociales*, 1987, p.335

suppriment sortent moins que les autres (49% contre 57% à l'ensemble).

Paradoxalement une forte inscription sociale dans l'espace du foyer n'est pas synonyme d'une renonciation au projet de le quitter à une date déterminée. En croisant les informations concernant les projets de réinstallation dans le pays d'origine et les sorties avec les résidents du foyer nous constatons la sur-représentation de résidents disant sortir avec d'autres lorsque leur projets sont pour "le plus tôt possible" avec 71% et pour "le moment de la retraite" avec 65% contre 57% à l'ensemble, quand, dans le même temps, toutes les réponses soit indéterminées ou négatives sont inférieures à l'ensemble. Nous ne retrouvons pas la distinction socio-professionnelle nationale entre "liens faibles" et "liens forts" à l'intérieur du foyer, qui *"oppose d'un côté la sociabilité étroite et dense (ce qui veut dire aussi répétitive des milieux populaires et de l'autre les réseaux "lâches" mais diversifiés et de longue portée) des cadres et des intellectuels."*¹ Tous les liens semblent se situer du côté du premier terme de l'alternative la sociabilité pour répétitive qu'elle soit repose sur une gamme variée d'activités

¹François Héran "Trouver à qui parler: le sexe et l'âge de nos interlocuteurs, *Données Sociales*, 1990, p 368

C. La sociabilité hors du foyer

Nous présenterons pour terminer ce chapitre sur les modes de vie des résidents, les relations sociales entretenues avec des partenaires extérieurs au foyer avant que d'envisager d'autres formes de liens, avec le monde social, comme l'information, que nous comprenons ici dans la notion de sociabilité, ces liens plus médiats fournissant des supports décisifs à la participation des résidents à la société française.

1. Les occasions de contacts à l'extérieur

Celles-ci se produisent d'une part à l'occasion d'activités de loisirs développées à l'extérieur du foyer, qui offrent des possibilités de contacts différents, d'autre part dans des lieux classiques de sortie et de sociabilité ouvrière: café ou P.M.U.

Taux de sorties de loisirs déclarées

	en %	en %
	oui	non
•aller au théâtre au concert	14	86
•assister à des spectacles sportifs	23	77
•aller au cinéma	27	73
•jouer au tiercé ou au loto	39	61
•aller au café	69	31
•faire du sport	22	78
•être membre d'une association	11	89

source Emvr

Dans l'enquête nous nous sommes intéressés, outre à la lecture et l'écoute de programmes de radio et de télévision pour se détendre, à quelques activités de loisirs, qui se consomment à l'extérieur du

domicile, dans la double perspective d'inventaire des activités et de l'approche de la sociabilité dont elles sont le support. *"Tous les loisirs qui se pratiquent à l'extérieur du domicile peuvent donner lieu à sortie de groupe: sport, spectacles, promenade, etc. On étudie ici l'ensemble, y compris ce qui relève plutôt de la sociabilité quotidienne comme les rencontres au café. On s'y intéresse non <seulement> en tant que loisirs, mais <aussi> comme forme de sociabilité."*¹

a. les sorties de loisirs: rencontres sportives, cinéma, spectacles.

Une première série d'activités conduit les individus à sortir hors du foyer et à rencontrer éventuellement des personnes extérieures. Il s'agit de la consommation de spectacles que nous avons envisagée à partir de trois composantes : les spectacles de théâtres et concerts (14% de résidents concernés)², les manifestations sportives (22%) et le cinéma (27%).³

Ces trois pratiques ne varient pas en fonction du revenu mais plutôt en fonction de variables socio-culturelles de positionnement de l'individu, de l'âge, ainsi que du sexe et de la situation matrimoniale. Les spectacles sportifs attirent plus les hommes que les femmes (23% des hommes contre 17% des femmes disent y assister) et dans un cas

¹ Nous suivons en cela le modèle d'analyse proposé par Olivier Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité, p. 19

² En 1986/1987 la proportion nationale d'individus âgés de plus de 14 ans qui déclaraient aller au théâtre au moins une fois par an était de 18%. *Les pratiques de loisirs.*, Enquête 1987-1988, INSEE, Résultats, Collection Consommation et Modes de vie, 1988.

³ Pour comparaison en 1986-87 la moyenne nationale pour les individus de plus de 14 ans de ceux qui allaient au cinéma au moins une fois par mois était de 19%. La plus forte importance de ceux qui déclarent y aller dans notre échantillon est liée au fait que dans la question nous n'avions pas proposée de fréquence.

sur deux ceux qui déclarent aller voir ce spectacles sont célibataires (53%). Les consommateurs de théâtre sont dans 66% des cas des célibataires et dans 22% des gens mariés (11% des divorcés). Pour le cinéma l'écart en fonction du statut matrimonial est encore plus marqué: les célibataires y vont dans un cas sur deux et forme la moitié du total des consommateurs chez les résidents tandis que seuls 12% des gens mariés déclarent le pratiquer. Mais contrairement aux spectacles sportifs, ces deux types de sorties attirent beaucoup les femmes dont 26% vont au théâtre contre 14 % en moyenne (le chiffre chez les hommes étant de 13%) et 59% au cinéma contre 27 % en moyenne (quand 25 % des hommes déclarent y aller). Le théâtre et les concerts et le cinéma d'autre part attirent également en priorité les femmes. Ces activités sexuellement partagées en raison de la division sexuelle des goûts¹ constituent des lieux de sociabilité, tout particulièrement pour des individus qui ne sont pas encore installés dans une vie matrimoniale ou familiale. Comme au niveau national *"les amateurs de cinéma sont pour la plupart élèves, étudiants ou au stade du premier emploi."*² C'est ce que confirme les variations par âge de ces pratiques. Dans les trois cas la consommation connaît un premier fléchissement chez les 35-45 ans, puis dans la classe d'âge suivante les proportions de ceux qui les pratiquent sont moitié moins importantes.

¹ Aux spectacles sportifs consommés chez les résidents (football, cyclisme, boxe... et plus généralement les sports d'équipe) est associé une connotation de virilité et on s'y rend en groupes de copains , le théâtre est donc par élimination plus le fait des filles, le cinéma étant quant à lui peu discriminant sexuellement.

² O. Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité , p. 20

Variations des pratiques culturelles en fonction de l'âge (en %)

	16 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	plus de 56 ans
Pratiques culturelles				
Rencontres sportives	40	31	15	6
Autres spectacles	33	27	14	2
Cinéma	59	29	12	5
Loto	31	51	40	40
Café	73.5	75	69	59

source Emvr

(Total supérieur à 100% parce que possibilité de réponses multiples)

L'hypothèse d'une pratique essentiellement développée chez les jeunes en fin de formation ou en début de vie professionnelle est confirmée si nous descendons à un niveau de subdivision plus fin: ainsi si 59% des 16 à 35 ans vont au cinéma c'est le cas de 70% des 16 à 25 ans contre 52% des 25 à 35 ans. Pour le théâtre/concert les écarts à la moyenne (33%) sont de 3 points (30% chez les plus jeunes contre 36%) et pour les spectacles sportifs de 4 points (44% contre 37%). Ainsi ce sont davantage les jeunes entrants (ou juste avant l'entrée) sur le marché de l'emploi qui consomment le plus de loisirs-contacts de ce type.

Variations des pratiques culturelles selon les situations

professionnelles(en %)

	Etudiants et stagiaires	Salariés	Chômeurs et Rmistes	Pré-retraités et retraités	Autres
Pratiques culturelles					
Rencontres sportives	49	24	2	7	16
Autres spectacles	38	18	10	2	9
Cinéma	71	30	24	4	10
Loto	23	39	42	40	45
Café	68	72	71	58	66

source Emvr

(total supérieur à 100% parce que possibilités de réponses multiples)

Le pourcentage est divisé au moins par deux lorsque l'on compare le groupe des étudiants et celui des salariés relativement à ces trois pratiques: les chiffres passent de 49% à 24% pour les rencontres sportives, de 38% à 18% pour les autres spectacles, de 71% à 30% pour le cinéma. Chez les stagiaires, qui se trouvent en situation intermédiaire entre ces deux groupes, c'est-à-dire entre la formation et l'emploi, les pratiques sont également intermédiaires. Il semblerait donc qu'associé à la variable "installation dans la vie sociale", dont témoigne le fait d'exercer un métier et d'être marié -même si l'on est célibataire- et père de famille -au moins potentiel- le facteur "temps disponible" joue un rôle décisif concernant la fréquence de ces pratiques. Les emplois du temps des actifs, qui exercent un métier pendant environ huit heures par jour laissant moins de plages horaires aux loisirs, leur consommation de loisirs-sorties s'en trouverait naturellement plus restreinte que chez les étudiants, qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes. Les chômeurs quant à eux ont des pratiques plus proches de celles des salariés du même âge avec une diminution qui peut être liée à la restriction de leur budget et en particulier du poste dépense de loisirs sensible concernant le cinéma (de 30 à 24%), mais cela tient à ce que ceux ci, comme nous l'avons vu plus haut, ont tendance -au niveau national comme à celui des foyers- à maintenir un emploi du temps analogue à celui qu'ils avaient lorsqu'ils étaient occupés.

Mais à l'autre bout de l'échelle des âges, malgré le temps disponible, les pratiques loin d'être aussi intenses que chez les jeunes en cours de formation sont encore plus basses que chez les résidents dans la maturité. Environ 5% des plus de 56 ans pratique l'une ou l'autre de ces trois activités. Pris sous l'angle du vieillissement socio-professionnel dont témoigne la cessation d'activités c'est le cas

également de 5% des préretraités et retraités. Nous avons constaté dans cette population une tendance générale au repli sur soi et sur les activités de la sphère domestique, qui prend la forme en l'occurrence d'une diminution des sorties mêmes "utiles"- pour les courses et d'un recentrage sur le foyer et sur la chambre. Mais ni le vieillissement biologique et ses conséquences physiques éventuelles, ni le vieillissement social, mesuré par la cessation d'activité, variables complexes sous lesquelles d'autres se combinent ne suffisent à expliquer les variations d'intensité de la pratique qui tiennent aussi beaucoup à l'univers culturel de l'individu.

En effet si nous mesurons celui-ci par le moyen du niveau de diplôme d'une part et par celui du niveau de qualification professionnelle qui sanctionne à la fois une certaine compétence et l'appartenance à un univers culturel cohérent nous voyons que, comme au niveau national, la pratique varie fortement en fonction de ce dernier facteur.

Variations des pratiques culturelles en fonction des niveaux de qualification et de diplôme

	CD	DD	Employés	Professions int. et sup.	Aucun diplôme	> Bac	Bac et plus
Pratiques culturelles							
Rencontres sportives	14	18	28	38	12	35	44
Autres spectacles	7	9	22	29	3	20	44
Cinéma	15	20	28	40	10.5	43	62
Loto	41	43	37	37	41	45	13
Café	67	71	68	65	66	75	71

source Emvr
(total supérieur à 100%)

C'est pour les activités les plus "cultivées" (théâtre et concerts) que la variation en fonction du diplôme est la plus forte de 3% chez les

sans diplôme à 20% chez les titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat à 44% pour ceux qui sont au moins bacheliers.¹ Ce goût du théâtre, en moyenne peu développé (14%) développé dans la jeunesse, issus de milieux peu favorisés socio-culturellement, dans le cas des diplômés est le fait d'un "rattrapage" par l'éducation scolaire, face à une absence d'acquis de la socialisation familiale chez les résidents issus de milieux peu favorisés culturellement.

Concernant les spectacles sportifs les écarts sont moindres entre les titulaires d'un diplôme inférieur au bac et les bacheliers et plus (9 points, contre 24 points pour le théâtre et 19 points pour le cinéma). Cette consommation est moins liée au niveau culturel scolairement défini qu'à l'appartenance à des réseaux de sociabilité -amicaux, de collègues- familiers de ce genre de pratiques. Elle est discriminante socialement et culturellement et plus répandue chez les résidents.²

*"Les spectacles sportifs se situent loin du pôle culturel <représenté par le cinéma pour les plus jeunes, le théâtre et le concert pour les plus mûrs>. Les professeurs y sont peu nombreux et les ouvriers surreprésentés. L'amateur type est un homme de diplôme moyen, habitant une petite ville. En termes de sociabilité les spectacles sportifs compensent les spectacles culturels pour toutes les catégories excepté les agriculteurs qui vont peu au spectacle en général."*³ De même les résidents sont friands de ce type de spectacles qu'ils consommaient, comme nous l'avons vu précédemment aussi beaucoup (63%) à la télévision, seuls dans leur chambre ou en groupes d'affinités dans la salle de télévision, voire au café. Cette consommation

¹ pour comparaison au niveau national les chiffres étaient en 1987 respectivement de: 6%, de 15%, et de 42%.

² Les univers culturels qui incluent le spectacle sportif sont plus différenciés socialement.

³ Olivier Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité , p. 21

télévisuelle venait en deuxième position après les films (86%). Leur consommation "en direct", quoique relativement plus faible que la moyenne, est également bien représentée (pour un résident sur cinq).

Le cinéma situe dans une position intermédiaire au niveau national ce que nous retrouvons de manière atténuée dans les résultats de l'enquête. Des sans diplômes aux diplômes supérieurs au baccalauréat les chiffres varient fortement par rapport à la moyenne:¹ de 10% à 62%, ils sont de 43% chez les titulaires d'un certificat d'études.

De la même manière les variations sont également sensibles si nous examinons les pratiques par qualification professionnelle. Les sorties au cinéma et aux rencontres sportives doublent -d'environ 15% à 30%²-, du groupe des ouvriers non qualifiés aux employés (elles triplent concernant le théâtre de 7% à 29%). De même entre le groupe employés et les professions intermédiaires, la consommation de ces trois loisirs augmente approximativement de dix points.

Ainsi c'est un faisceau de facteurs qui expliquent les variations des trois pratiques, parmi lesquels le statut matrimonial, l'exercice d'une profession, le niveau de diplôme et plus largement l'univers socio-culturel sont décisifs. C'est ce que nous retrouvons exprimé par les variations par durée de séjour et nationalités. Apparemment ces trois pratiques décroissent avec la durée de séjour: de 42% de fréquentation pour les durées inférieures à cinq ans à 38% pour celles

¹Pour comparaison au niveau national les chiffres étaient en 1987 respectivement de 9%, de 15%, et de 37%.

²Pour comparaison au niveau national, les chiffres pour les sorties au cinéma étaient en 1987 de 15% chez les ouvriers de 31% chez les personnels de service (composante essentielle du groupe employés dans l'enquête) et 29% dans les professions intermédiaires. Pour les sorties au théâtre les chiffres sont respectivement de 8,6% à 16% puis à 31% pour les professions intermédiaires.

comprises entre un et cinq ans à 14% au delà pour le cinéma¹. Mais à travers la durée de séjour nous mesurons de fait les caractéristiques socio-culturelles des types de résidents; ceux qui habitent là depuis moins longtemps étant plus jeunes, plus diplômés, plus célibataires, plus étudiants....² De même nous observons de fortes variations d'une origine nationale à l'autre concernant le cinéma, où les chiffres diminuent fortement de français (50%) aux africains (38%) et de ces derniers aux maghrébins (13%), comme les rencontres sportives où le théâtre/concert- les chiffres passent alors respectivement de 38%, puis 33% à 14% et de 25 puis 21 % à 6%. Ces variations s'expliquent dans ce cas essentiellement par l'univers culturel au sens large comprenant et le niveau de diplôme et le milieu familial d'origine: les maghrébins peu diplômés viennent en outre souvent de familles rurales ou provinciales, c'est-à-dire peu consommateurs de spectacles faiblement disponibles.

Les obstacles matériels à la consommation comme la faiblesse des revenus, la mauvaise situation du foyer par rapport aux infrastructures de loisirs ou sa mauvaise desserte³ ne viennent donc gêner que ceux

¹ Les chiffres passent respectivement de 25% pour les durées inférieures à cinq ans à 21% pour celles comprises entre un et cinq ans à 6% au delà pour le théâtre et les concerts. Les chiffres sont: de 35% pour les durées inférieures à cinq ans à 26% pour celles comprises entre un et cinq ans à 25% au delà de cinq ans pour les rencontres sportives.

² Nous pouvons faire la même analyse concernant la variation en fonction du type de foyer. Si nous passons d'une consommation de cinéma de 15%(F6) à 26% (F1/2) et à 59%(F1) à mesure que nous allons d'une génération plus ancienne à une génération plus récente de foyers c'est moins en raison des caractéristiques architecturales de ces bâtiments que des particularités sociologiques des habitants de chacun de ces types de foyer. Il en va de même pour les spectacles sportifs dont la consommation croît de 15 à 33% du F6 au F1 et de du théâtre concert où elle passe de 6 à 28%.

³ Ainsi nous constatons une variation en fonction de la situation du foyer pour le théâtre et les concerts elle va de 16% pour les foyers centraux à 14% pour les excentrés et 11% pour les périphériques. Les chiffres sont respectivement de 30% et 26% et 25% pour le cinéma et de 26%, 25% et 16% pour les rencontres sportives.

qui pratiquent déjà ces trois types d'activités et ne constituent pas un véritable motif d'abstention.

b. Le sport, le café et le P.M.U.: les lieux de rencontres

Ainsi, dans les foyers comme au niveau national, *"repérés dans l'espace des rencontres, cinéma, théâtre et bal forment un premier groupe qui se caractérise par la présence quasi-exclusive des amis. La pratique des sports, avec les jeux tels le loto ou le tiercé en forment un deuxième défini par l'importance plus grande qu'ailleurs des voisins, collègues et membres d'associations."*¹

Nous aborderons ici ce deuxième pôle successivement à travers l'analyse de la pratique du sport chez les résidents puis celle du loto/tiercé que nous avons rapproché pour notre démonstration de la fréquentation du café dans la mesure où ces deux dernières se déroulent généralement dans les mêmes lieux.

C'est la même chose pour la desserte pour le théâtre/concert: les chiffres sont de 16% quand le foyer est bien desservi de 10% dans le cas contraire. Pour le cinéma on passe de 30 à 19% .

¹ Nous suivons l'analyse d'Olivier Choquet qui distingue trois pôles de sociabilité en fonction du genre de partenaires associés aux sorties. Dans les foyers manque souvent le troisième pôle en raison des particularités morphologiques de la population, celui du groupe familial, auquel *"sont associées des activités telles que pêche promenade et pique-nique."* in *"Les sorties, une occasion de contacts"*, art cité, p 19

Répartition des taux d'activités de loisirs

<i>Vous arrive-t-il actuellement de ...</i>	<i>en %</i>	
	oui	non
•assister à des spectacles	20	80
•faire du sport	22	78
•jouer au tiercé ou au loto	39	61
•aller au café	69	31
•être membre d'une association	11	89

(source Emvr)
(total horizontal égal à 100%)

b.1 La pratique d'un sport

La proportion des individus qui font du sport équivaut à celles des consommateurs de spectacles tous genres confondus. Et si 22% des résidents disent assister à des rencontres sportives; c'est également 22% des résidents qui déclarent faire du sport. Cette pratique est à peu près équivalente à la moyenne nationale¹. Par ailleurs ils présentent certaines analogies du point de vue de leur profil sociologique (âge, sexe, niveau de diplôme, qualification statut par apport à l'activité) avec ceux qui assistaient à des rencontres sportives. La pratique du sport varie en effet conjointement en fonction de l'âge, du niveau de diplôme du statut socio-professionnel. De 51% chez les moins de 35 ans, elle passe à 21% chez les 36 à 45 ans et à 9% chez les 46 à 55 ans et devient quasi-inexistante au delà. Ceci s'explique par le fait que les hommes mûrs ou vieillissants à la Sonacotra n'appartiennent pas à des

¹ où selon l'enquête *Pratiques culturelles des français en 1981-1982*, 18% des catégories ouvriers spécialisés, manoeuvres et personnels de service déclarent faire du footing régulièrement et 12% du football. C'est le cas de respectivement 18% et 16% des ouvriers qualifiés et contremaîtres. Cf *Pratiques culturelles des français en 1981-1982* Paris, Dalloz, 1982, cité in G. Noiriél, *les ouvriers dans la société française*, Points Seuil, 1986, 253 p.

catégories socio-professionnelles qui pratiquent le sport dans un but de prévention des effets incapacitants du vieillissement sur la santé.

En revanche 63% des étudiants contre 22% des salariés et 19 % des chômeurs font du sport. C'est le cas de 56% des titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. En revanche ce n'est le cas que d'un tiers de titulaires d'un C.A.P. et 7 % des sans diplômes¹. Ainsi la pratique, très présente chez les plus jeunes, est tout particulièrement développée chez les étudiants et plus généralement chez les plus diplômés et les plus qualifiés qu'ils soient en fin d'études ou en début de vie active. Ce comportement s'explique moins par une attitude de prévention -très précocel- que par le fait d'y trouver un loisir délassant, rempli pour les autres catégories davantage par d'autres activités menées dans le foyer.

La pratique varie en fonction des nationalités. Si elle concerne 37% des français et 43% des africains seuls 10% des autres nationalités la pratique. Il semble que ce sont les caractéristiques socio-culturelles et d'âge de ces sous groupes, qui expliquent ces différences car les ouvriers ayant des métiers manuels pénibles (bâtiment, manutention) en milieu ou en fin de vie professionnelle sont plus nombreux dans le dernier groupe, qui exerçant des métiers, où le corps -son habileté et sa force- sont fortement sollicités ne songent pas ou plus dans leur temps de loisirs à en faire un usage "ludique".

Comparable dans leur profil avec les spectateurs, les pratiquants du sport semblent être davantage influencés par l'âge et le type d'activité qu'ils exercent tandis que pour les premiers les facteurs socio-culturels primaient.

¹De la même façon nous observons, qu'une fois les études terminées, la variable "qualification" est déterminante puisque le taux de 9,1% chez les ouvriers non qualifiés passe à 18% chez les ouvriers qualifiés et 33% pour les autres qualifications.

b2. tiercé/loto et le café

Les deux pratiques, jouer au tiercé/ou au loto et aller au café, sont beaucoup plus développées que les précédentes chez les résidents, puisqu'elles concernent pour la première quatre enquêtés sur dix pour la seconde sept sur dix. Elles varient dans le même sens sous l'influence des mêmes indicateurs.

*"Or le café <et dans une moindre mesure le P.M.U-tabac> où l'on pratique ces jeux est de loin le vecteur de sociabilité le plus important, mais il s'agit aussi de la seule sortie qui puisse être quotidienne."*¹

Les variations en fonction des revenus ne sont pas uniformes. Pour le tiercé il y a une légère pointe de consommation pour ceux compris entre 2 000 et 6 000 francs ce qui englobe de nombreux statuts socio-professionnels. Quant au café le maximum de consommation est observé chez ceux qui ont des revenus compris entre 6 000 et 8 000 francs. Mais la variable "revenus" n'est pas discriminante car, chez ceux qui ont des revenus inférieurs à 2000 francs, nous trouvons quand même un tiers de personnes déclarant jouer au tiercé et deux tiers allant au café.

Concernant le sexe et la situation matrimoniale les variations sont plus intéressantes. Si 40% des hommes jouent au tiercé ce n'est le cas que de 20% des femmes. En revanche pour les sorties au café la différence sexuelle, pour subsister, est nettement moins marquée: 73% des hommes et 53% des femmes les pratiquent. La différence est vraisemblablement beaucoup plus nette concernant l'intensité de la

¹Olivier Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité ,p 22

fréquentation, donnée dont nous ne disposons pas. Ainsi hommes et femmes usent du café comme espace de sociabilité comme en milieu ouvrier.

Relativement à la situation matrimoniale les variations sont non significatives pour le tiercé et peu sensibles pour le café. Les célibataires (72%) fréquentent légèrement plus le café que les divorcés (67%) et les gens mariés (66%), mais la différence est peu marquée. Cela s'explique par la particularité de la vie matrimoniale de type célibatairisée des résidents qui, au quotidien, fait davantage ressembler leur mode de vie à celui des célibataires qu'à celui des membres de familles "normales". Le café, tout comme la cuisine au moment des repas, constituent dès lors des espaces de sociabilité de substitution pour la vie ordinaire, la sociabilité familiale étant dans le cas des résidents mariés l'extraordinaire qui n'a lieu qu'aux vacances. Ces résultats sont analogues à ceux rencontrés au niveau national. *"Les hommes qui vivent seuls y sont particulièrement nombreux. Pour eux, le café est un lieu de sociabilité plus active que pour ceux qui s'y retrouvent entre collègues de travail ou camarades de lycée."*¹

La courbe de variation en fonction de l'âge de la pratique du tiercé/loto est l'inverse de celle concernant la consommation de spectacles. En effet, si moins d'un jeune homme sur trois parie ou joue, c'est le cas d'un homme jeune sur deux (25% chez les moins de 25 ans et 33% chez les 25-35 ans) et de deux hommes mûrs sur cinq (45-55 ans) ou vieillissants (plus de 55 ans). Pour le café la baisse relative de la pratique dans les tranches d'âge les plus élevées ne doit pas faire conclure à une désaffection de la pratique qui subsiste dans trois cas

¹O. Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité ,p 22

sur cinq. Si les trois-quarts des moins de 45 ans fréquentent le café ils sont encore 70% à le faire entre 46 et 55 ans et 60% au delà. Nous observons donc, comme au niveau national que *"si les jeunes à partir de 18 ans sont les plus assidus, c'est aussi le lieu de rencontre le plus fréquent des personnes âgées."*¹ Ce n'est donc pas l'âge qui permet de rendre compte au mieux de la pratique du café, tandis que concernant le loto il est moins attesté chez les plus jeunes et correspond donc à un moment particulier dans le cycle de vie.

Les variations en revanche divergent lorsque les deux pratiques sont ventilées par niveau de diplôme. Très variables pour le tiercé ou le loto les pratiques sont sensiblement identiques pour le café. En effet si 41% des sans-diplômes jouent (46% de ceux qui ont un diplôme inférieur au bac le font), ce n'est en revanche le cas que de 13% de ceux qui sont au moins bacheliers. Ce chiffre s'atténue dans le cas des étudiants: 23% pratiquent ces jeux. Les motifs de ces variations tiennent moins au niveau de diplôme *stricto sensu* qu'à l'univers culturel qu'il permet de cerner indirectement.

La pratique du loto témoigne en effet d'une représentation spécifique du hasard qui va de pair avec un certain fatalisme concernant sa condition de vie ordinaire. Pour y jouer régulièrement il faut avoir un rapport particulier à son propre avenir, pensé sous la forme d'un destin qui vous échappe en partie. Cette conception ne saurait aller de pair avec la "rationalité" qui est diffusée dans le cours de l'éducation scolaire ou universitaire, ce qui explique les variations en fonction du niveau de diplôme. Pour un individu resté plus longtemps en formation intellectuelle, dans son système de

¹O. Choquet "Les sorties: une occasion de contact", art. cité , p 22

représentation personnelle, la vision rationaliste du monde, inculquée dans l'institution scolaire et universitaire du monde contrecarrera assez efficacement la première vision du futur en termes de hasard: il aura ainsi moins de chances statistiques de "jouer sa vie" à la loterie. Car, pour le faire régulièrement, il faut croire qu'un billet gagnant seul changera ce destin et donc que le hasard va "probablement" vous désigner.¹

De même parier fréquemment au P.M.U. implique une attitude mixte, qui combine la croyance au hasard- celui du cour extraordinaire- et l'idée d'une "science" possible de la prévision des performances de chevaux, attitude mentale rencontrée en particulier dans les milieux ouvriers. L'évaluation des chances de chacun donne lieu alors à des conversations entre parieurs, qui, répétées, enracinent la sociabilité en permettant à la conversation d'avoir toujours un support.

Pour la fréquentation du café, les variations par niveau de diplôme sont peu régulières: la pratique atteint son maximum chez ceux qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat: 75% contre 71% chez les post-baccalauréat et 66% chez les sans-diplôme. Cette relative indifférenciation tient, comme nous le verrons ci-après, à l'usage socialement variable qu'il est possible de faire du café. Il en va de même pour les variations des deux pratiques en fonction du statut socio-professionnel que nous analyserons exclusivement en fonction

¹ C'est-à-dire qu'il faut d'une part envisager que l'on pense que l'on a la possibilité de changer son statut et d'améliorer sa condition à terme qu'on n'a donc pas prise sur son propre avenir. On ne peut donc pas transformer l'avenir par soi-même, en raison du faible niveau de ressources financières, sociales et culturelles -mesurée par le niveau de diplôme- dont on dispose. Cela implique d'autre part une attitude mentale liée au hasard qui consiste à "croire au hasard" et à s'en remettre à lui pour toute amélioration de sa condition, c'est-à-dire à déployer une forme de représentation non rationaliste de son futur qu'on ne saurait prévoir.

du niveau de qualification auquel il renvoie. Elles sont peu significatives.

Les catégories socio-professionnelles des résidents, vont des catégories ouvrières (massivement représentées) à la fraction inférieure des catégories intermédiaires (très minoritaire) en passant par la composante "personnels de service" et "employés". Concernant le loto/tiercé nous constatons un maximum -peu marqué- dans les pratiques déclarées chez les ouvriers qualifiés (43%). C'est chez les employés et les professions intermédiaires que la pratique est la plus faible (37% dans les deux cas), celle-ci concernant 41% des ouvriers non qualifiés. De même si 71 % des ouvriers qualifiés déclarent aller au café, c'est le cas d'encore 68% des employés (et de 65% des professions intermédiaires) et de 67% des ouvriers non qualifiés.

L'absence de différence significative en fonction du diplôme comme de la qualification permet de retrouver l'interprétation classique selon laquelle du café, espace multiple, chaque classe sociale a un usage particulier.

Les variations en fonction du statut socio-professionnel ne sont pas beaucoup plus marquées.

Concernant le loto/tiercé le grand clivage oppose les étudiants aux autres catégories, pour des raisons qui tiennent moins au statut par rapport à l'emploi lui-même qu'à un niveau de diplôme qui y est associé. Les variations sont relativement faibles entre les autres catégories puisqu'on passe de 39% chez les salariés à 41% chez les chômeurs et bénéficiaires du R.M.I. et à 40% chez les préretraités et retraités. Relativement à la fréquentation du café nous voyons également que les différences sont faibles entre les groupes mis à part les préretraités et retraités, qui, avec 58%, ont une consommation relativement plus faible. Celle-ci, ainsi que la faiblesse des autres types de sorties

évoquées plus haut (y compris celles avec les résidents), témoignent d'un repliement sur l'espace du foyer.¹

Il semble donc qu'en l'occurrence les différences de mode de vie (célibat de fait), pour des hommes de tous âges soit plus discriminant que la variable socio-professionnelle, ou même le statut par rapport à l'emploi, dans la mesure où la pratique de ces deux activités par les résidents présente en fait les traits qu'elle prend dans le cas de la sociabilité ouvrière. En effet *"sous la même rubrique "rencontres au café" sont regroupées des pratiques diverses en termes de compagnie, de durée et d'activité. Lieu de consommation pour les milieux aisés, le café est souvent aussi un lieu de divertissement pour les milieux populaires. Et de fait les rencontres entre amis au café sont nettement plus fréquentes chez les ouvriers, tandis que les cadres sont plus nombreux proportionnellement à s'y retrouver entre collègues."*²

L'importance de la fréquentation de ces lieux, quel que soit le rapport à l'emploi et le niveau de qualification des résidents, nous indique que leur consommation de ces formes de loisirs s'apparente ici étroitement à cette forme de sociabilité ouvrière. Mais un facteur supplémentaire vient en renforcer encore l'intensité: le café-tabac et le P.M.U. sont un lieu de sociabilité privilégié pour les isolés.

Les différences observées, en fonction de la durée de séjour et des nationalités d'une part et des caractéristiques d'implantation des foyers d'autre part, viennent confirmer l'approche de ces loisirs comme adaptés aux isolés.

¹ Ce chiffre correspond en outre à celui observé pour les plus de 56 ans et peut être analysé comme conséquence indirecte du vieillissement social de la personne. Mais la proportion de ceux qui fréquentent le café reste cependant assez élevée relativement à la moyenne nationale.

² O. Choquet "Les sorties, une occasion de contacts", art cité , p 22

D'une part nous voyons cette hypothèse vérifiée au travers des variations par durée de séjour. Ainsi la consommation de loto / tiercé et du café augmentent avec la durée de séjour jusqu'à cinq ans de résidence. La première passe de 32% pour les durées inférieures à cinq ans, à 55% au delà et jusqu'à dix ans de séjour pour légèrement se tasser au delà 42%. Pour la seconde l'évolution est moins nette et les chiffres sont respectivement de 68% et 72% (puis 68% au delà de cinq ans). Dès que l'installation dans le foyer est réalisée, les résidents usent volontiers de ces lieux comme espace de sociabilité externe privilégiée, et cela quelle que soit leur nationalité: si les français sont les plus consommateurs de l'espace du café (75%) les maghrébins (67%) et les africains les suivent de près. *"La solidarité du café se noue et se développe quotidiennement, à travers des pratiques sociales au sein du quartier, sorte de micro-société travaillant à l'intégration des groupes communautaires, des lieux de travail et de résidence, en renforçant les liens d'interdépendance entre ceux-ci."*¹

Ainsi dans notre échantillon existe une sorte de complémentarité des espaces internes au foyer et de ces lieux extérieurs -tabac, café, P.M.U.- pour tisser un réseau relationnel dense avec parfois un nombre de partenaires réduits, si l'on sort au café avec les résidents avec lesquels on a des rapports de voisinage intenses. *"Le café est en effet tout à la fois centre d'accueil, bureau de poste, école de la vie urbaine, agence locale pour l'emploi, lieu de rencontres et d'activités politiques dans le passé, (...) lieu où se recrutent les écrivains publics et, cantine, salle de jeux et de boisson..."*² Par ailleurs la pratique du tiercé/loto légèrement surreprésentée chez les maghrébins (40%) et les africains(45%) par rapport aux français, témoigne d'une sorte de

¹A. Zehraoui *L'immigration. De l'homme seul à la famille*, ouv. cité, p 25

²A. Zehraoui *L'immigration. De l'homme seul à la famille*, ouv. cité, p 25

"rattrapage" dans la consommation de loisirs relativement aux activités de spectacles-loisirs passifs-¹

D'autre part les obstacles matériels à la consommation d'autres types de loisirs comme la faiblesse des revenus, la mauvaise situation du foyer par rapport aux infrastructures de loisirs ou sa mauvaise desserte semblent inversement renforcer chez les résidents cet usage du tiercé/loto et du café. Plus le foyer est mal desservi plus on joue au tiercé et plus on va au café. C'est respectivement le cas de 44 % des résidents et de 71% d'entre eux (contre 36% et 67% pour les foyers bien desservis). De même plus il est périphérique plus la pratique du café est développée: 76% des résidents de foyers périphériques vont au café contre 66% de ceux qui habitent un foyer central.². Nous rejoignons ici, partiellement, l'analyse d'Ahsène Zehraoui, qui veut que *"de part ses multiples fonctions, ses pratiques et ses usages, le café, qui s'appuie principalement sur les lieux sociaux du travail et de l'habitat immigré, renforce à la fois l'auto-ségrégation, rayonne sur une partie de la ville et constitue socialement l'espace du quartier, contribuant ainsi à l'intégration fonctionnelle des immigrants au sein de ce processus..."*³. De fait nous constatons que le rôle décisif joue dans la sociabilité des résidents par le P.M.U. ou le café s'explique essentiellement par les caractéristiques socio-démographiques de ces derniers -hommes adultes célibatairisés-, et par celles des foyers, espace de logement conçus pour ces migrants solitaires (nationaux ou internationaux) du travail.

¹Pratique dont au moins pour les premiers ils sont culturellement moins familiers.

²Par contre les générations de foyers ne jouent pas dans le même sens ;les résidents de F6 vont moins au café(63%),que les autres (F1/2, 70% et F1, 75%) car ce sont des individus plus âgés, plus retraités et plus dotés d'incapacités physiques. Pour le tiercé/loto les variations sont indépendantes: 27% dans les F1 42% dans les F1/2 et 39% dans les F6.

³A. Zehraoui *L'immigration. De l'homme seul à la famille*, ouv cité, p 25.

Cependant nous ne pouvons conclure, ne serait-ce qu'en raison de la proximité des pratiques entre les enquêtés d'origine française et les autres, que cette pratique renforce l'"auto-ségrégation". Il semble, au contraire, qu'elle vise, chez les résidents qui s'y livrent, à ne pas rester confiné dans l'espace du foyer. Le café comme le tiercé ou le loto leur donnent, tout à la fois, une occasion de loisirs, de sorties et de contact, qui compense la moindre participation, liée à leur double statut socio-économique, vis à vis du logement -d'habitant célibataire de foyer-, et vis à vis de l'emploi-, où ils occupent des positions peu valorisées-. Cette sociabilité de café et du tiercé leur permet de s'inscrire plus largement dans le mode de vie des ouvriers, via l'une de ses composantes "distinctives" de consommation.

2. L'information comme forme de contact avec le reste du monde

Il semble que le contact avec le reste du monde que constitue le fait de s'informer participe de ce processus d'insertion complète dans la société, dont l'achèvement serait le fait que l'individu se fonde indistinctement dans la collectivité nationale. Nous analyserons ici les deux moyens privilégiés de l'information: la télévision et les journaux.

Il s'agit de deux pratiques de loisirs dont la fonction est plurielle. Car, si elles peuvent être envisagées comme "passe-temps", elles sont également un des moyens privilégiés d'assurer le lien au présent avec la vie sociale.

a. Le journal télévisé

D'une part trois enquêtés sur quatre regardent le journal télévisé plusieurs fois par semaine -50% le regardent tous les jours et 26% plusieurs fois par semaines- d'autre part ils étaient 50% à déclarer regarder les émissions d'actualité et 36% encore les débats politiques. Ainsi les résidents s'informent beaucoup, ce que confirme la lecture des journaux (un sur deux déclarent lire le journal). Indifférente au niveau de revenus et à la situation matrimoniale, la lecture des journaux est un peu plus développée chez les résidentes que chez les résidents. Elles sont 83% -contre 75%- à le regarder au moins plusieurs fois par semaine.

Deux grands vecteurs de différenciation de cette pratique se distinguent: le moment dans le cycle de vie en particulier dans la vie

professionnelle qui est central d'une part et beaucoup moins nettement le niveau culturel d'autre part.

Un grand clivage est perceptible dans la pratique sous l'angle du statut par rapport à l'emploi, celui qui oppose le groupe des pré-retraités et retraités aux autres catégories de statut.

**consommation télévisuelle en fonction des situations
professionnelles**

	Etudiants	Salariés	chômeurs	Pré-retraités et retraités
consommation télévisuelle				
<i>tous les jours</i>	51	50.5	49.5	40
<i>plusieurs fois par semaine</i>	27	27	27.5	23
<i>plus rarement</i>	22	22.5	23	37

source Emvr
(total vertical sur 100%)

Ainsi la cessation d'activité semble s'accompagner pour plus d'un tiers des résidents (37%) d'un retrait vis à vis de l'actualité politique, économique et sociale, dont témoigne le fait de regarder rarement ou jamais le journal télévisé, principal moyen d'information de la population. Ainsi les retraités et préretraités sont 40% à regarder le journal tous les jours et 23% plusieurs fois par semaine contre respectivement 50% et 27% des autres catégories de rapport à l'emploi.

Ce résultat est confirmé au travers des différences par âges, car, dans la catégorie des plus de 55 ans, un tiers des résidents regardent rarement ou jamais le journal télévisé. Entre cette catégorie et la précédente la baisse est de cinq points.

Consommation télévisuelle en fonction de classes

d'âge

	moins de 25 ans	de 26 à 45 ans	de 46 à 55 ans	plus de 56 ans
consommation télévisuelle				
<i>tous les jours</i>	46	59	50	37
<i>plusieurs fois par semaine</i>	29	24	23	31
<i>plus rarement</i>	29	17	27	32

source Emvr
(total vertical sur 100%)

Cependant deux autres coupures significatives plus marquées existent dans la distribution par âge. Si les moins de 25 ans sont 75% à regarder le journal plusieurs fois par semaine et plus, c'est le cas de 83% des 26 à 45 ans, mais de seulement 73% des 46 à 55 ans. 25 ans, 45 ans et 55 ans apparaissent donc comme des coupures marquées, concernant cette pratique. Il semble qu'il faille les envisager comme des âges correspondant à des moments particuliers dans le cycle de vie.

Ainsi la période de pleine activité professionnelle (25 à 45 ans) est celle où l'individu se tient le plus au courant du déroulement de l'actualité. Déjà inséré dans le mouvement de celle-ci via l'activité professionnelle qui lui confère un rythme de vie connecté à la vie nationale, il use de la télévision non seulement comme d'un passe temps mais aussi comme moyen de se tenir en contact avec un univers plus large que le sien (organisé autour du foyer, du café et du lieu de travail éventuellement car dans cette catégorie entrent les actifs inoccupés).

Au delà les résidents sont plus souvent en transition vers la retraite soit via l'invalidité soit via le chômage longue durée que dans une période de "pleine activité"- à tous les sens du terme avec un salaire maximum, leurs complètes capacités physiques et des chances

de progression. Ils consomment alors moins intensément l'information pour une part d'entre eux (plus d'un quart) dans la mesure où ils sont moins insérés socialement que les précédents, n'ayant pas ce statut stable et complet d'actif contribuant à la production nationale. C'est ce que confirme alors la faible consommation de journal télévisé des plus 55 ans c'est-à-dire de ceux des résidents qui sont généralement préretraités ou retraités. Celle-ci correspond par ailleurs également à un plus faible équipement télévisuel (47% contre 60% en moyenne).

A l'autre bout de l'échelle des âges la plus faible pratique des moins de 25 ans peu s'expliquer quelquefois par le sous-équipement en télévision mais le plus souvent par le fait que la télévision est très souvent concurrencée par la radio ou le journal. Le niveau culturel joue un rôle non négligeable en l'occurrence. La variation liée à l'univers culturel, perceptible en fonction du "niveau de qualification", s'affirme nettement en fonction du critère "niveau de diplôme" des résidents. Des ouvriers non qualifiés aux ouvriers qualifiés puis aux employés la consommation passe de 72% à 75% puis 78%.

Pas très sensible cependant en fonction la qualification, la variation de la pratique l'est davantage en fonction du niveau de diplôme.

Consommation télévisuelle en fonction du niveau de diplôme

	sans diplôme	< Bac	Bac et plus
consommation télévisuelle			
<i>tous les jours</i>	46	62	55
<i>plusieurs fois par semaine</i>	27	26	26
<i>plus rarement</i>	27	12	19

source Emvr
(total vertical égal à 100%)

Ce sont les individus dotés de diplômes "moyens" qui regardent le plus le journal télévisé. La coupure significative se situe autour du C.A.P.. Si 73% des sans diplôme et 80% des diplômés tous diplômes confondus depuis le certificat d'études primaires le regardent au moins plusieurs fois par semaine, nous observons une légère diminution de cette pratique chez ceux qui sont bacheliers ou plus, passant de 87% chez les titulaires d'un B.E.P à 75% chez les bacheliers stricto sensu. Dans le cas des plus diplômés nous pouvons supposer une concurrence d'autres moyens d'informations. Enfin les variations par nationalité et durée de séjour confirme l'importance des variables -âge/rapport à l'emploi.

En effet en fonction des nationalités le suivi du journal télévisé est inégal. Les "africains" et les "tunisiens" viennent ensemble en tête avec respectivement 62% et 57% de fréquentation quotidienne (et 24% et 20% plusieurs fois par semaine). Les français sont dans une position intermédiaire (53% tous les jours et 23% plusieurs fois par semaine). Les algériens¹ et les marocains sont relativement les moins assidus puisque respectivement 27% et 31% à regarder le journal télévisé rarement ou jamais. Cela confirme que ce sont les résidents les plus âgés, les plus souvent à la retraite ou en situation de transition vers la retraite, peu qualifiés et diplômés qui consomment le moins d'information.

Les chiffres par durée de séjour vont dans le même sens; nous constatons une baisse de la pratique journalière ou plusieurs fois par semaine de cinq points au delà de cinq ans et de près de dix points au delà de dix ans de durée de séjour (de 83% de un à cinq ans à 78% de cinq à dix ans et à 69% au delà). Mais le journal télévisé reste même

¹ Dans le cas des algériens c'est également eux qui étaient le moins équipés en télévision dans leur chambre (47%).

dans ce cas la source d'information privilégiée car il est régulièrement suivi dans 70% des cas. Le fait que les variables contextuelles relatives au foyer ne soient pas discriminantes¹ confirme l'hypothèse de l'utilisation de l'information comme moyen non ségrégant d'être relié à la collectivité nationale.

b. La lecture des journaux.

De même que pour le journal télévisé, les femmes (63%) consomment un peu plus de journaux que les hommes (49%)². Nous trouvons dans le cas de la lecture une influence conjuguée de la position dans le cycle de vie, qui déterminait presque à elle seule la consommation régulière de journal télévisé, et du facteur niveau de diplôme.

Avec l'âge nous voyons vérifié dans le cas de la lecture des journaux le relatif rétrécissement des intérêts qui conduit une part des résidents à se désintéresser des informations. Celui-ci constitue le pendant de l'attitude de rétrécissement au foyer des activités et des liens sociaux et conduit au repli sur soi. Si 70 % des 16 à 25 ans et 73% des 26 à 35 ans déclarent lire les journaux, en revanche la chute est brutale dans les classes d'âges suivantes: 37% pour les 46 à 55 ans et 26% pour les plus de 56 ans. La courbe est légèrement différente de la précédente avec un maximum moins marqué, dans la mesure où les 36 à 45 ans³ sont moins consommateurs de journaux alors qu'ils étaient beaucoup plus consommateurs de journal télévisé que toutes les autres

¹ On regarde le journal régulièrement un tout petit peu plus souvent dans les foyers périphériques (2 points) et mal desservis (1 point), cette variation est négligeable.

² De plus comme dans le cas du journal télévisé la lecture des journaux est indifférente aux variations de revenus et de statut matrimonial.

³ 79% des 26-35 ans lisent le journal ce n'est le cas que de 67% des 36-45 ans.

classes d'âge. Mais dans le cycle de vie, c'est bien la période de pleine activité qui est la plus favorable à la consommation d'informations relativement à celle où l'on abandonne définitivement le monde du travail.

L'approche en fonction du statut par rapport à l'emploi laisse alors apparaître une différence de taille concernant la lecture des journaux par rapport à l'écoute du journal télévisé: c'est celle du groupe étudiant. De fait pour la lecture des journaux, les variables culturelles reprennent toute leur importance. Il y a trois types de consommations. Très développées chez les étudiants (82%), elle concerne un homme d'âge actif sur deux (52% des salariés et 48% des chômeurs) et moins d'un tiers de ceux qui ont cessé leur activité (32% des retraités et préretraités).

Cette différence de pratique en fonction du statut s'éclaire surtout par des variations de niveau culturel nous pouvons saisir de deux manières. Premièrement plus le niveau de qualification professionnelle augmente plus la lecture des journaux est développée. 35% des ouvriers non qualifiés, 48% des ouvriers qualifiés et 68% des autres professions lisent un journal. Deuxièmement en fonction du niveau de diplôme les différences sont encore plus marquées. 31% de ceux qui n'ont aucun diplôme, 76% de ceux qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat et 85% des autres développent cette pratique. Le fait que les résidents "africains"(64%) soient parmi les résidents d'origine étrangère¹ ceux qui lisent le plus va dans le même sens, car ce sont les plus diplômés. A l'autre bout de la chaîne, les marocains et les algériens, respectivement 61% et 67% d'entre eux déclarent ne pas lire de journaux et ce sont les moins formés -i.e.- les moins qualifiés,

¹ Pour les français le chiffre est de 75% de lecteurs;

diplômés et les moins alphabétisés. De même la lecture diminue régulièrement après 6 mois de durée de séjour. Seul un tiers des résidents au foyer depuis plus de dix ans déclarent lire le journal, alors que chez ceux présents depuis moins d'un an, c'est le cas des deux tiers.¹

Les résidents s'informent ainsi dans l'ensemble beaucoup par voie de presse mais quels "supports" ont leurs préférences? Nous pourrions ce faisant préciser au travers du choix des journaux ou bien des préférences exprimées pour la télévision, les centres d'intérêts des résidents.

Parmi les lecteurs 33% des lecteurs choisissent un quotidien national, 11% un quotidien étranger, 40% un quotidien régional et 15% un autre journal autres. Il existe une prépondérance des niveaux régional et national d'intérêts des résidents qui lisent les journaux .

Répartition des lecteurs de presse en fonction des types de journaux (en %)

Types de journaux	Ensemble	Lectorat
<i>Quotidien régional</i>	19,8	40,2
<i>Quotidien national</i>	16,5	33,5
<i>Quotidien étrange</i>	5,4	10,9
<i>Autre journal</i>	7,7	15,4

source Emvr

(Nous présentons ici deux calculs. L'un est fait à partir de l'ensemble de l'échantillon et inclus donc les non-lecteurs, alors que l'autre ne présente les résultats qu'à partir des seuls lecteurs.)

La lecture des quotidiens étrangers est très rare qu'elle que soit l'origine des résidents. C'est ce que nous constatons notamment en

172% des résident lisent alors le journal contre 65% de ceux qui sont là depuis un à deux ans, 59% de deux à cinq ans, 49% de cinq à dix ans. La variable "génération du foyer" va encore dans le même sens: F6 43% de lecture, F1/2 49,5%, F1 64%.

examinant les résultats par nationalités. Mis à part les lecteurs "tunisiens" (25 % d'entre eux lisent un quotidien étranger) l'extrême faiblesse de la lecture de la presse étrangère est le fait marquant. Elle concerne toutes nationalités confondues moins de 6% du total des résidents. Existant chez 5% des lecteurs français de journaux, 10% des lecteurs d'origine algérienne, elle est le fait de 11% des lecteurs en moyenne. C'est donc essentiellement les quotidiens nationaux et régionaux, et dans une moindre mesure les revues, qui se partagent la faveur des résidents lecteurs.

Nous avons démontré plus haut que la consommation des journaux était liée au niveau culturel: 70% des sans diplôme ne lisent rien. Cependant ceux d'entre eux qui le font quand même, ont une préférence nette (14%) pour les quotidiens régionaux. Pour ceux qui ont au moins un C.A.P. et plus, le rapport entre lecteurs et non lecteurs est inversé: 75% lisent et parmi eux 50% un régional et 30% un national. Pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, nous dénombrons 85% de lecteurs. Le quotidien national vient alors en tête et les revues intéressent alors un quart des lecteurs.¹ Quand le niveau de diplôme augmente la pratique de lecture se focalise davantage sur des centres d'intérêt qui dépassent le cadre de vie quotidien du lecteur et s'ouvre, au delà de la chronique des faits, à l'analyse de ceux ci et à leur mise en perspective.

Cela est très perceptible en ce qui concerne les étudiants. Parmi eux nous dénombrons 82% de lecteurs dont 44% de quotidiens nationaux, 30% de revues et 22% de quotidiens régionaux. Chez les salariés qui lisent dans un cas sur deux, le quotidien national (42%) l'emporte encore devant le quotidien régional (35%). En revanche chez

¹ Dans ce groupe des lecteurs les plus diplômés 48% des lecteurs choisissent le quotidien national, 22% le quotidien régional, 24% les revues.

les retraités qui comptent une minorité de lecteurs (30%), les préférences s'inversent. Chez plus d'un lecteur sur deux le choix porte alors sur un quotidien régional, dans un cas sur quatre sur un quotidien national. Nous retrouvons un mouvement analogue dans les variations par âges.¹.

Il y a donc des pratiques d'information variables chez les résidents dans leurs formes et leurs intensité. Ceux qui se situent dans le milieu de leur cycle de vie professionnelle et biologique s'informent plus et de façon plus variée que ceux qui sont plus avancée. De surcroît ces derniers ont tendance à resserrer leurs centres d'intérêts sur les informations locales via les actualités régionales à la télévision ou les pages correspondant des journaux. Dans leur cas le rétrécissement de l'univers, où se déroule leur mode de vie, de plus en plus centré sur la résidence et sur son quartier -concernant la sociabilité-, sur le foyer voire sur la chambre -concernant les activités quotidiennes-, va de pair avec un recentrement de leurs intérêts dans le cadre local. Même au travers de l'information leur insertion sociale est localisée dans un périmètre plus étroit que la collectivité nationale.

Dans le cas des salariés avec un niveau de diplôme moyen leur préférence va à la télévision qu'ils utilisent dans leur chambre à la fois comme passe-temps et comme moyen d'ouvrir ces centres d'intérêt au delà de son périmètre d'inscription sociale. Même si ce dernier est plus vaste déjà que celui des précédents, puisque le domicile est doublé du

¹Avec l'âge de toute lecture diminue, de 32% de non lecteurs chez les moins de 25 ans à 75% chez les plus de 55 ans. Les 16 à 25 ans lisent à égalité les quotidiens régionaux et nationaux, qui représentent à eux deux 72% des lectures. La lecture est à son maximum (80% tous genres confondus) chez les 26 à 35 ans: 40% optent alors pour un quotidien national, 28% un quotidien régional et 25% des revues. Les 36 à 45 ans gardent le même profil, avec une baisse du nombre lecteurs (70%) et report sur le quotidien régional dans plus d'un cas sur deux. Au delà se confirme la forte augmentation des non lecteurs pour atteindre les 75% qui lisent surtout la presse régionale.

lieu professionnel -ce qui multiplie tant les types d'activité quotidiennes que les contacts et les réseaux de sociabilité et de solidarité- le résident en pleine milieu de sa vie professionnelle voit au delà de cette espace d'inscription localisé. Ainsi c'est celui qui s'intéresse le plus aux actualités nationales partageant cet intérêt de façon non spécifique de sa condition sociale avec les autres citoyens.

Enfin les plus jeunes, en transition vers le monde du travail, plus diplômés que les précédents et qui dans l'ensemble entrent plus tard sur le marché du travail, sont ceux qui s'informent le plus -et tout particulièrement par la presse- et sur des modes plus variés, puisqu'ils lisent également quotidien, revues et magazines. La préférence pour l'actualité nationale de ce groupe en chemin vers la participation à part entière dans la nation est alors la plus marquée.

Ainsi le fait de s'informer peut conduire l'individu, loin d'un certain repli sur soi, dont témoignaient les autres activités de loisirs à l'intérieur et à l'extérieur du foyer, à une plus grande participation. Si la pratique de l'information n'y suffit pas à elle seule, au moins tant que le résident vit célibatairisé au foyer, elle en laisse au moins la possibilité ouverte dans un horizon indéfini.

CONCLUSION

Au terme de cette enquête en deux volets, successivement qualitative et quantitative nous pouvons faire un certain nombre de constats quant aux évolutions majeures du peuplement de la Sonacotra.

Nous pouvons d'abord constater les principales limites de cette enquête. Les foyers ont été enquêtés en étant partiellement sortis de leur contexte urbain¹ (pas de relévés du type d'habitat environnant par exemple) ce qui ne nous permettait pas d'apporter des données statistiques sur les formes et les poids des échanges entre le foyer et son milieu².

Selon le même principe de typologisation, les foyers, en tant qu'unités d'études, n'ont pas été spécifiés selon leur composition et surtout la répartition des différentes origines nationales des résidents et cela à des fins de représentativité globale. Cette solution pour laquelle nous avons opté dans la stratification de l'échantillon nous a partiellement empêché (associée d'ailleurs à la qualité synchronique de l'enquête) de développer les analyses des phénomènes

¹Le foyer est une structure d'habitation collective privée souvent repliée sur elle même. Pourtant il occupe une place particulière dans son contexte urbain qui en fait aussi un espace ouvert sur l'extérieur. Certains foyers, notamment ceux abritant des populations aux structururations de type quasi-communautaire sont quelquefois un pôle d'attraction pour le quartier qui les entourent. Les services de type alimentaire (cuisines collectives et commerces alimentaires), les services plus techniques (usages des douches par exemple), les services culturels et sociaux (salles de prière pour les personnes de confession musulmane, écoles coraniques) et dans le même esprit, certaines fêtes religieuses (Ramadan, Aïd, etc.), existent dans l'enceinte des foyers et les impliquent complètement dans la vie urbaine.

²"La construction d'ensembles de logements semblables s'adressant à une clientèle relativement homogène conduit à la juxtaposition de quartiers nettement différenciés, différenciation qui dépend du type et du coût de la construction, et par suite très largement de la date de la construction." pp. 5 et 6 in J.C. Chamboredon et M. Lemaire op. cité.

d'hybridation culturelle à l'oeuvre lorsque des cultures différentes se rencontrent.

En fait le principe de l'identification des enquêtés à partir de listes de résidents, qui a permis d'obtenir une structure d'échantillon si proche de la totalité connue suppose d'elle-même une construction d'un échantillon abstrait éliminant les phénomènes (gestion, localisation, rénovation, sur ou sous-occupation, délinquance, historique du foyer) dont la catégorisation pour constituer un échantillon est particulièrement difficile¹.

Les deux hypothèses principales de cette étude sur le mode de vie des résidents de la Sonacotra mettaient en relation, d'une part les organisations spatiales et les pratiques résidentielles, et d'autre part le logement et le travail.

Le lien inscrit dans la création de la Sonacotra entre le logement et l'activité professionnelle reste central. Cependant, il n'est plus exclusivement illustré par la simultanéité entre l'obtention d'un travail et l'obtention d'un logement. En effet, la situation actuelle montre qu'après la perte de l'emploi, la résidence se poursuit et que les nouvelles entrées sont souvent liées à une perte d'emploi. L'utilisation du foyer peut être aussi le fait de personnes jeunes dans l'attente d'un emploi.

La relation entre le mode d'organisation de l'espace et les pratiques résidentielles est plus difficile à déterminer. En effet, la concordance entre les types de bâtiments et les modes de peuplement rend délicat toutes interprétations de relations entre les foyers et les pratiques.

¹ Cf *Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique*. Y. Lemel in *Economie et statistique* n° 168, 1984 pp. 5 à 11

La caractéristique initiale essentielle de la population de la Sonacotra, qui était d'être composée d'étrangers migrants "temporaires" dans la force de l'âge, n'est plus une réalité.

En fait la population a changé selon trois axes principaux:

Comme nous avons pu le constater, la composition nationale de la population logée à la Sonacotra a été profondément modifiée. Les français, par exemple, comptent maintenant pour près d'un quart de la population totale logée. L'objet de recherche interrogé actuellement n'a plus qu'un lointain rapport morphologique avec la Sonacotra des années soixante-dix.¹ La spécificité algérienne du peuplement de la *Sonacotral* à l'époque de sa création s'est estompé notablement. Le mouvement de diversification de la clientèle de la Sonacotra ne se dément pas depuis plusieurs années. En effet sont présentes actuellement sur l'ensemble du patrimoine, plus de quatre-vingts nationalités, dont 24 nationalités européennes, 27 nationalités africaines, 14 nationalités asiatiques etc.

La structure par âge est dominée par les âges moyens et élevés. Cette tendance devrait s'accroître dans les prochaines années. Le corollaire du vieillissement est l'augmentation relative de la durée de séjour qui implique un moindre renouvellement de la population résidente et conforte cette tendance au vieillissement.

Le foyer est encore un lieu de vie marqué par le provisoire mais cette fonction s'est relativisée. Nous observons ainsi une tendance à la prolongation de la durée de séjour, y compris au delà de la durée

¹En 1973, les Algériens représentaient 68% de la population de la Sonacotra. Ils représentent en 1993 36% restant malgré cette baisse la première nationalité en nombre.

d'activité. Il apparaît que pour une première catégorie d'utilisateurs le séjour dans le foyer n'est que provisoire, soit qu'elle débouche sur une installation dans le parc de logement traditionnel soit qu'elle soit suivie par un retour dans le pays d'origine. Dans le premier cas, le départ du résident pour un autre type de logement social -lui permettant éventuellement d'y vivre avec sa famille ou d'en fonder une- témoigne d'une installation achevée dans la société française de celui-ci puisque ses pratiques de consommation se déroulent désormais dans un lieu "classique", tout comme son activité productive précédemment. Dans le second cas, la question de l'installation définitive dans la société française ne se pose pas a priori, puisque le statut de migrant du travail suppose alors qu'il n'y fera pas souche.

L'usage transitoire de ce type d'habitation n'est plus le seul.

Une seconde catégorie reste dans le foyer ne parvenant pas à opérer une sortie résidentielle réussie, une troisième a même structuré son mode de vie autour de la conception de l'espace que propose le foyer et ne compte pas en partir.

C'est un lieu de vie parce s'y déroulent toutes une série d'activités de la vie quotidienne, la plupart des loisirs des résidents y ont lieu et la sociabilité y est très développée et cela plus que dans d'autres structures d'habitation collective telles que les HLM.

Différents éléments déterminent les modes de vies des résidents. Les typologies d'usage résidentiel (passage/ installation/ installation complète) du foyer et des types de participation sociale (standart/mixte/réduite) interagissent avec les changements de la composition morphologique de la population logée à la Sonacotra (différence de classe d'âge/ différences de statuts/ différences de revenus).

Nous pouvons enfin faire plusieurs constatations :

Le logement est un élément central de la participation à la vie sociale. Dans le cas du foyer, il prend une importance toute particulière dans la mesure où il s'adresse principalement à des migrants, des jeunes entrant dans la vie professionnelle et des personnes en difficulté. C'est ce qui donne à ce mode de logement ses caractéristiques et sa mission sociale.

Cette situation rend indispensable la poursuite d'une politique de peuplement mixte, avec des clients faisant du foyer un usage transitoire et des personnes en difficultés y trouvant un recours en terme de logement. Elle nécessite aussi, pour parvenir à maintenir une mobilité résidentielle, un accompagnement social efficace. L'élargissement des compétences des foyers dans le cadre de la future législation sur les résidences sociales doit permettre d'organiser une telle pluralité.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 1
PREMIERE PARTIE :La Morphologie sociale	page 13
I. La composition démographique	page 15
A. Les variables élémentaires	page 15
1. De la distribution des sexes aux situations familiales: célibataires et célibatairisés.	page 16
a. Le dimorphisme sexuel	
b. La situation matrimoniale et familiale	
2. Les origines nationales. Français et étrangers: la mosaïque des nationalités	page 24
a. Jalons historiques du peuplement de la Sonacotra	
b. Les originaires du Maghreb	
c. Français et africains: une population plus " jeune"	
B. La structure des âges: prédominance des âges moyens et élevés et vieillissement de la population résidente.	page 39
1. La structure des âges et son évolution depuis 1970	page 39
a. La structure des âges	
b. Modifications et évolutions de la structure par âge	
2. Le vieillissement relatif de la population des résidents	page 51
a. Les spécificités des contingents nationaux: "jeunes" français" et "vieux" maghrébins	
b. Le phénomène du vieillissement	
C. L'état de santé	page 58
1. Consommation de soins et état de santé des résidents	page 58

- a. Une consommation de soins suivant le modèle ouvrier
- b. Etat de santé et situation socio-professionnelle: des mouvements convergents

2. Les variations de perception concernant la santé, un indice d'insertion sociale ? page 68

- a. Les variations de perception selon l'âge et le statut d'emploi
- b. Les variations de la perception de sa santé en fonction du revenu et du niveau de diplôme

II. La répartition socio-spatiale page 77

A. La répartition socio-professionnelle page 77

1. Emploi et transition vers l'emploi page 80

- a. Les salariés
- b. Les étudiants
- c. Autres situations transitoires vers l'emploi.

2. Retraite et sorties anticipées du marché du travail. page 86

- a. Les retraités
- b. Les transitions vers la retraite les modalités de sortie anticipée du marché du travail.

3. Les autres lignes de partage du rapport à l'activité page 94

- a. Comparaison du statut d'emploi des résidents de 1993, de 1981 et de 1973
- b. Comparaison par nationalités
- c. Comparaison par classes d'âges

B. Les caractéristiques de l'activité professionnelle page 101

1. Les modalités de l'activité page 101

- a. Analyse comparative de la répartition des résidents par secteurs d'activité
 - a.1 *Les modalités de la comparaison : difficultés et limites*
 - a. 2. *Comparaison de l'activité des résidents avec celles de l'activité des français et des étrangers*
 - a. 3. *Les lignes de force de la modification de l'activité des résidents et celles de l'activité au niveau national*
- b. Les caractéristiques de l'activité professionnelle
 - b.1 *Les modes d'obtention de l'emploi*
 - b.2 *Types de contrats et conditions de travail*
 - b.3 *Le chômage de longue durée*

2. Les caractéristiques socio-économiques

page 117

- a. La formation scolaire et professionnelle
 - a.1 Le niveau de diplôme*
 - a.2 La formation professionnelle*
- b. Les revenus
 - b.1 Les ressources*
 - b.2 Les allocations*
- c. La mobilité générale des résidents
 - c.1 La mobilité professionnelle*
 - c.2 La mobilité géographique et professionnelle*

C. La répartition spatiale

page 128

1. La répartition géo-topographique des foyers de l'échantillon

page 128

- a. La répartition des foyers par régions
- b. Les différentes situations topographiques des foyers
- c. Les types de construction des foyers
 - c.1 Les foyers de type F6*
 - c.2 Les foyers de type F1/2*
 - c.3 Les foyers de type F1*

2. La répartition spatiale des enquêtés

page 135

- a. L'implantation géographique des résidents
 - a.1 La stabilité géographique des enquêtés*
 - a.2 Les différentes situations topographiques des résidents*
 - a.3 Les enquêtés en fonction de la desserte des foyers*
- b. La distribution des résidents interrogés par régions
 - b.1 L'Ile de France*
 - b.2 La région Est-Nord-Ouest*
 - b.3 La région France-Sud*
- c. Les résidents par types de constructions de foyers
 - c.1 Les enquêtés des F6*
 - c.2 Les enquêtés des F1/2*
 - c.3 Les enquêtés des F1 et autres*

DEUXIÈME PARTIE:

Trajectoires résidentielles et occupation de l'espace

page 147

I. Les trajectoires résidentielles

page 149

A. Aux deux bouts du foyer: antécédants et projets de sortie.

page 149

1. Les antécédants résidentiels

page 151

- a. D'où viennent les enquêtés?
 - a.1 *Les modes d'habitat dans l'échantillon*
 - a.2 *Les spécificités nationales*
- b. Les types de passage d'un logement à l'autre
 - b.1 *Le foyer comme recours*
décohabitation
translation
recours résidentiel
 - b.2 *Le foyer comme évolution positive.*
- c. Les modes d'arrivée dans le foyer.
 - c.1 *L'information sur les foyers*
 - c.2 *Les motivations d'utilisation du foyer.*

2. Après le foyer: les projets d'avenir concernant le logement

page 168

- a. Les séjours actuels hors du foyer
 - a.1 *Les retours fréquents dans la famille.*
 - a.2 *Des retours plus rares à la cessation complète*
- b. L'impact de la durée de séjour sur la mobilité résidentielle
 - b.1 *Les projets de sortie*
 - b.2 *Le projet de réinstallation dans la région d'origine.*
La réinstallation programmée
Le refus de la réinstallation
Les situations d'incertitude

B. La durée de séjour dans le foyer

page 184

1. Comparaison des sources de durées de séjour

page 184

2. Le phénomène de l'augmentation de la durée de séjour et la typologie de l'usage résidentiel

page 190

A. le phénomène de l'augmentation de la durée de séjour

page 190

- a. Les principales évolutions du phénomène
- b. La sédentarisation: une spécificité?
 - b.1 Les récurrences dans l'augmentation de la durée de séjour*
 - b.2 Les motivations déclarées de l'habitation en foyer varient en fonction de la durée de séjour*
- c. L'influence de la durée de séjour sur les attitudes vis-à-vis du foyer
 - c.1 Durée de séjour et perception de la Sonacotra*
 - c.2 Les relations avec le personnel*
 - c.3 La modification de la perception du montant de la redevance en fonction de la durée de séjour.*

B. La typologie de l'usage résidentiel

page 201

C. L'espace collectif

page 204

1. Le contrôle des lieux: les règles du jeu de la vie au foyer

page 204

- a. Les règles officielles
 - a. 1 le statut du résident entre l'hôtel et le bail de location
 - a.2 la chambre comme espace privatif
- b. les demandes d'amélioration
 - b.1 les demandes concernant le foyer
 - b.2 les demandes concernant l'équipement

2. Les règles pratiquées : l'usage réel des espaces collectifs.

L'exemple des cuisines

page 212

- a. la chambre comme lieu du repas
- b. Seul dans la cuisine
- c. Le repas pris en commun avec les voisins

3. Les conflits avec les voisins autour de l'usage des lieux collectifs

page 227

- a. La fréquence des conflits avec les voisins: une distribution contrastée
- b. Les mobiles des conflits
- c. Les causes de conflits avec les voisins: la définition de la norme d'usage du foyer
 - c.1 Les résidents d'origine française et les résidents d'origine étrangère*
 - c.2 Les arabes et les noirs : l'individu et la communauté*
 - c.3 Les "jeunes" et les "vieux" : une querelle de générations*

II.L'occupation de l'espace	page 240
A. L'espace privatif	page 240
1. L'installation et les signes d'appropriation de la chambre	page 240
a. La chambre, un espace du quotidien	
b. Les différentes formes d'appropriation de l'espace	
2. Les activités développées dans la chambre: lieu de repos ou de loisirs?	page 248
a. Regarder la télé et écouter de la musique	
b. Lire le journal	
c. Faire la prière	
B. La sociabilité dans le foyer	page 259
1. Les contacts	page 260
a. Trouver à qui parler	
b. Echanger des visites avec ses voisins	
2. Les échanges de service avec les voisins : une relative symétrie	page 268
a. Les services autour de la cuisine	
b. Les services plus "personnels"	
c. Les amitiés: sortir avec d'autres résidents	
C. La sociabilité hors du foyer	page 278
1. Les occasions de contacts à l'extérieur	page 278
a. les sorties de loisirs: rencontres sportives, cinéma, spectacles.	
b. Le sport, le café et le P.M.U: des lieux de rencontre	
<i>b.1 La pratique d'un sport -</i>	
<i>b2. tiercé/loto et le café</i>	
2. L'information comme forme de contact avec le reste du monde	page 299
a. Le journal télévisé	
b. La lecture des journaux.	
Conclusion	page 310
Table des matières	page 316

SOMMAIRE des ANNEXES

- Annexe 1: Liste des foyers sélectionnés comme sites de
passation des questionnaires
- Annexe 2: Composition de l'équipe
- Annexe 3: Annexe financière
- Annexe 4: Liste des tableaux
- Annexe 5: Questionnaire de l'enquête quantitative
- Annexe 6: Cartes des sites enquêtés
- Annexe 7: Entretiens

ANNEXE 1

Liste des foyers sélectionnés comme sites de passation des questionnaires

Résidences de type F1/2

•IVRY/SEINE

Résidence Michelet
rue Michelet, 94200 Ivry-sur-seine
construit en 08/74, type F1/2, 256 lits
ug Ivry, n°2390

•GARGENVILLE

Résidence Jean Jaurès
avenue Jean Jaurès, 78280 Gargenville
08/75, F1/2, 278 lits
ug Vallée de Seine, n°2700

•TRAPPES

Résidence les Alizés
rue Jean Zay, 78190, Trappes
07/70, F1/2, 296 lits
ug St quentin en Yvelines, n°1330

•DAMMARIE les LYS

Résidence Normandie
rue de la Résistance, 77190, Dammarie-les-Lys
05/71, F1/2, 364 lits
ug Evry/Melun, n°1440

•MARSEILLE

Résidence Barnière
17/19, Bld de la Barnière, 13010 Marseille
08/74, F 1/2, 310 lits
ug Marseille, n°0242

•MIRAMAS

Le Cours de la Rousse, 13140, Miramas
02/74, F 1/2, 297 lits
ug Bouches du Rhône Ouest, n°0213

•BERRE

Résidence les Salins

Bld Denis Padovani, 13130 Berre l'Etang
03/76, F 1/2, 294 lits
ug Aix, n°0308

•STRASBOURG

Résidence Koenigshoffen
rue des Petites-Fermes, 67200 Strasbourg
04/73, F1/2, 250 lits
ug Strasbourg, n°1970

•GAILLON

Résidence les Cèdres
rue de Verdun, 27600 Gaillon
08/75, F 1/2, 255 lits
ug Eure, n°2740

•GIEN

Résidence du Val de loire
chemin de Saint Pierre
Gien
12/75, F 1/2, 255 lits
ug Centre, n°3060

•LYON

Résidence Felix-Faure
avenue Felix-Faure
Lyon
06/72, F 1/2, 338 lits
ug Lyon, n°0170

•VILLEURBANNE

Résidence Frédéric Fays
rue Frédéric Fays
Villeurbanne
08/70, F 1/2, 239 lits
ug Villeurbanne, n°0123

Résidences de type F6

•LES MUREAUX

Résidence Jean Mermoz
rue Jean Mermoz
les Mureaux
05/61 (+ ext.), F6, 150 lits

ug Vallée de Seine, n°0300

•LA COURNEUVE

Résidence Antoine-Parmentier
rue Antoine-Parmentier

La Courneuve

12/59, F6, 195 lits

ug Saint Denis/Pantin, n°0080

•CORMEILLES

Résidence Le Parisis

route d'Argenteuil

Cormeilles en Parisis

10/61, F6, 212 lits

ug Argenteuil, n°1360

•MARSEILLE

Résidence la Commanderie

chemin de la Commanderie

Marseille

02/61, F6, 211 lits

ug Marseille, n°0024

•PEAGE DE ROUSSILLON

Résidence Le Limousin

rue du Limousin

Péage-de-Roussillon

07/69, F 6, 230 lits

ug Drome-Péage, n° 0108

•LYON

Résidence Jules-Carterêt

avenue Jules Carterêt

Lyon

12/59, F6, 243 lits

ug Lyon, n°0012

•GIVORS

Résidence Le Moulin

rue du Moulin

Givors

08/68, F6, 195 lits

ug Rhône-Sud Ouest, n°0096

•FLORANGE

Résidence Le Central

rue Nationale
 Florange
 F6, 204 lits
 ug Thionville, n°0380

•AMIENS
 Résidence d'Allonville
 route d'Allonville
 Amiens
 01/67, F6, 236 lits
 ug Amiens-Beauvais, n°0690

•BORDEAUX
 Résidence Daney
 Bld Alfred Daney
 Bordeaux
 11/62, F6, 201 lits
 ug Bordeaux, n°0051

•VITRY/ORNE
 Résidence la Pleupleraie
 route de Thionville
 Vitry-sur-Orne
 F6, 177 lits
 ug Thionville, n°0170

Résidences de type F1 ou appart. ou H.R.

•BROU
 Résidence le Bouleur
 chemin le Bouleur
 77177Brou sur Chantereine
 10/86, F 1, 101 lits
 ug Meaux/Marne la Vallée, n°5080

•LEVALLOIS
 Résidence du Parc
 rue du Parc
 Levallois-Perret
 09/81, F 1, 77 lits
 ug Gennevilliers/Levallois, n°3730

•PARIS
 Résidence Charonne
 Bld de Charonne

Paris
12/75, F 1, 105 lits
ug Paris, n°2940

•MARSEILLE
Résidence du Relais
rue du Relais
Marseille
H.R., 33 lits
ug Marseille, n° 0367

•ARLES
Résidence de la Roquette
rue de la Roquette
Arles
10/86, F1, 19 lits
Vaucluse-Arles, n°0515

•MANOSQUE
Résidence la Reinette
Avenue Georges Pompidou
Manosque
12/78, Apt, 99
ug Aix, n°0337

•CHAMBERY
Résidence St Léger
place St Léger
Chambéry
04/84, F1, 28 lits
ug Savoie, n° 0387

•THONON les BAINS
Résidence les Liserons
avenue des Allinges
Thonon-les-Bains
12/82, F1, 27 lits
ug Haute-Savoie, n°0364

•HALLUIN
Résidence Flandria
route de Lille
Halluin
Pav., 57 lits
ug Lille , n° 3250

•CAEN

Résidence Robillard

rue Louis-Bobillard

Caen

10/76, F1, 260 lits

ug Caen, n° 3040

•ST-JEAN LE BLANC

Résidence le Clos-Pasquier

route de St-Cyr

St-Jean-le-Blanc

?, F1, 24 lits

ug Centre, n°3780

ANNEXE 2

La composition de l'équipe

Les enquêteurs

- 1 **SAKKOUNI Mohamed**
DEA en science de l'éducation (Paris VIII;1990) -Tri-lingue
- 2 **VIVES-APY Florence**
Maîtrise de sociologie (AIX I; 1993)
- 3 **GNALLA Françoise**
Doctorat de sociologie en cours(Bordeaux II) - Bi-lingue
- 4 **IELLATCHITCH Alexandre**
DEA Politiques sociales et sociétés (Paris I; 1993) - Tri-lingue
- 5 **GOMA-GAKISSA Georges**
Doctorat de sociologie en cours (Paris I) - Bi-lingue
- 6 **RICHAUD Hervé**
DEA Monde arabe (IEP Aix; 1993)
- 7 **DAGOU Antoine**
Doctorat de démographie en cours (Paris I) - Bi-lingue
- 8 **IDSARA Ahmed**
Doctorat d'anthropologie en cours (Paris VII) - Tri-lingue
- 9 **MASSE Jean-Pierre**
Doctorat de sociologie en cours (Paris VIII)-
- 10 **LACROUTZ Sandrine**
DEA Sociologie Politique (Paris X; 1992)
- 11 **ABDELKRIM Saâ**
DEA d'anthropologie sociale (EHESS Paris, 1992)
- 12 **ELMOUTACIR Rabbia**
Maîtrise de Sociologie (Aix II, 1993) - Bi-lingue
- 13 **LAHSINAT Rody**
Doctorat de Sociologie en cours (Paris VIII)

Le statisticien

- VITE SAN-PEDRO Cristina

Doctorat en Statistiques (Paris VI, 1989)

L'opératrice de saisie

•**CAILLE Carole**

Deug Communication

Le responsable scientifique

•**BERNARDOT Marc**

Sociologue , Responsable d'études à la Sonacotra

ANNEXE 3

Annexe financière

Budget de l'enquête sur "le mode de vie des résidents Sonacotra"

Le budget

Prestations	prix
•Passation du questionnaire Soit 13 enquêteurs x 10 500 F + 53% de charges	136,5 kf 209 kf
•Saisie 1 opérateur de saisie 7540 F x 2 mois. +53% de charges	15,8 kf 24,1 kf
•Missions (transport, hébergement enquêteurs)	50 kf
•Matériel.	42,2 kf
•Documentation	20 kf
•Statisticien 15 475 F x 4 mois + 53% de charges	61,9 kf 94,7kf
TOTAL TTC	440 kf

Rappel de la composition des financements

• Sonacotra	150 KF
• Direction de la Population et des Migrations	90 KF
• Fonds d'Action Sociale	100 KF
• Mission Interministérielle de Recherche et d'Expérimentation	100KF
TOTAL	440 KF

ANNEXE 4: Liste des tableaux

Liste des tableaux

N°1 Répartition par sexe (entre total résidents et total échantillons)	page 18
N°2 Situation matrimoniale comparée (entre échantillon et France)	page 21
N°3 Nombre d'enfants par résidents	page 23
N°4 Répartition (Graphique) de la population par nationalités (entre Emvr et Domus)	page 27
N°5 Répartition et variations (Tableau) de la population de la Sonacotra (entre Emvr et Domus)	page 28
N°6 Tableau comparatif de la clientèle de la Sonacotra et de l'échantillon Emvr par nationalités étrangères	page 29
N°7 Histogrammes par âge et nationalités	page 35
N°8 Tableau récapitulatif des caractéristiques des différentes nationalités	page 38
N°9 Comparaison de la composition par tranches d'âge (entre Domus et Emvr)	page 40
N°10 Schéma comparatif des courbes de classes d'âge (entre Domus et Emvr)	page 41
N°11 Tableau et histogramme de répartition des classes d'âge dans l'échantillon	page 42
N°12 Histogrammes comparés des classe d'âge entre 1973 et 1993	page 45
N°13 Tableau de répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence (HLM, Ensemble des ménages, Sonacotra)	page 46
N°14 Tableau d'évolution par classes d'âge de la clientèle de la Sonacotra (entre mars 1992 et mars 1994)	page 49
N°15 Tableau de variations indicielles des différentes classes d'âge (entre mars 1992 et mars 1994)	page 50
N°16 Tableau des parts relatives des différentes nationalités par classes d'âge dans l'échantillon	page 51
N°17 Histogrammes comparés des parts relatives des différentes nationalités par classes d'âge dans l'échantillon	page 53

N°18 Tableau des probabilités différentielles de décès en fonction des catégories socio-professionnelles en France	page 57
N°19 Tableau de répartition des affections exprimées par les résidents (dans l'échantillon)	page 70
N°20 Histogrammes de variations de la perception de sa santé en fonction de l'âge dans l'échantillon	page 72
N°21 Tableau de variations de la perception de sa santé en fonction du rapport à l'emploi	page 73
N°22 Tableau des variations de la perception de sa santé en fonction du niveau de revenu	page 74
N°23 Histogrammes des différentes perceptions de sa santé en fonction du niveau de diplôme	page 75
N°24 Tableau de présentation des différents rapports à l'emploi dans l'échantillon	page 78
N°25 Tableau récapitulatif des rapports à l'emploi	page 93
N°26 Tableau de répartition des différentes qualifications actifs et inactifs confondus	page 94
N°27 Tableau des nationalités comparées en fonction des situations professionnelles dans l'échantillon	page 97
N°28 Tableau des différentes conditions de travail des ouvriers en France selon l'âge en France	page 113
N°29 Tableau des niveaux de diplôme dans l'échantillon	page 117
N°30 Tableau de la mobilité professionnelle en fonction de la qualification	page 125
N°31 Graphique des différentes mobilités professionnelles en fonction de l'âge	page 126
N°32 Secteur comparatif des durées de séjour en France dans l'échantillon	page 136
N°33 Tableau de comparaison des variations des durées de séjours en France des résidents (en 1973, 1981 et 1993)	page 137
N°34 Tableau des durées de séjour dans la ville habitée en	

fonction de la nationalité	page 137
N°35 Tableau des motifs comparés d'entrée dans le foyer en 1973 et 1981)	page 152
N°36 Secteur comparatif des antécédants résidentiels dans l'échantillon	page 156
N°37 Tableau des vecteurs d'informations sur le foyer des résidents (en 1973 et 1981)	page 166
N°38 Histogrammes des différences dans la recherche d'un logement selon la durée de séjour	page 174
N°39 Histogrammes des différences de projet de réinstallation en fonction de l'âge	page 182
N°40 Tableau comparatif des durées de séjour (entre Domus et Emvr)	page 185
N°41 Courbes comparées des durées de séjour (entre Domus et Emvr)	page 186
N°42 Histogrammes en classes de durée de séjour dans l'échantillon	page 187
N°43 Tableau de variations en classes de durée de séjour (entre 1973, 1981, 1984 et 1993)	page 187
N°44 Histogrammes des durées de séjour comparées entre 1984 et 1993	page 188
N°45 Tableau de modification décennale et trimestrielle des classes de durée de séjour à la Sonacotra (1984, 1992, 1993, 1994)	page 190
N°46 Histogrammes des structures par classes d'âge de résidents en fonction des différents types de constructions.	page 194
N°47 Histogrammes des variations de l'image de la Sonacotra en fonction de la durée de séjour	page 198
N°48 Histogrammes de la perception du prix de la redevance en fonction de la durée de séjour	page 200
N°49 Tableau de répartition des différentes demandes d'améliorations dans le foyer	page 209
N°50 Tableau de répartition des demandes d'améliorations des équipements.	page 210
N°51 Tableau des combinaisons des causes de conflits	page 231

N°52 Tableau de répartition des différents éléments de décoration	page 246
N°53 Tableau des variations du taux de lecture du journal	page 254
N°54 Taux de services rendus et reçus concernant la cuisine	page 269
N°55 Taux de services personnels rendus et reçus	page 272
N°56 Taux de sorties de loisirs	page 278
N°57 Tableau de variation des pratiques culturelles en fonction de l'âge	page 281
N°58 Tableau des pratiques culturelles selon les situations professionnelles	page 281
N°59 Tableau de variations des pratiques culturelles en fonction des niveaux de qualification et de diplôme	page 283
N°60 Tableau de répartition des taux d'activités de loisirs	page 288
N°61 Tableau de consommation télévisuelle en fonction des situations professionnelles	page 300
N°62 Tableau de consommation télévisuelle en fonction des classes d'âge	page 301
N°63 Tableau de consommation télévisuelle en fonction du niveau de diplôme	page 302
N°64 Tableau de répartition des lecteurs de presse en fonction des types de journaux	page 306

ANNEXE 5: Questionnaire de l'enquête quantitative

Étude sur le mode de vie des résidents de la Sonacotra

1993

Enquête réalisée avec le concours de

La Sonacotra

La Direction de la Population et des Migrations

La Mission Interministérielle d'Études et d'Expérimentation

Le Fonds d'Action Sociale

Questionnaire anonyme

Nom de l'enquêteur ayant réalisé l'interview _____

Numéro de l'enquêteur

Date de réalisation de l'interview

Bonjour, nous réalisons actuellement une enquête sur le mode de vie dans les résidences Sonacotra auprès de 1 100 personnes dans toute la France.

Ce questionnaire est absolument anonyme, personnel et secret. Il dure environ 30 minutes.

Accepteriez-vous de répondre à quelques questions ? Vous pourrez vous abstenir de répondre aux questions qui vous gêneraient.



I. Caractéristiques de l'enquêté

☛ 1 - Sexe (à coder sans poser la question !)

- Homme 1
- Femme 2

☐ 1

☛ 2 - Quel âge avez-vous ?

(inscrire le chiffre arrondi au chiffre inférieur)

 2

☛ 3 - Quelle est votre nationalité?

(écrire en toute lettre et se reporter à la fin du questionnaire à la liste des nationalités en annexe)

 3

.....
(Si l'enquêté n'est pas français poser la question 4)

☛ 4 - Depuis combien d'années résidez-vous en France?

- Moins d'un an 1
- De 1 an à moins de 3 ans 2
- De 3 ans à moins de 5 ans 3
- De 5 ans à moins de 10 ans 4
- Depuis plus de 10 ans 5

☐ 4

(Quelle que soit la nationalité de l'enquêté)

☛ 5 - Depuis combien de temps résidez-vous dans cette ville?

- Moins d'un an 1
- De 1 an à moins de 3 ans 2
- De 3 ans à moins de 5 ans 3
- De 5 ans à moins de 10 ans 4
- Depuis plus de 10 ans 5

☐ 5

☛ 6 - Etes-vous actuellement

- Marié(e) 1
- Vivant maritalement 2
- Veuf(ve) 3
- Divorcé(e) 4
- Célibataire 5

☐ 6

☛ 7 - Depuis quand? (sauf célibataire ! dans ce cas passer à la question 8)

 7

8 - Avez-vous des enfants?

- oui 1
- non 2

☐ 8

9 - (Si oui), combien?

☐☐ 9

10 - Dans votre enfance, vos parents habitaient...

- La capitale ou une grande ville (+ de 100 000) 1
- Une ville moyenne (50 000 à 100 000) 2
- Une petite ville (5 000 à 50 000) 3
- Un village (moins de 5 000) 4
- Dans un lieu isolé 5

☐ 10

11 - Quelle était la profession de votre père quand vous aviez 15 ans ?

(Faire préciser et écrire la profession - poste de travail -)

.....

☐☐ 11

12 - Retournez-vous voir votre famille dans votre région d'origine ?

- oui 1
- non 2

☐ 12

(Si oui poser la question 13, si non passer à la question 14)

13 - Vous y retournez...

- Plusieurs fois par semaine 1
- Plusieurs fois par mois 2
- Au moins une fois par mois 3
- Plusieurs fois par an 4
- Une fois par an 5
- Plus rarement 6

☐ 13

14 - Envisagez-vous de vous réinstaller définitivement dans votre région d'origine ?

- Oui le plus tôt possible 1
- Oui mais au moment de ma retraite 2
- Oui mais je ne peux pas dire quand 3
- Non pas vraiment 4
- Non certainement pas 5

☐ 14

II. Trajectoire résidentielle

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur les différents logements où vous avez habité.

☛ 15 - Auparavant vous habitez... (juste avant d'habiter dans ce foyer)

- Chez vos parents 1
- Dans la famille 2
- Chez des amis 3
- Dans un meublé ou un hôtel 4
- Dans un appartement individuel ou un HLM 5
- Dans un autre foyer 6
- Dans un bidonville ou un campement 7
- Sur votre lieu de travail 8

☐ 15

☛ 16 - Depuis combien de temps habitez-vous dans ce foyer ?

- Moins de 6 mois 1
- De 6 mois à un an 2
- De 1 an à 2 ans 3
- De 2 ans à 5 ans 4
- De 5 à 10 ans 5
- Depuis plus de 10 ans 6

☐ 16

☛ 17 - Avant de résider dans ce foyer, avez-vous déjà résidé dans un ou plusieurs autres foyers ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 17

☛ 18 - Pensez-vous que les foyers Sonacotra ont une bonne ou une mauvaise image ?

- Bonne 1
- Mauvaise 2
- Sans opinion 3

☐ 18

☛ 19 - Si oui, au total, pendant combien de temps avez-vous habité dans un foyer ? (en durée).

☐☐ ☐☐ 19
M M A A

☛ 20 - Quelle est, parmi les raisons suivantes, la principale raison qui fait que vous habitez dans un foyer ?

- Vous travaillez à proximité 1
- Le loyer est avantageux 2
- Vous y avez des amis 3
- C'est une solution d'attente 4
- Vous n'avez pas trouvé d'autre logement 5
- Cela vous convient 6
- Pour d'autres raisons (précisez) 7

☐ 20

(écrire en toutes lettres)

.....

☛ 21 - Cherchez-vous actuellement un autre logement ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 21

(Si oui poser la question 22/ si non passer à la question 23)

☛ 22 - Quelle est la dernière démarche que vous ayez mis en oeuvre pour trouver un autre logement ?

- Vous regardez régulièrement les annonces immobilières 1
- Vous êtes en contact avec une agence immobilière 2
- Vous avez déposé un dossier pour l'obtention d'un logement HLM 3
- Vous avez contacté le service social de votre entreprise 4
- Vous avez contracté un plan d'épargne logement 5
- Autres 6

☐ 22

☛ 23 - Bénéficiez-vous de l'APL ou d'une autre allocation logement ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 23

☛ 24 - Quel est le montant de votre loyer ?

• Sans allocation

24

• Avec allocation

25

☛ 25 - Qui est-ce qui paye votre loyer?

- Vous-même 1
- Votre famille 2
- Un organisme 3

☐ 25

☛ 26 - Considérez-vous par rapport à votre revenu que le montant de votre loyer est...

- Très bon marché 1
- Bon marché 2
- Convenable 3
- Cher 4
- Très cher 5

☐ 26

☛ 27 - Est-ce que vous envoyez de l'argent à votre famille?

- Oui 1
- Non 2
- Sans objet 3

☐ 27

(Si oui poser la question 28/ si non passer à la question 30)

☛ 28 - Est-ce à des...

- Parents 1
- Conjoint 2
- Enfants 4

☐ 28

☛ 29 - En général combien d'argent envoyez-vous par mois ?

- Moins de 600 francs 1
- De 1 000 à 2 000 francs 2
- De 2 000 à 3 000 francs 3
- De 3 000 francs à 4 000 francs 4
- Plus de 4 000 francs 5

☐ 29

A présent je vais vous poser quelques questions sur la façon dont vous vivez dans ce foyer.

☛ 30 - Avez-vous décoré votre chambre ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 30

(Si oui poser la question 31/ si non passer à la question 32)

☛ 31 - Avez-vous mis :

- Des affiches et des posters 1
- Des tableaux 2
- Des photos de familles (portraits etc) 4
- Des images ou des objets pieux 8
- Des souvenirs, des bibelots, des petits objets 16

☐
☐
☐
☐
☐ 31

☞ 32 - En général quand vous mangez dans le foyer, où prenez-vous vos repas ?

- Dans votre chambre 1
- Seul dans la cuisine 2
- En commun avec vos voisins 3

☐ 32

☞ 33 - Vous préparez-vous des repas chauds ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 33

☞ 34 - Est-ce que vous avez eu, récemment, l'occasion d'entrer chez vos voisins ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 34

☞ 35 - Inversement, vos voisins ont-ils eu, récemment, l'occasion d'entrer chez vous ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 35

☞ 36 - Rendez-vous certains de ces services à certains de vos voisins ?

• Leur faire des courses

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur prêter du sel, de l'huile etc...

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur prêter un ustensile de cuisine

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur remplir un papier administratif

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur rédiger ou lire un courrier

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur prêter de l'argent

Oui 1

Non 2

☐ 36

• Leur prêter des objets

Oui 1

Non 2

☐ 36

(penser à parler lentement pendant la répétition des phrases)

☛ 37 - Inversement certains de vos voisins vous rendent-ils l'un de ces services ?

• Vous faire des courses

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous prêter du sel, de l'huile etc...

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous prêter un ustensile de cuisine

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous remplir un papier administratif

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous rédiger ou lire un courrier

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous prêter de l'argent

Oui 1

Non 2

☐ 37

• Vous prêter des objets

Oui 1

Non 2

☐ 37

☛ 38 - Y-a-t-il des personnes dans le foyer avec qui vous sortez ou que vous invitez occasionnellement ?

• Oui 1

• Non 2

☐ 38

☛ 39 - Etes-vous en désaccord ou en conflit avec certains de vos voisins ?

• Oui 1

• Non 2

☐ 39

(Si oui poser la question 40/ si non passer à la question 41)

☛ 40 - Pour quelles raisons...

• Ils font du bruit 1

• Ils salissent la cuisine, les douches ou le couloir 2

• Ils touchent à vos affaires 4

• Ils vous reprochent de faire du bruit 8

☐
☐
☐
☐ 40

☞ 41 - Généralement, lorsque vous discutez dans le foyer avec vos voisins c'est plutôt ?

- Dans la chambre 1
- Dans le couloir 2
- Dans la cuisine 4
- Dans le hall 8
- Dans la cafétéria 16

41

☞ 42 - Lorsque vous discutez avec eux hors du foyer, est-ce...

- Dans l'enceinte du foyer 1
- A l'extérieur du foyer 2

--

42

☞ 43 - Que pourrait-on améliorer dans ce foyer ?

- L'entretien du foyer 1
- La taille des chambres 2
- La sécurité dans le foyer 4
- L'isolation acoustique 8

43

☞ 44 - Quels équipements pourrait-on améliorer ?

- Les équipements ménagers (cuisines-laverie) 1
- Les équipements sanitaires (douches-W-C) 2
- L'équipement des chambres (mobilier) 4
- Les salles de repos ou de loisirs (bibliothèque-télévision-caféteria-jeux) 8

44

☞ 45 - Comment avez-vous connu ce logement ?

- Par des membres de votre famille 1
- Par des amis 2
- Par votre employeur 3
- Par des services sociaux 4
- Par le personnel du foyer 5

--

45

☞ 46 - Pour quelles raisons rencontrez-vous le personnel du foyer ?

- Uniquement pour payer la redevance
- Oui 1
- Non 2

--

46

- Pour des demandes de conseils administratifs (remplir un papier)

- Oui 1
- Non 2

--

46

- Pour des conflits avec d'autres résidents

- Oui 1
- Non 2

--

46

• Pour des réclamations techniques
(concernant les équipements)

Oui 1
Non 2

☐ 46

• Lors du comité de résidents

Oui 1
Non 2

☐ 46

• Pour discuter avec eux

Oui 1
Non 2

☐ 46

☛ 47 - Pouvez-vous dire que vos relations avec le personnel
du foyer sont :

• Très bonnes 1
• Bonnes 2
• Mauvaises 3
• Très mauvaises 4

☐ 47

☛ 48 - Recevez-vous des visites dans le foyer ?

• Oui 1
• Non 2

☐ 48

☛ 49 - Ordinairement avec qui vivez-vous dans votre chambre ?

• Un membre de votre famille 1
• Un(e) ami(e) 2
• Un conjoint 4
• Un conjoint et des enfants 8
• Vous vivez seul 16

☐
☐
☐
☐
☐ 49

III. Trajectoire professionnelle

Maintenant je vais vous poser quelques questions sur votre
carrière professionnelle et votre formation.

☛ 50 - Actuellement, êtes-vous ?

• Etudiant 1
• Vous occupez un emploi salarié 2
• Vous êtes au chômage 3
• Vous êtes en pré-retraite 4
• Vous êtes retraité 5
• Vous n'avez jamais exercé d'emploi 6

☐ 50

(A poser à tout le monde)

☛ 51 - Exercez-vous une activité professionnelle actuellement ?
(pour les retraités) : Quelle était la dernière profession que vous avez exercé ? (Inscrire la profession en toute lettre et le plus précisément possible)

.....

☐ 51

(Si l'enquêté exerce une profession lui poser les questions 52 à 65 / sinon passer à la question 64)

☛ 52 - Combien y a t-il de salariés permanents là où vous travaillez ?

- Moins de 10 1
- De 10 à 50 2
- De 50 à 100 3
- De 100 à 500 4
- Plus de 500 5

☐ 52

☛ 53 - Quel est le secteur d'activité dans l'établissement où vous travaillez ?

(écrire en toutes lettres la raison sociale)

.....

☐ ☐ 53

☛ 54 - Comment avez-vous trouvé ce travail ?

- Par annonce 1
- Par concours 2
- Par votre famille 3
- Par un ami 4
- Par l'intermédiaire d'un organisme de formation 5
- Par l'intermédiaire de services sociaux (assistante sociale) 6
- Par l'ANPE 7

☐ 54

☛ 55 - Etes-vous inscrit à un syndicat ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 55

☛ 56 - Etes-vous dans une des situations suivantes ?

- Vous bénéficiez d'une mesure d'aide à l'emploi (CRE, CES) 1
- Vous êtes apprenti sous contrat 2
- Vous êtes intérimaire 3
- Vous n'êtes dans aucune de ces situations 4

☐ 56

(Si l'enquêteur rentre dans les catégories 1/2/3 passer à la question 58/ sinon poser la question 57)

☛ 57 - Etes-vous dans une des situations suivantes ?

- Vous êtes sous contrat à durée déterminée 1
- Vous êtes sous contrat à durée indéterminée 2
- Vous travaillez au noir 3

☐ 57

☛ 58 - Avez-vous bénéficié d'une promotion depuis que vous travaillez dans cet établissement ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 58

☛ 59 - Travaillez-vous...

- A temps complet 1
- A temps partiel 2
- De façon saisonnière 3

☐ 59

☛ 60 - Lorsque vous travaillez vos horaires sont-ils...

- Les mêmes tous les jours 1
- Alternants (2/8, 3/8, équipes, brigades) 2
- Variables 3

☐ 60

☛ 61 - Travaillez-vous la nuit ?

- Oui 1
- Non 2
- Quelquefois 3

☐ 61

☛ 62 - Faites-vous des heures supplémentaires ?

- Oui 1
- Non 2
- Quelquefois 3

☐ 62

☛ 63 - En moyenne, combien de temps passez-vous par jour en trajet entre votre domicile et votre travail ?

- Moins d'une demi-heure 1
- D'une demi-heure à une heure 2
- Plus d'une heure 3

☐ 63

☛ 64 - A quelle heure quittez vous généralement le foyer le matin ?

(Noter la réponse sous la forme chiffrée, par exemple 0730 pour sept heures et demi)

64

☛ 65 - A quelle heure rentrez-vous généralement le soir ?

(même type de notation que pour la question 64)

65

☛ 66 - Recherchez-vous actuellement du travail ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 66

(Si l'enquêté est sans emploi lui poser les questions 67 et 68/ sinon passer directement à la question 69))

☛ 67 - Etes-vous actuellement inscrit auprès d'une agence locale de l'ANPE ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 67

☛ 68 - Ces deux derniers mois avez-vous

- Cherché par les petites annonces 1
- Envoyé des candidatures spontanées 2
- Fait une autre démarche pour trouver un emploi (préciser) 3

☐ 68

.....
(à tous le monde)

☛ 69 - Etes-vous actuellement inscrit dans une agence de travail intérimaire ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 69

(si oui poser la question 70 / si non passer à la question 71)

☛ 70 - Est-ce que vous touchez une...

- Indemnité de chômage 1
- Pension de retraite 2
- Pension d'invalidité 4
- Pension d'ancien combattant 8

☐
☐
☐
☐
☐ 70

☛ 71 - Est-ce que touchez une allocation ?

- | | | |
|-----------------------------------|---|-----------------------------|
| • Pas d'allocation | 1 | ☐ 71 |
| • Des allocations familiales | 2 | |
| • Une allocation parent isolé | 4 | |
| • Une allocation adulte handicapé | 8 | |

☛ 72 - Dans combien d'entreprises avez-vous travaillé au cours de votre carrière ?

- | | | |
|-----------------|---|-----------------------------|
| • Aucune | 1 | ☐ 72 |
| • Une seule | 2 | |
| • Moins de cinq | 3 | |
| • Plus de cinq | 4 | |

(Ne poser les questions 73 et 74 qu'aux enquêtés qui ont déjà exercé une activité professionnelle / pour les autres passer à la question 75)

☛ 73 - Avez-vous changé de région depuis que vous travaillez ?

- | | | |
|-------|---|-----------------------------|
| • Oui | 1 | ☐ 73 |
| • Non | 2 | |

☛ 74 - Avez-vous connu des périodes de chômage ?

- | | | |
|-------|---|-----------------------------|
| • Oui | 1 | ☐ 74 |
| • Non | 2 | |

☛ 75 - Depuis 2 ans combien de temps, au total, avez-vous été au chômage ?

(inscrire en chiffre en convertissant en nombre de mois)

75
M M

☛ 76 - Quel est le montant de vos ressources ?

- | | | |
|------------------------------------|---|-----------------------------|
| • Moins de 2 000 f / mois | 1 | ☐ 76 |
| • De 2 000 à 4 000 f / mois | 2 | |
| • De 4 000 à 6 000 f / mois | 3 | |
| • De 6 000 à 8 000 f / mois | 4 | |
| • De 8 000 à 10 000 f / mois | 5 | |
| • De 10 000 /mois à 12 000f / mois | 6 | |
| • Plus de 12 000 f / mois | 7 | |

IV. Niveau de diplôme

Je vais vous poser maintenant quelques questions sur votre scolarité et votre formation

☛ 77 - Jusqu'à quel âge êtes-vous allé à l'école ?

77

(Noter l'âge en chiffre et coder 0 si l'enquêté n'a jamais suivi de scolarité. Dans ce dernier cas sauter la question 79.)

☛ 78 - A quel l'âge avez-vous eu votre premier emploi ?

78

☛ 79 - Quel était votre plus haut niveau de diplôme obtenu au moment de la fin de vos études ?

- Aucun 1
- Le certificat d'études primaires 2
- Le brevet des collèges 3
- Un C.A.P. 4
- Un BEP 5
- Un brevet professionnel 6
- Un Baccalauréat 7
- Au-delà (précisez) 8

79

.....

☛ 80 - Avez-vous repris vos études ou suivi une formation (y compris interne) en cours de carrière ?

- Oui 1
- Non 2

80

V.Santé

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre santé.

☛ 81 - Pouvez-vous dire que votre santé est...

- Excellente 1
- Bonne 2
- Mauvaise 3
- Très mauvaise 4

81

☛ 82 - Voyez-vous un médecin...

- Plus de deux fois par an 1
- Une fois par an 2
- Moins souvent 3

☐ 82

☛ 83 - Avez vous consulté depuis moins de 3 ans un médecin du travail ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 83

☛ 84 - Avez-vous été hospitalisé depuis 5 ans ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 84

☛ 85 - Suivez-vous un traitement médical ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 85

☛ 86 - Fumez-vous ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 86

☛ 87 - Diriez-vous qu'habituellement, les phrases suivantes s'appliquent à votre cas ?

- Vous vous sentez nerveux 1
- Vous vous sentez souvent fatigué 2
- Vous avez des difficultés à vous endormir 4
- Vous vous sentez seul 8
- Vous avez des douleurs 16

☐
☐
☐
☐
☐ 87

☛ 88 - Avez-vous entendu parler de présence de drogue dans le foyer ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 88

☛ 89 - Avez-vous entendu parler du Sida?

- Oui 1
- Non 2

☐ 89

VI.Pratiques culturelles

Pour terminer cet entretien je vais vous poser quelques questions sur vos loisirs.

☛ 90 - Vous arrive-t-il actuellement...

- D'aller au cinéma

oui 1

non 2

☐ 90

- D'aller au café

oui 1

non 2

☐ 90

- De jouer au tiercé ou au loto

oui 1

non 2

☐ 90

- D'assister à des rencontres sportives

oui 1

non 2

☐ 90

- D'aller au théâtre, au concert

oui 1

non 2

☐ 90

- De faire du sport

oui 1

non 2

☐ 90

☛ 91 - Lorsque vous êtes dans le foyer vos principales activités sont...

• Vous reposer sans rien faire de spécial 1

• Lire ou écrire 2

• Ecouter de la musique 4

• Regarder la télévision 8

• Discuter avec d'autres résidents ou jouer aux cartes ou aux dominos 16

☐
☐
☐
☐

☐ 91

☛ 92 - Etes-vous membre d'une association ?

• Oui 1

• Non 2

☐ 92

☛ 93 - Souhaiteriez-vous participer à une association...

• Sportive 1

• Religieuse 2

• De défense des Droits de l'Homme 4

• Humanitaire 8

• De défense de l'environnement 16

• De consommateur 32

☐
☐
☐
☐
☐
☐

93

☛ 94 - Avez-vous la télévision dans votre chambre ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 94

☛ 95 - Regardez vous le journal télévisé ?

- Tous les jours 1
- Plusieurs fois par semaine 2
- Plus rarement ou jamais 3

☐ 95

☛ 96 - Concernant les informations télévisées, vous suivez régulièrement ?

- Les informations internationales 1
- Les informations nationales 2
- Les informations régionales 4

☐
☐
☐ 96

☛ 97 - Mis à part les informations, que regardez-vous principalement à la télévision...

- Les films 1
- Le sport 2
- Les variétés et les jeux 4
- Les feuilletons 8
- Les émissions d'actualité 16
- Les débats politiques 32

☐
☐
☐
☐
☐
☐ 97

☛ 98 - Ecoutez-vous la radio ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 98

☛ 99 - Lisez-vous le journal ?

- Oui 1
- Non 2

☐ 99

(Si oui poser la question 100 / si non passer à la question 101)

☛ 100 - Est-ce surtout

- Un quotidien national 1
- Un quotidien étranger 2
- Un quotidien régional 3
- Un journal professionnel 4
- Un journal confessionnel 5
- Un hebdomadaire ou un mensuel 6

☐ 100

☛ 101 - Quels sont les deux événements qui vous ont le plus marqué lors des deux derniers mois ?

(Noter mot à mot la réponse)

.....

101

☛ 102 - Pratiquez-vous une religion ?

- | | | |
|---|---|------------------------------|
| • Non | 1 | |
| • Oui tous les jours | 2 | |
| • Oui toutes les semaines | 3 | |
| • Oui occasionnellement
(pour les grandes fêtes religieuses) | 4 | ☐ 102 |

☛ 103 - Respectez-vous des périodes de jeûne que ce soit par respect de la religion ou des traditions ?

- | | | |
|-------|---|------------------------------|
| • Oui | 1 | |
| • Non | 2 | ☐ 103 |

☛ 104 - Y-a-t-il des nourritures ou des boissons que vous ne consommez jamais par interdit religieux ?

- | | | |
|-------|---|------------------------------|
| • Oui | 1 | |
| • Non | 2 | ☐ 104 |

☛ 105 - Si oui lesquels ?

(Noter mot à mot la réponse)

.....

105

☛ 106 - Existe-t-il un lieu de culte ?

- | | | |
|------------------------------------|---|------------------------------|
| • Ici (dans le foyer) | 1 | |
| • A proximité | 2 | |
| • Il n'existe pas de lieu de culte | 3 | ☐ 106 |

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à cette enquête et vous rappelle que ces réponses sont strictement anonymes et secrètes.

☞ Noter la taille de la chambre

- | | |
|--------------------------|---|
| • 4 à 5 m ² | 1 |
| • 6 m ² | 2 |
| • 7 à 8 m ² | 3 |
| • 9 à 11 m ² | 4 |
| • 12 à 14 m ² | 5 |
| • 15 à 19 m ² | 6 |
| • + de 20 m ² | 7 |

☐

☞ L'immeuble vous paraît-il :

- | | |
|------------------------------|---|
| • En très bon état | 1 |
| • En bon état | 2 |
| • Dégradé | 3 |
| • Très dégradé | 4 |
| • Sur le point d'être démoli | 5 |

☐

☞ De même pour le quartier...

Est-il :

- | | |
|---|---|
| • Central | 1 |
| • Périphérique | 2 |
| • Bien desservi par les transports
en commun | 3 |

☐
☐

Remarques éventuelles sur le déroulement de l'entretien...

ANNEXE 7: Entretiens

Robert 65 ans juillet 92 Entretien réalisé dans la chambre dans le cours de l'après-midi.

<Que faites-vous généralement au cours d'une journée?>

Vous comprenez, vous répondre comme ça immédiatement est assez difficile, d'emblée, parce que le comportement des gens dans la vie est facteur de la vie qu'ils ont eu et de leur caractère. Je viens de prendre ma retraite il y a quatre mois et mes collègues étaient, non pas désespérés, mais s'inquiétaient beaucoup pour moi parce que il y a des gens et la plupart malheureusement sont ainsi fait qui, lorsqu'ils prennent leur retraite, ils ont peur parce que en dehors de leur activité professionnelle, ils n'ont pas envisagé autre chose, ce n'est pas un grief, c'est une façon d'être; moi je suis comme ça, ils sont autrement et moi le problème de l'ennui s'est jamais posé parce que je travaillais parce qu'il fallait travailler, mais ma vie c'était en dehors du travail, en plus j'aime beaucoup les arts, la peinture et le cinéma tout ça et vous savez, à Paris, pour s'ennuyer c'est très difficile. Bon j'ai donc abordé cette période définitive si l'on peut dire, d'inactivité, donc de retraite, l'esprit très léger, le coeur également. Bon donc je ne m'ennuie pas. Pour répondre très directement à votre question je vous ai donné une vue générale de ma façon de voir la vie donc mes journées, déjà je suis célibataire, d'ailleurs pour vivre ici il faut l'être, c'est un choix, mais ça c'est un autre problème on ne va pas s'étendre là-dessus parce qu'il faudrait passer deux jours.

C'est donc un choix, un choix délibérément fait donc je fais face à mon choix et je l'assume. Alors être célibataire, on peut aller au restaurant, mais ça dépend des bourses, moi c'est pas tellement le cas mais c'est parce que j'aime faire la cuisine. Déjà vous vous levez à huit heures, le temps de préparer vos légumes, parce que je suis un peu végétarien, faire la cuisine, tout ça, nettoyer un peu, ben votre matinée passe déjà. L'après-midi il y a toutes sortes de choses, surtout l'été, il y a des concerts au Luxembourg, il y en a dans les cathédrales, dans les églises, il y a les musées, il y a des rencontres avec des copains, à Paris on ne s'ennuie pas, si bien que pour faire tout ce que j'aurai à faire à Paris il faudrait que je ne dorme pas et les journées passent à une vitesse extraordinaire, voilà.

Pour répondre d'une façon plus concrète à votre question, le matin c'est en général un peu de lessive, c'est très vite fait, jusqu'à midi une heure, faire les courses, prendre mon repas, l'après-midi, l'été, j'adore faire du footing, dans les parcs, le footing c'est un grand mot, c'est à la mode, surtout les jeunes, mais je fais beaucoup de marche, c'est bon pour la santé et puis j'aime ça, puisque quand je vais dans la campagne, pour de grandes randonnées, ça me rajeunit, ça me stimule, pour moi c'est essentiel.;

Bon ensuite quand il fait très beau, je prend un livre, j'adore lire, je me relaxe, je lis. Ma façon de voir si vous voulez, le but que je recherche, c'est la relaxation parce que nous sommes dans un monde, croyez-moi je ne suis pas

contre l'évolution, loin de là, j'espère que le choc des générations ne jouera pas entre nous puisqu'il n'existe pas en fait, les jeunes de votre époque sont suffisamment clairvoyant et lucides pour se rendre compte, vous êtes des êtres beaucoup réalistes que nous l'étions nous-même. Donc malgré que le progrès apporte à l'homme des choses extraordinaires, il n'en est pas moins vrai que ce côté humain est en régression et l'homme est toujours stressé, il faut donc savoir se relaxer si on veut rester en bonne santé. Et les gens d'aujourd'hui ne savent pas le faire, vous comprenez?

Alors je me relaxe, si vous voulez, je vis d'une façon très lente, au ralenti, autant dans le travail j'étais, parce que je suis assez nerveux, pas agressif, comme tout le monde, mais là je suis, je me laisse un peu vivre, si j'ai choisi d'aller voir un spectacle quelque part et parce que je n'ai pas le temps que je suis en retard plutôt que de m'énerver, de prendre ma cravatte et de la mettre de travers, tout faire de casser la vaisselle, je n'y vais pas je vais autre part, vous comprenez?

Et ça c'est essentiel.

Bon mes journées passent, la cuisine, les promenades, la lecture bien entendu, le cinéma, d'ailleurs je suis abonné à la cinémathèque. Je suis ça de très prêt, les contacts avec les copains qui partagent évidemment ..., j'en ai pas beaucoup, les quelques uns que j'ai choisi, donc avec lesquels j'ai des affinités électives fait que les journées passent comme ça, le soir je mange, j'écoute un peu la radio ou les informations, je relis, voyez c'est très global. Mais rentrer dans les détails ne serviraient à rien parce que tout se rattache à cette idée centrale. Bon je ne suis pas l'homme, comme beaucoup ici, si vous voulez, quand je parle des autres il faut pas croire que c'est un jugement, ce serait prétentieux de ma part, et puis pas très charitable, disons que c'est une façon de voir les autres comme les autres nous voient. mais je vois les autres de mon âge ici en retraite aussi comme moi, ils sont différents, ils sont peut-être, parce que la vie que je mène révèle quand même d'une certaine bonne santé, je crois l'avoir, j'ai des petits problèmes de digestion quand je fait des excès de gourmandises parce que je suis très sucré. Bon mais ça je le sais, je suis lucide et je rectifie. Mais disons à part ça j'ai une excellente, une excellente... on n'a jamais une excellente santé, disons une bonne santé, un bon terrain, ce qui me permet de marcher, de courir, de récupérer. Les gens qui sont ici sont des gens qui sont plus fatigués, mais c'est surtout je crois une question de caractères, et bien ils passent leurs journées, ils se lèvent, ils vont faire leur tiercé, ils écoutent, pour les nouvelles du jour rien ne les bat, ils sont au courant mais jusqu'au bout des ongles de tout ce qui se passe dans le détail politique parce qu'ils ne font que ça, ils lisent, ils lisent, ils lisent mais c'est tout, ils font leur petit tour dans le quartier, ils rentrent, ils font la popote, ils écoutent la télévision, ils vont se coucher, mais ça c'est une vie végétative que je ne supporterai pas.

<Les rencontrez-vous?>

C'est-à-dire que si, vous savez qu'ici c'est un foyer, mais c'est très bien, c'est l'un des plus beaux foyers de Paris, c'est très bien agencé, sinon que

j'aime beaucoup les arts, j'aime beaucoup les objets d'arts, je les laisse au garde-meubles, alors j'ai demandé un HLM, c'est la croix et la bannière, donc en attendant c'est là, au point de vue loyer je préfère me maintenir puisque je suis seul, j'ai pas d'héritier, le problème est crucial. Nous avons par trois étages un réfectoire où les gens se revoient puisqu'ils vont faire la popotte et là on a l'occasion de voir les gens et de les connaître plus ou moins puisque moi j'ai moins de temps donc c'est la que je les vois, que je discute avec eux et que je les vois vivre. Parce que je suis un homme premièrement parce que je suis occupé je vais prendre mes affaires à toute vitesse au frigo et les remettre pour pas que ça se gâte l'été, quoiqu'il est question qu'à la fin de l'année ils mettent des petites cuisines et tout sera agencé dans les chambres; j'en suis fort heureux parce qu'on sera bien chez soi, et puis par nature, vous savez, dire que je suis sauvage, non je ne crois pas être un être sauvage quoique on accorde aux mots le sens qu'on veut bien parce qu'un mot à une valeur très subjective, intelligence, capacité, tout ça c'est subjectif parce qu'il y a des gens qu'on dit très intelligents que je trouve très moyens et le contraire, ça dépend de ce que vous appelez intelligent. Disons que ce que vous appelez méchanceté ou agressivité ou hypocondrie, le fait de ne pas parler, non ce n'est pas le cas, disons que je suis un homme qui ne veut pas, qui ne gaspille pas ce que j'ai, car de toute façon dire ce que j'ai dans le coeur, les gens qui sont ici ne comprendraient pas parce c'est pas que je sente ..., pas primaires si vous voulez, mais c'est des gens assez primaires dans le sens où ce sont des gens très simples et ça c'est une qualité très difficile à avoir que je n'aurai jamais, qui vivent en rapport avec la nature, donc il ne faut pas aborder avec eux des sujets de conversation un peu trop... vous comprenez donc mes contacts tiennent de cela et puis des gens indifférents, donc je parle peu ici.

<Avez-vous des conflits avec eux?>

Non jamais, premièrement, si quelquefois, mais très rares comme ça peut se produire dans toute communauté, même dans les communautés religieuses, tout le monde le sait, une indécision de temps à autre, d'ailleurs ça stimule, non pas du tout, pour la bonne raison que je ne suis jamais ici alors que par contre il y a des gens qui n'ont pas le contact facile à l'extérieur alors ils ne sortent pas mais c'est leur caractère ils ont besoin comme tout homme d'amitié, de sympathie, alors ça se limite aux gens qu'ils connaissent ici, alors ils vont boire un verre ensemble, alors à force de vivre ensemble comme dans des couples, de se connaître, tout au tard il y a des frictions ou n'importe quoi, mais comme c'est pas mon cas puisque je ne suis jamais avec eux, je suis toujours dehors, donc je ne peux pas avoir de frictions, sinon une fois, au réfectoire, des gens toujours plus ou moins maniaques, qui regardent la loi, alors je leur ai dit une fois " laissez moi faire ce que j'ai à faire".

Il y en a ici qui sont très sales, qui laissent les réfectoires très dégueulasses, qui font couler de l'eau et qui ne nettoient pas, bon je suis d'accord, bon j'arrive, ils m'accusent, je ne veux pas servir de bouc émissaire alors je me suis fâché mais c'est tout mais ce sont des imprévus de la vie qui

arrivent tous les jours, mais pas d'une façon systématique parce que mon genre de vie ne s'y prête pas. Voilà j'ai des discussions à l'extérieur.

<Connaissiez-vous des gens dans le foyer avant d'y arriver?>

Non pas du tout: voilà parce que je suis, si vous voulez, retraité du Ministère de la Culture depuis quatre mois, mais attention dans ma vie je n'ai pas fait que ça et grâce à Dieu parce que c'est ça qui forme un homme, enfin ce que je pense. Bon quand on me voit en retraite, quand je parle de mes années, on pense "il est ..." Non pas du tout, j'ai été fonctionnaire par la force des choses et j'en remercie Dieu parce que ça m'a permis de vivre jusqu'à présent mais je ne suis pas rentré dans l'Administration d'une façon délibérée, ça n'est pas un choix, ce qui fait que j'ai fait tout les travaux dans ma vie.

Il faut dire qu'à votre âge j'étais, si vous voulez, encore un mot, j'évite d'employer des mots trop courants parce qu'ils risquent d'être déviés de leur véritable signification, mais on va l'employer puisque je n'en trouve pas d'autre pour l'instant, je n'étais pas marginal mais je ne me suis jamais par nature, par tempérament, intégré dans le système, un système qu'a fortiori à votre âge, les âges disent vieillir c'est bien, la sagesse, mais rien ne vaut la jeunesse. La jeunesse c'est l'âge où on a des enthousiasmes, où l'on croit fermement à ce que l'on croit, où l'on va jusqu'au bout de ses idées puis alors, la vieillesse, ce que l'on appelle la sagesse, c'est un ramollissement, que l'on le veuille ou non. Vous comprenez, vous perdez l'enthousiasme et vous remplacez ça par d'autres valeurs, passons. Bon à votre âge à fortiori ce système là m'a toujours répugné un peu, je n'ai jamais voulu m'engager dans le système de patronat, d'être prisonnier d'un ... Bon ce qui fait que j'ai fait un peu tous les travaux, j'ai été en Suisse, en Angleterre, un peu partout j'ai fait tireur téléphonique enfin et avant de rentrer ici j'ai quand même fait dix ans d'usine. J'étais à Arras chez les ch'timis là-haut, ça m'a fait tourner, c'était très dur, j'étais un peu décalé parce qu'il y avait des ouvriers sur lesquels j'étais pas au même diapason. C'est moi qui devait me mettre à leur place enfin c'est une expérience extraordinaire qu'aucune université ne peut vous remplacer, aucune, aucune, aucun bagage livresque ne peut remplacer, bon.

A Arras c'était Vélo Solex qui a fermé parce que la maison a périclité paraît-il, elle a fermé et c'est ensuite que je suis arrivé à Paris pour trouver du boulot. J'avais quand même quarante et quelques années à l'époque et j'ai eu de la chance parce que je crois à la chance, preuve en est, c'est que ici, sans formation, j'avais quand même un certain bagage mais sans formation spécifiquement professionnelle, je me demandais à l'âge que j'avais, déjà le chômage commençait à pointer, il y avait toujours eu du chômage, mais on était loin de penser que le chômage aurait pris l'extension qu'il a pris aujourd'hui, mais ça commençait déjà à pointer et déjà les hommes de 45, 40 ans ça commençait à être problématique, je me suis dit "il faut faire quelque chose" et puis je me suis donc inscrit aux Assedic pendant un mois et un mois après j'étais comme ça dans une administration au Ministère de la Culture.

J'ai dit "je vous explique grosso modo mon cas", pas dans les détails sinon ça les aurait barbé, "est-ce que vous n'auriez pas une place en attendant, de gardiennage dans les jardins" etc bon j'ai eu de la chance, parce que dans la vie si vous avez la chance d'avoir un employeur psychologue, vous avez de grandes chances mais si c'est le contraire, même si vous avez les capacités, vous perdez 90%, vous savez parce qu'il y a un contact qui s'établit entre les gens, je suis tombé sur une personne extraordinaire, très psychologue, très gentille et tout, c'était une femme, une attachée de l'administration, elle m'a dit "oui écoutez voilà on va voir", elle m'a fait remplir un papier, et puis le lendemain même je reçois donc un coup de fil en me disant "Monsieur vous avez fait une demande, il se trouve qu'il y a dans les bureaux un monsieur qui est calculateur".

Je vous explique: Dans l'Administration il y a plusieurs directions, c'est la direction de l'Architecture, qui maintenant s'est transformée en Archéologie d'où je viens parce que j'ai terminé en Archéologie Bon mais à l'époque l'Archéologie était une science naissante et c'était l'Architecture, mais tout ça se tient. Alors donc, ce sont des gens, les vérificateurs, les calculateurs les contrôleurs, je suis un peu fatigué, c'est toute la série de ce que l'on appelle les corps techniques, ce sont des gens qu'en général s'occupent de la restauration des monuments publics des bâtiments civils ou des monuments historiques, et selon les bâtiments à Paris, ils ont des noms spéciaux mais sont tous à l'Etat et donc, quand un maire demande la restauration ou le nettoyage d'un bâtiment appartenant à la Ville, ils font des devis, des mémoires, alors cela demande toute une série de calculs, alors les contrôleurs sont chargés en vertu de certains critères, de certaines connaissances et de certaines valeurs de faire un calcul, alors pour voir s'ils ne se sont pas trompés, il y a celui qui vient au dessus de lui qu'on appelle le vérificateur, qui vérifie et tout en bas de l'échelle il y a une troisième vérification, ce sont les calculateurs et j'ai été de ceux là. C'est un travail assez machinal qui est fait de petites additions, c'est un travail de chaîne et j'ai été très heureux.

Elle m'a dit "justement il y avait un type qui était là, qui ne faisait que boire on a du le congédier", alors la dame m'a dit "vous avez postulé pour un poste" et c'est là, tout à l'heure que je vous parlais de la psychologie et de la chance des gens, parce que la personne a pu voir un peu mon profil mais cela aurait été quelqu'un d'autre "Non, non j'ai rien." mais c'est de la chance, je considère cela comme une chance d'ailleurs, ça m'a toujours suivi dans la vie. Cette dame m'a dit " mais il me semble que vous pourriez faire autre chose, je ne vous connais pas mais il me semble, j'ai l'habitude du personnel, il me semble..."

Alors ils m'ont fait passer un petit test, un petit concours de rien de tout, vous savez comment ça se fait, une petite dictée , une petite composition française, évidemment je m'en suis sortie et j'ai été engagé là. et je suis resté pendant 20 ans dans l'Administration, jusqu'à ce jour.

<Envisagiez-vous la retraite ainsi?>

Pas du tout, j'avoue que je ne me suis jamais, je n'ai jamais vécu dans le futur, j'aurais plutôt une propension à vivre dans le passé, l'un est l'autre est un défaut mais enfin, par tempérament je suis ce qu'on appelle un secondaire, je suis plutôt tourné vers le passé, le futur un peu me fait peur, parce que ce déterminisme de l'évolution de la science est assez inquiétant; on a beau dire la preuve en est c'est que..., mais ça c'est dans ma nature. Donc envisager ce que je serai quand je serai vieux, je me l'interdisait parce que pendant ce temps vous ne vivez pas.

Je connais des gens à 20 ans ils pensent à la retraite mais pendant ce temps ils ne vivent pas, quand ça arrivera évidemment, faire le nécessaire, ne vous laissez pas vivre, ne vous laissez pas absorber, vous vivez dans l'avenir et vous ne vivez pas le présent.

Donc le problème, excusez moi, je fais beaucoup de digressions mais j'essaye d'étayer ma pensée, disons que non; je n'y pensais pas, d'aucun disaient, mes frères, pas tous, mais qui sont très différents de moi, j'ai une soeur qui est très..., infirmière médicale à la retraite, très ordonnée, typiquement avec une façon particulière de voir les choses disant..., je lui dis "je ne suis pas un je m'en foutiste" mais à quoi bon, alors que elle, à 20 ans elle préparait et tout est arrivé, il n'y a pas d'aventure, il n'y a rien, mais il est vrai qu'elle était mariée.

Mais bon, je n'ai jamais envisager la retraite, sinon malgré tout avec de temps à autre une conception teintée d'un peu de crainte parce que je voyais les événements se précipiter, je voyais la montée d'une jeunesse, d'une population assez rapide, je dis "il y aura beaucoup de monde sur la terre". Le problème des retraites, je l'envisageais tel qu'il est aujourd'hui mais d'une façon réaliste, je voyais que ça poserait des problèmes. Mais je m'y refusais, je disais "advienne que pourra, tu as cotisé, tu fais le nécessaire, t'as 20 ans, tu arriveras toujours à vivre" et bien tout c'est très bien passé, tout c'est très bien passé.

<Ou êtes-vous né?>

Ma trajectoire est des plus simples qu'elle puisse être.

Je suis donc, quoique typiquement métropolitain, mais je suis d'origine antillaise, je suis né à la Guadeloupe, à Point à pitre, mais je n'y ai jamais vécu.

Je suis le dernier d'une famille de 7 personnes et comme mes parents se sont mariés très tard; mon père était donc capitaine de l'intendance militaire, ma mère était infirmière mais sans profession car mon père était encore de l'école des générations passées où la femme restait au foyer; ça encore c'était une bonne chose, et elle avait beaucoup à faire, elle avait 7 enfants à élever et elle n'avait pas besoin de travailler.

Je suis métissé, pas métissé parce que c'est un mot, métissé c'est jaune et blanc, disons mulâtre, ma mère était une pure albigeoise, elle ressemblait à une alyenne; on dirait pas à me voir!.

Mon père avait 54 ans à l'époque, il pouvait prendre sa retraite et je venais de naître, puisqu'étant âgé, j'étais le dernier, il est venu s'établir à

Bordeaux donc il m'a enmené et j'ai toujours vécu à Bordeaux. Mes neveux n'ont jamais compris pourquoi je n'avais jamais éprouvé le désir de retourner là-bas. Le désir n'est pas impératif, j'irai à Bordeaux au même titre que vous même.

Je suis né le 20 février 1927, j'ai donc 65 ans, j'ai donc dû prendre ma retraite. J'aurai poursuivi, mais j'ai été pris par la limite d'âge et j'ai pas pu aller plus loin.

<Continuez-vous à voir votre famille?>

La famille pour moi, quand j'avais 20 ans j'étais très idéaliste, la famille pour moi, je l'aime beaucoup, ceux sont des gens très gentils, je n'ai jamais eu de problèmes, chez nous nous avons beaucoup le sens de la famille, de la solidarité mais je me suis toujours senti très loin d'eux. Mes frères aînés, il y en a un qui a quand même fait Saumur, celui là serait celui avec qui je serai le plus près, mais il s'est marié et il est une personne qui doit avoir beaucoup d'argent; mes neveux doivent être des personnages. J'avais déjà des affinités mais pas avec les autres, quoique qu'ils soient très gentils, donc j'allais les voir de temps en temps; je suis allé voir ma mère bien entendu parce que j'aimais beaucoup ma mère mais..., j'allais passer quelques jours chez elle, qui était la bonté même et depuis qu'elle est morte... bon j'allais chez ma soeur de temps à autre, elle m'aime, je suis son petit frère.

Bon la famille c'est bien jolie, mais à un certain moment ça prend une valeur purement factice. Bon, temps que les frères et les soeurs ne sont pas mariées, la mère étant morte, on se serre les coudes et puis chacun se marie et refait sa vie et insensiblement les gens ne s'écrivent plus, vont travailler dans d'autres lieux et ça se disloque.

Je n'ai plus de relations avec eux, ce qui ne m'empêchera pas d'aller les voir mais je ne les voient plus; c'est comme s'ils n'existaient pas, les neveux se sont mariés donc je ne les voient plus.

<Jusqu'à quel âge êtes-vous allé à l'école?>

J'ai été jusqu'au brevet, j'ai pas mon bachot. Je voulais, il fut un temps, être père blanc. J'ai eu comme ça, parce que vous savez, le problème de l'adolescence. Je suis un de ceux qui ont eu une adolescence très difficile, avec tous les problèmes que ça pose, les angoisses métaphysiques et où l'individu cherche sa voix réelle aux travers de perturbations psychologiques très graves. J'ai eu un tournant de ma vie, j'ai été faire une retraite d'une année dans un couvent, pour ce il me fallait connaître l'anglais et j'ai donc eu l'occasion à ce moment là d'aller en Angleterre, pour subvenir à mes besoins je travaillais dans un hopital orthopédique.

La Suisse c'était également la même chose et je faisais des petits sauts en Suisse allemande, je suis resté et j'y avais des connaissances, des amis sincères.

<Ou avez-vous vécu avant d'être dans ce foyer?>

Je n'ai jamais, alors là c'est un acte volontaire, ce n'est pas un acte velléitaire du à mon caractère, le choix de ma vie est une choix délibéré, on peut être célibataire pour un tas de raisons. En ce qui me concerne, c'est que je pense que je ne suis pas l'homme à marier; j'ai toujours eu un caractère très entier, très absolu et vous savez, les compromis ça n'a jamais été mon fort et dans le mariage tôt ou tard il faut que vous consentiez, voyez le mariage est un mot, on devrait plutôt appeler ça une bonne amitié, une bonne collaboration. L'amour pour moi se place sur un autre niveau, s'il y a l'amour, l'amour physique mais il n'y a pas que ça, on fait des enfants et puis après ils se regardent en chien de faïence. Dans la vie familiale il y a quand même un facteur d'égoïsme chez les gens, incontestablement. Chez moi c'est évident. Lorsque vous êtes mariés, vous avez des enfants, il faut trouver un appartement, il faut déménager, il faut trouver des meubles, vous vous installez et moi compte tenu que j'en connais beaucoup, ils se sont mariés, ils ont divorcé, alors ils sont arrivés dans les foyers parce qu'ils étaient complètement paumés après avoir eu des appartements comme tout le monde. Tandis que moi je n'ai jamais voulu m'embourgeoiser parce que j'ai toujours pensé..., d'ailleurs, j'ai 65 ans je me sens toujours 20 ans, je me sens très jeune, c'est marrant!

Et dans ce monde, la société de consommation dans laquelle nous vivons, les gens arrivent à avoir l'esprit complètement émoussé, l'indifférence, l'insensibilité, l'appât du gain; plus on a des gains plus on en veut, ils ne sont pas heureux, parce qu'ils se sont embourgeoisés.

Il faut reconnaître quand même l'ère de l'ordinateur nous apporte, vous avez ce que vous voulez aujourd'hui, c'est tentant, alors les gens arrivent à venir dans le coton et vous perdez, vous mourrez à petit feu, vous vieillissez comme ça, dans un confort, vous perdez tout et je crois que c'est un des facteurs importants de ce fossé entre les générations ou les vieux, sous prétexte qu'ils ont vécu...

C'est très bien tout ça mais ça endort les gens, trop de confort, la preuve en est que dans les pays où les gens n'ont pas tous le confort de l'Occident les gens sont beaucoup plus éveillés, plus spirituels et ont une meilleure santé, avec tout ce qu'ils bouffent, n'importe quoi, les gens se portent mieux ils sont beaucoup plus près de la nature et ça, c'est une option naturelle dont je suis profondément persuadé.

J'ai préféré mettre mon argent, je ne suis pas riche mais quand on a travaillé 20 ans on a mis un tout petit peu de côté, on a pu le faire fructifier. Le mettre dans un appartement? M'emmerder à le vendre, me faire avoir par les promoteurs, n'importe quoi, alors que je n'ai pas d'héritier, vous comprenez c'est là l'option. A quoi bon me casser la tête, avoir des ennuis, les locataires n'en parlons pas, je vais mourir, ça ira à l'Etat et puis je ne suis jamais là, je voyage beaucoup.

<Quand avez-vous emménagés?>

J'ai emménagé, je suis un vieux d'ici, quand je suis rentré dans l'Administration en 1971.

Le malheur c'est qu'ici, il y avait un directeur, il était aimé, mais il était très dur, alors il est parti en retraite, c'est une dame qui est charmante, mais c'est une femme, elle n'a pas l'autorité nécessaire, alors les gens qu'ils recrutent en général, les foyers, mais là c'est un foyer-hôtel il y a beaucoup de gens, ils y a une partie des gens qui sont résidentiels, à demeure, pas la moitié mais un tiers des gens qui sont comme moi des célibataires et la plupart des gens ne sont pas des étudiants, ils ont des professions, ils partent à l'étranger, ils passent des concours, ça va, ça vient continuellement. Mais il y a un lot de gens parmi les gens qu'ils acceptent ici pour un laps de temps plus ou moins long, ils prennent n'importe qui, ce qui fait que tout se détériore, avant ce n'était pas comme ça, c'était impeccable, ils ont tout abîmés, mais c'est quand même un foyer qui est très bien tenu, ça fait à peu près 20 ans et je suis entré là parce que justement l'assistante sociale du Ministère où je suis rentré, tout à été pour moi sur des roulettes à l'époque, j'ai rencontré cette personne qui m'a engagé parce qu'elle m'a eu à la bonne, on a sympathisé elle m'a dit " je vais vous trouver un foyer qui est très bien," elle connaissait le directeur et c'est par recommandation qu'elle m'a fait venir ici.

<Comment pourrait-on améliorer les conditions d'habitation?>

J'en ai pas souffert, mais j'en ai été quand même victime. Avant quand on parlait, il y a quelques années de ça, d'un foyer, ça sonnait à l'oreille des gens d'une façon assez péjorative. Le foyer était facilement assimilé à l'Armée du Salut, des gens qui boivent, des gens qui n'ont jamais pu s'intégrer à la vie; alors la définition est tout autre aujourd'hui, c'est que le foyer si vous voulez est devenue une résidence et que Sonacotra, c'est quelque chose de très prestigieux, ça c'est étendu dans toute la France et il y a des foyers qui sont de véritables résidences, la preuve c'est j'avais vu des foyers, des résidences pour familles nombreuses je vais demander d'y aller aussi parce que toutes mes affaires, c'est beaucoup plus grand pour ranger toute mes affaires pour arranger comme je veux., la directrice est très gentille.

Donc la direction, en vertu de cette extension là, à décider de recourir à différentes améliorations mais sur un laps de temps plus ou moins long parce que cela demande beaucoup d'investissement. Or il est question qu'ici, est-ce que ce sera fait?, qu'ils aggrandissent les chambres, qu'ils fassent tomber les murs pour que les espaces soient plus grands et que ça fasse davantage appartement. Dans un premier temps il est probable qu'à la fin de l'année ils installent toutes les cuisines communes; les gens des étages inférieurs comme moi doivent monter deux étages, c'est pas grave, pour aller faire la cuisine. Il faut dire que vous avez dans les foyers plusieurs catégories selon vos capacités de payer, vous avez les studios comme ici, j'ai tout agencé mais c'est trop petit pour moi, vous avez les annexes où c'est beaucoup plus petit, c'est des couloirs alors il y a des douches communes alors que là j'ai tout ce qu'il faut, je suis chez moi et il y a des réfectoires communs sur les côtés, tandis que dans les chambres comme nous qui payons plus cher, ceux qui sont au 2^{ème} et 3^{ème} ont le réfectoire au 4^{ème}, ceux qui sont au même étage n'ont pas ça, mais ça c'est un problème secondaire. En plus les derniers étages

sont souvent réservés aux personnes très, très âgées qui ne peuvent pas bouger., et les étages en dessous sont réservés aux femmes. Parce qu'au début, c'est un foyer qui était réservé aux gendarmes, et au début j'ai connu beaucoup de flics comme on dit, et hommes, il n'y avait pas de femmes; comme la notion de foyer s'est étendue, maintenant ils recrutent tout le monde, c'est comme une auberge de jeunesse et ça a pris une toute autre tournure.

<Est-ce un avantage?>

Je trouve que ça n'est pas une bonne chose. Au niveau mixte, pour les jeunes, ça peut aller puisque certains se connaissent, vous aviez des hommes seuls qui étaient là qui s'emmerdaient à longueur de journée qui ont trouvé compagne à leur goût; bon ça met quand même une gaîté féminine, à ce niveau là, c'est quand même heureux, quoiqu'ils vivent séparément, ils se rencontrent.

Maintenant au niveau des races, ça risque de jeter un peu le discrédit sur le caractère véritable du foyer. Par exemple, concrètement, j'en ai souffert quand j'allais acheter des objets d'arts dans des magasins spécialisés. Je vois sur leur tête ce qu'ils peuvent penser, or souvent sur mon chèque, j'avais demandé qu'on mette "foyer Sonacotra" et quand je remettais dans ces magasins là un chèque et qu'ils voyaient Sonacotra, ils tiquaient, tout de suite, on sentait, ils ne l'ont jamais dit bien entendu, mais on sentait chez eux, ils avaient peur: "Sonacotra: Est-ce qu'il est bien honnête?"

Si bien qu'un jour ça m'a tellement agagé de voir réitéré fois les gens qui me regardait comme ça, j'ai été à la banque et j'ai dit : "Enlevez Sonacotra" et depuis c'est terminé.

L'une des raisons de ces tics que je ressentais, c'est que, déjà j'ai un type mûlatre, mais on m'a mis dans toutes les nationalités! On m'assimile facilement dans le rang des maghrébins, c'est pas la question, il y en a qui sont très beaux, d'aucun plus évolués me mettent dans le rang des indiens, mais c'est très difficile de me situer; alors un chèque avec Sonacotra, mon type très marqué, alors il suffit que je n'ai pas de chemises, de cravatte, que je sois habillé en sport ce qui m'arrive très souvent, avec col ouvert, blouson, baskets blancs, je vois qu'ils tiquent, alors c'est risqué. Parce que dans l'esprit des gens qui ne sont pas très au courant des choses, Sonacotra pour eux c'est un foyer d'immigrés, voyez, c'est la structure des gens!

A ce niveau là, oui, mais à un autre niveau, non, parce qu'il faut dire qu'ici il y a beaucoup de gens qui ne paient pas, malheureusement c'est nous qui payons pour eux, parce que les loyers augmentent régulièrement, et quand je suis rentré ici je ne payais que 300 f c'était relativement cher comparé à ce que c'est aujourd'hui.

Il ya beaucoup de gens des D.o.m.-T.o.m., des africains, des chinois, des asiatiques, des étudiants qui viennent faire des stages ici, qui ont des bourses et qui ne paient pas. Alors ça donne quand même un foyer un certain prestige qu'il n'aurait pas autrement. Il y a des gens très bien ici seulement les gens ne

le savent pas, si vous voyez comment c'est organisé, c'est propre c'est ce que j'appelle une résidence.

L'ennuie, c'est que c'est trop petit, il faudrait une cuisine à l'intérieur. Alors c'est tout ce que je peux dire concernant les inconvénients, tout au moins ici parce qu'il y a différents foyers, il y en a des moins bien qu'ici, si vous comparez avec un foyer de noirs qui est un peu plus haut, alors là c'est vraiment foyer, il y a le linge qui sèche à la fenêtre, l'aspect est quand même déglingué.

Alors qu'ici non, il n'y a pour ainsi dire pas d'histoires. Ceux sont des gens assez évolués, des gens qui vivent en bonne intelligence, à part quelques uns, comme partout, qui boivent etc. Donc dire que ça gêne non, vous engagez politiquement des gens racistes, ils trouvent que bon, mais ça c'est autre chose moi ça ne me gêne pas personnellement. Et en plus je vous dis que je ne fréquente pas grand monde, j'ai même pas de contact "bonjour bonsoir" comme ça.

<Avez-vous été syndiqué?>

Oui absolument. Parce que l'administration de la Culture, c'est un ministère qui ne marche pas très bien, parce que au niveau des personnels et ça se comprend un peu, ils mettent des gens qui passent des concours, on les place, soit qu'on les mette là parce qu'il y a un poste vacant ou qu'ils demandent eux-mêmes ce poste de travail. Mais malheureusement, comme ce sont des jeunes, ils se marient, les femmes sont enceintes, alors elles partent en congé de maternité et les autres passent des concours. Alors ça va, ça vient continuellement, ils changent, ils ont raison parce qu'on peut pas rester à la même place, ce serait la pire des choses. Au début j'étais contre, parce que le mot "syndicat" équivalait politique. C'est un préjugé soit, mais bon, jusqu'au jour où dans les réalités pratiques je me suis dit qu'on avait quand même besoin d'un syndicat parce que compte tenu de la société c'est le pôt de fer contre le pôt de terre, et seul, contre un organisme d'Etat vous êtes perdu d'avance. J'en ai fait l'expérience, parce que j'ai eu une dispute avec un monsieur qui fumait et maintenant la loi me donne raison, mais à l'époque qu'est-ce que j'ai pu me bagarrer. Ça a été une des raisons de ma demande de changement de services parce que rien n'y faisait, et quand je suis entré dans l'autre service je ne m'y plaisait pas, on ne me donnait des tâches que personne ne voulait faire; je me suis dit que si je me bagarraiss seul, je n'avais aucune chance.

C'est là que je me suis adressé à un homme formidable, un homme dévoué, capable, cégétiste, bien qu'à ce titre là il fut à l'encontre de mes convictions passées, mais il était tellement capable et humain qu'il a capté ma confiance, et c'est lui qui m'a sorti de là. Il ne machait pas ses mots, donc tout le monde avait peur. Il m'a sorti de ce problème périlleux car je risquais ma place, parce que moi quand je défends mes droits, je fonce, je ne me laisse pas faire. L'Administration n'aime pas ça quand vous vous défendez. Grâce à lui j'ai pris confiance au syndicat, et je me suis donc syndiqué.

Tout allait très bien, jusqu'au jour où, quelques années avant ma retraite; quand on a travaillé dans le privé, c'est mon cas, dans l'Administration, parce que j'ai fait quatre ans de banque, je devais devenir fondé de pouvoir selon ma soeur. Ca s'appellait BNC à l'époque, j'étais bien noté, j'étais à Bordeaux, j'avais 22 ans au centre administratif mais ce travail là me barrait; moi qui avait beaucoup d'imagination, qui rêvait d'aventure, j'étais malheureux, alors j'ai quitté. On me disait "tu ne penses pas à l'avenir" pour eux qui avaient ce déterminisme, c'était affreux!

J'ai quitté la banque, mais sans formation comment vivre?, et c'est à partir de là que j'ai pu vivre à plein tube et n'arrêter devant aucun travail. Ca m'a été très dur, j'y ai laissé un peu ma santé, mais c'est une expérience extraordinaire. Pendant tout ça j'étais pas syndiqué.

Après cette expérience syndicaliste, tout c'est bien déroulé jusqu'au jour de ma retraite, parce quand on a fait du privé vous avez la possibilité de faire valider vos services dans l'Administration, vous pouvez avoir une retraite du privé et en même temps une retraite dans le public au prorata des années effectuées mais vous avez aussi la possibilité de racheter les points pour n'avoir qu'une retraite, parce que ce monsieur du syndicat me l'a expliquer, c'était plus avantageux.

J'ai donc opté pour le rachat de mes points et c'est là que le bas blesse, car après avoir fait ma validation en bonne et dû forme, au bout de deux années, rien n'avait été fait à cause de "je-m'enfoutistes" qui ne faisaient pas leur boulot, et c'est la première fois de ma vie que je me suis angoissé pour des raisons pratiques. Et au niveau survie même si ma nature me porte aux angoisses métaphysiques, et j'ai du refaire intervenir le syndicat et c'est lui qui a fait pousser les choses. Il y avait un conflit entre services, alors personne ne voulait s'en occuper, alors on servait de victimes. Alors y a les jeunes on m'a dit "vous n'êtes pas dans ce cas", mais les jeunes ils ont le temps, moi à ce moment là je devais absolument... autrement j'étais cuit! Vous savez les chefs de service n'en avaient cure, parce que ces gens là ils ont d'autres chats à fouetter que des trucs de petits employés; et c'est là que je peux être reconnaissant, je le dis à qui veut l'entendre, à ce Monsieur qui m'a quand même sorti du pétrin dans lequel j'étais.

<Vous parliez tout à l'heure d'opinions politiques à l'opposé de la CGT....>

Je me suis peut-être mal expliqué, j'ai voulu dire engagement politique, parce que CGT implique à mon avis une nuance de gauche, communiste. Bon, je ne fais pas de politique, j'en ai jamais fait, les communistes, y a des gens très bien comme chez les gens de la droite, je ne prends pas parti, mais dans l'idée des gens, le Communisme est toujours plus ou moins lié au Stalinisme; alors dans la mesure où tous ces mouvements syndicalisés la plupart du temps, les plus connus, la CGT, la CFDT, sont de gauche, les gens se méfient plus ou moins, parce qu'on dit "c'est des gens qui veulent tout mettre en commun". Voilà j'étais dans l'erreur si vous voulez, quoique vous savez, c'est une parenthèse qu'à l'expérience je me suis quand même aperçu que c'est des gens qui parlent de communauté, mais ce sont quand même des

petits bourgeois, vous comprenez? Et c'est ce que je sentais confusément, l'expérience m'a prouvé que j'avais raison; c'est-à-dire c'est des gens, ils ont raison, parce que l'homme doit vivre, il doit...c'est comme Jean Portal c'est un type qui a entraîné tout Saint-Germain des Prés après lui et qui a fini en petit bourgeois et c'est dans cet entendement plus ou moins vague que j'entendais engagement politique. Bon mais, ceci dit, je laisse de côté...ils ont été efficaces à mon niveau, tout au moins ce Monsieur.

<Et vous allez voter, vous votez encore?>

Non absolument pas. J'ai voté pour des problèmes qui m'ont semblé essentiels, parce que le célibataire que je suis, le marginal dans l'esprit comme j'étais à 20 ans, pas marginal comme maintenant (là ça veut dire qui casse tout) non j'étais marginal dans l'esprit, je voulais pas m'intégrer, donc m'intégrer à 20 ans dans le vote et tout ça ça aurait été participer à une société que je refusais. Bon quand on vieillit, vous perdez de votre sensibilité et de votre enthousiasme, mais vous gagnez en maturité et en expérience, il faut faire la part des choses. Quand vous prenez de l'âge vous voyez les choses de manière plus réaliste, vous voyez les problèmes... ça, on les voit jeune, mais comme vous êtes en plein dedans, vous êtes obligé de prendre parti; les changements de gouvernements c'est comme pour Maastricht, je vais voter parce que là c'est très important.

<Et les fois précédentes vous avez voté?>

Non très peu, très peu, parce que je dis ça sert à rien pour les électifs, n'importe quoi pour moi, c'est des gens qui aiment beaucoup l'argent, ce qui est arrivé à Tapie, je le prévoyais depuis très longtemps: j'ai connu La Vie Claire telle qu'elle se pratiquait, j'ai vu ce que Tapie en a fait, tout de suite j'ai dit aux collègues "ça c'est un type qui n'est pas honnête", on m'a dit "t'exagères toujours", voyez ce qui est arrivé, c'est un homme d'affaires, bon passons. Alors pour moi la politique se résumait à ça.

<Quand avez vous voté?>

J'ai voté pour le problème de l'intégration parce que pour moi c'est quand même un problème. On ne le crie pas sur les toits parce que, surtout ici, je risquerais de mal me faire voir, parce qu'y a des gens très évolués, il y a des kabyles, des maghrébins qui sont très bien, très évolués, mais qui ont quand même leur idée, leur idéologie musulmane, n'importe quoi, mais qui risqueraient de se vexer alors j'en parle très peu, à très peu de personnes, mais je l'ai fait d'une façon libérée parce que j'estime qu'il fallait donner son avis sur le problème de l'intégration, parce que c'est un problème grave.

<Pour des questions comme celle de la Nouvelle Calédonie?>

Oui, par exemple, j'ai voté pour quoi encore dernièrement? il y a un vote qui m'a semblé très, très important, mais c'était lequel bon sang?....

<Les législatives?>

Ah oui absolument, là aussi j'ai peur de vous froisser

<Et dans les années 60?>

Non je suivais la politique de très loin mais égoïstement je restais à l'écart. Ca fait quelques années seulement que je vote

FK 33 ans Août 1992 entretien à l'extérieur du foyer

<Que fait-tu généralement au cours d'une journée?>

Une journée normale? Quel exemple de choses? Parce que moi je travaille dans la journée, toute la journée, moi je me réveille à 6h30, je vais au travail à 8 h jusqu'à 5 h. A partir de 5 h je suis ici, ça toujours, je travaille pendant 39 heures par semaine, je travaille 8 heures par jour. Je suis un maçon boiseur, jusqu'à présent, j'ai pas vu les difficultés. Les difficultés que je viens de voir quand j'ai amené ma femme, j'ai pas trouvé de logement correct.

J'ai cherché au Mairie de X, à Cergy aussi, à la Mairie de Aubervilliers, j'ai fait toujours des demandes il y a au moins 5, 6 en France où j'ai fait des demandes où j'ai pas de réponses jusqu'à présent.

Je gagne au minimum 9000 ou 10 000 par mois, j'ai pas de logement, c'est pour cela que j'ai toujours resté dans le foyer, quoi. En attendant si je trouve le logement correct je prends moi, j'ai pas encore trouvé alors jusqu'à présent je cherche. Chaque midi, je cherche et le vendredi soir quand j'arrête le boulot à 4 heures et demi je cherche aussi et j'ai pas trouvé jusqu'à présent, j'ai essayé toutes les possibilités, j'ai pas le moyen.

C'est pas une condition de racisme, c'est pas ça, c'est la chance, c'est pas une condition je gagne pas assez mais je cherche et j'ai pas trouvé encore.

<Et le soir quand tu rentres?>

Le soir quand je rentre à la maison, je lis un peu mon livre et tout ça. Bon à partir de 19h 30 je fais mon sport et tout, je cours dans la zone industrielle pour entretenir la forme; toujours le matin aussi c'est pas tous les jours, le lundi, le mercredi, le matin à 6 h, je me lève, je fais mon gymnastique et après je vais au travail.

<Tu préfères rester dans le foyer ou bien en sortir?>

Je préfère en sortir quand je trouve le logement, je préfère en sortir.

<As-tu l'occasion de rentrer dans les chambres de tes voisins ou inversement?>

Oui, j'ai des amis, ils vont venir à chez moi et je vais venir à chez eux pour discuter ou pour causer un peu, c'est tout. Il y a des amis qui vont venir chez moi. Simplement je veux pas les gens ils viendraient fumer dans ma chambre parce que c'est trop petit, voilà, c'est tout. Parce que quand on fume, ma femme elle fume pas, ça va l'embêter un peu, je voudrais pas, j'en ai parlé à tous les amis qui viennent chez moi mais c'est pas... Moi je fumais avant, je fume pas là-dedans, je veux pas les gens qui fument aussi, quand je fume je vais dans la cuisine pour fumer un peu ou je vais dehors pour fumer après je retourne. Même les amis qui viennent chez moi il a pas les mêmes habitudes que moi. J'aime pas ça. Le fait que moi je voudrais bien, c'est le loyer, si je trouve c'est plus bien mais il y a beaucoup les amis qui est là dedans ils cherchent le logement. Il y a certain, des couples qui vivent là-dedans, il y a au moins trois enfants, 7,40 m c'est pas possible! Donc ils cherchent et ils ont

pas trouvé non plus , bon c'est pas les origines, c'est pas des maliens, c'est pas les portugais, c'est pas les algériens, c'est tous qui a des difficultés c'est pas une seule origine qui a des difficultés, c'est nous tous.

<Quels sortes de services vous rendez-vous?>

Parce qu'ici on est en plein dans la zone industrielle; on n'a pas de magasins, on a pas la boulangerie, on a pas le bureau de tabac, bon si y a des amis qui vont dans la ville parce que X ça fait deux kilomètres et demi, t'as un gars qui va faire les commissions, il demande aux gens, il va faire les commissions avec la voiture. Comme moi j'ai la voiture et tous les voisins, tous les copains qui viennent chez moi je leur demande: "Demain je vais aller en ville qu'est-ce que t'as besoin?" Ils disent, je marque, après j'amène et eux y remboursent. Moi aussi, si j'ai pas le temps je donne mes commissions a des gens aussi, parce qu'on est dans la zone industrielle.

<Est-ce qu'il y a des conflits avec des voisins?>

Il y a des problèmes, normal, même père, même père, on a toujours un peu les difficultés, mais pour nous les conflits ça va pas loin. Même si on bagarrait, pour nous ça va pas loin, au bout d'une heure ou d'un jour, ça va finir, ça va pas continuer.

<Fait-tu partie d'une association ou d'un comité de résidents?>

Ici, je ne suis pas dans le comité, mais quand le comité fait une chose, des fois il m'appelle pour je peux donner un conseil, mon idée quoi. Si j'ai une idée, je la donne à eux et eux aussi donner son idée, après on va parler avec les résidents qui sont dans le foyer. On va faire une réunion, on droit au comité, de dire au délégué, au directeur, au Sonacotra, on donne conseil entre nous avant qu'on sort. Il y a deux délégués maliens, y a un délégué arabe, tous les arabes, algériens, maroc, et tunisiens, il y a un seul délégué. Les sénégalais il y a un seul délégué. Les sénégalais il a un aussi, pour nous il y a deux délégués.

Quand il fait une chose parce que moi ça fait longtemps que je suis ici, je connais beaucoup d'existence; je connais beaucoup de choses quoi et après eux y vont me voir. "Fofana on a ça et ça à dire, si tu as un conseil à nous donner, tu peux nous donner, demain on a une réunion entre, dans le foyer, avec les délégués, avec le comité de tout le foyer, si tu as une idée tu peux nous la donner". Bon moi je conseille des choses qu'on pourrait faire, la loi des foyers, la loi des quartiers, on parle ça entre nous après tous les résidents du foyer, on note un papier, on met chaque porte, demain 7 h, on a une réunion à faire, tous le monde, ce sera dans la salle, y vont descendre, on discute, "il y a ça qui va pas normal, y a ça et ça qui sont pas normal, toutes les choses qui a des problèmes, de la merde, on parle avant de comité de directeur, nous on parle le premier, si les gens ils veulent pas nous écouter, on va faire une lettre et envoyer ça à Sonacotra après Sonacotra il va oublier. D'accord on a des problèmes, y a des travaux, ça, ça, ça il n'est pas fait, ça fait un bon moment qu'on déclare ça, c'est jamais fait donc on voudrait faire ça et

ça. Après eux Sonacotra ils donnent leur réponse, "je voudrai faire ça et ça et je peux pas le faire, tu veux faire ça, à cette date tu veux faire ça tu donnes la date". Il va commencer le faire les travaux, ça n'est pas les directeurs, parce que y en a certains des directeurs qui sont passés dans le foyer y s'en fout des travaux et y s'en fout des résidents qui vivent dans le foyer, ils s'occupent des loyers seulement. Donc quand le directeur il commence à faire ça, tout de suite nous on va faire un rappel pour faire une réunion, déjà parce que il y a une chose pour mettre tout ça en colère, soit les travaux soit les problèmes des cuisines qu'on a eu, ça c'est pas notre faute c'est les Sonacotra qui ont décidé, donc il a fermé le local, il a dit il veut pas qu'on fasse la cuisine dans le local et il a besoin. Bon il a fermé le local là et après nous, les maliens, les sénégalais, tout ça on a mis une chose en plan, on a dit maintenant on a une cuisine en bas, et dans le rez-de-chaussée, on va faire les cuisines en-bas parce que tous les gens qui travaillent dans la zone industrielle, il y a au moins 60 ou 70 bonhommes ils viennent à midi pour manger le repas. Ça coûte 7,50 f, ça vaut moins cher que les gens il fait son cuisine, on cherche du repas, on mange tranquille, on a pas le droit maintenant pour l'installer. On a une cuisine qui fait 7 m2 donc ça va pas assez pour faire le cuisine.

On voudrait bien si on trouve un moyen par la Sonacotra, par les résidents qui vivent dans le foyer, pour avoir une place qui fait une grande cuisine pour tous les résidents qui vivent là-dedans ou pour tous les gens qui travaillent dans la zone industrielle, des immigrés, des français, les jeunes français qui n'a pas les moyens qui travaillent dans l'usine, ils viennent manger avec nous ça va venir plus moins cher que les gens il fait son cuisine.

On a encore une chose à dire, à propos des femmes, des gens comme nous qui ont pas étudié le français, on voudrait avoir une école pour les cours du soir, c'est pour apprendre le français, si on comprend pas tellement le français il faut apprendre à lire et à écrire. Les femmes qui sont encouragées pour apprendre elles vont jusqu'au foyer Sonacotra à côté où il y a un cours du soir, il y a des femmes volontaires qui vont souvent là-bas; il y a des femmes, comme moi moyenne de 20, 25 ans et même 30 ans comme moi, moi j'ai 33 ans, ils n'ont pas assez apprendre le français à lire et à écrire eux aussi. Il y a beaucoup de gens volontaires qui prend là-bas le soir à 5h 30 pour aller faire l'école là-bas.

Nous on préfère bien sur si on trouve une à l'endroit même au foyer ici si on trouve une place pour ces cours du soir pour apprendre le français pour lire et écrire. Ça c'est plus important, le premier plus important ça pour nous. On voudrait bien ça, on n'a pas. Y a des femmes qui comprend rien du tout, même si elle repart au pays elle sait pas quoi dire, elle peut pas répondre si elle est questionnée, parce que il s'entend, il peut pas le parler, il y a des femmes elle comprend mais elle peut pas parler. Donc on voudrait bien si on trouve un cours du soir ici au foyer, y a des hommes comme moi 20, 25 ans ça c'est une chose plus importante encore.

<Peut-tu me parler de votre métier?>

Mon métier c'est le maçon, un maçon boiseur. Je travaille tous les jours sauf samedi dimanche aujourd'hui je suis en congé, un mois de congé.

<Vous ne rentrez pas au pays?>

Cette année non, peut-être à la fin de l'année je rentre.

<Avez-vous toujours de la famille là-bas?>

Y a ma mère, mon grand frère et mon petit frère aussi. Y a ma petite fille, je leur envoie quelque chose chaque mois, 1800, 2000, des fois j'ai envoyé 3000, trois mille francs pour la famille, tout ça parce qu'eux ils n'ont pas les moyens pour la nourriture. Y a des problèmes de sécheresse, on peut pas avoir de nourriture assez, comme les gens y viennent en France, Congo, Gabon, tous les pays français y a des maliens qui voyagent. Bon si on trouve quelque chose, on partage à l'intérieur des familles parce que nous en Afrique toujours y a des misères, on a des misères, on a un manque d'industrie, on a un manque d'études, on a un manque de flotte, on a manque de beaucoup de choses. Comme les gens qui beaucoup ils viennent en France, si ils trouvent quelque chose ils partagent, qu'est-ce qu'il gagne dans le mois, deux mois, trois mois après il partage," bon je vais envoyer ça à mon frère, je vais envoyer ça à ma mère, ma femme, à mon gosse".

Tout ça, nous on vit sur nous, comme on dit, parce que les gens qui ont pas les moyens c'est toi qui doit défendre aussi, apporter, toujours nous on vit dans les familles, on retourne dans les familles en poussière, on meurt dans les familles quoi, voilà.

<Comment as-tu appris ce métier?>

Ce métier de maçon je l'ai appris comme manoeuvre avant, j'ai commencé comme manoeuvre. Après y a un chef de chantier qui m'a aimé bien, c'est lui qui m'a envoyé en stage pour apprendre maçon boiseur. Bon je travaillais trois jours par semaine je faisais deux jours de stage, en 1984, maintenant je travaille horaires corrects, je travaille le temps correct, je travaille 8 heures de temps.

Il m'a donné cette idée là, jusqu'à présent je suis bien, enfin j'ai pas tellement assez apprendre mais quand même ça va. Je sais beaucoup de choses dans la maçonnerie, je peux le faire tout seul sans aider de personne.

<As-tu déjà été au chômage?>

J'ai été au chômage pendant un an, c'était mai 83 jusqu'en avril 84.

<Avais-tu une allocation?>

Oui je la touchait un peu. Toujours je vis dans le même endroit, au foyer Sonacotra de X. Je suis venu dans le foyer depuis 1980.

<Depuis que tu es arrivé en France?>

Non quand je suis arrivé en France j'ai été dans le foyer de la Porte de la Villette pendant un an, je suis parti chez mon oncle dans un HLM, en

appartement. J'ai fait un an là-bas aussi. Comme mon tonton il est arrivé à la retraite, il est rentré au Mali, après je reviens au foyer en 1980.

<As-tu des collègues de travail qui te rendent des visites ici?>

J'ai des collègues de travail qui viennent me voir souvent ici, moi aussi je va chez eux; c'est des portugais, il y a deux jeunes français aussi, ils viendra chez moi et des fois j'irai chez eux aussi. Eux aussi il a fait des moyens pour je peux avoir un logement pour je peux sortir du foyer. On a pas eu le moyen jusqu'à présent. Enfin je trouve que c'est trop cher pour moi, parce que je l'a vue un logement à Porte ... J'ai fait un an là-bas, ça faisait trop cher pour moi, parce que ma fille, elle est pas là et que ma femme qui est avec moi, on n'a pas les allocations familiales. Je payais 3650 f par mois pendant 13 mois, après j'ai vu que ça va pas du tout. C'était en août 1991 jusqu'en juillet 1992 après j'ai retourné dans le même foyer encore parce que c'est trop cher pour moi. Y a un copain qui m' a trouvé ça.

<Quand est-tu rentré au Mali la dernière fois?>

C'était en 1989, j'ai resté là-bas pendant 4 mois et demi.

<Tu as retrouvé ta chambre quand tu es revenu?>

J'ai la tout payé avant de partir.

<Ou est-tu né?>

J'ai né à Frabougou c'est la région de Kayes au nord de Kayes.

<Te tiens-tu au courant de ce qui se passe au Mali?>

Je peux maintenant même téléphoner. Mon village même y a pas le téléphone mais à 7 km de mon village y a le téléphone. je peux envoyer des lettres mais avant il n'y avait pas le téléphone et y a une grande ville à côté. Mon village aussi c'est un grand, y a un autre village plus grand que le mien y a le téléphone et tout ça.

<Combien y-a-t-il d'habitants?>

900

<Est-ce qu'il y a un journal du Mali qui vient en France?>

Y a un journal du Mali qui passe de temps en temps, c'est un journal africain, info africa.

<C'est écrit en français?>

Bambara et français au Mali et le journal est écrit en français, des fois je lis des journaux d'Afrique et tout ça pour voir la situation des pays.

<Comment ça se passe avec le reste du quartier?>

Ici ça va un peu, X, ça fait 13 ans que je suis ici, j'ai trouvé un quartier, je suis bien, c'est très bien, pendant 11 ans j'ai pas vu de difficultés pour ma

part, même les copains que j'ai ici, ils ont pas eu de problèmes. Si on avait eu des problèmes, je peux le dire aussi, on n'a pas eu de problèmes jusqu'à présent, pour toujours c'est bien, le Val d'Oise c'est tellement bien pour moi.

<Et votre père?>

Mon père il est mort à l'âge de 74 ans en mars 1985, mon père fait le cultivateur, il fait un peu la maçonnerie dans le village.

<Vous aviez appris avec lui la maçonnerie?>

Un peu, pas beaucoup, après j'ai venu avec mon grand frère, mon père et ma mère, à la capitale, à Bamako, parce que on a une maison là-bas aussi et on a un magasin. en papétrie. Ca c'est une société entre moi et mon frère, moi je suis là-bas, pour ça que chaque 9 ou 10 mois il vient voyager ici.

<Quel âge a-t-il?>

Mon grand frère a 45 ans, moi j'ai 33 ans.

<Vous avez des soeurs?>

On a deux soeurs, les filles sont plus jeunes, les garçons sont les plus vieux, il y en a un qui est plus jeune que moi.

<Voulez-vous faire venir votre fille en France?>

Je voudrais bien, mais j'ai pas les moyens.

<C'est votre mère qui s'en occupe?>

Oui je l'ai proposé à Regroupement familial. J'ai fait une demande là-bas et ils m'ont dit que j'avais pas un logement correct, il peut pas faire venir, il a pas dit non, j'ai pas le logement correct.

<Quel est l'âge de ta femme?>

Elle a 29 ans, elle est du même village que moi, on s'est rencontré à l'école. On est marié en Juillet 1985, on a fait le mariage.

<Est-tu en bonne santé?>

Pour moi pour le moment, ça va.

<Et ta femme?>

Ma femme aussi elle a un problème d'accouchement maintenant, elle a mal au ventre, c'est une maladie mortelle. On sait pas qu'est-ce que c'est exactement parce qu'on est en train de faire l'analyse. On n'a pas la réponse précise pour ça. Elle fait beaucoup les faux accouchements parce qu'elle va faire deux ou trois mois elle va pas avoir les règles, après du sang elle va avoir encore. Elle a des difficultés pour les grossesses.

<Voyez-vous le médecin souvent?>

Ca dépend comme il donne les rendez-vous, ça dépend comme il donne les médicaments, elle les prend, sinon moi tous les mois et demi je vais le voir, ça dépend des médicaments qu'il donne les piqûres et tout ça, il dit: "Si vous utilisez les piqûres avec les médicaments tout ça jusqu'à cette date, tu vas venir me voir". Jusqu'à présent ça va, ça va pas tellement pour le mal au ventre comme il y a avant, maintenant c'est fini. Avant de venir ici, même si elle boît la flotte, elle était malade; maintenant elle mange bien, ça va.

<Et toi, vas-tu voir le médecin?>

Oui je vais voir la médecine du travail quand je suis fatigué, je vais voir pour le tétanos, pour la ferraille, tout ça; parce que quand on travaille dans le bâtiment, y a la ferraille qui peut te piquer, les clous; tout ça ça donne le tétanos, donc chaque année il faut aller pour le vaccin. Bon maintenant c'est tous les cinq ans, parce qu'il y a les espéciales, tout ça tous les cinq ans maintenant

<Sais-tu lire?>

En français non, ni écrire.

<Les gens d'ici sont-ils en bonne santé?>

Ca dépend; les gens ils peuvent pas tous avoir la bonne santé. Je connais pas de maladies tellement graves là- dedans, j'ai pas entendu parler. Mais un seul mec il est mort, lui il avait une maladie mortelle, mais on ne sait pas qu'est-ce que c'est. Il n'a pas tenu le coup. Ils l'ont amené à l'hôpital de P., il n'a pas eu les moyens de l'envoyer au Mali, il est mort. C'est une maladie de foie, je ne sais pas comment, cette maladie, j'ai vu le mec qui l'a eu. Sinon d'autres malades, j'ai pas vu, j'ai pas entendu parler. Sinon on a une bonne santé pour le moment, on n'a pas de problèmes.

<Et moralement?>

Le mal de tête moi, jamais, c'est pas mon maladie le mal de tête. Moi quand je fais le travail où des fois je passe les capteurs sur le béton ou je tire les règles par la force. J'ai mal aux cotes parce que toute la journée la chappe... Après pour passer les capteurs des fois t'es mal, ça c'est le travail, ça c'est pas la maladie. Si je suis trop fatigué pour ça je vois mon médecin, il donne des médicaments, des pommades et tout ça pour frotter les fatigues, les coups, parce que le travail du bâtiment c'est très dur, en plus il y a beaucoup les poussières, il donne des médicaments pour; parce que c'est pas les vieux bâtiments, c'est les bâtiments neufs, il faut se méfier sinon tu vas prendre les microbes sur l'estomac, sur le foie, moi, si ça commence vraiment, le mal, si je sens pas bien, je vais voir mon médecin pour lui expliquer bien; il donne les médicaments pour ça parce que le bâtiment faut se méfier, parce qu'il y a les poussières, y a beaucoup de choses dans le bâtiment, même le travail c'est trop dur. Si t'es trop fatigué tu travailles 6, 7 mois pour arrêter une ou deux semaines en maladie; c'est pas grave, le bâtiment il faut toujours se méfier sinon tu n'arrives pas à avoir la retraite. Ca va mal. Moi je préfère toujours

travailler dans mon métier. J'aime bien, je gagne ma vie dans mon métier, et je continue.

<Que fais tu en ce moment pendant tes vacances?>

Je vais au concert. Même samedi passé, j'étais à la Villette avec ma femme, j'ai été au concert. Des fois je vais en boîte de nuit, maintenant non, j'ai stoppé un peu. Sinon je promène beaucoup dans Paris, dans Val d'Oise, dans la région parisienne. Je connais tout, je me promène partout. C'est pas le voyou, c'est pour voir le pays, pour apprendre des choses, même les gens y travaillent dans une chose tu l'as jamais fait, tu regardes, ça va prendre dans le coeur; un jour ou l'autre tu signales ça: "je l'ai vu ça un autre jour, il fait comme ça", ça va prendre au travail. Moi des choses que j'aime bien, le commerce, des fois que je vais aller écouter pour apprendre comment il fait.

Les choses qui manquent pour moi, c'est l'étude. Je voudrai apprendre beaucoup de choses importantes quand je retourne dans mon pays un jour ou l'autre. Si je peux employer avec ce métier, même si c'est pas la maçonnerie je voudrais voir beaucoup de choses, pour que je puisse travailler dans mon pays.

<Aimeriez- vous retourner au Mali?>

C'est pas maintenant quand même, un jour ou l'autre je serais là-bas, inch Allah!

<Que penses-tu du SIDA?>

Ah le Sida, je connais pas cette maladie, mais le conseil que je donne tous les hommes et les femmes, c'est de méfier du Sida, en plus les gens qui en train de rechercher le virus du Sida quand moi j'ai les moyens, je lui donne un coup de main à lui, même soit 200, 150 balles, de cette maladie mortelle, je suis contre ça, je voudrais bien les gens de recherche ils trouvent le moyen pour ça, moi je voudrais bien. Parce que c'est une maladie qui vient dans le monde on sait pas qu'est ce que c'est, comme eux ils parlent, moi je ne sais pas ce que c'est le Sida, je l'ai vu sur la télé, dans le journal et tout ça, je ne sais pas ce que c'est une maladie comme ça. Même dans mon pays il est en train de parler, je ne sais pas ce que c'est. De toute façon ni soit en Afrique ni soit en France, que ce soit n'importe quel pays on doit toujours se méfier de cette maladie parce que c'est une maladie qui est insoignable, qu'on n'a pas les moyens de soigner. Moi je suis contre ça, il faut que les gens on fait une recherche pour cette maladie, moi je voudrais bien, si j'ai les moyens je peux dépenser l'argent, les gens qui ont le temps de faire les recherches, mais si je lui donne 500 balles, pour faire mon petite action, il faut qu'ils trouvent un moyen pour ça. Parce que cette maladie ça a détruit les familles, ça a détruit du monde, moi je suis contre, parce qu'on ne sait pas ça va venir quel jour, sur moi sur quelqu'un d'autre, je ne sais pas, j'ai en train de pleurer pour cette maladie, je ne sais pas comment les gens y fait moi pour ma part je parle sérieusement, même si il y a une petite action, une caisse, en particulier pour faire une cotisation, je vais mettre mon propre argent là-dedans pour détruire

cette maladie. Moi pour mon idée c'est ça mon volonté aussi, je ne sais pas qu'est-ce que c'est cette maladie.

<Es-tu croyant?>

Oui je suis un croyant, je suis un musulman. Mon père et mon grand père sont tous d'origine musulmane. Je suis musulman, je suis catholique pour mon coeur, c'est tous pareils, même les gens qui sont non croyants pour moi c'est pareil. Moi je suis un homme de couleur mais la couleur de la peau c'est rien à dire pour moi, moi c'est quelque chose qui est plus important c'est les gens se respectent entre eux ni soit les hommes ni soit les femmes, chose que moi je pense, je pense c'est ça. Moi il y a plein de copains sont des jeunes français en France j'en connais beaucoup à Paris, Val d'Oise je connais pas mal de personnes c'est des blancs, c'est des noirs, moi les origines, moi, je m'en fout de ça, moi les gens quand on reconnaitre en nous faut le respect, moi des choses que je voudrais c'est le respect;

<Fais-tu la prière?>

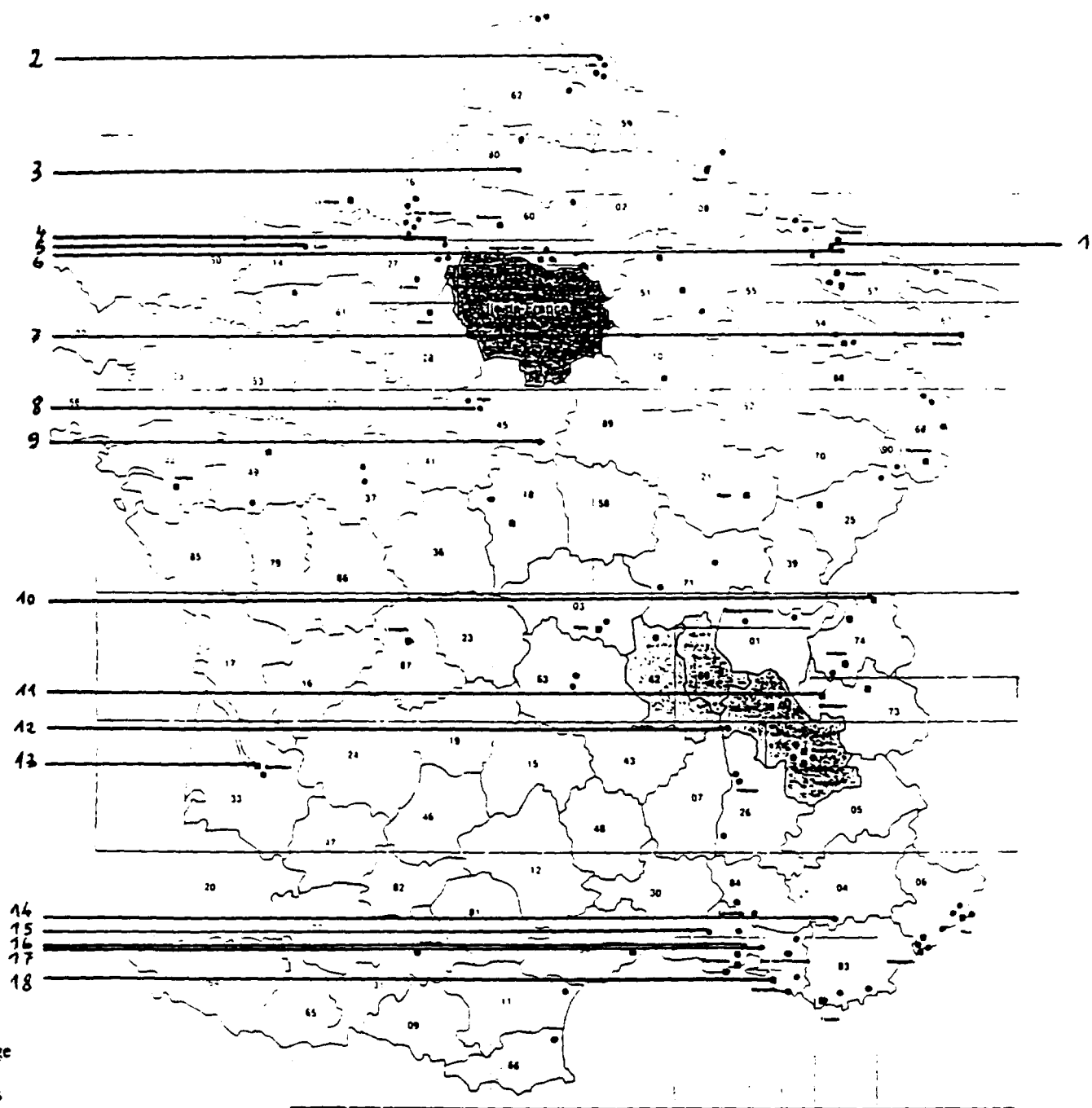
Oui tous les jours, je vais aller, je fais le ramadan aussi.

<Veux-tu faire le hadj?>

Inch Allah, si j'ai les moyens.

ANNEXE 6: Cartes des sites enquêtés

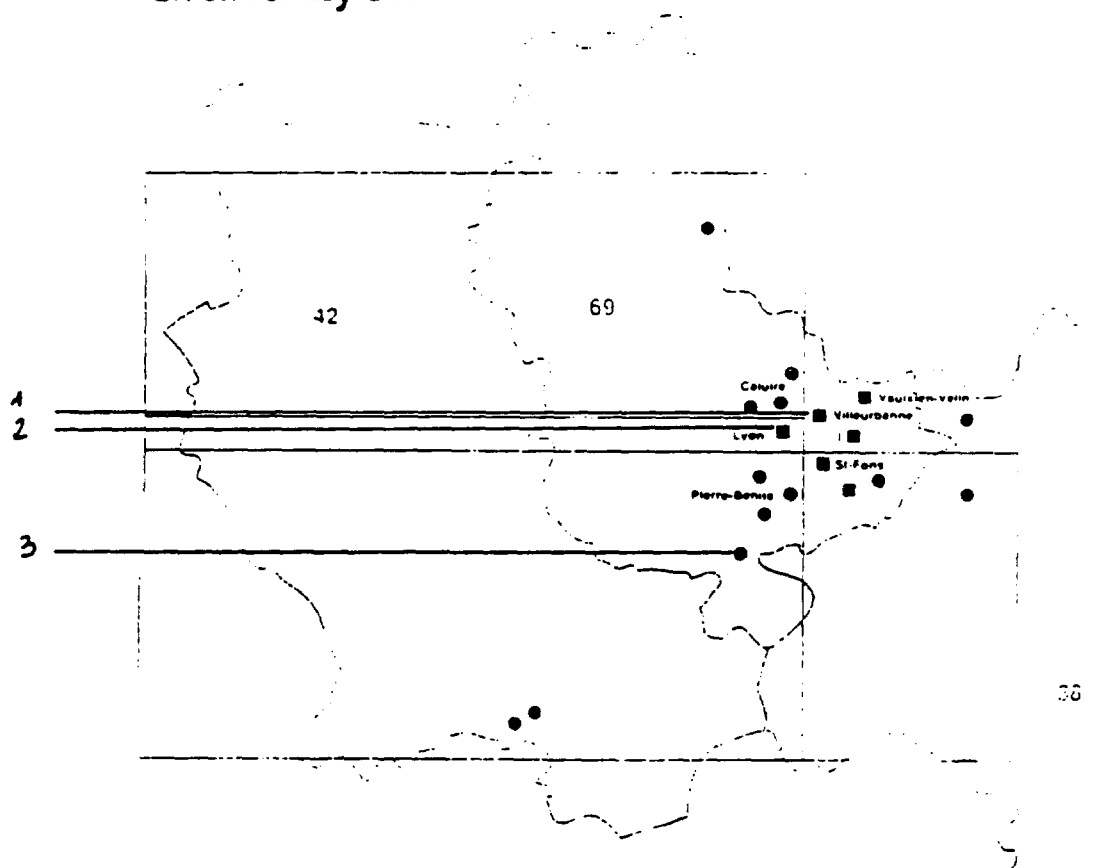
Résidences enquêtées en France



- 1 Florange
- 2 Halluin
- 3 Amiens
- 4 Gaillon
- 5 Caen
- 6 Vitry/Orne
- 7 Strasbourg
- 8 Saint Jean le Blanc
- 9 Gien
- 10 Thonon les Bains
- 11 Chambéry
- 12 Péage de Roussillon
- 13 Bordeaux
- 14 Manosque
- 15 Arles
- 16 Miramas
- 17 Berre l'Etang
- 18 Marseille

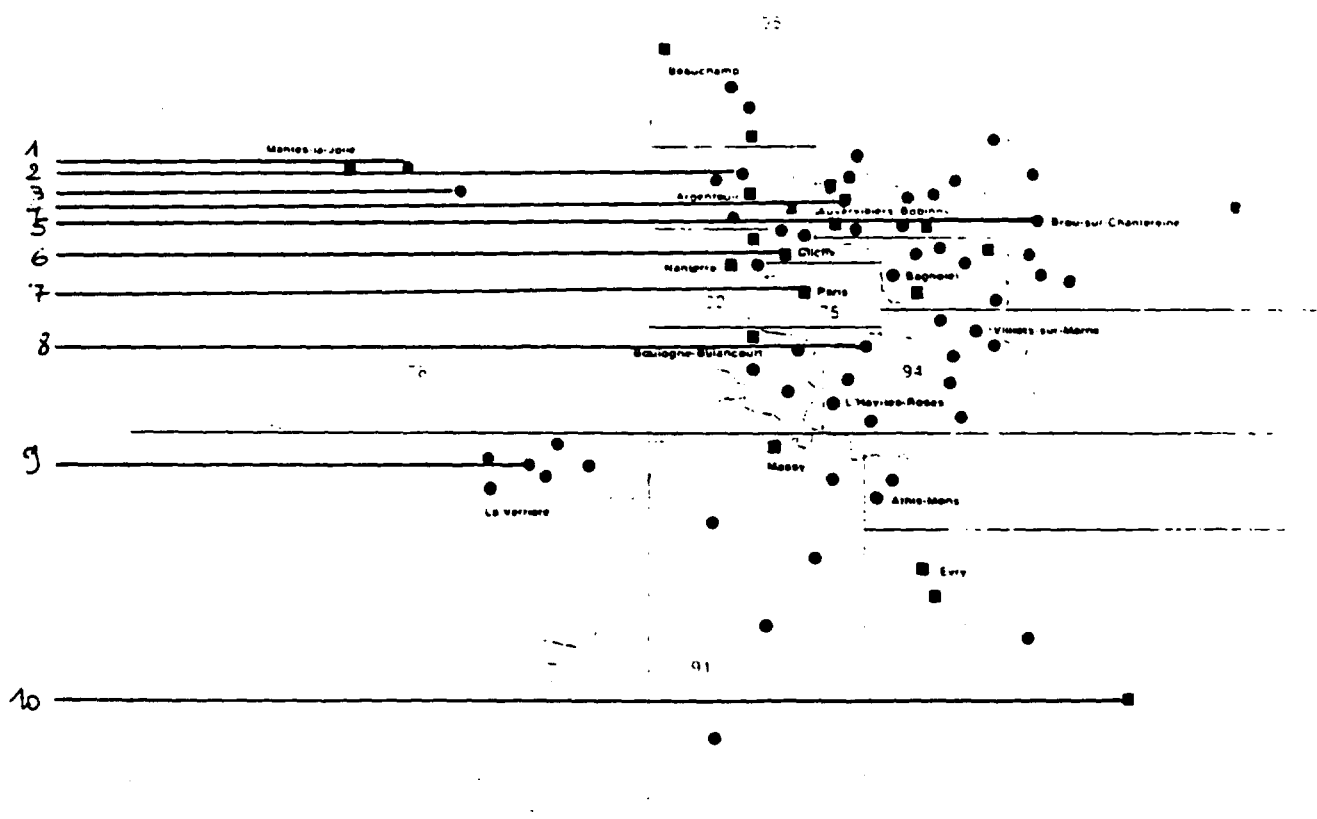
Résidences enquêtées à Lyon

Grand Lyon



- 1 Villeurbanne
- 2 Lyon
- 3 Givors

Résidences enquêtées en Ile de France



- 1 Gargenville
- 2 Corneilles - en - Pansis
- 3 Les Mureaux
- 4 La Courmeuve
- 5 Brou - sur - Chantereine
- 6 Levallois-Perret
- 7 Paris
- 8 Ivry - sur - Seine
- 9 Trappes
- 10 Dammarie - les - Lys